N° 354 — Tome XCVI 16 Mars 1912

MERCVRE

DE

FRANCE

Vingt-troisième Année

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois

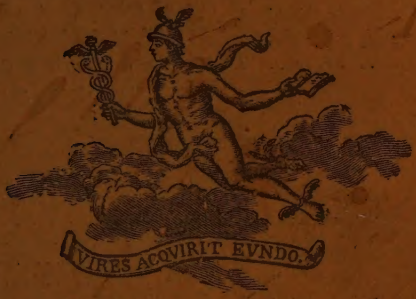

EDMOND BARTHÉLEMY, JULES BOIS, MAURICE BOISSARD, R. DE BURY, SAMUEL CHABERT, HENRI COULON et RENÉ DE CHAVAGNES, FRANCISCO CONTRERAS, HENRY-D. DAVRAY, GEORGES DUHAMEL, JULES DE GAULTIER, JEAN DE GOURMONT, REMY DE GOURMONT, CHARLES-HENRY HIRSCH, GUSTAVE KAHN, P.-G. LA CHESNAIS, FRANCIS LATOUCHE, PIERRE LAVEDAN, HENRI MAZEL, CHARLES MERKI, JACQUES MESNIL, GEORGES PALANTE, RACHILDE, ANDRÉ ROUVEYRE, JOSÉ THÉRY, LÉON TOLSTOÏ (J.-W. BIENSTOCK *trad.*), FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN.

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 25 *net.* | **Étranger : 1 fr. 50.**

DIRECTEUR

ALFRED VALLETTE

PARIS

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXII

SOMMAIRE

—

N° 354. — 16 MARS 1912

Francis Vielé-Griffin	*La Délimitation du « Barrésisme »*	225
Jacques Mesnil	*La Crise italienne*	230
Jules de Gaultier	*La Présomption sociologique*	250
André Rouveyre	*Visages : LXXXIV. Valentine de Saint-Point*	277
Francis Latouche	*Poésies*	278
Henri Coulon et René de Chavagnes	*La Séduction dans l'ancienne France.*	280
Pierre Lavedan	*Balzac et Molière, ou le Curieux Dilemme*	299
Jules Bois	*A propos du « Vaisseau des Caresses »*	310
Léon Tolstoï (J.-W. Bienstock *trad.*)	*La Sonate à Kreutzer* (I-IV), roman	316

REVUE DE LA QUINZAINE

Remy de Gourmont	*Epilogues : V^e Lettre à l'Amazone*	356
Georges Duhamel	*Les Poèmes*	359
Rachilde	*Les Romans*	363
Jean de Gourmont	*Littérature*	368
Edmond Barthèlemy	*Histoire*	373
Georges Palante	*Philosophie*	379
Henri Mazel	*Science sociale*	385
Charles Merki	*Archéologie, Voyages*	391
José Théry	*Questions juridiques*	396
Charles-Henry Hirsch	*Les Revues*	401
R. de Bury	*Les Journaux*	408
Maurice Boissard	*Les Théâtres*	411
Gustave Kahn	*Art*	415
Henry-D. Davray	*Lettres anglaises*	420
Francisco Contreras	*Lettres hispano-américaines*	424
P.-G. La Chesnais	*Lettres scandinaves*	429
Samuel Chabert	*Variétés : La Maison natale de Stendhal*	434
Mercvre	*Publications récentes*	440
—	*Echos*	442

La reproduction et la traduction des matières publiées par le « Mercure de France » sont interdites.

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RETOURNÉS

Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue, où ils restent à leur disposition pendant un an.

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0,50 en timbres-poste, au plus tard le 10 pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1^er^ du mois suivant.

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER

gène FASQUELLE, éditeur, 11, rue de Grenelle, PARIS (VII[e])

DERNIÈRES PUBLICATIONS

à 3 fr. 50 le volume in-18 jésus

I AMIC
CŒURS INCONNUS

INAND BAC
L'AVENTURE ITALIENNE
Le Voyage romantique (2e série).

DDORE DE BANVILLE
CHOIX DE POÉSIES
Avec trois portraits de Banville. — Préface par CHARLES MORICE

E BERGERAT
SOUVENIRS D'UN ENFANT DE PARIS
Deuxième volume. — La Phase critique de la critique (1872-1880).

RT BOISSIÈRE
LE JEU DE FLÈCHES

N CHAMPSAUR
POUPÉE JAPONAISE
303 illustrations en couleurs

E DELARUE-MARDRUS
LA MONNAIE DE SINGE

OND DESCHAUMES
UN MONSIEUR VIENT DE TROUVER LE SECRET...

RE GUITET-VAUQUELIN
LA FORCE DU DOUTE

ENNE DE LAUTREC
LA RÉVOLTE
— Poésies —

OR MARGUERITTE
LES FRONTIÈRES DU CŒUR

ORGES SOULIÉ
LOTUS-D'OR
Roman adapté du Chinois
Avec la reproduction de 14 gravures et de 2 pages de l'édition chinoise

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN, 108, Boulevard Saint-Germain, Paris (VI

Viennent de paraître :

★ ★
★ ★ ★

CE QU'ON A FAIT DE L'ÉGLISE

Étude d'histoire religieuse

Avec une humble supplique à Sa Sainteté le pape Pie X

Un volume in-16..... 3 fr. 5

Dr P. HARTENBERG

TRAITEMENT DES NEURASTHÉNIQUES

Un volume in-16..... 3 fr. 50

Du même auteur :

Précédemment publiés :

Psychologie des neurasthéniques. 3e édition. 1 vol. in-16..... 3 fr. 5
L'Hystérie et les hystériques. 1 vol. in-16..... 3 fr. 5
Les Timides et la timidité. 3e édition. 1 volume in-8 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*..... 5 fr.
Physionomie et caractère. 1 volume. in-8 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*..... 5 fr.
Sensations païennes. 1 vol. in-16..... 3 fr. 5

M. DE FLEURY
Membre de l'Académie de Médecine

BRÉVIAIRE DE L'ARTHRITIQUE

Un volume in-16 de la Collection médicale, cartonné à l'anglaise.. 4 fr. »

Du même auteur :

Précédemment publiés :

Manuel pour l'étude des maladies du système nerveux. Un fort volume grand in-8 de 90 pages, avec 133 figures en noir et en couleurs dans le texte, cart. à l'anglaise..... 25 fr.
Les Grands Symptômes neurasthéniques (*pathogénie et traitement*). 4e édition. Un volume in-8..... 7 fr. 5
(Ces deux ouvrages ont été couronnés par l'Académie de médecine.)
Introduction à la médecine de l'esprit. 9e édition. Un fort volume in-8..... 7 fr. 5
(Couronné par les Académies française, des sciences et de médecine.)
L'Ame du criminel. 2e édition. Un volume in-16 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*..... 2 fr. 5

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
28, rue de Condé. — (Paris-VIe)

GEORGES POLTI

Les Trente-six situations dramatiques.
Nouvelle édition mise au courant et augmentée de deux Index bibliographiques des œuvres et des noms cités dans cet ouvrage. Vol. in-18..... 3 50

HENRI DE RÉGNIER
de l'Académie française

L'Amphisbène, roman moderne. Vol. in-18..... 3 50

LOUIS MANDIN

Ariel esclave, Poèmes. Vol. in-18..... 3 50

LÉON BLOY

Le Sang du Pauvre. Nouvelle édition. Vol. in-18. 3 50

EMERSON

Les Forces éternelles et autres essais. Traduit de l'anglais par K. Johnston. Avec une Préface de Mr Bliss Perry. Vol. in-18..... 3 50

Vie de Mélanie, Bergère de la Salette. Ecrite par elle-même en 1900. Son Enfance (1831-1846). Introduction par Léon Bloy. Vol. in-18..... 3 50

GEORGES EEKHOUD

Les Libertins d'Anvers. Histoire des Loïstes. Vol. in-18..... 3 50

H.-G. WELLS

Anne Véronique, roman. Traduit de l'anglais par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18..... 3 50

REMY DE GOURMONT

Histoires magiques. Vol. in-18..... 3 50

Bibliothèque des Curieux, 4, rue Furstenberg. — PARIS (VI^e)

Dernières Nouveautés: **" Les Maîtres de l'Amour "**

LE LIVRE D'AMOUR DE L'ORIENT

2^e Partie: Le Jardin parfumé du Cheikh Nefzaoui. Manuel d'érotologie arabe

(XVI^e siècle)

L'auteur traite, en Oriental grave, des questions les plus dignes de sérieuses méditations : il étudie les principes sur lesquels repose le bonheur de l'homme et de la femme appelés à vivre ensemble. Les questions les plus lascives, les plus obscènes, d'après notre mentalité occidentale, sont traitées avec le sérieux le plus philosophique. L'auteur a pour mobile d'être utile à ses semblables.

L'ŒUVRE DE CHOUDART-DESFORGES

LE POÈTE LIBERTIN (1798)

Cet ouvrage est une autobiographie romanesque dans laquelle l'auteur a osé se montrer à son siècle dans toute la nudité d'un libertinage très précis, très détaillé. « Personne ne respecte les mœurs plus que moi », dit Choudart-Desforges au début de ses confessions ; et il semble avoir pris à cœur de démontrer tout le contraire, au point qu'un critique contemporain lui reproche d'avoir donné des détails susceptibles de faire rougir une prostituée. Mais son livre est une mine de révélations effrontées sur une période particulièrement affamée de voluptés.

Chaque volume sur Alfa, broché, in-8. Prix : 7.50
Demander le bulletin de souscription à la série (6 vol. 36 fr.)

REVUE DE HONGRIE

Paraissant le 15 de chaque mois

Par fascicule in-8 de 130-150 pages. — Deuxième année, 1909. — Le Numéro, 2 fr.

Organe de la Société Littéraire Française de Budapest

SOMMAIRE du 16 FÉVRIER 1912

I. — LES ENNEMIS DE LA HONGRIE A L'ÉTRANGER, par **M. François Herzeg**, Député de l'Académie Hongroise.

II. — L'AUTRICHE-HONGRIE ET LE MARCHÉ FRANÇAIS, par **M. le baron Jules Madarassy-Beck**, Député.

III. — LA CRISE DE LA CHAMBRE DES PAIRS EN ANGLETERRE (fin), par **M. le comte Etienne Tisza**, ancien président du conseil des Ministres, Député.

IV. — LA PEINTURE DE PAYSAGE CHEZ LES PEUPLES ROMANS JUSQU'A LA FIN DU XVII^e SIÈCLE (II), par **M. Albert de Berzeviczy**, Président de l'Académie Hongroise, Député.

V. — M. JULES LEMAITRE ET LA SAISON DE PARIS, par **M. J.-Ernest Charles**.

VI. — FLIRT (II), comédie en 3 actes, par **M. François de Ferenczy**.

VII. — ÉCHOS ET VARIÉTÉ .

VIII. — REVUE DES REVUES PUBLIÉES EN HONGRIE.

LA

DÉLIMITATION DU " BARRÉSISME "

—

Pour la cinquième fois, M. Barrès réédite *Un homme libre ;* une fois encore, il confie aux reporters la genèse et l'économie de son attitude étho-esthétique avec la bibliographie raisonnée de ses ouvrages.

... Je divise mon œuvre en cycles qui se succèdent et dont chacun marque une étape de la vie de ma pensée. Le premier, que termine *Un homme libre*, s'intitule *le Culte du Moi ;* il comprend aussi *Sous l'œil des Barbares*, *le Jardin de Bérénice*, et se complète par *Trois Stations de psychothérapie*, *Du sang, de la volupté et de la mort.* Un second cycle, celui des « romans nationaux », se compose des *Déracinés*, *l'Appel au soldat*, *leurs Figures*, ouvrages que viendrait appuyer la conférence sur *la Terre et les Morts ; Au service de l'Allemagne* et *Colette Baudoche* le complètent. Un troisième cycle s'ouvrira avec mon nouveau livre, *la Colline inspirée*, appuyé par le *Discours sur les églises.*

L'intelligence sèche et lucide de M. Barrès n'est évidemment pas insensible à ce que cette paradoxale synthèse implique de scepticisme et d'ironie ; aussi pare-t-il d'avance, comme c'est son habitude, aux objections de ceux qu'il appelle lui-même, bien exagérément, ses « adversaires », en se réfugiant dans l'inconscience : « Il n'y a pas plus dans mon dernier livre que dans mon premier de volonté claire. Je transcris plus que je n'écris : je m'écoute. La réflexion, la volonté n'interviennnent que pour employer au mieux les matériaux, les thèmes qui

naissent en moi spontanément. » Voilà donc les documents du « Barrésisme » et leur commentaire officiel. Quels en sont, maintenant, les adhérents avoués ? M. Barrès cite complaisamment deux organes où se propagent ses doctrines : *l'Indépendance*, où vibre la « jeunesse généreuse de Jean Variot », et la *Revue critique des idées et des livres*.

L'adhésion de ces deux modestes périodiques exalte jusqu'au lyrisme le député des Halles : « Voyez quelle sympathie ils me montrent !... Eux et moi... *une immense jeunesse*... appel impérieux... immense courant qui balaie tout.... avenir français !... »

Il ne manque à cet air de bravoure que des masses chorales plus stylées; si c'est par la pénurie des « moyens » que l'œuvre de M. Barrès intéresse quand on y confronte leur « mise en valeur », les éléments de son orchestre familier ne participent pas à la virtuosité du chef : les voix de ses choristes, éraillées trop souvent par les huées inintelligentes de la politique, doivent affliger sa délicatesse de *maestro*.

Nous serions plus curieux des effets de l'apostolat de M. Barrès sur la partie vraiment consciente de la jeunesse contemporaine, qu'elle soit d'hier ou de demain; mais nous ne voyons à ses côtés ni *l'Occident*, ni la *Nouvelle Revue française*, dont le nationalisme élargi accueillerait, semble-t-il, une pensée vraiment autochtone et féconde. On lit, en effet, dans *l'Occident* — il est question des jeunes Lorrains — ces lignes significatives :

Pour vider le fond de ma pensée, cette génération de jeunes talents happée par la mort, Alexandre de Metz-Noblat, Stanislas de Guaita, Demange, m'a toujours inspiré de l'inquiétude. Cette mélancolie languissante qui s'encense elle-même, ce raffinement des mots, cette volonté de la sensation aiguë, cette recherche de la justesse jusqu'au moment où elle n'est plus qu'un fil ténu incapable de rien porter, n'est-ce pas une sorte d'appétit de la mort qui s'annonce communément par des couleurs étranges ou trop fragiles ou dont la violence même marque le dernier épuisement de la sève ? Je n'aime pas voir les Lorrains tisser de ces toiles ténues qui me paraissent de légers suaires. Le jeune homme qui promène ses nerfs malades dans les champs du pays natal et note avec curiosité les frissons qu'il éprouve et ses émotions neuves, n'est-il pas le successeur affaibli et lamentable de René, la victime de l'abus de l'autopsychologie artiste qui a stérilisé et détruit à notre époque tant de talents qui s'annon-

çaient si beaux... Je crains de les voir s'enfoncer dans une mélancolie qui n'est point française, ceux qui n'ont les nerfs assez gros pour la supporter, et qu'au fond du précipice où courent les sentiers rêveurs ils ne trouvent la mort allemande !

Je crois que rien de plus cruellement juste, de plus sainement français, n'a été écrit au sujet de la morbidesse sanglante du « barrésisme ». Dans un autre numéro de cette même revue, les excès si curieux de M. Lemaître qui, devant un public d'ecclésiastiques et de femmes du monde, viole élégamment la sépulture de « nos morts » pour y subodorer des relents équivoques d'alcôves, sont vigoureusement analysés : la thèse est celle-ci : M. Lemaître, cerveau politiquement systématisé, possède-t-il encore la liberté de ses facultés critiques? Cette question atteindrait directement M. Barrès et son système, dès qu'il s'aventure dans la critique des choses de la littérature.

Aussi, la position assumée par le maître équilibriste est-elle habile et assez simple : récusable, la conscience de son incompétence l'a poussé, semble-t-il, à choisir un domaine où son insuffisance incontestée serait à l'abri de tout soupçon de mauvaise foi : M. Barrès parle, en effet, surtout de poésie, jadis à propos de Jules Tellier, aujourd'hui à propos de Jean Moréas, des « morts ».

Nous n'avons pas à rappeler sa virtuosité verbale, la perfidie de ses éloges restrictifs, ses fins mots à double portée; qui ne les a notés? — « le sauvage habile à grouper ses pierres fausses », — « le gentilhomme du Péléponèse » atténué, hier, en « jeune homme du Péléponèse »... tout cela, c'est ce pauvre Jean Moréas que M. Barrès a escorté, sa vie durant, de son ironie, pour le repousser, mort, vers je ne sais quel « météquat », si on peut dire, nationaliste et privilégié : c'est « un grand grammairien » — « il ne *pouvait* ou ne voulait accueillir (nos idées) dans son cerveau » — « quelques lueurs fugitives, deux, trois aspirations d'un cœur particulier, voilà ce qui reste de Jean Moréas. Gloire charmante!... »

Tout ceci, fût-il juste, serait encore bien cruel et apparemment gratuit : pourquoi avoir élu comme représentant de la Poésie un artiste dont il y aurait si peu à dire? Faut-il en conclure que le génie de M. Barrès répugne au lyrisme, soit-il hellénique ou celto-germain?

« Notre Barrès de 1912 », suivant la troublante expression du chanoine Delfour (1), se contenterait, peut-être, comme cet insulteur du romantisme, « pour tout potage, de quelques poètes moraux et médiocres ». Nous acceptons comme indication cette énumération que M. Barrès fait lui-même de ses poètes familiers : « André Mary, le chantre de la Seine; François Mauriac et André Lafond, deux amis, deux poètes de la vie intérieure. » Quelle solitude ! la face d'Apollon s'est voilée.

§

La délimitation du « Barrésisme » propre circonscrirait donc un fort modeste territoire : quelque chose comme ce département de la Haute-Loire, où vécurent les ancêtres du volontaire Lorrain, comparé à la France géographique. Voluptueux parasite des tombes et des ruines ensoleillées, comparable à cet élégant saurien auquel l'apparente la grâce évoluante et lasse de sa pensée; âme fiévreuse, stérile et sanglante, comme ses roches de Tolède, M. Barrès intéresse et retient. Car le relief de sa personnalité déborde le « Barrésisme » en le détruisant : n'affirme-t-il pas, par l'exemple, qu'un « déraciné » reprend à merveille dans une terre de choix et qu'un sceptique acculé est le plus ardent apôtre de la foi qu'il assuma pour se motiver?

Aussi bien, le « Barrésisme » banalisé tend-il, de plus en plus, à se différencier du Barrès d'autrefois, tout en s'assimilant ce « Barrès de 1912 », dont parle, avec quel ragoût ! le bon chanoine Delfour. M. Barrès ne fait plus figure de chef dans le « Barrésisme » étendu : c'est M. Paul Bourget qui en assume la présidence; M. Bazin accepte-t-il M. Barrès comme co-assesseur ? M. Bordeaux, en tous cas, s'installe comme secrétaire d'âge! Le délicat lettré des *Taches d'Encre* est porté garant d'une mauvaise littérature tendancieuse; le négateur critique du théâtre mercantilisé doit acquiescer aux pires drames de M. Bourget; le fils ironique de Renan marche, désormais, entouré de soutanes (je n'ai pas dit de prêtres); le curieux de Gœthe, hélas ! ne put comprendre cet *Asmus* qu'il évoqua; et, vanité des vanités, le dandy individualiste de 1886, qui portait beau, naguère encore, sous l'habit vert, va-t-il se voûter, enfin, sous le poids de cette pensée légère et gratuite

(1) Feuilleton de *l'Univers*.

dont on a coupé les ailes d'indépendance et d'ironie ? Hélas ! c'est mal affirmer la culture française que de l'étriquer en la déformant. Ce fut une légèreté, que les événements dénoncent, que de préférer le sobriquet de « latins » à la gloire séculaire du nom Français; de vouloir faire du « littoral méditerranéen » le centre d'une patrie désorbitée. C'est une pauvre politique intellectuelle que de renier, sous prétexte de « classicisme », Jean-Jacques qu'on renvoie à Genève, le Romantisme entier qu'on restitue à l'Angleterre et à l'Allemagne, nos légendes celtiques que l'on attribue à Tennyson et à Wagner; et de renoncer à la gloire pétrifiée des cathédrales ogivales françaises au profit de je ne sais quel art « gothique » d'appellation italienne et dont les Anglo-Germains ont fini par se croire les initiateurs. C'est une honte réelle que d'avoir tenté de rejeter vers ses Flandres germanisées, le grand Verhaeren qui en déposa la Fleur superbe sur l'autel de la Muse française. C'est d'une mentalité assez fruste que de prétendre résoudre les problèmes esthétiques au gré d'on ne sait quel pragmatisme social, et de confronter brutalement l'Art et la Politique de parti — voire de partisans.

Voilà, pourtant, les aboutissants du « Barrésisme » étendu, et tels que M. Barrès, lui-même, ne saurait les modifier. On hésite à y voir l'expression, même fragmentaire, de l'intellectualité française.

FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN.

LA CRISE ITALIENNE

Bien que l'Italie soit un des pays les plus visités de l'Europe, c'est un des moins connus, c'est même le moins connu de ceux que traverse le courant central de la civilisation européenne. J'entends ici par connaissance d'un pays non point la connaissance extérieure de ses monuments et de ses aspects pittoresques, mais la compréhension profonde de son caractère et de son activité. Dans le premier sens du mot, l'Italie est archiconnue ; dans le second, elle l'est peu. L'attention prépondérante donnée à la contemplation de ses beautés naturelles et des monuments d'art de son passé nuit sans aucun doute à l'étude de son présent.

Parmi les milliers de voyageurs qui traversent annuellement les Alpes pour se rendre dans la péninsule, combien en est-il qui se forment une idée, même approximative, du peuple italien ? Combien entrent en contact direct avec le peuple ?

Et je ne parle même pas ici de ces touristes drainés par les agences de voyage, qui roulent à la hâte à travers les villes et galopent en troupeaux par les musées et par les églises sous la conduite de *ciceroni ;* je parle des voyageurs intelligents qui se promènent par les rues, s'arrêtent, regardent, éprouvent et réfléchissent : la plupart d'entre eux n'ont d'yeux que pour les monuments, pour les ruines, pour les vieilles peintures et pour le cadre merveilleux qui rehausse ces chefs-d'œuvre de l'art. La moindre statue les intéresse plus vivement que tous les hommes qu'ils croisent. Ils ignorent le peuple ou ne cherchent en lui que ce pittoresque extérieur qu'il a presque perdu. Rares sont ceux qui savent assez bien la langue pour s'entretenir avec le premier venu au hasard des rencontres et saisir ce qui se dit autour d'eux dans les endroits publics. D'autre part, en Italie la connaissance des langues étrangères est très peu répandue, on n'y parle guère que le français et on le parle imparfaitement, même dans les classes instruites. Aussi les voyageurs entrent-ils presque uniquement en contact avec les catégories de gens qui exploitent professionnellement

les étrangers, hôteliers, guides, cochers, marchands de curiosités ou de souvenirs, personnages d'une honnêteté très relative, obséquieux et peu véridiques, serviles et insolents, qui ne font voir le caractère italien que par ses moins bons côtés et ne donnent aucune idée des qualités réelles du peuple.

De là résulte que l'on emporte souvent d'un premier voyage en Italie des impressions peu favorables aux Italiens. Au milieu de l'enthousiasme produit par les beautés artistiques et naturelles, les contacts avec la réalité sous sa forme la plus prosaïque apparaissent par contraste plus pénibles, et vous en voulez aux hôteliers et aux marchands qui surfont les prix dès qu'ils ont affaire à un étranger ignorant la langue et les usages du pays et vous trompent vulgairement si vous ne vous défendez pas. Vous leur en voulez parce qu'ils vous arrachent aux préoccupations idéales auxquelles volontiers vous vous abandonneriez tout entier, parce que vous ne voyez que de grandes et belles choses et qu'ils sont, eux, si mesquins dans leurs mœurs de petits boutiquiers, qui croient avoir fait un bon coup quand ils ont extorqué quelques sous à un acheteur naïf.

Ce type du boutiquier, qui discute indéfiniment avec la pratique le prix des marchandises, correspond à un stade inférieur de développement de l'activité commerciale, et appartient à une époque où le temps n'avait pas dans les affaires la valeur qu'il a aujourd'hui. Il disparaîtra nécessairement dans un avenir plus ou moins rapproché, grâce au développement progressif des coopératives et des grands magasins, où la nécessité d'une comptabilité exacte amène la suppression de toute variation de prix laissée à l'arbitraire du vendeur. Dans ces établissements, le vendeur n'est plus qu'un employé, servant sans intérêt personnel une entreprise dirigée par des gens s'efforçant de trouver des sources de bénéfice, non dans une mesquine exploitation individuelle de l'acheteur, mais dans l'exploitation collective de la main-d'œuvre et dans l'achat en gros des marchandises.

Ces survivances du passé sont excessivement nombreuses dans la vie italienne; nous en pouvons noter dans tous les domaines; certaines frappent comme des ridicules, d'autres semblent les restes superbes d'une époque de profonde originalité et de vitalité inépuisable. Dans l'immense trésor d'habitudes

et de traditions séculaires de la nation, ce qu'il y a de plus respecté n'est pas toujours ce qu'il y a de meilleur. Les générations actuelles se débattent encore au milieu d'une foule de fantômes qui ne cessent d'exercer sur elles une dangereuse fascination. Si, en Italie, aux yeux du voyageur, le passé écrase le présent, dans la vie même du peuple, il le paralyse trop souvent aussi. Beaucoup d'Italiens sont portés instinctivement à croire que leur pays reconquerra son prestige et son influence par les voies mêmes où il les a conquis autrefois. Ils lui nuisent ainsi dans l'opinion commune, car cette hérédité artistique, qu'ils évoquent sans cesse, impose des comparaisons singulièrement défavorables à sa production actuelle.

Les hommes qui ont le plus contribué à la formation de l'unité italienne étaient malheureusement dotés d'une culture presque exclusivement littéraire et historique. Ils avaient l'esprit hanté par les souvenirs du passé et leur tendance naturelle à faire de la rhétorique était favorisée par une éducation portant au verbalisme et par le romantisme de l'époque. Pour eux, l'Italie était une idée, et souvent même seulement un mot; ils en parlaient à peu près comme en parlait Dante à une époque où elle était morcelée en mille petits états ennemis et ne pouvait avoir qu'une existence virtuelle : c'était un thème à invocations lyriques, un beau motif de poème, non une réalité. Le Peuple revenait souvent dans leurs discours, mais ce peuple n'était qu'une vague entité, quelque chose d'aussi précis que Dieu, et de même nature! Du peuple véritable, de la masse des travailleurs qui produisent journellement l'aliment nécessaire à la vie de tous pour un salaire souvent dérisoire et ont en premier lieu des besoins matériels à satisfaire, ils ne se préoccupaient point. Ils réclamaient pour eux-mêmes des libertés politiques et n'avaient cure des questions économiques qui seules étaient d'un intérêt direct pour le peuple. Ils apportaient dans les luttes du moment le même esprit qu'ils mettaient dans l'étude de l'histoire. Rien n'est plus intéressant que de considérer aujourd'hui ce qu'ils ont écrit des républiques italiennes du moyen-âge : négligeant complètement les phénomènes économiques, les seuls qui puissent rendre compte des vicissitudes d'états constitués essentiellement de corporations d'artisans et de marchands, ils ne voyaient dans

les conflits politiques que des luttes pour des idées, des droits, des principes : les Médicis, qui travaillèrent à établir leur pouvoir personnel, étaient flétris du nom de tyrans, tandis qu'on élevait des monuments à Savonarole comme à un défenseur de la liberté,— bien que Savonarole n'ait jamais songé à attaquer les bases de l'état florentin, qui était une oligarchie financière. C'est par une véritable équivoque qu'on a qualifié de démocratie le gouvernement de certaines villes italiennes au moyen âge, telle Florence. Ces gouvernements n'avaient même pas les apparences démocratiques que présentent les états constitutionnels de nos jours; au fur et à mesure de leur développement, la richesse y prenait de plus en plus l'importance prédominante et les conflits intérieurs finissaient par se ramener à la lutte entre la ploutocratie et le pouvoir personnel absolu.

Au *Risorgimento italiano*, nom par lequel on désigne avec quelque emphase la période de formation de l'unité italienne, il n'y eut pas d'entente profonde entre la bourgeoisie et le peuple. Si la cause de l'unité fut néanmoins populaire dans une certaine mesure, il faut l'attribuer en partie sans doute au malaise et au désir consécutif de changement, que le développement du capitalisme et de la grande industrie commençait à faire éprouver aux travailleurs, mais surtout à l'influence personnelle de Garibaldi et à l'enthousiasme qu'il devait susciter, et qu'il suscita effectivement, dans les âmes simples et sincères, non affectées par la rouerie des politiciens ou par les habitudes critiques des intellectuels.

Garibaldi est en effet le héros populaire par excellence : sa vie est romanesque, son âme simple, presque enfantine, pleine de générosité, et soulevée par un courage ingénu. On dirait qu'il appartient à un autre âge que le nôtre et l'on a peine à se le figurer contemporain de Bismarck ou de Moltke. Il y a en lui du chevalier errant, du *condottiere*, du corsaire, mais avec une noblesse de cœur qui l'élève au-dessus de la plupart de ses compagnons, avec un idéalisme, un amour de la liberté, un don spontané de soi-même qui le rendent éminemment sympathique et le rapprochent de ceux qui luttent pour l'instauration d'une société plus équitable. Nulle figure n'était mieux faite pour inspirer les artistes et si Garibaldi n'a trouvé ni un poète ni un sculpteur qui nous ait donné une image

synthétique et définitive de sa personnalité, il a exalté l'âme de tous ceux qui l'ont chanté ou représenté et il a arraché des accents émus aux artistes les plus secs et les plus artificieux. D'un bout à l'autre de la péninsule, on rencontre dans toutes les villes des statues de Garibaldi et de Victor-Emmanuel. Mais tandis que le roi aux jambes courtes, au torse bedonnant, aux moustaches énormes,à l'air sensuel et brutal, n'apparaît jamais héroïque ou martial en dépit de l'effort des sculpteurs officiels, Garibaldi offre partout, dans la pose du corps, dans le port de la tête, dans les traits, dans l'expression, une beauté et une grandeur réelles, qui percent même lorsque le sculpteur s'est montré inférieur à sa tâche. On conçoit qu'il ait provoqué un enthousiasme extraordinaire dans la jeunesse et dans le peuple, accessibles tous deux à ces émotions fécondantes que donne la vie dans ses expressions les plus fortes et les plus intenses et d'où surgissent les plus pures inspirations artistiques.

Les éléments qui ont contribué à la formation de l'unité italienne sont éminemment complexes : aspirations vagues vers un avenir meilleur, influences extérieures amenant un souffle de révolte, désirs d'esprits libérés voulant exprimer ouvertement leurs idées, hostilité de libres-penseurs vis-à-vis de la domination du clergé, exaltation d'âmes éprises d'un passé glorieux, déchaînement d'appétits aiguisés par l'espoir de la curée, tous ces ressorts ont agi dans la longue lutte qui a abouti à la constitution du royaume d'Italie. On y découvre un mélange trouble d'idéal et de matérialité, de dévouement à la cause et d'actions terre à terre, d'héroïsme et de diplomatie; et malheureusement ce furent la diplomatie, l'intérêt et les appétits qui triomphèrent, mais on les entoura de belles phrases pour leur conserver l'apparence de l'héroïsme, de l'idéal, et du rêve généreux.

Mais combien le résultat final était loin de l'idéal entrevu à l'origine par les meilleurs ! On avait souhaité un pays vraiment libre, une sorte de république fédérale où toutes les régions du pays se fussent développées selon leurs tendances propres,et l'on aboutissait à une centralisation artificielle amenant le pouvoir aux mains d'une bureaucratie ignorant les besoins réels de la population et installée à Rome. Pourquoi a-t-on fait de Rome la capitale? par simple souvenir historique,

arce qu'elle avait été la capitale de l'Empire romain et la ésidence des papes. L'activité moderne de l'Italie n'est point : elle a ses centres au Sud et au Nord, surtout au Nord ; s centres sont nombreux et disséminés; que ne leur a-t-on onservé leur autonomie ! On n'a pu créer à Rome qu'une vie actice. Rome est remplie d'employés, de prêtres et d'étrangers ; est le siège de deux cours et c'est la ville des ruines. A ses ortes s'étend la campagne grandiose et déserte, désolée par la alaria, où les troupeaux paissent parmi les restes à demi croulés des aqueducs et des tombeaux antiques. Le choix ême de la capitale, les monuments qu'on y a élevés depuis 870, comme ce monument à Victor-Emmanuel qui encombre horizon et écrase la capitale, symbolisent excellemment ce u'il y a de vain et d'extérieur dans la constitution de l'Etat talien moderne.

La maison de Savoie a recueilli le bénéfice des efforts des atriotes; c'est le petit roi de Piémont et de Sardaigne qui est evenu roi d'Italie, grâce à la rencontre de circonstances favo- ables et à l'habileté d'un ministre dont le masque de bour- eois au sourire fourbe apparaît toujours derrière le visage 'une sensualité brutale de Victor-Emmanuel : Cavour. Si aribaldi est le héros national, Cavour est le véritable ins- aurateur de la monarchie actuelle, c'est l'homme selon les œux de ceux qui gouvernent aujourd'hui l'Italie. Tandis que aribaldi se battait, Cavour manigançait des alliances et se réparait à tirer les marrons du feu. Victor-Emmanuel et son inistre favorisaient Garibaldi quand son action pouvait ser- ir leurs desseins, sauf à essayer de le perdre l'instant d'après, ès qu'elle cessait de répondre à leurs vues. Le héros, tout nfant qu'il était, s'était aperçu de ce jeu déloyal : il l'a dit t répété dans ses Mémoires. S'il contribua quand même à avènement de Victor-Emmanuel, qu'il considérait comme un is-aller, c'est qu'il ne voyait personne d'autre qui eût chance e réaliser l'Unité italienne.

Ainsi qu'il arrive si souvent, les meilleurs et les plus géné- eux donnèrent leur vie pour le triomphe des arrivistes et es brasseurs d'affaires, de tous ces personnages louches qui pparaissent à l'heure du triomphe et s'arrogent tous les béné- ces d'une victoire qu'ils n'ont pas remportée.

L'Italie a été gouvernée depuis lors par ces gens-là : pour-

suivant sans largeur de vues leur intérêt personnel, dissimulant leur égoïsme sous un flot de belles paroles, affectés au dernier degré de cette maladie de la rhétorique qui constitue l'un des défauts les plus graves du caractère italien, ils s'adonnèrent sans retenue à une politique de mégalomanes. Ils ne cessèrent de rêver une Italie grande puissance dont ils seraient les glorieux représentants, rien ne les tourmenta autant que de ne pas être pris au sérieux par le reste de l'Europe, et quand ils se sont emparés récemment de Tripoli, le premier cri de leurs journaux a été : enfin nous allons compter pour quelque chose! Mesurez à cela l'inanité des classes dirigeantes en Italie : elles sont descendues si bas qu'elles ont eu besoin d'opérer un coup de force au détriment d'un pays incapable de se défendre pour se rehausser dans leur propre estime.

Et cependant quel champ fertile s'ouvrait à leur activité ! Que de problèmes urgents offrait la vie italienne ! Sous beaucoup de rapports, le pays demandait une régénération complète : d'immenses espaces demeuraient et demeurent encore incultes, malsains, désolés par la malaria. Des travaux de régularisation des eaux, de reboisement des montagnes s'imposaient. La bourgeoisie n'a rien fait, ou presque rien. La misère du peuple était grande partout, son ignorance non moins grande, surtout dans le midi : les gouvernants ont établi ou maintenu les plus iniques des impôts de consommation ou des droits d'entrée, ceux qui frappent les aliments de première nécessité. Je l'ai déjà dit : ceux qui ont constitué l'Unité italienne, et surtout ceux qui en ont profité, ont ignoré les besoins du peuple, ils ne s'en sont aperçus que lorsque le peuple s'est révolté; ils ont essayé alors d'étouffer ces révoltes dans le sang et le peu qu'ils ont fait depuis pour le peuple, ils l'ont fait par peur. Il a fallu les soulèvements de la Sicile pour que la bourgeoisie avouât l'arbitraire qui y régnait dans l'administration, arbitraire tel que le peuple seul portait toujours les charges de la communauté, tandis que le parti au pouvoir se dispensait de payer les taxes.

Aussi le gouvernement actuel n'est-il pas populaire en Italie : je me rappelle avoir recueilli, il y a dix-sept ans déjà, à Capri, les plaintes d'une vieille paysanne. Les habitants de cette île fortunée vivaient jadis sans grand'peine des ressources de la terre et de celles que leur apportaient les étrangers; le gouver-

nement des Bourbons les laissait tranquilles et ne les surchargeait pas d'impôts; le premier soin du gouvernement italien fut de leur envoyer des soldats et de mettre une taxe sur les têtes de bétail !

J'ai entendu des plaintes analogues en Emilie et en Toscane : partout on regrettait l'ancien régime, où le peuple ne devait pas se saigner à blanc pour entretenir une armée et une flotte qui accroissent, paraît-il, le prestige de la nation, mais ne lui rapportent, à lui, que misère et tristesse.

Il eût été si aisé pourtant de pratiquer une politique de recueillement, de diriger toute son activité vers l'intérieur, de chercher non à paraître, mais à être une force, de préférer l'effort sérieux et constant, qui accroît l'énergie vitale, au bruit des discours et au clinquant des parades : nul pays en Europe n'a de frontières mieux délimitées par la nature et plus faciles à défendre que l'Italie; elle pouvait rester neutre, se contenter d'une armée restreinte et d'une flotte suffisante pour se protéger contre une agression, diminuer ses dépenses militaires qui, avec les intérêts de la dette publique, absorbent le plus clair de son budget, donner davantage pour l'instruction, à laquelle elle consacre des sommes ridiculement petites, et pour les travaux publics, dépenses productives dont elle retirerait rapidement les plus grands avantages.

De l'aveu même des journaux qui la prônent, la guerre en Tripolitaine coûte à l'Italie, au bas mot, un million par jour. Songez au nombre d'hectares de terre que l'on bonifierait avec cette somme, au nombre de familles que l'on sauverait de la misère et auxquelles on épargnerait de s'exiler en Amérique ! Mais le délire nationaliste a troublé à tel point la cervelle des bourgeois italiens qu'ils ne sont plus capables de comprendre les choses les plus simples et que des écrivains qui passent pour sérieux publient des articles à seule fin de prouver que la Tripolitaine servira de dérivatif à l'émigration et que l'Italie ne pourra s'occuper efficacement de l'amélioration de son propre territoire et du sort de ses concitoyens que quand elle se sera assuré la possession d'un morceau de l'Afrique septentrionale. Or, si l'on demande à ces messieurs quelles sont les ressources que la Tripolitaine offrira aux émigrés, ils sont obligés de reconnaître que les territoires cultivables y sont peu étendus et ne peuvent être mis en valeur

sans travaux importants, et que l'on n'a aucune certitude touchant l'existence de richesses minérales. En somme, il serait infiniment plus facile de mettre en valeur les terres incultes ou mal cultivées qui abondent en Italie que les oasis de ce désert qu'est la Tripolitaine.

C'est ce que le peuple italien finira par comprendre à ses dépens; il le comprendrait déjà s'il était plus instruit ; mais ses « mauvais bergers » ne s'empressent pas de l'éclairer. J'ai dit combien le budget de l'instruction publique était maigre; en proportion des ressources de l'Etat, il est inférieur à ce qu'il est dans presque tous les pays d'Europe. Et encore dans ce domaine tout l'effort s'est-il porté sur l'enseignement supérieur, c'est-à-dire sur l'enseignement fait pour les privilégiés seuls. Il règne là une liberté que l'on chercherait en vain dans les autres domaines de la vie sociale; les dirigeants, confiants dans la toute puissance des intérêts matériels, ont mis les fils de la bourgeoisie à même de se développer complètement et exercent à l'université, vis-à-vis des professeurs et des étudiants, une tolérance qu'ils oublient de pratiquer partout ailleurs.

Mais si l'immense majorité des étudiants ne voit dans les études qu'un moyen de se procurer une situation sociale privilégiée, on rencontre toujours parmi eux quelques esprits idéalistes, moins étroitement dirigés par l'intérêt, qui aiment la science pour elle-même, ont soif de connaître, cherchent loyalement à se rendre compte des phénomènes et divulguent la vérité, même quand elle est incompatible avec les mensonges reçus. Ces esprits libres, bien qu'ils constituent comme partout l'exception, sont relativement nombreux en Italie, je le dis à l'honneur du pays.

Les universités italiennes sont supérieures à leur réputation : la plupart des écrivains étrangers qui en parlent ne les ont vues que de l'extérieur (1); ils ont lu les règlements qui les régissent et savent par ouï dire que les désordres y sont fréquents (en réalité, c'est à Naples seulement qu'ils le sont). De là l'idée courante que la discipline y fait défaut et que les études n'y sont pas prises au sérieux. L'absence de discipline imposée que l'on reproche aux universités italiennes est un

(1) C'est le cas de Bolton King et Thomas Okey, dont l'ouvrage, *Italy to-day*, est cependant en général très bien documenté.

défaut, si l'on n'a égard qu'aux étudiants ordinaires, qui n'ont d'autre souci que de se faire une position; ce n'en est pas un pour les jeunes gens qui ont par eux-mêmes le goût du travail; en effet, si les cours chôment souvent, les laboratoires ne chôment jamais. Qui veut étudier trouve toujours à sa disposition les moyens nécessaires et des professeurs ou des assistants prêts à le guider.

Pendant les quelques années que j'ai passées à l'Université de Bologne, j'ai rencontré bon nombre de jeunes gens menant une vie simple et sobre et se dédiant tout entiers à la science. Je les ai trouvés en général aussi intelligents et plus modestes qu'ailleurs : ils ne cherchaient pas à se faire valoir et n'avaient pas comme ressort principal l'ambition personnelle; ils n'avaient rien non plus de cette pédanterie si fréquente chez les jeunes « docteurs » allemands.

C'est incontestablement l'influence de l'Allemagne qui a prédominé jusqu'ici dans les universités italiennes : leur organisation même le dit et, d'autre part, il suffit de jeter un coup d'œil sur les travaux publiés par les jeunes gens pour se convaincre que la manière des Allemands, qui encombrent leurs textes de notes et de citations d'auteurs dont ils n'ont souvent pas lu plus de quatre lignes, leur en impose beaucoup. Les moins doués d'entre eux singent même les Allemands d'une manière enfantine, mais chez les meilleurs la méthode, la discipline intellectuelle que leur a enseignées l'Allemagne, agissant comme forces régulatrices dans le développement luxuriant de leurs qualités natives, amènent un épanouissement harmonieux de l'intelligence, grâce à la fusion intime de la clarté et de l'éloquence latines avec la patience et l'exactitude germaniques.

Le caractère de l'Italien est trop différent de celui de l'Allemand pour qu'il puisse y avoir assimilation complète chez des gens doués d'une personnalité. En ce cas l'influence allemande peut être salutaire, parce qu'elle est susceptible d'exercer une action modératrice sur la tendance à la rhétorique si marquée dans le peuple italien. Depuis la Renaissance l'alliance du génie latin et du génie germain a produit des individualités d'une puissance et d'une ampleur exceptionnelles, et le temps n'est pas loin où les plus grands des Allemands se rendaient dans le Midi pour achever d'y développer et d'y

mûrir leur âme. L'Allemagne moderne, en se fermant à ces salutaires influences du dehors, en se repliant sur elle-même, ne montre que faiblesse et incompréhension. Cette attitude arrogante et mesquine fait que l'on rencontre rarement dans ce pays, particulièrement dans le monde universitaire, des personnalités capables de provoquer l'enthousiasme, tandis que l'Italie possède des professeurs qui sont des éducateurs dans le sens le plus large et le plus élevé du terme : j'entends par là des hommes qui ne se contentent pas d'instruire la jeunesse, mais s'efforcent de lui apprendre à faire librement usage de la raison, sans égard pour les préjugés et les modes, et de développer en elle tous les sentiments généreux. Dans leur enseignement il n'y a place pour rien de mesquin, rien de bassement égoïste, rien de vulgaire : leur parole éveille dans les âmes les meilleures impulsions; leur exemple, leur attitude, leur présence même ont le pouvoir de comprimer dans le cœur de ceux qui les écoutent tout ce qu'il y a de vi ou de laid et d'exalter tout ce qu'il y a de plus humain; on dirait qu'on respire autour d'eux une atmosphère plus pure.

J'ai eu le bonheur de connaître l'un de ces hommes : ceux qui, comme moi, ont été de ses élèves ne peuvent penser à lui sans reconnaissance et sans émotion, si toutefois ils n'appartiennent pas à la race des pharisiens, dont le cœur est sec et chez qui le spectacle de la grandeur ne provoque que l'envie.

Cet homme, c'est Augusto Murri. Jamais je n'oublierai les heures que j'ai passées sous le charme de sa parole à la clinique médicale de l'Université de Bologne : personne, ni avant, ni depuis, ne m'a donné une impression aussi forte et aussi directe de la puissance de l'esprit humain. Dans la multitude enchevêtrée des faits résultant de l'examen réitéré du malade, il relevait aussitôt les lignes directrices, groupait les symptômes, leur donnait leur valeur et leur relief ; l'amas confus s'éclairait peu à peu, aux yeux de l'auditeur, des lumières pénétraient l'obscur réseau des phénomènes, tout se divisait, se concentrait, s'ordonnait : c'était le miracle de la création réalisé par la raison humaine, qui, dans la masse nébuleuse de l'Univers, dans le fourmillement indistinct d'impressions qui lui viennent du dehors, perçoit des rapports, des liens, des causes et des effets, établit des catégories, formule des synthèses, fait surgir la clarté des ténèbres et les formes du chaos.

Nous écoutions, captivés, entraînés, subissant l'ascendant de cette logique souveraine qui nous menait sans hésitation, avec une sûreté impeccable, à travers le dédale des causes jusqu'à l'origine première du mal. On eût dit de l'intuition, tant c'était rapide, subtil, pénétrant, et cependant le jugement final n'était que le résultat dernier d'une série d'inductions appuyées sur l'argumention la plus serrée. Ajoutez à cela les plus beaux dons de l'orateur dans le meilleur sens du mot, non pas de l'homme des assemblées populaires qui cherche de gros effets pour remuer les foules, mais de celui dont la parole est l'écho fidèle d'une âme avide de vérité et qui tend à s'élever sans cesse, et dont les inflexions mêmes de la voix rendent les nuances de la pensée. Peut-être ainsi aurez-vous une idée de l'enthousiasme que pouvaient provoquer en nous ces leçons, qui, outre leur immense valeur scientifique, avaient la beauté et l'harmonie d'une œuvre d'art. Nous sortions de là réconfortés, soulevés au-dessus des vulgarités quotidiennes, capables de pensées plus larges et possédés d'un plus grand amour de la science.

Les hommes qui inspirent de tels sentiments rendent le meilleur témoignage de la vitalité profonde et des qualités intimes du peuple auquel ils appartiennent : la nation devrait les honorer comme les premiers de ses citoyens. Mais, hélas ! les nations ne jugent la valeur des citoyens que d'après la rumeur de leur gloire : peu leur importe la qualité de cette gloire; on élève beaucoup plus de statues aux traîneurs de sabre, aux usurpateurs du pouvoir, aux charlatans de la politique qu'aux artistes de génie ou aux vrais savants. Et je suis obligé de dire, à la honte de l'Italie, qu'Augusto Murri, en récompense des services réels rendus à son pays, a été exposé publiquement aux outrages des plus vils de ses concitoyens, avec le consentement tacite ou l'approbation du monde officiel. Son fils ayant eu le malheur de commettre par impulsion généreuse un crime passionnel et sa fille ayant été impliquée dans le procès, toute la presse bourgeoise se fit sans hésiter l'écho des calomnies répandues contre les enfants et contre le père par des catholiques, qui voulaient atteindre en Murri le rationalisme et la science et qui ne se faisaient aucun scrupule d'inventer de toutes pièces les fables les plus odieuses. Le juge d'instruction lui-même était prévenu à tel point contre

les Murri qu'il s'efforça par tous les moyens de faire croire que le professeur était complice du crime, et qu'il ne renonça à le faire arrêter que devant l'impossibilité absolue d'apporter n'importe quel semblant de preuve de sa complicité.

Ce procès passionna autant l'Italie que l'affaire Dreyfus avait passionné la France. Presque toute la bourgeoisie italienne avait été dreyfusarde et plus d'une fois elle avait exprimé l'indignation qu'elle éprouvait devant l'injustice commise au détriment de l'accusé. Quand surgit l'affaire Murri, cette même bourgeoisie se montra plus aveuglément hostile aux enfants du professeur qu'on ne l'avait jamais été en France au capitaine Dreyfus. Et elle ne fit aucun retour sur elle-même, elle ne parut pas se demander un seul instant si elle ne commettait pas exactement la faute même qu'elle venait de critiquer si acerbement chez ses voisins. En réalité, il existait une différence entre les deux cas, et cette différence était toute à l'avantage de la France : ici des voix s'étaient élevées pour combattre l'injustice, et c'étaient celles des hommes les plus éminents dans la littérature et dans les sciences; en Italie, silence sur toute la ligne, pas un Zola, pas un Anatole France; assurément l'on ne pouvait s'attendre à voir paraître des vertus civiques dans l'âme aride d'enchâsseurs de mots à l'instar de d'Annunzio! A peine quelques voix s'élevèrent-elles faiblement; la plupart des gens qui avaient conscience de l'injustice que l'on commettait crurent prudent de se taire. Enfin il fallut qu'un étranger (1) écrivît l'histoire du procès Murri pour qu'on en eût une relation véridique et documentée.

Ainsi les mensonges d'une poignée de journalistes cléricaux aux abois avaient suffi à déterminer l'opinion publique dans toute l'Italie, de telle manière qu'il était impossible de faire entendre un avis discordant. Comment expliquer ce singulier phénomène de contagion morale? Il n'y avait pas, à proprement parler, de passion politique en jeu; seuls les catholiques fanatiques avaient un intérêt direct à exploiter ce procès pour en faire une arme contre l'éducation laïque. Mais d'où provenait l'hostilité de tout le reste du public? En premier lieu, sans doute, de la haine des médiocres pour ceux qui leur sont supérieurs intellectuellement et moralement, haine instinctive, favorisée aujourd'hui par la tendance nivelante des sociétés moder-

(1) Karl Federn.

nes et spécialement renforcée en Italie par les théories de Lombroso et de son école, qui font de l'homme médiocre le prototype de l'homme normal, du bon citoyen, et identifient le génie avec la folie(1). Par une singulière contradiction, qui montre combien il y a peu de logique dans l'esprit de la plupart des hommes, Lombroso tint dans cette occurrence pour le génie contre les médiocres, — mais il oublia de faire son *mea culpa* et de reconnaître qu'il portait jusqu'à un certain point la responsabilité de cette explosion de haine contre un homme supérieur.

En outre, Augusto Murri se distingue par une probité tout à fait stricte, par un amour de la droiture et de la vérité qui ne transige pas. Rien ne pouvait indisposer davantage à son sujet le monde d'affaristes qui, depuis dix ans, a pris de plus en plus le dessus en Italie et dont le ministre Giolitti est le principal représentant.

Cette coalition de cléricaux et d'affaristes que nous venons de voir à l'œuvre dans le procès Murri est précisément celle qui, appuyée par les mégalomanes du nationalisme, a poussé l'Italie à la guerre : ce n'est un mystère pour personne que la Banque de Rome, dont la clientèle est composée de gros capitalistes cléricaux, a des intérêts en Tripolitaine et que la conquête italienne aura pour résultat de mettre en valeur des terrains qu'elle y possède. D'autre part, la guerre ne procure de bénéfices immédiats et certains qu'aux fournisseurs de munitions, aux fabricants de canons, aux aciéries, en un mot à quelques grands capitalistes ; dans le cas présent, la chose est d'autant plus évidente que la Tripolitaine est un pays très pauvre et que, de l'aveu même des plus optimistes, il ne pourrait devenir une source de richesses que dans un avenir éloigné, — et encore rien n'est-il plus problématique!

Plus encore qu'au temps de l'affaire Murri, on dirait aujourd'hui, à lire les journaux, qu'un vent de folie a passé sur le pays. Il y a une disproportion si flagrante entre l'événement et les manifestations auxquelles il donne lieu que l'effet produit est absolument grotesque. On ne peut ouvrir un journal ou une revue sans y trouver des dithyrambes célébrant la conquête de Tripoli et la vaillance de l'armée italienne, comme s'il s'agissait du plus extraordinaire et du plus héroïque des

(1) Voir mon étude. *Le Phénomène Lombroso*, dans le *Mercure*, juillet 1900.

faits de guerre. Partout l'on retrouve le même langage : « Maintenant nous comptons pour quelque chose en Europe! Désormais l'on nous respectera! Une nouvelle période de l'histoire d'Italie commence! On respire un autre air qu'il y a quelques mois, etc., etc. » Hélas! oui! on respire en Italie un autre air qu'il y a quelques mois : c'est l'air étouffant de la réaction. Les adversaires de la guerre ne peuvent exprimer publiquement leur opinion sans risquer d'être massacrés par les bandes nationalistes qui opèrent sous l'œil bienveillant de la police; tous les télégrammes venant de Tripoli sont soumis à une censure sévère; les communications officielles sont pleines d'inexactitudes et de mensonges et les journalistes qui ont l'audace de révéler ce que le gouvernement veut cacher au public sont expulsés.

En dépit des proclamations des généraux, en dépit du bluff de la presse, en dépit des manifestations provoquées artificiellement dans les grandes villes, la guerre n'est pas populaire. Il est toujours aisé, dans les centres de population très dense, d'organiser des démonstrations grâce à la contagion psychique que subit l'immense multitude des inconscients : il suffit à un gouvernement de faire agir ses policiers en bourgeois et ses agents provocateurs, renforcés, s'il le faut, de gens de mauvaise vie prêts à tout faire pour de l'argent, pour entraîner une foule neutre à manifester dans le sens qu'il désire. Ce procédé, qui dérive des mêmes principes que l'emploi de la claque, a été employé notamment à Naples, où les « camorristes » ont bruyamment manifesté leur patriotisme.

Si l'on parle individuellement aux hommes du peuple, travailleurs de l'industrie ou de la terre, on est frappé de les voir complètement exempts de cet emballement que l'on pourrait croire réel à ne considérer que certaines manifestations de la rue. Non seulement par instinct et par sentiment ils sont contraires à la guerre, qui prive les familles de leurs membres les plus valides et ne leur apporte que des tristesses et des deuils, mais ils se rendent même compte, beaucoup plus nettement qu'on ne pourrait le supposer, de tout ce que renferment de mensonges les discours de la bourgeoisie; ils comprennent ce qui se dissimule derrière la prétention de civiliser les Arabes, affichée par les partisans de la politique coloniale, ils pressentent ce qu'on leur demande au nom de l'a-

mour de la patrie. Cette patrie ne se manifeste à eux que par des taxes et des impôts sans nombre, taxes et impôts qui pèsent beaucoup plus lourdement sur les pauvres que sur les riches et qui servent pour les trois quarts à payer les intérêts de la dette publique et à satisfaire aux dépenses militaires, c'est-à-dire à engraisser les capitalistes petits et grands. C'est la patrie de ceux qui possèdent et non de ceux qui travaillent. De quel droit demanderait-on aux travailleurs de se sacrifier à elle ? Aussi ne le leur demande-t-on plus. Quand, dans les casernes, on engageait les soldats à se joindre volontairement au corps d'expédition, pas un ne bougeait. Maintenant on les désigne d'office. Ils ne partent pas toujours : certains se suicident, et il en est un qui a tiré sur ses officiers plutôt que d'aller « porter la civilisation » en Afrique ; on l'a fait passer pour fou afin d'atténuer l'effet de son acte.

On ne peut parler d'une manière générale de l'Italie, car elle n'est une que de nom : il y a beaucoup de distinctions à faire, mais la première et la plus importante est la distinction entre la bourgeoisie et le peuple. En dépit de certaines apparences de familiarité entre les classes, elle est nettement marquée dans la vie, dans les usages et même dans la langue : tout vrai bourgeois se croit supérieur *par définition* aux travailleurs manuels, il les regarde de son haut, avec une condescendance dédaigneuse. On sait que l'Italien a deux formes de politesse où nous n'en avons qu'une : il dit *voi* (vous) et *Lei* ou *Ella* (Elle, c'est-à-dire sa seigneurie) ; c'est cette dernière forme que l'on emploie toujours, particulièrement en Toscane, quand on s'adresse à une personne à qui l'on veut témoigner des égards ; un bourgeois ne manquera pas d'en faire usage quand il aura affaire à un autre bourgeois, il ne l'emploiera jamais quand il s'adressera à un homme du peuple, mais il dira *voi*, ou, avec une nuance de familiarité méprisante, *tu*.

Habitué dès son enfance à cette séparation des classes, l'homme du peuple accepte en général ces distinctions sociales comme choses toutes naturelles ; plus d'une fois j'ai entendu dire dans les campagnes que le paysan devait vivre en paysan et le bourgeois en bourgeois ; je connais peu de formules qui expriment d'une façon aussi résignée le respect d'une tradition ancienne.

Ecrivains et journalistes italiens accusent aujourd'hui les

étrangers, qui ont eu le malheur de ne pas tomber en admiration devant l'héroïque conquête de la Tripolitaine, de ne pas comprendre le peuple italien. L'accusation est d'autant plus plaisante que la bourgeoisie connaît très mal le peuple en Italie et se préoccupe aussi peu que possible de ses besoins et de ses aspirations : elle a toujours maintenu entre elle et lui une barrière artificielle. Au contraire, tous les étrangers tant soit peu intelligents qui résident longtemps en Italie traitent les gens du peuple avec bonté et avec égards, et pour ainsi dire sur un pied d'égalité; beaucoup d'entre eux ont plus de vrais amis dans le peuple que dans la bourgeoisie, car les travailleurs leur rendent confiance pour confiance et s'ouvrent à eux plus librement qu'ils ne le feraient à des compatriotes de la même classe.

Dans toutes les parties de l'Italie que j'ai visitées, j'ai trouvé le peuple plein de qualités admirables : bon, généreux, poli, affable, patient — trop patient, — intelligent, doué d'initiative, il donne dans l'ensemble une impression singulièrement favorable de son caractère. S'il ne parvient pas à développer et à mettre à profit tant de dons naturels, c'est qu'il est ignorant et mal gouverné.

Le mauvais gouvernement, telle est la source de tous les maux dont souffre le peuple italien et en premier lieu de son ignorance. Maintenu à dessein dans cette ignorance dans la plupart des anciens états de la péninsule, particulièrement dans ceux où prédominait l'influence des prêtres, il ne fit sous ce rapport après 1870 que des progrès très lents, car la sollicitude des dirigeants se porta beaucoup plus, comme je l'ai dit, sur l'enseignement supérieur que sur l'enseignement primaire. Ces faibles progrès eux-mêmes furent dus à la propagande et à l'initiative de quelques personnes sincèrement convaincues que l'instruction ne doit pas rester le privilège d'une classe, ainsi qu'à la poussée instinctive du peuple incité à la lutte par les nécessités économiques et désirant l'instruction comme une arme de combat (1).

Sauf dans quelques centres particulièrement remuants, les masses prolétariennes sont mal organisées, mal préparées à une

(1) On en a une preuve dans le fait que ces progrès ont été beaucoup plus rapides dans le Nord que dans le Midi de l'Italie, et c'est dans le Nord, comme l'on sait, que l'activité économique est la plus intense.

action soutenue; la constance dans l'effort leur fait défaut autant que l'esprit d'association; patientes et peu éclairées, elles n'ont une vision précise de leur situation que dans les moments de crise. Le parti socialiste a fait ce qu'il pouvait pour les éduquer; mais formé à l'école de la social-démocratie allemande, obéissant aveuglément aux principes qui la dominent, il n'a pas su adapter ses méthodes d'action aux besoins d'un peuple qui diffère complètement du peuple allemand tant par sa situation économique que par son caractère et son éducation.

Il n'a pas tiré parti des forces éruptives du prolétariat italien, dont la puissance révolutionnaire est formidable et qui peut déployer brusquement une quantité d'énergie telle qu'il n'est pas de digue sociale assez solide pour résister à son effort. Témoin la grève de protestation qui éclata en septembre 1904 à la suite d'un massacre d'ouvriers: partie de Milan, elle se répandit instantanément dans toute l'Italie, jusqu'aux centres les plus éloignés, jusqu'aux villes les moins ouvertes aux idées révolutionnaires ; on y voyait la vie sociale s'arrêter brusquement, comme dans un organisme où le sang cesserait de couler; les boutiques restaient fermées, les services publics étaient interrompus; à Milan, les journaux mêmes ne purent paraître. C'était la révélation soudaine et terrifiante de la puissance du peuple prenant conscience de lui-même : il lui suffisait de cesser le travail pour que la vie de la société entière fût paralysée, et il venait de s'en rendre compte.

Dans cette occurrence et dans d'autres semblables l'action des députés socialistes fut nulle ; ils ne déterminèrent pas le mouvement, ils le suivirent non sans peine, certains même à regret : ces soulèvements soudains dérangeaient leurs plans et mettaient leur tactique en défaut. De plus en plus opportunistes, ils avaient fini par consentir au sein du parlement à collaborer directement ou indirectement à l'œuvre du gouvernement bourgeois et le temps n'était pas loin où certains d'entre eux allaient envisager sérieusement la possibilité d'entrer dans un ministère libéral. On comprend que ces brusques rappels aux principes premiers du socialisme n'étaient pas faits pour leur plaire.

Ainsi se creusait de plus en plus profondément le fossé qui sépare le peuple de la bourgeoisie. D'un point de vue national

élevé, tout différent du point de vue nationaliste, qui ne voit la grandeur du pays que dans l'emploi de la force brutale, dans les conquêtes et dans l'enrichissement des affaristes, une collaboration entre le peuple et l'élite des intellectuels serait désirable. J'entends ici par élite des intellectuels les gens qui aiment l'Art et la Science, non pour ce qu'ils peuvent procurer d'honneur ou d'argent, mais pour ce qu'ils apportent d'élargissant et de fécondant à l'âme humaine, pour l'accroissement de force et de joie qui en résulte pour eux-mêmes et pour autrui.

Sous une gangue d'ignorance et de préjugés séculaires, le peuple italien possède des trésors d'activité latente qui ne demandent qu'à être mis en valeur. Son génie est seulement endormi ; il n'attend pour se réveiller que des circonstances favorables. L'élite ne pourrait-elle aller au peuple, lui apporter l'aide de son savoir, contribuer à le rendre conscient ? Hélas ! ceux qui parlent au peuple, ceux que l'on voit et que l'on entend partout, ceux qui emplissent de leur voix les lieux publics, ce sont, comme chez nous, les charlatans de « la Foire sur la Place » : journalistes, politiciens de profession, promoteurs d'entreprises louches en quête de gogos, faux savants, artistes ratés, « marchands d'orviétan et marchands de littérature ». Ce sont eux que les étrangers de culture moyenne prennent pour les représentants de l'Italie intellectuelle : les Lombroso, les Sighele, les Ferri, les Mascagni, les Leoncavallo, et Gabriele d'Annunzio, héros insigne du snobisme international, qui chante aujourd'hui la guerre de Tripolitaine avec la sincérité et la conviction qu'il a mises à chanter le socialisme, la propriété, Garibaldi, Tolstoï, Nietzsche et n'importe quel homme ou quel principe que les caprices de la mode exaltaient momentanément. De là, l'erreur bien excusable de l'étranger, qui a toujours entendu parler de l'Italie comme de la terre classique des arts et qui, voyant ses écrivains évoquer sans cesse son passé et ses soi-disant savants, emprunter le langage et les méthodes du journalisme, ne peut deviner cette vérité essentielle qui échappe même à beaucoup d'Italiens, que l'Italie moderne produit infiniment plus de travaux de valeur dans le domaine des sciences que dans celui des arts et des lettres et que c'est dans ce sens-là que s'opère le plus activement son développement intellectuel. A l'exception des spécialistes, qui connaît chez nous les noms de Murri, d'Albertoni, de Golgi,

de Luciani, pour ne citer que des personnalités appartenant au monde médical? Et d'autre part, parmi les admirateurs de l'art de la Renaissance, combien se doutent du rôle capital joué dans la formation de cet art par l'esprit scientifique des Italiens, qui faisait dès lors partie intégrante de leur génie?

Sans doute le peuple ressentira-t-il indirectement quelque avantage de ce développement puissant de l'activité scientifique, qui amènera un relèvement du niveau intellectuel général de la nation, surtout si les savants ne s'enferment pas entre les murs de leurs laboratoires, mais restent en contact avec la vie ambiante et essayent d'éveiller chez le plus grand nombre d'hommes possible le désir de la connaissance, l'esprit de critique et d'investigation. Mais le sort du peuple dépend surtout de lui-même et ce n'est que par son propre effort qu'il pourra sortir de la misère qui l'empêche de réaliser ses possibilités : la solution de la question sociale par la collaboration des classes n'est qu'un rêve d'esprits ingénus et débonnaires. Dans leur lutte pour acquérir le droit de vivre autrement qu'en qualité d'esclaves du capital, le droit de se développer comme membres d'une association libre, où chacun apporte son effort et chacun profite des résultats du travail commun, les travailleurs italiens regarderont nécessairement de plus en plus au delà des frontières et s'allieront de plus en plus étroitement à ceux qui, dans les autres états de l'Europe et par delà les mers, ressentent les mêmes nécessités, se débattent contre la même oppression, livrent les mêmes combats. Le grand conflit mondial du capital et du travail domine toute notre époque ; dans ce conflit, les frontières ne comptent plus, les distinctions de races et de langues s'effacent, des groupements nouveaux se dessinent, des valeurs inconnues se créent : des forces irrésistibles sont en jeu et contre leur poussée sans cesse grandissante les efforts du nationalisme ne peuvent rien.

JACQUES MESNIL.

LA PRÉSOMPTION SOCIOLOGIQUE

I

L'étude que j'ai publiée sous ce titre : *Comment naissent les dogmes?* (1) forme une illustration à une suite d'études au cours desquelles, sous un titre général, *la Croyance idéologique*, je me propose de faire apparaître les divers états de sensibilité qui animent la croyance contemporaine et qui, — à la façon dont des états subjectifs de même nature, s'objectivaient naguère en des dogmes religieux, — s'objectivent de nos jours en des dogmes de raison. Que des états de sensibilité existent et tâchent de s'imposer, ce n'est pas ce que j'entends critiquer. Des états de sensibilité, c'est là, au contraire, à mes yeux, ce qui compose la trame de toute réalité humaine et de toute réalité sociale. Mais la critique que j'institue s'applique au déguisement sous lequel se dissimulent ces états de sensibilité pour se manifester, déguisement religieux jadis, déguisement rationaliste aujourd'hui. La prétention par laquelle un état de sensibilité — qui est légitime du seul fait qu'il existe — se donne pour vrai objectivement parce qu'il serait fondé en raison et en logique, c'est là ce que je nomme un dogme idéologique. En divulguant ce travestissement, je tente l'aventure d'introduire dans les rapports humains un peu plus de sincérité.

Je ne me forge pas d'extrêmes illusions sur le résultat d'une telle entreprise. Je pense, avec Nietzsche, que le mensonge, la bêtise et la duplicité sont des conditions de vie. La conception du bovarysme, conception tout objective et qui, à l'application, peut valoir aussi bien contre la sensibilité de son auteur que militer en sa faveur, me contraint expressément de me ranger à cette manière de voir. C'est à l'occasion de maintes analyses que je fus amené à constater et à mettre en évidence ce procédé selon lequel tout état de sensibilité qui veut régner s'efforce d'éviter la lutte directe, où il risque de n'avoir pas peut-

(1) *Mercure de France* du 1er septembre 1911.

être l'avantage, pour faire appel à la ruse, pour se retrancher derrière une autorité divine ou logique qui paralysera les forces de l'adversaire et triomphera de lui peut-être sans combat. C'est là la manière sacerdotale que Nietzsche a dénoncée avec une si géniale perspicacité et une si rude violence. Inaugurée sous les auspices de la révélation, elle manœuvre actuellement sous les formes de la logique et de la raison. Elle donne des instincts pour des syllogismes. Elle n'est qu'une attitude de sensibilité propre à un groupe, elle se donne pour une vérité. Elle me semble toutefois, ainsi que j'en ai fait déjà la remarque, occuper une position moins solide qu'elle n'occupait autrefois sous le masque énorme de la Divinité apparu, selon une mise en scène bien faite pour séduire l'esprit populaire, parmi les nuages du Sinaï et les feux de Bengale du Buisson ardent. Son recours à la dialectique est bien imprudent, car elle risque à tout moment, dans ce domaine abstrait, de voir dénouer les sophismes dont elle compose, en un langage trop peu secret, un masque trop léger. Dénouer les ficelles idéologiques du mensonge religieux contemporain, c'est à quoi je m'applique. Ma tentative me paraîtrait folle à moi-même, s'il n'était qu'une forme unique du mensonge, mais il s'en faut que la vie sociale en soit réduite à cette pauvreté et, parmi les mensonges qu'elle peut mettre en ligne, j'imagine qu'il en est de plus beaux, qu'il en est de moins disgracieux que le mensonge idéologique dont je tente de déjouer la manœuvre, j'imagine qu'il en est d'assez prestigieux peut-être pour que les hommes de notre temps, pour que moi-même en puissions être dupes sans honte.

L'idéal humanitaire m'apparaît comme une des conceptions les plus néfastes pour l'humanité, comme l'une des plus propres à l'enlaidir et à l'avilir, en se réalisant à l'encontre même des absolus qu'elle propose. C'est au nom de la part de justice, de générosité, de concorde et d'harmonie, qui est compatible avec les destinées de l'espèce humaine, que je m'élève contre l'utopie humanitaire, contre l'idéal pacifiste qui, étant en contradiction avec la réalité de la nature humaine, livrerait aux races les plus brutales, les plus près du besoin immédiat et les moins évoluées, les nations qui ont fait à la douceur des mœurs, à l'indépendance individuelle, à la culture, à toutes les formes désintéressées de l'existence la part la plus grande.

Il est malaisé d'attaquer une doctrine, une religion latente, telle que l'idéologie, contemporaine, sans mettre en cause quelques-uns de ceux qui s'en montrent les protagonistes. A faire abstraction des hommes pour ne s'en prendre qu'à des théories, il pourrait sembler que l'on n'étreint que des fantômes. J'ai donc dû, à côté de l'idéologie, montrer des idéologues et l'ouvrage de M. Novicow, *la Critique du Darwinisme social* (1), était une trop belle manifestation du genre pour que je ne fusse tenté d'en retenir l'auteur pour cette illustration exemplaire. Dès lors je devais m'attendre à ce que M. Novicow élevât la voix pour défendre ses idées. Rien n'était plus naturel et je supposais bien qu'il attaquerait à son tour mes points de vue. Ce que je ne pouvais prévoir, c'est qu'il usât dans ce but du procédé dont il s'est servi et où si peu que ce soit de fatuité intellectuelle me ferait voir un aveu d'impuissance. Pourquoi en effet ne pas attaquer les idées que j'ai réellement émises s'il est de bons arguments contre elles? Or, mon contradicteur me prête, dans sa réplique, des idées que je n'ai jamais exprimées ni dans l'étude contre laquelle il s'élève, ni dans aucune autre. Et comme ces idées sont les plus niaises qui se puissent imaginer, je suis bien forcé, pour ceux des lecteurs qui n'auraient pas lu mon étude et qui ne connaîtraient pas mes points de vue, de protester contre cette attribution.

« L'erreur de M. de Gaultier, affirme M. Novicow, consiste à croire que les patries n'auraient pas pu se former sans la guerre », et il fait une description tout à fait propre à servir de texte à une image d'Epinal de la façon dont « les personnes peu initiées aux sciences sociales » se représentent la formation des nationalités : « un chef de guerre se met à la tête d'une armée, il fait des conquêtes, il fonde un état. Alors ses nouveaux sujets adoptent sa nationalité. Le roi de France a conquis le Languedoc, le Languedoc est devenu français. Si le roi de France n'avait pas conquis successivement, à la suite de sanglantes batailles, les provinces de son royaume, il n'y aurait jamais eu de nationalité française. » J'entends la voix de l'abbé Jeufroy ou celle du comte de Faverges émettant ces axiomes au cours d'une discussion avec Bouvard et Pécuchet et, restitué dans ce cadre, ce sommaire historique est des plus savoureux. Mais de quel droit M. Novicow attribue-t-il « aux per-

(1) *La Critique du Darwinisme social*. Alcan, 1910.

sonnes peu initiées aux sciences sociales » ces opinions stupéfiantes, dérobées à ce musée impérissable de la bêtise humaine édifié par Flaubert ? De quel droit m'attribue-t-il ces inepties? Car je ne saurais m'abuser : je compte parmi ces « personnes peu initiées aux sciences sociales ». M. Novicow, pour me renvoyer à l'école de façon courtoise à son gré, ce qui consiste à me donner pour condisciples un cortège d'économistes, de savants, de philosophes et de biologistes, ne me le cèle point toutefois : « Les erreurs de M. de Gaultier découlent d'une connaissance insuffisante des faits sociaux.. »

Quelques-unes de ces erreurs me seraient donc communes avec M. Novicow. M. Novicow ne constatait-il pas, dans sa réponse, que ma conception de la vie comme d'un compromis irréductible entre un fait d'association et un fait de dissociation était aussi la sienne? Je dois faire à mon tour une constatation identique : c'est que, malgré mon ignorance de la sociologie, ma conception du fait national et de sa genèse ressemble à celle-là même de M. Novicow, beaucoup plus qu'à celle qu'il me prête. Oui, je partage la manière de voir de M. Novicow sur la différence qu'il faut faire entre les annexions politiques et les annexions nationales, enfin je crois surtout, je suis foncièrement persuadé avec lui que les nationalités ne disparaîtraient pas du tout au sein de la fédération universelle. Je ne pense pas, avec ces étranges fantoches que M. Novicow suscite pour les pourfendre en laissant croire que j'ai reçu le coup, je ne pense pas qu'au sein de la fédération « les Français se mettraient soudain à parler le hollandais au sein de leur famille et les Chinois l'anglais ou l'allemand »? Je pense au contraire qu'il n'y aurait rien du tout de changé, je pense qu'il n'y aurait qu'un mot nouveau placé sur des réalités demeurées les mêmes et que c'est précisément à quoi aboutit tout l'effort de l'utopie sociologique. Je pense qu'au sein de la fédération, les hommes continueraient d'avoir des langues différentes et qu'ils y conserveraient aussi des origines ethniques différentes, qu'ils y montreraient des inégalités naturelles entretenant l'envie, la jalousie et la haine et je crois que toutes ces différences, sitôt qu'elles atteindraient un certain degré d'acuité, se traduiraient par des conflits, des guerres et des massacres. Je crois encore qu'on en viendrait à ces moyens extrêmes, au sein même de la fédération, toutes les fois que des manières

de sentir communes inspireraient un désir de possession à l'égard d'un objet de quelque rareté économique. Car les hommes trouvent également prétexte à se haïr dans le fait qu'ils aiment les mêmes choses et dans le fait aussi qu'ils n'aiment pas les mêmes choses. Je possède assez de rudiments de la science sociologique pour distinguer, avec M. Novicow, en quoi consiste le fait national ; je crois, avec autant de force que lui-même, que les différences essentielles qui le constituent ne s'effaceraient pas au sein de la fédération, mais j'en conclus que ces différences continueront d'y produire leurs conséquences naturelles, car je n'ai pas de la sociologie une connaissance assez complète pour pouvoir imaginer que les mots changent les réalités, qu'en baptisant Château-Laffitte une carafe d'eau de la Vanne, on renouvelle le miracle des noces de Cana, ni qu'en nommant fédération l'ensemble des groupements humains on abolisse les causes de discorde qui existent entre eux.

Lorsque M. Novicow croit avoir expliqué mon opinion sur la valeur du darwinisme social par mon patriotisme en affirmant: « On sent alors très nettement que M. de Gaultier est darwinien parce que patriote », il use d'une sophistique qui n'a pas été prévue par Bacon, mais que Molière a classée sous la rubrique: « Voici pourquoi votre fille est muette. » Supposer que le darwinisme social pourrait être conditionné par l'existence des patries, c'est intervertir l'ordre des faits et des notions. Ce ne sont pas les patries qui causent le darwinisme social, mais les patries sont une expression du darwinisme social, elles sont une expression de la différence qui existe entre les hommes, de leur différence ethnique et culturale et de l'antagonisme de leurs intérêts. C'est parce que la vie est darwinienne qu'il y a des patries. Qu'à défaut de patries le darwinisme puisse en venir à s'exprimer par la suite sous d'autres formes, c'est ce qu'il m'est indifférent de contester. La nature du prétexte qui colorera le conflit darwinien a pour l'humanité le même intérêt tout juste que pour le turbot impérial la nature de la sauce à laquelle on l'apprêtera.

II

Dans la seconde partie de sa réponse, M. Novicow m'incrimine d'universomorphisme. J'eusse préféré cosmomorphisme,

afin d'éviter un métissage étymologique. Je ne pense pas toutefois que la création de cette nouvelle catégorie soit inutile. Le travers intellectuel qu'elle désigne existe; mais je crois bien en être entièrement exempt, et je pense pouvoir le montrer aisément.

M. Novicow oppose l'universomophisme à l'anthropomorphisme. L'anthropomorphisme consiste à attribuer à des entités générales, telles que l'univers, les lois et les propriétés qui valent pour un être particulier, l'homme. L'universomorphisme, dit-il, consiste au contraire à raisonner sur l'homme ou sur quelque fait particulier comme on ferait sur l'univers. Sous le jour de cette distinction qui est juste, M. Novicow me taxe d'universomorphisme à l'occasion des idées *bien* et *mal*, à l'occasion de la *finalité*, à l'occasion enfin des idées de *justice* et de *progrès*.

Or, en ce qui touche aux idées *bien* et *mal* et *finalité*, M. Novicow m'attribue encore, selon le procédé de polémique que j'ai déjà signalé, des manières de voir qui non seulement ne sont pas les miennes, mais qui sont à l'antipode exactement de celles qui sont les plus caractéristiques parmi les points de vue que je me suis attaché à développer. Si, en effet, j'ai énoncé au cours de mon étude précédente que les idées *bien* et *mal* n'ont pas de valeur objective, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de Bien en soi ni de Mal en soi, je n'ai jamais professé la monstruosité que m'impute mon contradicteur, à savoir que les termes *bien* et *mal* n'ont pas de valeur pour chaque homme en particulier. C'est tout le contraire que j'ai affirmé avec la plus vive insistance et c'est une de mes thèses de prédilection de montrer qu'avec la faculté de ressentir le plaisir et la douleur les hommes introduisent, dans les cadres de l'existence qui n'implique aucune finalité, une multiplicité de fins, de fins différentes pour le triomphe desquelles les intéressés luttent sans cesse et par l'entremise desquelles la scène du monde s'anime des intrigues qui nous passionnent le plus. Rien de plus éloigné de l'universomorphisme qu'un tel point de vue. Lorsque je traite de l'univers, au sens métaphysique du terme, j'énonce que l'univers n'implique aucune finalité qui soit distincte du fait de réalisation où il se manifeste à tout instant donné et je conclus qu'à l'égard de ce phénomène général la seule attitude qui convienne à l'homme est de nature

esthétique et spectaculaire. Mais quand je traite des hommes, j'énonce avec non moins d'insistance que c'est ici le domaine des fins projetées par le désir, le domaine du conflit et de la lutte pour le règne des fins. Je constate et j'énonce que c'est ici l'ardent domaine de la haine et de l'amour, de l'ami et de l'ennemi et j'avertis les hommes, les hommes de mon temps, que tous les désirs sincères sont légitimes parce que précisément il n'existe pas de fin objective de l'univers, parce qu'il n'existe aucun critérium logique de ce qui *doit être* et de ce qui est *normal*. Je les avertis que, parce qu'il n'est pas de forme objective du Bien et du Mal, il leur appartient de créer ces formes d'après les mesures de leur sensibilité, que parce qu'il n'est pas de norme et de canon des mœurs, il leur appartient de créer les mœurs. Et dans ce domaine concret je les mets en garde contre les idéologues de la sociologie qui, en professant contre toute logique qu'il existe une morale déduite de la logique, se proposent de faire accepter sans lutte, à la faveur de l'autorité scientifique dont ils usurpent le prestige, leur propre conception de la Finalité et du Bien et du Mal.

Je lutte ici, je le répète, pour introduire plus de sincérité dans le domaine de la moralité, pour y proscrire l'usage du bluff théologique qui est devenu de nos jours le bluff scientifique, et plus spécialement le bluff sociologique. Car c'est au nom surtout de la sociologie que l'on fait se prononcer la science sur des points à l'égard desquels elle est tout aussi muette que les images des dieux anciens, quand les grands-prêtres ne prenaient pas le soin de parler en leur nom.

§

Loin de me placer à un point de vue d'universomorphisme, je me place donc, pour traiter de ce qui intéresse les hommes, à un point de vue des plus concrets. Or, cette façon concrète et pratique d'envisager les choses aboutit précisément à reconnaître que le darwinisme social le plus inéluctable régit expressément les rapports des hommes entre eux. S'il y avait une finalité objective assignée par la loi de l'Univers à l'activité humaine, s'il était une forme objective du Bien et du Mal, on pourrait concevoir que la déduction logique pût amener tous les hommes à pratiquer à l'unisson cette loi générale. Encore

rette conception serait-elle marquée déjà d'un beau caractère déologique, car il faut n'avoir jamais jeté les regards sur la ie pour imaginer que les volontés des hommes sont gouvernées par la logique, pour n'avoir pas distingué que de bien autres ressorts les font agir. — Mais en constatant que chaque omme a sa sensibilité propre et différente, que chaque groupe umain différencié est différencié par sa sensibilité, on constate du même coup qu'il y a lutte et conflit entre les sensibilités humaines en vue de faire triompher telle ou telle manière l'être, en vue *d'assigner à l'humanité telle ou telle finalité.*

J'use strictement, au cours de semblables raisonnements, de a méthode psychologique. Si je me sers de mots abstraits, je 'oublie pas que j'ai affaire à des abstractions. J'use de ces nots abstraits pour alléger la dialectique, — ainsi du mot umanité, — mais lorsqu'il s'agit de tirer des conséquences, 'ai grand soin, sous ces abstractions, de rechercher les éléments concrets qu'ils rassemblent et qui seuls détiennent une ertu agissante. Et c'est pourquoi je constate que ce sont les ommes, les individus humains, Pierre et Paul, John et Thonas, Fritz et Wilhelm chez qui seuls se rencontrent des désirs apables d'attribuer des fins, des buts à l'action humaine. 'est pourquoi la notion de finalité humaine, relative et changeante, et qui implique dans sa teneur les objets de la compétition la plus essentielle, m'apparaît comme le principe même u darwinisme social.

M. Novicow, au lieu de la méthode psychologique, use de méthode sociologique. Cela fait merveille. Réalisant sans crupule les plus vides abstractions, il fait à la fois de l'anthropomorphisme et de l'universomorphisme, — puisque universomorphisme il y a. Il emprunte aux hommes leur pouvoir e créer des fins avec le désir et il transporte aussitôt ce pouoir à l'humanité. Après quoi, attribuant à l'entité abstraite u'il a ainsi formée des volitions et des désirs, un vœu de nalité dont sa propre estimation fait tous les frais, il prétend riger cette loi en un impératif pour tous les hommes.

Il est vraiment curieux de saisir sur le vif de l'opération le rocédé par lequel M. Novicow passe sans transition du procédé psychologique, qui est légitime, au procédé sociologique, ui est la forme actuelle du coup d'état théologique. Au cours e son article du *Mercure* du 1er janvier, il commence par

soutenir la thèse que je viens d'exposer pour mon compte selon laquelle l'individu humain, avec la substance de ses désirs, assigne une finalité à l'action. Une telle démonstration qui émane du bon sens le plus rassis ne laisse pas que de mettre le lecteur en confiance et c'est alors que tout à coup, à la façon d'un homme qui, après avoir disserté avec la plus froide raison sur la dernière crise parlementaire, vous dit brusquement à l'oreille : « Je suis Louis XIV et vais rétablir l'ordre », M. Novicow, sans crier gare, écrit cette phrase : « Je dirai même plus, non seulement chaque individu peut poursuivre une fin déterminée, *mais l'humanité entière peut le faire aussi en tant que collectivité.* »

Il ne faudrait pas croire qu'une telle énonciation est une exagération de langage au cours d'une polémique. Non, cette phrase rapide met en jeu, au contraire, le ressort le plus habituel de la pensée de M. Novicow, le ressort qui commande cette croyance idéologique dont il est l'apôtre. M. Novicow confond de la meilleure foi du monde l'homme avec l'humanité, il croit réellement que ce sont deux notions de même nature avec cette différence entre elles que l'une étant plus vaste que l'autre peut nous renseigner sur les lois qu'il convient d'appliquer à celle-ci. L'ancienne croyance théologique imaginait que la loi des hommes était formulée par la divinité ; la nouvelle croyance sociologique tend à nous faire accroire que la loi des hommes est formulée par l'Humanité.

Que l'on ne s'y trompe pas, je n'entends aucunement incriminer d'une façon générale et en bloc toutes les études qui se classent sous la rubrique *Sociologie*. Il en est parmi celles-ci que j'admire beaucoup : ainsi de l'œuvre entière de Gabriel Tarde et particulièrement de ses *Lois de l'Imitation* ou de sa *Logique de l'Opposition*, où les faits sociaux, plongeant par l'interpsychologie dans le terrain résistant de la psychologie, tiennent de cette origine un contenu toujours vérifiable où le caractère abstrait du fait social n'est jamais perdu de vue, où la considération des faits collectifs est l'occasion de vues générales de grande envergure, mais n'induit pas leur auteur au décalogue, ni au prophétisme. Tant qu'elle évolue dans ces limites, la science sociologique demeure entièrement valable et présente souvent le plus haut intérêt. Mais si la véritable science sociologique s'en tient à cette compétence légitime

définie, il est à côté d'elle une autre forme de la sociologie beaucoup plus tapageuse, mélange de religion, de politique et de morale dont on ne saurait trop dénoncer les dangers et le caractère ambigu, mâtiné de mysticisme et de prétentions scientifiques. Franchissant délibérément les limites qui font de la sociologie une science d'observation et, par les expériences qu'elle résume, une bonne conseillère parfois de l'action, déduisant d'observations, condamnées par la force des choses à demeurer toujours incomplètes, des impératifs sociaux immédiats, cette forme de la sociologie, et qui trop souvent se rencontre mêlée aux travaux les plus scientifiques, mérite d'être nommée la présomption sociologique. Son erreur maîtresse est qu'elle raisonne sur le vivant comme elle ferait sur le mort, qu'elle fait abstraction du devenir à l'occasion des phénomènes — ceux qui ont trait à la sensibilité et au désir humain — où l'action du devenir se formule avec le plus d'évidence, qu'elle prétend appliquer les mesures scientifiques à des faits instables en lutte les uns avec les autres, qui relèvent d'un empirisme en voie de formation et appartiennent à la catégorie du conflit, c'est qu'elle prétend faire régner en maîtresse la dialectique dans un domaine où le dernier mot appartient à l'action sous ses formes les plus spontanées, celles du goût, d'un parti pris de sensibilité irréductible en fonction de quoi s'organisent toutes les notions de bien et de mal, toutes les notions morales. La grande erreur sur laquelle se fonde la présomption sociologique, c'est qu'elle raisonne comme sur un tout délimité, à l'occasion d'un univers que les lois de la causalité et le fait du devenir nous donnent parmi des perspectives indéfinies, *c'est qu'elle se propose d'objectiver une part de la réalité qui est encore à l'heure actuelle entièrement subjective et dont il est impossible d'affirmer qu'elle sera jamais objectivée.* C'est là la présomption que je n'ai cessé de dénoncer aussi bien dans *la Dépendance de la Morale* que dans *les Lois de Constance et l'incalculable*, c'est cette présomption que je dénonce dans cette *Croyance idéologique* dont je compose actuellement les chapitres. C'est cette présomption où je montre, sous le déguisement de la science, l'instinct théologique poursuivant, sous son aspect contemporain, les mêmes prétentions qu'il produisait autrefois sous les espèces des dogmes confessionnels, s'efforçant d'appliquer au phénomène mouvant des mœurs les

règles que les mathématiques imposent aux phénomènes mécaniques.

Or, c'est précisément cette présomption qui se manifeste chez M. Novicow lorsqu'il attribue à l'humanité une fin, une fin connaissable et qu'elle pourrait poursuivre en tant que collectivité. Le sophisme repose sur une confusion plus ou moins aperçue entre la notion humanité au sens biologique et spécifique, et la notion humanité au sens sociologique. Au sens biologique la notion humanité est une notion spécifique, c'est la notion *genus homo* sous laquelle on distingue physiologiquement l'espèce homme de toutes les autres espèces animales. On tient, sous cette forme, une notion abstraite, aux contours nettement délimités et sous laquelle se classent immédiatement des individus concrets, saisissables par les sens et qui sont aussi des centres de conscience existant pour eux-mêmes en même temps qu'ils existent pour l'esprit qui les distingue. Cette notion implique une finalité et une norme, parce qu'elle s'applique à un groupe de phénomènes qui composent un circuit fermé, qui se répètent d'une façon constante. Nous savons quels stades devra accomplir l'œuf humain depuis sa formation jusqu'à la mort de l'individu auquel il donnera naissance, nous savons selon quelles relations les fonctions organiques doivent s'accomplir et, si l'une de ces relations ne se produit pas de la façon prévue, nous concluons à un cas pathologique. La notion humanité, au sens *genus homo*, est normative, en un mot, à l'égard de tous les individus qu'elle embrasse.

Il en va tout autrement de la notion humanité au sens sociologique. Elle reconnaît une généalogie toute différente et comporte un degré d'abstraction en même temps qu'un degré de réalité tout autres. Une telle notion s'applique à l'ensemble de tous les hommes à travers tous les âges, à toutes les transformations que cet ensemble pourra subir en vertu des circonstances extérieures, aussi bien en vertu de sa propre virtualité, *dont on suppose qu'elle n'est pas épuisée* ; elle soulève l'idée d'une destinée qui n'est pas encore réalisée, d'un but que l'on suppose n'être pas atteint, elle s'applique en un mot à un phénomène général que l'on considère comme étant en voie d'évolution dont aucune expérience antérieure se répétant à travers la durée n'a systématisé le jeu. Une telle conception peut être fausse et le sens historique, considérant à

travers la durée les différentes civilisations qui se sont succédé déjà sur le globe, peut conclure à des limites fixes, maxima et minima, parmi lesquelles se développeraient ces civilisations successives, à des lois de l'humanité comme il y a des lois du *genus homo*. Mais ce point de vue du sens historique est lui-même contestable et rien ne s'oppose à ce que des circonstances générales, géologiques et climatériques, de nature favorable, ne permettent à la civilisation actuelle de poursuivre, plus loin que n'ont fait les civilisations antérieures l'expérience intellectuelle et sociale dont l'humanité est le champion. Quoi qu'il en soit, c'est à cette conception évolutioniste que se rattache nettement la notion sociologique d'humanité, cette notion sociologique telle du moins que la forme M. Novicow, puisque, avec la prévision d'un ordre de choses dont le darwinisme social serait exclu, il envisage un état dont aucune expérience antérieure n'a jamais donné l'exemple.

C'est bien cette conception d'une chose en voie d'évolution, grosse de virtualités non encore advenues, que forme avec la notion d'humanité M. Novicow ; mais il raisonne précisément sur cette notion comme il ferait sur la notion *genus homo* lorsqu'il attribue à l'humanité une fin qu'elle peut poursuivre en tant que collectivité. Il prend pour une notion déterminée et limitée une notion dont c'est la marque caractéristique d'être conçue comme illimitée et indéterminée. Sous la notion *genus homo* il y a des êtres concrets, des individus humains en considération desquels la notion abstraite a été constituée, mais sous la notion d'humanité au sens sociologique et après avoir écarté le point de vue du sens historique, on ne rencontre pas des humanités particulières et concrètes en considération desquelles la notion aurait été formée et à l'égard desquelles elle serait normative. Il y a, dans la notion d'humanité au sens sociologique, en tant qu'elle s'oppose à la notion *genus homo*, toute une part virtuelle indéterminée, subjective. Fixer des lois à cette virtualité, attribuer à l'humanité une destinée et un but, c'est tenir pour objectif ce qui est subjectif, c'est prendre à son compte la présomption sociologique telle que je l'ai caractérisée. Cette présomption consiste, on le répète, à appliquer à une notion qui attend sa forme d'un jeu d'éléments changeants et dont la somme n'est jamais donnée, les propriétés normatives d'une notion qui a reçu sa forme d'éléments fixés

et définis d'une façon immuable quant à leur fonction et à leur but. Au sein de l'organisme spécifique, tous les éléments composants sont strictement hiérarchisés en vue d'une fin qu'un fait de répétition à travers la durée, à travers la suite des générations, a rendu constant, soit la reproduction et le maintien d'un individu, d'un type spécifique donné. L'humanité, sous son aspect social, ne présente rien d'analogue. Elle n'évoque pas, comme la notion cheval, homme ou chien, un objet défini. C'est, au contraire, un terme en partie positif en partie hypothétique, une formule pour désigner une réalité en partie accomplie, en partie virtuelle, et dont la forme précise est à tout moment dépendante de l'aléa de cette virtualité qui l'anime. Tandis que la notion cheval est un mètre fixe qui *impose* des formes et des fonctions déterminées à tous les groupes de cellules intégrés dans tout individu de l'espèce, la notion humanité est une forme élastique qui *reçoit* des contours changeants des conflits engagés à tout moment entre les éléments compris dans la notion.

La seule attitude scientifique à l'égard d'une telle notion consisterait à lui assigner pour fin et pour loi le changement même que réalisent à tout moment les éléments instables qui la composent. Mais une telle attitude serait en contradiction absolue avec le vœu de la croyance idéologique dont c'est la prétention d'instituer en cette matière un but unique édictant des impératifs. Point n'est besoin de faire remarquer, en effet, que, sous le jour de ce point de vue strictement scientifique, le commandement serait toujours en retard sur l'acte et qu'il n'engagerait jamais l'avenir. L'impératif sociologique, tiré de la notion abstraite humanité, — s'il n'était, en réalité, l'invention personnelle d'une volonté sacerdotale — ressemblerait aux ordres donnés par le clown au cheval lâché en liberté dans le cirque, dont il observe tous les mouvements et à qui il commande d'exécuter tout ce qu'il lui voit faire, s'écriant avec admiration pour la joie des spectateurs : « Il fait tout ce que je lui demande. » Et cet apologue signifie que, du point de vue d'une sociologie positive, il n'y a pas d'impératif sociologique, parce qu'il n'y a pas de fin objective pour l'humanité.

III

M. Novicow m'incrimine de nouveau d'universomorphisme

l'occasion de l'idée de justice. Mais, par une distraction singulière, c'est lui qui s'empresse aussitôt de construire un raisonnement où éclate le plus pur universomorphisme. Le volume du soleil, dit-il, est infiniment plus gros que celui de la terre et personne ne voit là une injustice. « De même il y a des astres qui sont forts et d'autres qui sont faibles. Au point de vue universel, il n'y a pas plus de justice ou d'injustice dans le fait que dans celui qu'il y a des astres grands ou petits. » M. Novicow trouve un tel raisonnement naturel. Je constate, quant à moi, qu'il applique à des individus conscients les mêmes mesures qu'il applique à des masses inconscientes et que cela constitue, selon les définitions mêmes de M. Novicow, un cas d'universomorphisme des plus caractérisés. Je constate qu'un tel raisonnement assimile de la façon la plus inacceptable deux espèces entièrement distinctes. La terre ni le soleil n'ont pas, que nous le sachions, conscience de la différence qui existe entre eux. Le fort et le faible en ont conscience, nous le savons, et sont pourvus d'une sensibilité qui les fait jouir ou souffrir de la connaissance de cette inégalité. A nul esprit raisonnable, les deux cas n'apparaîtront identiques. Pour moi, je vois dans le premier un fait de différence pure et simple, dans le second une injustice. J'ai donné la différence, dans les développements de ma précédente étude, selon un point de vue que j'ai exposé en maintes occasions, comme le fait fondamental qui conditionne l'existence. Seulement, lorsque la différence essentielle à la vie se manifeste sur le plan de la sensibilité, dans le domaine où le plaisir et la douleur sont des faits, je nomme la différence injustice. Je la nomme ainsi sans emphase, à titre de pur constat et sans prétention de réformer, en l'abolissant, l'essence de l'univers. Et c'est là tout le contraire, je le répète, de l'universomorphisme qui consiste, à la façon de M. Novicow, à conserver le terme différence, applicable à l'univers mécanique, dans un domaine où un phénomène caractéristique et nouveau apparaît avec la sensibilité. L'injustice est la forme que revêt dans le monde moral l'idée de différence, contemporaine des premières manifestations de l'existence phénoménale. L'injustice est, dans le milieu humain, un cas de la différence universelle.

En adoptant ce terme dans ce milieu où naîtra le fait social, je me place au point de vue concret duquel je m'efforce de ne

me départir jamais. J'emploie le mot au sens où tout le monde le comprend, au seul sens qu'il implique quand on ne le détourne pas, par une définition conventionnelle, de sa signification reconnue. Et de ce point de vue je le maintiens : l'injustice consiste expressément en ce qu'il y ait des forts et des faibles, en ce qu'il y ait dans le domaine de la sensibilité une inégalité quelconque entre les êtres. Un faible a même appétit qu'un fort, mais s'il n'y a pas part pour deux, le fort mangera et le faible mourra. Demandez à celui-ci s'il ne voit pas une injustice de la destinée dans l'infériorité physique qui le condamne à mourir ou à accepter dans toutes les circonstances de la vie les bas morceaux. « Mais alors, selon M. de Gaultier, s'exclame M. Novicow, il serait juste que le faible ayant donné peu reçoive beaucoup, c'est-à-dire spolie son semblable, c'est-à-dire diminue sa vie? Nullement et je n'ai pu émettre pareille prétention, parce que je ne suis pas un idéologue ; je m'en tiens à appeler les choses par leur nom. Quand je dis ceci : est une injustice — je ne dis pas : le contraire de ceci serait juste. Ayant constaté que la vie est conditionnée par la différence et tenant l'injustice pour un cas de la différence, je ne saurais imaginer aucune circonstance qui amenât le triomphe de la justice. M. Novicow intervertit les rôles; ce n'est pas moi qui me suis fait le champion de la justice, c'est lui, lorsqu'il déclarait : la justice c'est la vie, l'injustice c'est la mort.

Je ne suivrai pas M. Novicow dans le développement où il donne à croire que je me place personnellement au point de vue d'un bien en soi ou d'une justice en soi et absolue. Autant vaudrait me défendre d'avoir mis dans ma poche les tours de Notre-Dame, et qui connaît, si peu que ce soit, mes ouvrages sait que de telles conceptions, bien loin d'être les miennes, sont celles que j'ai le plus expressément combattues.

Je serais sans doute mal venu à exiger que M. Novicow ait lu mes livres, mais j'ai le droit de penser qu'il a lu l'article auquel il répond, puisqu'il y répond; or, les énonciations de cet article sont assez caractéristiques pour qu'il ne soit pas permis de m'attribuer raisonnablement les opinions que j'y combats chez lui. J'y énonce entre autres que le juste, ce que les hommes du moins désignent de ce nom mystique, n'est qu'un cas de l'injuste. Il ne saurait être question, de mon point de vue, d'une justice abstraite à réaliser, puisque de ce

point de vue, la justice n'est pas compatible avec la vie, avec le fait de l'existence que conditionne la différence. C'est là où sans doute nous ne nous comprenons pas du tout. Du fait que je constate que toute différence entraîne injustice dans le monde de la sensibilité, il ne suit pas du tout, je le répète, qu'il serait possible de faire régner dans ce monde-là un autre état qui serait opposé, qui serait un état de justice... Je soutiens expressément le contraire et que tout ce que nous pouvons faire est de favoriser les cas de l'injustice *qui n'affectent pas notre sensibilité* et de faire effort pour éliminer les autres.

§

Les citations que j'ai faites de l'ouvrage de M. Novicow me donnaient quelque raison de penser que son auteur croyait à la réalisation possible de la justice universelle dans le royaume de la vie et qu'entre autres la fédération universelle était le moyen de cette réalisation. J'étais en droit de croire, je le répète, au caractère religieux et mystique de l'idée défendue par M. Novicow sous le nom de la justice et si j'ai attaqué le point de vue selon lequel la conception darwinienne réaliserait un état de justice avec l'élimination, par la concurrence vitale, des faibles et des mal venus en vue du triomphe des meilleurs, je ne croyais pas critiquer une conception propre à l'auteur de *la Critique du Darwinisme social*. M. Novicow me détrompe. Il prend à son compte cette conception de la justice. A supposer, demandais-je, « que le darwinisme social réalisât dans le monde le triomphe des plus aptes, des meilleurs, quel rapport un tel résultat pourrait-il soutenir avec l'idée de justice? » Et M. Novicow de répondre: « Mais le rapport le plus étroit et le plus direct : l'équivalence entre le service donné et le service reçu. » Alors s'il en est ainsi, le darwinisme social et la justice au sens sociologique ne font qu'un et pourquoi? pourquoi M. Novicow part-il en guerre contre le darwinisme social ? Pourquoi cette critique du darwinisme social ?

Sans insister sur le caractère déconcertant de cette attitude, je me félicite de ce que M. Novicow, par les déclarations de son dernier article, ait dissipé le malentendu dont sa thèse bénéficiait auprès de beaucoup de lecteurs qui, prenant le mot justice au sens moral qui lui est généralement attribué, ne se

doutaient point qu'il eût dans le langage sociologique un sens exactement contraire. Du point de vue qui m'intéresse plus spécialement, celui d'une critique de la croyance idéologique contemporaine, un tel aveu me met en présence d'un état beaucoup plus défini de cette croyance, d'un état d'où est exclue cette sensibilité généreuse qui, si elle ne justifie pas l'utopie d'un monde constitué autrement qu'il ne peut l'être, en excuse, en explique en une certaine mesure l'hypothèse. La conception de la justice que nous apporte M. Novicow devient une nouvelle manifestation, et des plus éclatantes, de ce que j'ai déjà nommé *la présomption sociologique*. Cette présomption s'identifie exactement sous cette forme particulière avec le signalement général que j'ai donné du sophisme sociologique en énonçant qu'il consiste à tenir pour objectif ce qui est subjectif, pour absolu ce qui est relatif, à introduire des mesures fixes dans un ordre de phénomènes dont c'est précisément l'essence que le mètre dont on y fera usage est à tout moment mis en question par ceux qui s'en serviront et ne peut être déterminé à tout instant donné que par un conflit préliminaire.

La justice, nous dit M. Novicow, en tant que fait social, « est d'abord une *relation* entre des êtres vivants, puis c'est un fait de sensibilité ». Cela me paraît si juste que je crois m'entendre moi-même formuler ces deux énonciations. Mais elles commandent précisément cette conséquence que la justice ne se peut donc fonder que sur un conflit entre les sensibilités en vue de déterminer le fait de relation qui en chaque occasion aura nom justice.

Ce qui fait accepter l'échange pourtant et conclure le marché, c'est qu'il y a un cours fixé par l'ensemble des transactions. On s'y rapporte et il fait loi et il figure la justice, au sens sociologique, tant qu'il ne heurte pas de façon trop excessive l'évaluation de l'un des contractants, c'est-à-dire tant que chacun des contractants a plus de profit à accepter la légère injustice dont il se juge victime qu'à se faire rendre, par la force et au prix d'un risque, une justice plus complète. Si les choses se passent normalement, si la loi de l'offre et de la demande établit le cours indépendamment de toute manœuvre, il arrivera, dans certains cas, que ce cours reproduira d'une façon mathématique et d'autant plus frappante les inégalités

de fortune qu'auront creusées entre différents groupes humains des circonstances favorables pour les uns et défavorables pour les autres, ici récoltes abondantes, régime économique et politique sagement conçus, là disette et mauvais gouvernement. Dès que l'écart ainsi fixé atteindra une certaine ampleur, le cours déjà ne sera plus accepté et le groupe opprimé par les circonstances en appellera au conflit. Mais, en fait, avertis de l'importance du *cours* qui fixe la loi de l'échange, les groupes et les individus n'attendront pas le plus souvent que le jeu normal de l'offre et de la demande détermine ce cours au gré de l'objectivité des inégalités naturelles : les plus forts ou les plus habiles s'efforceront, par des manœuvres dans le détail desquelles il n'y pas à entrer ici, de faire établir ce mètre de l'échange de la façon qui leur sera le plus avantageuse. L'intérêt de chacun à établir à son profit le cours, cette forme ultime de la justice, au sens sociologique, deviendra, disons plutôt qu'il est devenu, de nos jours le *casus belli* par excellence, laxe autour duquel évolue actuellement le darwinisme social.

C'est la force, en fin de compte, qui fait la justice et, sous le jour sociologique de même que sous le jour moral, l'axiome de Pascal trouve son application : comme on ne peut faire que la justice soit forte, on fait que la force soit juste. Or, la force ne se mesure elle-même qu'à l'épreuve du conflit. C'est le conflit qui fixe pour un temps, dans l'esprit des hommes, le degré de force attribué à chaque groupe, et, comme les choses ne demeurent pas les mêmes, il vient toujours un moment où les évaluations anciennes doivent être remaniées. Cela ne peut se faire encore que par le conflit. Mais le conflit peut toujours aboutir à la guerre ; il y aboutit nécessairement dans certaines circonstances. M. Novicow raisonne, à sa façon, en pur idéologue, quand il établit une différence entre la lutte et la guerre. Que la lutte soit de nature économique, politique ou même intellectuelle, la lutte et la guerre sont de même famille, il n'y a entre l'une et l'autre qu'une différence d'acuité et de degré. La concurrence économique, notamment, que loue M. Novicow, paraît bien être, à l'heure actuelle, la voie la plus prompte par laquelle les peuples s'acheminent vers la guerre sous ses formes les plus perfectionnées.

L'homme, s'il est un animal doué de raison, est aussi un ani-

mal doué de courage. Ce n'est pas par de simples raisonnements qu'il a établi sa suprématie sur les autres espèces, c'est par une lutte sanglante menée durant des siècles et, aujourd'hui que l'homme est pour l'homme le concurrent le plus redoutable, l'homme n'hésite pas à affronter l'homme, et quand il est à bout d'arguments, quand ses intérêts sont trop fortement menacés, il se décide toujours au meurtre collectif. « On peut fabriquer mieux que le voisin et l'évincer du marché non seulement sans le tuer, mais même sans lui faire la moindre égratignure. » M. Novicow a-t-il considéré, un instant, avant d'écrire une phrase semblable l'histoire d'hier, celle d'aujourd'hui? A-t-il songé à celle de demain? — Non, l'homme n'est pas le piètre animal qu'il imagine. Que le différend s'élève entre les patries, qu'il se déclare au sein de la cité, l'homme après avoir tenté quelques moyens préalables de solutions pacifiques, parce qu'il est raisonnable, en vient, parce qu'il est brave, toutes les fois qu'il est menacé dans des intérêts trop chers, à risquer sa vie pour faire respecter ses intérêts.

Prise au sens moral et au sens absolu, la justice est la négation de la vie. Mais, prise au sens sociologique défini par M. Novicow, la justice se transforme en toute autre chose, elle devient l'élément de lutte le plus terrible qui, en vue de la vie, puisse armer et qui arme en effet les hommes les uns contre les autres. Critiquant une thèse qui, considérant la guerre entre les hommes comme le plus grand des maux, donnait en même temps dans la justice comme le moyen de faire cesser entre eux toute hostilité, il me fallait, pour laisser à la thèse que je mettais en question, une cohérence tout au moins apparente, il me fallait considérer l'idée de justice selon sa signification morale, selon la signification où elle n'est pas la cause la plus directe du darwinisme social. Prenant donc l'idée selon cette acception morale, j'en montrais le caractère incompatible avec la vie. Là-dessus M. Novicow se récrie et m'apporte une définition sociologique de la justice. Je suis aussitôt contraint de constater que cette définition consacre la ruine définitive de la thèse qu'il défend et que son ouvrage, qui veut être une critique du darwinisme social, devient le plaidoyer le plus catégorique en faveur du darwinisme social?

Si M. Novicow est aveugle pour cette conséquence, c'est qu'il est dupe de la présomption sociologique selon laquelle

ce qui est en réalité subjectif serait objectif, c'est qu'il voit dans la justice, qui est affaire d'appréciation en fonction de sensibilités différentes, en fonction de conventions et de fictions imposées par la force, un mètre objectif, une entité sociale susceptible d'être démontrée *more geometrico*. « Lorsqu'un homme rend un service à son semblable et n'en reçoit pas en retour un autre qui lui paraît équivalent, il se sent lésé..... Se sentir lésé, c'est sentir qu'on a subi une injustice. » M. Novicow ne voit-il pas qu'avec cette estimation de ce qui *paraît équivalent* faite par tout intéressé, il confesse le caractère tout relatif, le caractère élastique, inconsistant, de cette idée de justice dont il voudrait faire un mètre économique, ne voit-il pas qu'il accuse surtout la vertu qu'elle possède au suprême degré d'exciter les hommes aux luttes les plus violentes, de porter à son paroxysme le darwinisme social? Si la justice dans l'échange dépend de l'estimation des parties contractantes, il est évident que la justice demeurera toujours parfaitement irréalisable, car celui qui vend n'estime pas sa marchandise au prix que l'estime celui qui achète. Il faut faire abstraction complète de ce qu'est la nature humaine pour ne pas s'apercevoir que la société est diversement composée d'hommes — en plus grand nombre—qui s'appliquent toujours à obtenir plus qu'ils ne donnent, d'hommes en très petit nombre qui, par générosité, par orgueil, par une forme très élevée du sentiment de puissance, entendent donner plus qu'ils ne reçoivent, d'hommes enfin qui s'efforcent de réaliser cette équivalence objective de l'échange où M. Novicow fait tenir le fait de justice. Faire abstraction des hommes de la première catégorie, qui sont le nombre, c'est expressément de l'idéologie, en tant que l'idéologie consiste à raisonner sur les choses comme si elles se passaient autrement qu'elles ne se passent. Or, dès que, du point de vue de la réalité, on fait place, au sein des relations humaines, à l'action de ce facteur intéressé, il apparaît que c'est la force et non la justice qui fixe le taux de l'échange, il apparaît plus exactement que la justice sociologique, telle que M. Novicow nous la dépeint, est le faux-nez de la force.

Mais il est à ce point impossible de faire de la justice sociologique autre chose qu'un objet de conflit que l'on peut encore admettre l'inadmissible, que l'on peut imaginer un

univers social composé d'hommes uniquement préoccupés de réaliser l'équivalence des objets échangés et que l'on n'aura pas encore réalisé le caractère objectif de l'échange. Ici encore il faut faire abstraction de toute psychologie pour imaginer qu'une appréciation objective soit, dans un tel cas, réalisable. La meilleure intention du monde supposée chez chacun des contractants ne peut empêcher que leur intérêt qui est en jeu ne dupe chacun d'eux sur la valeur de ce qu'il offre en échange de ce qu'il demande, et à moins de circonstances spéciales en raison desquelles chaque contractant n'aurait nul besoin de ce qu'il offre et aurait le plus grand besoin de ce qu'il convoite, il arrivera toujours que chacun d'eux, plus ou moins, se sentira lésé.

L'erreur fondamentale commise par M. Novicow à l'occasion de la justice relève bien de la présomption sociologique qui tient pour objectif ce qui est subjectif. Elle relève particulièrement de cette croyance à l'objectivité du besoin humain, où je voyais, dans mon étude précédente la pierre d'achoppement de tout le système qui propose pour idéal l'adaptation pacifique de la planète au besoin humain.

A cette objection fondamentale, M. Novicow n'a pas répondu un mot.

Le besoin humain, disais-je, est un mètre élastique. Loin qu'il puisse être un gage de paix, l'humanité doit lutter à tout moment pour en fixer les dimensions. Il en est de même de la conception de la justice tenue pour l'équivalence entre des services rendus. Sous cette forme, la justice aussi est un mètre en caoutchouc, car les choses n'ont pas une valeur d'échange absolue. Elles n'ont de valeur que celle que leur attribue à tout moment donné, en fonction d'une sensibilité, un besoin humain. Chaque sensibilité crée la justice selon la forme de son estimation personnelle et le sentiment de justice que forge ainsi tout individu est pour lui la divinité la plus chère, celle à laquelle il souffre le plus impatiemment que l'on porte atteinte. C'est aussi pourquoi elle est la cause du conflit le plus ardent.

§

Dans le domaine des faits sociaux, ce conflit en vue de fixer le cours de l'échange se déroule d'une façon éclatante à l'occasion des rapports du capital et du travail. Si la fédération

universelle rêvée par M. Novicow et contre laquelle je n'ai pas d'objection se réalise dans quelque futur, ce conflit y trouvera le champ de bataille idéal, il y deviendra vraisemblablement le mode typique du darwinisme social. Il n'est que trop évident qu'il n'existe point de mètre objectif permettant d'attribuer son prix à chaque genre de travail. Chaque ouvrier sera toujours enclin à s'exagérer la valeur du genre de travail qu'il produit, de même que chaque employeur sera porté à s'exagérer la valeur de l'argent qu'il débourse. Qui a tort ? Qui a raison ? Aucune démarche dialectique ne permet d'en décider.

Il n'y a pas d'arbitre, car tout arbitre évalue en fonction de son appréciation personnelle sur ce qui vaut, et cette appréciation varie de l'un à l'autre. Voici le conflit entre les arbitres qui est le conflit essentiel entre les désirs, entre les formes infiniment différentes selon lesquelles des sensibilités et des intelligences différentes conçoivent le bonheur et l'aménagement de la vie. Voici un immense jardin aux mains de millions de propriétaires et tous veulent le cultiver à leur guise. Les uns le voudraient convertir en un unique potager, d'autres y réclament des fleurs et d'autres préfèrent le laisser en friche, se contentant, pour se nourrir, de ce qui y pousse librement. Les uns préfèrent la jouissance, fruit du labeur, au repos, d'autres voient dans le loisir immédiat la plus haute jouissance. Et l'on entend bien que ces différences dans l'évaluation comportent toutes les nuances, accusent des écarts de la plus considérable amplitude. Comment se mettre d'accord quand on ne l'est pas, quand rien ne fait que l'on puisse être d'accord parce que rien ne peut faire que chacun soit autre qu'il n'est? Il est fort vraisemblable que la lutte entre le capital et le travail nous réserve dans l'avenir des conflits qui ne se borneront pas à des échanges de syllogismes ; il est vraisemblable aussi, lorsque les formes syndicales se seront plus entièrement réalisées, que cette lutte mettra en présence et aux prises les formes différentes du travail et qui correspondent à des aspects divers du besoin, du désir humain : un syndicat de postiers, par exemple, ou de cheminots avec un syndicat de commerçants ou de voyageurs. Le différend que soulève à l'heure actuelle entre le capital et le travail le fait de l'accumulation du capital entre de certaines mains n'appa-

raîtra plus qu'un fait de second ordre, économiquement parlant, en comparaison du fait qu'il masque actuellement la compétition pour l'ordre d'importance et la valeur propre des différentes formes du travail, cette compétition qui met aux prises, en fin de compte, les différentes formes du désir humain, les différentes conceptions que se composent les différentes espèces d'homme touchant les formes de la civilisation, touchant l'aménagement du jardin. Car l'humanité n'a pas, comme semble le croire M. Novicow, une forme définie. Les rapports de l'homme avec l'humanité ne sont pas, a-t-on dit, comparables à ceux d'un organe avec le corps dont il fait partie. « Lorsque le foie, remarque M. Novicow, ayant reçu la quantité de sang qui lui revient, ne livre pas la quantité de bile qu'il doit fournir », on peut dire, usant de métaphore, qu'il « n'accomplit pas son devoir » et nous savons surtout qu'il en résultera de graves désordres pour le corps dont il est un organe, pour le corps qui lui dicte sa fonction. Mais l'humanité n'a pas comme un individu spécifique une forme fixée une fois pour toutes. Au sens sociologique, elle reçoit sa forme, une forme qui varie à toutes les époques de son histoire, du compromis qui s'établit entre les différentes manifestations du désir. L'individu n'a d'autre devoir à l'égard de l'humanité que celui de la façonner à son effigie.

IV

Je ne dirai ici qu'un mot de l'idée de Progrès, afin de ne pas allonger démesurément cette controverse et surtout parce que je réserve ce thème, si hautement caractéristique de la croyance contemporaine, pour un développement plus général.

M. Novicow confond encore ici sous l'idée de Progrès deux notions parfaitement distinctes. Que, depuis les origines, l'humanité ait augmenté le nombre de ses connaissances et par là son pouvoir sur la nature, c'est ce que je n'ai jamais mis en doute et je pense aussi que cette conquête de l'esprit humain, forte de ses premiers avantages, ira s'amplifiant dans l'avenir selon une accélération plus prompte encore qu'elle n'a fait même depuis un siècle. Mais ce progrès de l'Humanité ne me paraît pas avoir de relation certaine avec le bonheur humain et la Croyance idéologique à laquelle M. Novicow se

rattache en tant qu'il déplore dans la guerre un obstacle au Progrès, la Croyance idéologique n'hésite pas, en l'absence de toute preuve positive à cet égard, à affirmer cette corrélation. M. Novicow confond ici, selon une coutume familière aux sociologues, l'individu humain avec l'Humanité. Il attribue à une entité abstraite des sensations, des appréciations qui supposent une conscience, alors que l'humanité est entièrement dépourvue de ce centre de vision et de connaissance. L'humanité ne prend conscience d'elle-même, une conscience plus ou moins écourtée, que dans chaque individu particulier, et, pour chaque individu particulier, l'histoire de l'Humanité a exactement la valeur d'un conte, d'une fiction extérieure à son propre destin et à laquelle il s'intéresse dans la mesure où il est capable d'émotions esthétiques, dans la mesure où les joies de l'imagination ont pour lui de la valeur. Comme l'histoire n'est jamais finie, comme elle est toujours en train, il n'y a pas de raison de croire qu'au point de vue même de cette curiosité esthétique l'homme des temps futurs doive être mieux partagé que l'homme de nos jours ou que ne le peut être un esprit spéculatif des temps passés. Si, à la façon du dormeur de Wells, je pouvais, plongé d'abord dans un état léthargique, m'éveiller dans quelques centaines d'années, ma curiosité de lecteur du roman humain serait sans doute vivement surexcitée par les spectacles qui s'offriraient à mes yeux, mais mes nouveaux contemporains ne témoigneraient pas sans doute un étonnement plus vif en face de leur civilisation que n'en témoignent en face de la leur mes contempo rains actuels.

Quant à la faculté de jouir et de souffrir directement des choses, il n'y a non plus aucune raison de penser que l'accroissement du pouvoir humain sur les choses soit de nature à la modifier dans un sens favorable. Aucun indice positif ne nous permet de croire que l'individu des temps modernes soit plus heureux ou plus malheureux que ne put l'être l'homme du Néanderthal. A supposer, par contre, que nos petits-neveux acquièrent le pouvoir de se mouvoir parmi les espaces interplanétaires et de se rendre, — ne fût-ce encore que dans la lune, — il est tout à fait impossible d'inférer de là que leur pouvoir de jouir et de souffrir sera modifié.

Toutefois, s'il est assez difficile de comparer entre elles des

sensibilités individuelles, l'histoire nous apprend que nos ancêtres se trouvaient bien de conditions physiques qui nous paraîtraient aujourd'hui le comble du malaise, et ceci, — au même titre que les documents littéraires et poétiques de toutes les époques où se trahit toujours le même mécontentement du temps présent avec l'espoir ou le regret d'un temps meilleur, — ceci est de nature à nous avertir de l'élasticité de la nature humaine et que, dans la mesure où la vie demeure possible, l'homme réussit à maintenir dans d'assez étroites limites la relation entre les possibilités de jouissance et de souffrance dont sa sensibilité l'a pourvu. Il y a plus, et des expériences de nature positive attestent que la sensibilité n'est modifiée que par le changement et qu'un état qui se prolonge cesse d'être cause de souffrance ou de plaisir. Croire que le bonheur de l'individu humain est lié au pouvoir progressif de l'humanité sur les choses, c'est donc, à la façon des diverses croyances impliquées dans les religions positives, une croyance tout à fait gratuite, mais c'est aussi, à l'heure actuelle, une croyance anti-scientifique et le même antagonisme existe déjà entre la Croyance idéologique et la science positive qui se manifestait entre celle-ci et quelques-unes des croyances comprises dans les dogmes les plus arbitraires.

La relation établie par M. Novicow entre le Progrès de l'Humanité et le bonheur humain repose encore sur cette même erreur, déjà signalée comme caractéristique de la présomption sociologique, qui lui fait prendre des faits subjectifs pour des faits objectifs, des mesures élastiques pour des mètres rigides : en présence du Progrès des connaissances humaines et du pouvoir croissant de l'Humanité sur les choses, il raisonne comme si la sensibilité humaine demeurait seule invariable.

La foi au Progrès — en tant que liée à l'accroissement du bonheur — apparaît à tous les âges comme le grand ressort qui déclanche l'énergie humaine et l'utilise à des tâches dont bénéficie une entité abstraite que j'ai nommée ailleurs (1), usant de métaphore, le Génie de la Connaissance. Croyant augmenter la somme ou l'intensité de ses joies, l'homme augmente la somme de ses connaissances. C'est là un des aspects d'un bovarysme essentiellement humain : l'individu conçoit comme condition de son bonheur personnel ce qui est la condition du

(1) Le Bovarysme, *Soc. du Mercure de France*, pages 179 et suivantes.

pouvoir de l'humanité sur les choses, il est dupe. Son effort n'est pas stérile, mais il n'atteint pas le but personnel qu'il se proposait. Ce but a joué le rôle d'un mirage. Il a été un principe de mouvement, il est devenu un moyen, le moyen d'atteindre un but tout à fait étranger à lui-même.

Je pense que la foi au progrès fait partie du mécanisme de la vie et qu'elle est indestructible. « Demain on rasera gratis. » L'humanité tout entière se rue en un effort inlassable dans le but d'obtenir la réalisation de la promesse. Elle retrouve à chaque réveil la même affiche ironique sous l'enseigne de l'Univers et se remet au labeur. « Demain on rasera gratis. » C'est là la véritable formule du Messianisme et elle est sans doute bien antérieure, quant à l'esprit sinon quant à la lettre, à l'époque des prophètes d'Israël. Messianisme, que M. Novicow le sache bien, est un terme que j'emploie toujours au sens général que je viens de dire, dans le but d'opposer à tout l'effort métaphysique de la pensée philosophique antérieure le point de vue spectaculaire auquel je me place personnellement et où je ne rencontre guère à mes côtés, dans le domaine strictement philosophique, que le juif Spinoza. M. Novicow a donc eu bien tort de voir dans ce terme une insinuation relative à sa race sur laquelle il ne nous donne d'ailleurs aucun renseignement, puisqu'il nous entretient à ce sujet de la religion de ses parents. Je n'ai pas coutume de mêler des insinuations personnelles à des polémiques d'idées, et celle-ci m'eût paru du goût le plus douteux.

§

Que M. Novicow soit de race slave ou israélite, ce dont, à sa place, je saurais m'enorgueillir également, il n'en reste pas moins un idéologue. L'idéologie consiste à raisonner, comme sur des faits, sur des hypothèses qu'aucune expérience n'a jamais réalisées. Or, parmi les civilisations successives qu'il nous est donné de connaître, il n'en est aucune qui ne nous étale le darwinisme social, la guerre, l'homicide collectif comme un fait inhérent à son existence et à son développement. M. Novicow, dans un des chapitres vraiment malheureux de son livre, essaie de prouver que, parmi toutes les espèces animales, l'homme est à peu près la seule qui se fasse une guerre intestine, qui pratique le darwinisme social. Or il apparaît que c'est précisément au sein des espèces animales les plus sociali-

sées que se rencontrent des exceptions à cette règle. Les fourmis, M. Novicow relate le cas pour le proclamer exceptionnel, en donnent un exemple éclatant. Si d'ailleurs l'espèce humaine offre à un plus haut point que toutes les autres espèces le spectacle de ces guerres intestines, c'est une curieuse coïncidence que ce soit aussi l'espèce qui a établi sa suprématie sur toutes les autres de façon si incontestable.

Le darwinisme social est un fait. C'est la réalité donnée dans l'expérience. Raisonner sur une réalité de laquelle le darwinisme serait exclu, c'est raisonner sur des désirs personnels au lieu de raisonner sur des faits. Se demander s'il serait préférable que les hommes ne se battent pas entre eux, autant se demander s'il ne serait pas préférable de respirer un air duquel l'azote serait exclu.

Il est oiseux de discuter si les choses ne seraient pas meilleures étant autres qu'elles ne sont et c'est là le propre de l'idéologie que de s'appesantir sur de pareils problèmes. C'est aussi le fait des religions, et les religions ne sont pas toujours des phénomènes d'utilité. En une époque où toutes les nations qui comptent vivent, en temps de paix, sur le pied de guerre, la religion pacifiste, chez le peuple qui l'adopterait, n'aurait d'autre conséquence que de faire de ce peuple une proie. Au sens relatif où le pacifisme exprimerait une tendance à faire régner une plus grande douceur de mœurs, plus de générosité, plus de liberté dans les rapports entre les hommes, il ne saurait devenir la loi du réel que par le triomphe d'un peuple chez lequel ces instincts prévaudraient et à qui ils seraient assez chers pour qu'il entreprît de les imposer par la guerre. La faiblesse n'a jamais rien engendré. La culture, le droit, la douceur même et l'amour de la paix, tout ce dont notre civilisation s'enorgueillit, sont des fruits de la force, de la force prête à se prouver par la guerre. C'est sous cet aspect que le pacifisme est une forme paradoxale de l'instinct guerrier.

A l'état théorique absolu, idéologique et religieux, il n'est qu'une abdication. A l'heure présente, sous les formes pratiques qu'il a revêtues, il ne s'est manifesté jusqu'ici que comme un moyen dont les plus forts se sont servis pour égorger plus commodément les plus faibles. J'aurai l'occasion bientôt d'écrire une étude sur les conséquences du pacifisme. Son titre sera : *la Paix contre le Droit.*

JULES DE GAULTIER.

VALENTINE DE SAINT-POINT

POÉSIES

LES MATELOTS

Les matelots s'en vont par la ville moderne
Pris à l'enchantement pourpre des carrefours
Et cherchent âprement au secret des tavernes
Les morsures du « gin » et celles de l'amour.

La hanche bourlinguant sous l'ampleur des vareuses,
Ils marchent balancés comme au rythme d'un flot,
J'ai subi en passant là caresse rêveuse
De leur glauque prunelle aux transparences d'eau.

Car leurs yeux ont tout vu, les gouffres et les syrtes,
Et les continents d'or couchés sous d'autres cieux,
Et peut-être surpris, un soir, parmi les myrtes,
Sur quelque grève blonde un cortège de dieux.

L'accalmie enchaînant un saphir unanime,
Ils ont pleuré parfois devant l'énorme mer
Aride, mais leurs mains sont riches de l'abîme
Où la perle enfouit l'orient de sa chair.

Ils ont tenu contre leurs beaux muscles solides
Des vierges sanglotant les larmes du désir,
Mais le cœur inquiet des matelots perfides
Fuit toujours décevant vers un extrême Ophir.

. . . . . .
. . . . . .

Grands oiseaux, vous souillez une blancheur de cygne
Dans les tristes cités aux vertiges impurs :
Ah ! que s'éploie encor votre envergure insigne,
Frégates inlassées du vol et de l'azur !

CHEVELURE SOUS LE CASQUE

Elagabale nu sous les gemmes fantasques,
Las du cirque où gémit l'essieu rauque des chars,
A d'un geste languide ordonné le départ
Vers ses jardins ombreux pleins de jets et de vasques.

Elagabale rêve adonisé de fards.....
Or voici qu'au tournant où la borne se masque,
Dans l'héroïque envol des manteaux en bourrasque,
Un cocher, un enfant, roule aux pieds du César

Et de son casque d'or crispé de ciselures
Un trésor ambigu de fauve chevelure
Sur le sable répand son féminin métal.

Ce soir Elagabale aux doigts lourds d'escarboucles
Saura dans la splendeur du rêve oriental
L'ivresse de mourir en ces pesantes boucles !

FRANCIS LATOUCHE.

LA SÉDUCTION
DANS L'ANCIENNE FRANCE

—

L'incertitude et les contradictions des hommes en cette délicate matière nous plongent, au début de cette étude, dans les plus graves perplexités. Et nous voudrions que le lecteur connût bien tous les termes de notre embarras. C'est d'eux que nous allons l'entretenir. Ainsi sera-t-il à même de juger de la difficulté considérable qu'il y a à délimiter — pour employer un mot qui fit fureur en des matières infiniment moins intéressantes — la séduction, à la caractériser, à l'absoudre enfin ou à la condamner au nom du droit.

Il n'est guère de domaine où la nature se joue plus aimablement de l'esprit humain et de sa manie de réglementation. Et les revanches que les juristes prennent parfois sur elle ne manquent ni de lourdeur ni d'aveuglement.

Certain auteur du XVIIIe siècle, du nom de Fournel, avocat au Parlement, qui s'est donné pour tâche de rassembler dans un Traité les principes, les décisions et les autorités relatives à la séduction des femmes, va nous fournir là-dessus les précisions les plus piquantes (1).

« Cet objet, dit-il d'abord, n'est pas d'une médiocre importance ; faute d'en avoir connu les vrais principes, nos aïeux avaient introduit une Jurisprudence aussi absurde que cruelle. »

La confusion dans les termes, notamment, avait opéré celle des délits et des peines. C'est seulement en 1730 que d'Aguesseau qualifia de *commerce illicite* ce qui était connu dans le Droit romain sous le nom de *stupre*, réservant le titre de *rapt* de séduction pour un délit d'une autre espèce, et qui diffère essentiellement du commerce illicite par son objet et par ses effets. Ces distinctions étaient nécessaires pour éviter des méprises multipliées.

(1) *Traité de la séduction*, considérée dans l'ordre judiciaire, par M. Fournel, avocat au Parlement. — A Paris, 1781.

« Lorsque le stupre, écrit Fournel avec une clarté parfaite, est l'effet de la seule sympathie des inclinations, et qu'il n'est intervenu dans la séduction exercée envers la femme d'autre agent que cette impulsion naturelle qui rapproche sans cesse un sexe vers l'autre, c'est ce qui s'appelle *commerce illicite*, *liaison criminelle, concubinage*, *habitudes charnelles*, etc ; délit sans doute fort grave aux yeux de la Religion, puisqu'il offre l'infraction de l'un de ses préceptes les plus rigoureux, mais toléré par notre Constitution civile, qui ne s'en occupe qu'autant qu'il seroit accompagné de scandale.

« Si le triomphe remporté sur la sagesse d'une femme n'est dû qu'à des manœuvres criminelles et à des moyens odieux, le commerce illicite prend le caractère d'une vraie *séduction*, qui expose le coupable à des peines plus ou moins rigoureuses, suivant les circonstances et la qualité des personnes.

« Enfin, si la séduction ne s'est pas bornée à la seule infraction des lois de la pudeur, si elle s'est étendue jusqu'à blesser la puissance des parens sur leurs enfans, si des vues d'intérêt et d'ambition se sont mêlées au désordre des sens, alors paroit le *rapt de séduction*. »

A ces différents objets, notre auteur, qui a de la méthode, consacre les trois parties de son ouvrage.

« On a dû de tout temps penser, observe-t-il judicieusement, que cette impulsion naturelle, qui tend sans cesse à rapprocher un sexe vers l'autre, tromperoit aisément les efforts de la loi civile, mais il auroit été trop absurde de donner le caractère de *crime* à une simple contravention de discipline, qui n'est point d'ailleurs incompatible avec les qualités les plus distinguées, le mérite le plus éminent et les vertus les plus précieuses. »

On ne saurait, en termes plus fleuris, témoigner plus d'égards aux concubins de bonne société. Aussi les nations policées se sont-elles presque toutes accordées à ne punir cette simple et aimable contravention que par l'obligation d'en réparer les suites scandaleuses, par le moyen d'un mariage subséquent. Cette obligation se trouve même consignée dans les Livres sacrés. Autorité insuffisante, sans doute, pour l'approprier au goût ou aux capacités de certains. On conçoit fort bien qu'il puisse se rencontrer des cas où cette ressource ne soit point au pouvoir du séducteur, ou que même il ait quelques raisons

pour ne point consentir à cette espèce de réparation.

Auxquels cas, impuissance ou refus d'épouser, la loi juive exigeait qu'il dotât la fille séduite (1). La jurisprudence des Romains, sur ce point, est incertaine; il est seulement vraisemblable que, depuis la conversion de Constantin, on adopta dans l'Empire la disposition juive, comme on le fit plus tard en France, dès le commencement de la troisième race de nos rois. Cette alternative, ou épouser ou doter, fut consacrée par le Droit canonique.

S'agissait-il, au contraire, d'une fille ou d'une veuve abusée sur la foi d'un mariage contracté *par parole de présent* ? séduite par quelque manœuvre criminelle, l'alternative imposée à l'auteur du *rapt* était plus redoutable : le mariage ou la mort. Devons-nous dire que le criminel n'hésitait pas, quelque fût le genre de vie qui l'attendît en ménage.

Ce n'était pas la cohabitation que de tels arrêts prétendaient punir ; c'était l'inexécution d'une promesse regardée comme sacrée, ou la supercherie à l'aide de laquelle le coupable « s'était procuré la jouissance d'une fille de famille ». On ne badinait pas, dans l'ancienne France, avec les promesses de mariage.

« Il est si vrai que ce n'étoit pas l'intimité charnelle que les Arrêts cherchoient à punir, que nous en trouvons qui ont été rendus dans des espèces où il n'y avoit point de grossesse.

Un arrêt du 16 avril 1610 condamne un sieur de Viquemare, conseiller au Parlement de Rouen, à avoir la tête tranchée « si mieux n'aimoit épouser la demoiselle... », et, nous dit Fournel, le sieur de Viquemare prit ce dernier parti. Tout son crime était d'avoir fait un contrat de mariage, contenant une promesse *par parole de présent*, avec la demoiselle..., contrat « qui dans ce temps-là, était regardé comme opérant un vrai mariage dans le for intérieur et dont l'inexécution déceloit une supercherie criminelle, pour se procurer la jouissance d'une fille honnête ».

La fiancée avait formé plainte en crime de rapt ; il ne fut pas même établi au procès que le sieur de Viquemare avait abusé d'elle...

Le 20 août 1604, un autre arrêt, rendu contre le Maître de

(1) *Exode*, c. 22, v. 17. — *Aut dotet, aut nubat.*

omptes de Rennes, le condamnait, pour crime de rapt et non pour simple concubinage, lequel n'entraînait ni l'obligation n mariage ni le danger de la mort.

Les conclusions déposées par la mère de la demoiselle de la Pallaye tendaient à ce que l'accusé, pour réparation de son rime, « fût condamné à faire amende honorable devant la rincipale porte de l'Eglise Cathédrale de Nantes, nu tête, chemise, la corde au col et la torche au poing, du poids deux livres, et là, dire et déclarer que méchamment, proditoirement, et comme mal-avisé, il auroit abusé de la fille de complaignante, sous couleur de mariage; faussement et discrètement auroit proféré contre l'honneur tant de la ère que de la fille les injures et les calomnies mentionnées udit procès, dont il se repent, et déclare les tenir à femmes bien et d'honneur, et leur en crier merci; pour ce it, être conduit en la place publique de Nantes, et là, être ndu et étranglé à une potence, qui, pour ce, y seroit plantée dressée; ledit accusé condamné en 20.000 livres d'amende vers la mère complaignante et en 2.000 de provision envers fille d'icelle; aussi, que la fille issue des œuvres dudit accusé t déclarée légitime, et ordonné que, sur les biens d'icelui, il roit assigné 1.500 livres de pension pour sa nourriture et tretrenement, avec condamnation de tous dépens, dommas et intérêts; remettant à M. le procureur général de prene telles conclusions pour la vindicte publique, qu'il verroit être faire par raison ».

A la fin du siècle précédent, un jeune homme, étudiant en roit à l'Université d'Angers, pour éluder l'exécution d'un ariage contracté par parole de présent, n'avait rien trouvé plus efficace, après délibération avec son père, que d'entrer ns l'état ecclésiastique.

Un arrêt, rendu en 1594, ne le condamna pas moins à être ndu et étranglé, si mieux il n'aimoit épouser...

On trouverait quantité d'autres jugements de la même esce dans les Arrêtographes. Il n'en est aucun, soutient Fourl, qui ait prononcé l'alternative de mort ou de mariage dans espèces où le titre d'accusation ne fût pas de rapt.

« La distinction entre le commerce illicite et le rapt était me si bien reconnue, dans l'ancienne jurisprudence, que us trouvons des Arrêts qui, en déclarant des filles abusées

non recevables en leur poursuite en crime de rapt, leur o réservé l'action en stupre, preuve irrésistible de la différen admise entre les deux espèces d'actions ».

On voyait autrefois, dans le *rapt de séduction*, en mêr temps qu'un attentat à l'autorité des parents, « le crime l'ambition et de la cupidité plutôt que celui de la passion du tempérament » ; on ne le considérait pas comme incon liable avec la sagesse d'une fille, tandis que la « séducti entraîne nécessairement la défaite de sa vertu ». Il ne s'ag sait plus, dans cette espèce de crime inconnu des Romain de *séducteur*, mais de *ravisseur;* aussi n'admettait-on à s sujet aucune distinction de sexe, ce rapt pouvant être comm aussi bien par une fille ou par une veuve que par un homm au lieu que l'allégation de séduction, prétendait-on, ne pouv jamais appartenir qu'aux femmes. Au XVI^e^ siècle, l'ordonnan de Blois, qui défendait *très étroitement* aux curés de mar des « enfans de famille » sans le consentement des pères mères, condamnait à mort les *suborneurs* des deux sexe n'entendant viser par là que la subornation qui a pour objet faire contracter au mineur un mariage contraire à la volon de ses parents, et non, bien entendu, le commerce charnel q n'a pour objet que le plaisir des sens.

La déclaration de 1639, à son tour, vit, dans le rapt de s duction, *la violation de l'honneur et de la naturelle révéren qui est due aux parents,et la flétrissure des familles par d alliances inégales,et souvent honteuses et infâmes.*

Les exemples ne manquent pas de condamnations prono cées contre des filles coupables de cette espèce de rapt. Et n'est pas là le moins curieux de notre étude.

Une intrigante, raconte Fournel, avait engagé un miner secrétaire du roi, à l'épouser. Les parents du jeune hom formèrent plainte en rapt de séduction. Le mariage, par ar du 30 août 1602, fut déclaré nul, la femme privée de tous droits « qu'elle auroit pu prétendre en conséquence », et ba nie pour neuf ans de la Prévôté de Paris ;

« Le jeune homme condamné à demander, nu-tête e genoux, pardon à son père, d'avoir, comme mal-avisé et desçu de sondit père, contracté et exécuté ledit mariage, condamné en outre en vingt-cinq écus d'aumône envers Pauvres de la Conciergerie ;

« Le Notaire qui avoit passé le contrat interdit de son état pour trois mois ; et le Curé qui avoit fait la célébration renvoyé devant son Official, pour lui être son procès fait et parfait, sur l'abus par lui commis en célébrant le mariage sans le consentement et hors la présence des parens et sans publication de bans, auquel procès le Lieutenant-Criminel assisteroit pour le cas privilégié (1). »

Un mousquetaire, âgé de vingt-trois ans, le sieur de Beaume, épris des charmes de Marie Ida Cabeo, fille majeure et Liégeoise, s'était décidé à l'épouser à l'insu de ses parents. Marie-Ida Cabeo, poursuivie par la mère du jeune officier, fut, par Arrêt du 19 juillet 1706 bannie pour trois ans de la Prévôté de Paris (2).

Souvent même, la jurisprudence n'exigeait pas que le mariage eût été contracté ; il suffisait qu'il y eût preuve qu'il était préparé.

En 1670, un bourgeois de Roquevaire demanda au Parlement d'Aix qu'il fût fait défense à un boucher, dans la même ville, à sa femme et à sa fille, de suborner son fils, et il obtint un arrêt conforme à ses désirs.

« Jacques le Clerc et son fils avoient attiré le nommé Chenard, âgé de seize ans, et l'avoient engagé à souscrire une promesse de mariage à la fille de le Clerc : le tuteur de Chenard et sa mère, regardant cet acte comme la preuve d'un rapt de séduction commencé, rendirent plainte en rapt ; et, par arrêt du 11 juillet 1671, du Parlement de Dijon, le Clerc père et fils furent condamnés chacun en 150 livres d'amende, avec défenses de fréquenter Chenard et de le recevoir dans la maison, à peine d'être poursuivis extraordinairement .»

On le voit, la vertu des jeunes gens, sous l'ancien régime, était protégée avec une rare sollicitude.

La grossesse d'une fille mineure fut mise au nombre des preuves de subornation et de rapt de séduction. En assimilant ainsi la séduction à un rapt, et en traitant l'auteur de la grossesse comme un ravisseur, on permit bien des abus : l'accusation en crime de rapt devint l'accusation banale de toutes les filles séduites. Et les peines les plus rigoureuses, souvent même

(1) Papon, livre 22, tit. 21.
(2) Le Mémoire pour Marie-Ida Cabeo et la note de l'Arrêt sont à la Bibliothèque des Avocats, au Recueil, cote 9, fol. 216.

le dernier supplice, devinrent le résultat de cette déplorable confusion. Les Tribunaux, il est vrai, pour corriger ce qu'il y avait de révoltant dans une pareille rigueur, imaginèrent, ainsi que nous l'avons dit, de donner au coupable l'alternative de souffrir la peine prononcée ou d'épouser la fille séduite.

Ces mariages judiciaires se célébraient à l'Eglise de Saint-Barthelemi, paroisse du Palais ; ils n'entraînaient pas de grandes cérémonies : « l'accusé, encore chargé de chaînes, étoit conduit de sa prison à l'église où il rencontroit son adversaire et on dressoit un procès-verba de la bénédiction nuptiale qui lui étoit administrée. »

C'est ce qui nous est attesté par la Déclaration de 1730, qui s'exprime ainsi : « Sur la requête de la fille, qui demande à épouser celui qu'elle appelle son suborneur, et sur le consentement que la crainte de la mort arrache toujours au condamné, un Commissaire au Parlemen le conduit à l'église les fers aux pieds, pendant que la fille est en liberté ; et c'est là que, sans publication de bans, sans le consentement du propre Curé, sans la permission de l'Evêque, et par la seule autorité du Juge Séculier, se consomme un engagement dont la débauche a été le principe, et dont les suites, presque toujours tristes, ont rendu cette jurisprudence odieuse à ceux qui la suivent sur la foi de leurs pères. »

Mais il se trouvait des cas où l'accusé ne pouvait pas profiter de l'alternative, soit qu'il fût marié, ou dans les Ordres, soit qu'il fût poursuivi par deux filles à la fois, qui, se prétendant toutes deux séduites par lui, demandaient toutes deux à être épousées. Le malheureux, alors, n'échappait pas toujours à la mort.

Cette alternative, d'ailleurs, était en contradiction avec les Ordonnances, qui comptaient le rapt de séduction au nombre des crimes *irrémissibles*, dans le but d'empêcher les mariages inégaux.

Ce n'est qu'en 1730 qu'une Déclaration réforma cette jurisprudence et défendit aux Juges d'offrir aux coupables de *rapt* l'alternative de la mort ou du mariage. Elle définit le rapt une séduction ou subornation *par artifices, intrigues et autres mauvaises voies, des fils ou filles, même des veuves, mineurs de vingt-cinq ans, pour parvenir à un mariage à l'insu*

ou sans le consentement des pères et mères, tuteurs ou curateurs, sous la puissance et autorité desquels ils sont.

Le rapt de séduction une fois établi, le dernier supplice en devait être la peine. Toutefois, Fournel déclare, pour l'honneur de son siècle, que les exemples de cette sévérité ne furent pas fréquents.

Quant aux enfants qui s'étaient laissés suborner, ils étaient soumis à l'exhérédation.

Le rapt *in parentes*, ou enlèvement, c'est-à-dire *l'action de conduire d'un endroit à un autre un enfant de famille, contre le gré ou à l'insu de ceux dont il dépend, dans la vue de s'en procurer la jouissance*, entraînait également des peines rigoureuses contre les coupables.

Là encore, on ne faisait point de distinction de sexe et l'on admettait que l'enlèvement pouvait être opéré par une femme aussi bien que par un homme. Il était seulement nécessaire, suivant Julius Clarus, que la transposition eût pour objet de retenir dans l'endroit choisi la personne ravie. C'est la violation de l'autorité des parents qui toujours faisait la gravité de ce rapt. Il en résultait qu'il n'y avait point de crime si le prétendu ravisseur était en état de justifier qu'il n'avait rien fait que du consentement des parents ou de toute autre personne dont dépendait la personne ravie. Ces derniers, dans ce cas, étaient eux-mêmes poursuivis comme fauteurs du rapt, ainsi qu'en témoigne un arrêt rendu le 4 mai 1735.

« Un riche Anglais, de concert avec une jeune fille, l'avoit enlevée de la maison de ses parens, pour l'entretenir et vivre avec elle en concubinage.

« Les parens ayant rendu plainte contre le ravisseur, celui-ci proposa, pour moyen de défenses, que sa démarche ne pouvoit pas être qualifiée de rapt, attendu qu'elle avoit été prévue, approuvée et favorisée par les père et mère de la fille, en considération des grands avantages qui devoient en résulter tant envers eux qu'envers leur fille. » Et les parties furent mises hors de cour sur l'accusation de rapt.

Entre personnes de différents sexes, soutient Fournel, le rapt est de droit présumé *libidinis causâ*, jusqu'à ce que le ravisseur ait suffisamment établi le contraire ; et nos Ordonnances, à l'exemple du Droit romain, ont prononcé contre ce crime la peine de mort, peine qui s'étendait à tous ceux

qui avaient directement ou indirectement favorisé l'entreprise.

Sans avoir prêté aucun secours au ravisseur, on pouvait se trouver complice de son crime, en abusant d'une femme qu'on savait être ravie : « Car de même que c'est se rendre complice d'un vol que d'en partager le profit en connaissance de cause, de même aussi c'est se rendre complice de rapt que de s'en appliquer le bénéfice. Il importe même peu que la femme ait donné son consentement à la débauche exercée sur sa personne, parce que sa situation la tient dans un état de contrainte qui peut avoir déterminé sa docilité ; et tout ce qu'elle fait, dit, souscrit dans cet état, est présumé une suite de la violence qu'elle a soufferte. »

Le Concile de Nîmes défendit de donner la sépulture à ceux qui viendraient à mourir dans une pareille expédition, et même de dire des messes pour le salut de leurs âmes. Les cours, elles, se contentaient d'adjuger des dommages et intérêts à la personne ravie, à raison du préjudice qu'elle pouvait avoir souffert « de ces outrages ».

Si nous en venons maintenant au cas le plus général, celui de simple commerce réputé illicite résultant d'un entraînement, d'une séduction réciproque, il est constant et il est certain, en dépit d'une opinion encore assez répandue, que *cette séduction ne constitue un délit ni public ni privé*. On n'est pas recevable, en effet, à se plaindre, fait observer Fournel, d'un événement auquel on a consenti.

« Pour que la séduction fût réputée un délit privé propre à ouvrir une action en réparation, il faudrait qu'elle eût été accompagnée de fraude, de dol, de supercherie, etc. ; mais lorsque le succès du séducteur n'est dû qu'à l'abandon volontaire de la fille, qu'il est l'effet de son plein consentement, elle ne doit se plaindre que d'elle-même et de l'insuffisance de sa vertu. »

On a néanmoins supposé de tout temps qu'elle ne succombait que sous condition d'être épousée par son séducteur. Et c'est l'inexécution de cette promesse, « conforme aux bonnes mœurs », qui lui a donné droit à demander des dommages et intérêts, non comme « prix de son déshonneur », mais comme dédommagement de l'inexécution d'un pacte légitime.

« Les familiarités des deux parties, dit Fournel, ne sont considérées que comme des *arrhes* qu'elles se donnent réciproque-

ment de leur convention ; ce qui les assimile en quelque sorte à des fiancées, qui n'attendent plus que la ratification de l'Eglise pour consacrer leur union ».

L'action en réparation, en cette matière, était en usage dès les premiers siècles de la République romaine. Aulu-Gelle l'atteste en ces termes :

« Lorsque celui qui avait promis la foi de mariage refusait de l'accomplir, il était traduit en justice pour déduire les causes de son refus ; et si elles n'étoient pas estimées raisonnables le Juge le condamnoit en des dommages et intérêts (1). »

En France, la condition préalable et nécessaire de l'action, pour la fille, était la constatation bien authentique de sa grossesse ou de son enfantement, considéré comme le témoignage de la convention antérieure faite entre les parties.

La seule allégation d'une liaison intime était insuffisante, s'il n'y avait point de promesse de mariage par écrit. L'offre faite par la fille de rapporter une preuve par témoins ou par écrit de la cohabitation ne pouvait lui être d'aucun secours, « personne n'étant recevable à manifester sa honte, ni à se faire un titre de sa turpitude ».

La grossesse de la fille étant bien vérifiée, il lui fallait déterminer l'auteur de la paternité, par une action en *déclaration de paternité* que, mineure, elle ne pouvait intenter sans l'assistance de ses père et mère, tuteur ou curateur, à moins que la séduction n'ait été accompagnée de manœuvres et de supercheries, auquel cas son action revêtait la qualité d'action en injures.

Seule donc, la fille ou la veuve majeure de vingt-cinq ans, maîtresse absolue de sa personne et de ses biens, pouvait former l'action en déclaration de paternité, une fin de non-recevoir ne pouvant être invoquée contre elle qu'au cas où elle aurait été abusée par un mineur, parce qu'alors elle ne pouvait alléguer une promesse de mariage, vu l'incapacité du mineur pour prendre un tel engagement. Tout ce que la fille majeure pouvait obtenir de plus favorable, c'était que le mineur fût chargé de l'éducation de l'enfant.

Il en était de même pour les filles publiques, qui ne pouvaient raisonnablement alléguer une promesse de mariage, pour les femmes entretenues, les comédiennes, les filles con-

(1) *Nuits Attiques*, liv. IV.

damnées à une peine emportant mort civile, les servantes d'hôtelleries, de cabarets et d'auberges, les servantes des particuliers, les filles ayant déjà eu un ou plusieurs enfants. Leur action se réduisait à charger de l'enfant l'auteur de la grossesse : elle n'était pas recevable quant aux dommages et intérêts.

En refusant ainsi à certaines catégories de personnes toute considération, on s'inspirait surtout des lois romaines, en même temps que de certains préceptes moraux et religieux.

Le concubinage, chez les Romains, était bien autorisé avant l'établissement du christianisme, la concubine ne différant guère de l'épouse légitime que quant au nom et aux honneurs; mais le Concile de Trente, après que l'Eglise eut toléré quinze siècles cet usage, prononça l'excommunication contre ceux qui ne quitteraient pas incessamment leur concubinage.

Les lois romaines assimilaient les femmes de théâtre aux prostituées et les déclaraient *infâmes : Qui in Scenam prodierit, infamis est* (1)! C'étaient, pour la plupart, des esclaves ou des affranchies; cependant, « il fut un temps à Rome où les femmes les plus distinguées embrassaient la profession du Théâtre, pour se livrer avec impunité à leurs désordres et se mettre à l'abri des poursuites de leurs maris ».

Une fille de spectacle, devenue enceinte, n'était admise, autrefois, en France; à demander des dommages et intérêts que si le père était un homme de théâtre ou d'un état équivalent; dans le cas contraire, déclare Fournel, « son action seroit mal fondée, parce que la présomption de promesse de mariage cesse d'avoir lieu, la distance des conditions et la défaveur légale attachée à cette profession ne permettant point de supposer qu'un homme ait acheté un moment de satisfaction par le sacrifice de la considération publique ».

Les mêmes restrictions limitaient les droits des servantes de cabarets et d'auberges, et des servantes des particuliers, qui étaient, cependant, « dans une classe encore plus favorable ». Pour qu'elles obtinssent des dommages et intérêts, il fallait que le séducteur fût d'une condition assortie à la leur, « de manière à rendre vraisemblable la promesse ». C'est que les lois romaines, encore, assimilaient les servantes comme les

(1) *Digeste*, Loi deuxième.

comédiennes aux prostituées, tant les tavernes, chez les Romains, étaient réputées de mauvais lieux.

Les enfants, enfin, étaient recevables à poursuivre la déclaration juridique de leur paternité soit contre leur père naturel, soit contre les héritiers de leur mère, suivant que l'un ou l'autre parti leur était plus avantageux; les pères et mères, tuteurs et curateurs pouvaient former la demande en déclaration pour les filles mineures dont ils administraient les droits et transiger valablement avec le père.

« Le Juge de Lagny avoit été poursuivi par sa servante en déclaration de paternité. Durant l'instruction, le père de la fille transigea avec le Bailli pour une somme de 600 livres. Nonobstant cette transaction, la servante renouvela la procédure, sous le prétexte que la somme étoit trop modique, et qu'il n'avoit pas été au pouvoir de son père de disposer de ses droits; elle ajoutoit que son père n'avoit consenti cette transaction que pour se procurer une preuve de la paternité imputée au Bailli, et qu'il auroit pu contester.

« Mais, par arrêt du 20 septembre 1614, les parties furent mises hors de Cour (1). »

Les héritiers de la fille séduite pouvaient également actionner le père, si l'action avait été commencée durant la vie de la fille.

Mais il était bien des personnes contre lesquelles une pareille action ne pouvait être formée, et que nos anciennes lois mettaient à l'abri de toute poursuite, en ce qui concernait, tout au moins, les dommages et intérêts.

L'action en déclaration de paternité n'étant toujours fondée que sur la supposition d'une promesse de mariage, elle ne pouvait être formée contre l'auteur de la grossesse que s'il était majeur, libre, et s'il jouissait de sa raison. Les Arrêts ne manquent pas, aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, qui confirment cette règle, même dans le cas de minorité de la fille.

« Une fille majeure, enceinte des œuvres d'un mineur, réclamoit des dommages et intérêts : mais par arrêt du mois de juin 1690, les parties furent mises hors de Cour sur les dommages et intérêts ; le jeune homme au surplus chargé de l'éducation de l'enfant.

(1) Auzanet, livre I, chap. XCVII.

« Jeanne Bellot et le sieur Mesnard, âgés tous deux de dix-huit ans environ, s'étoient réciproquement fait une promesse de mariage. Le sieur Mesnard s'étant marié avec une autre, la demoiselle Bellot demande des dommages et intérêts. Sentence qui la déboute de sa demande. Appel au Parlement de Toulouse, où il intervient le 9 septembre 1726. Arrêt qui confirme la sentence. »

Mais on a vu que la charge de l'enfant pouvait être confiée à un mineur aussi bien qu'à un majeur, l'obligation de nourrir un enfant ne procédant pas d'un contrat civil, « mais de la loi naturelle qui gouverne les hommes sans aucune considération de leur âge ».

On n'admettait point qu'une fille enceinte pût demander des dommages et intérêts à un homme marié, sauf le cas de fraude, supercherie, violence ou autres manœuvres criminelles, ni à un ecclésiastique, ni à un homme interdit ou en démence. Dans le premier de ces cas, elle devait seulement s'applaudir d'échapper au châtiment mérité par sa conduite; dans le second, on considérait que sa situation ne lui fournissait aucun moyen de considération pour suppléer à un défaut de titre : c'était, au contraire, de sa part, « une dépravation de mœurs et un libertinage honteux », propres seulement à indigner les honnêtes gens; dans le dernier cas, il était clair que les dommages et intérêts ne pouvaient être exigés de celui qui aurait été incapable de faire une promesse de mariage.

Par contre, un homme marié, reconnu pour le père, pouvait être, aussi bien qu'un célibataire, chargé de l'enfant ; un ecclésiastique, aussi bien qu'un laïque ; un homme interdit ou en démence, aussi bien que quiconque, leur situation à tous ne détruisant pas l'obligation naturelle sur quoi se fondait la poursuite (1).

« Le sieur Néraut, chanoine de l'Eglise de Bourges, ayant été traduit devant l'Official de Bourges par Catherine de Bize, qui se prétendoit enceinte de ses œuvres, il intervint une sentence qui le condamna à une pénitence publique, à se charger de l'enfant et à payer une somme de 1500 livres par forme de dot à Catherine de Bize. »

Le chanoine interjeta appel, sur le motif qu'il n'apparte-

(1) La charge de l'enfant étant prise sur la fortune du père, sa démence n'était d'aucune considération pour l'en dispenser.

nait pas aux juges ecclésiastiques des Officiaux d'accorder des dommages et intérêts ; mais l'avocat général de Lamoignon soutint que c'était précisément leur droit quand il s'agissait de clercs ; et le Parlement, par arrêt du... février 1690, confirma la sentence de l'Official.

Les père et mère d'un séducteur mineur ne pouvaient être poursuivis que dans le cas où ils avaient favorisé le commerce illicite de leur fils, ou dans le cas où celui-ci avait usé d'artifice et de manœuvres criminelles pour parvenir à son but; il y avait lieu, alors, à une véritable action criminelle pouvant s'exercer contre le père, « par le principe qui rend les pères et mères garants des délits de leurs enfants quant aux effets civils ».

Pour que les maîtres et supérieurs du séducteur pussent être poursuivis, trois circonstances étaient nécessaires :

« La première, que la séduction fût arrivée à l'occasion des fonctions qui leur auraient été confiées ;

« Secondement, que la séduction eût été accompagnée de dol et de manœuvres criminelles ;

« Troisièmement, que les supérieurs en eussent été instruits, et qu'il y ait eu de leur part une négligence manifeste de prévenir le malheur. »

La fille séduite était recevable à diriger son action contre les héritiers de son séducteur, si celui-ci était décédé pendant le cours du procès, ses biens fussent-ils passés, par voie de déshérence ou d'aubaine, entre les mains du roi ou d'un seigneur.

La déclaration de grossesse, à quelque moment qu'elle fût faite par la fille enceinte, qu'elle précédât ou non la plainte, ne constituait pas, bien entendu, entre ses mains, un titre contre celui qu'elle accusait. Il fallait que cette simple présomption fût soutenue par des preuves de cohabitation. Si ces preuves révélaient les relations de la fille avec plusieurs hommes, ceux-ci pouvaient fort bien être conjointement condamnés à frayer l'éducation de l'enfant. On en trouve dans le Recueil de Basset un exemple singulier :

« Plusieurs particuliers, au nombre de quatre ou cinq, avoient connu une jeune fille le même jour. La fille étant devenue enceinte, elle s'adressa à tous ces particuliers pour la charge et l'éducation de l'enfant : et par arrêt du 25 février 1661, les

accusés furent solidairement condamnés à se charger de l'enfant jusqu'à l'âge de quatorze ans (1). »

Entre deux particuliers prévenus de paternité, les magistrats se reconnaissaient aussi le droit de choisir l'un exclusivement à l'autre pour le charger de l'enfant, « soit à raison des preuves plus fortes de cohabitation, soit à raison de ses facultés ».

« Une servante de cabaret, étant devenue enceinte, fit sa déclaration contre un passant ; par la suite, elle fit une seconde déclaration, par laquelle elle chargea son maître. Les circonstances donnoient beaucoup de vraisemblance à cette dernière déclaration, et par arrêt du Parlement de Grenoble du 18 février 1654, sans avoir égard à la première, le maître fut condamné à se charger de l'enfant. »

La fille enceinte et indigente était fondée à se faire avancer les frais de gésine, qui sont employés au soulagement de l'accouchée et aux premiers secours de l'enfant, par celui qu'elle prétendait être l'auteur de sa grossesse. Les juges, pour adjuger cette provision, se contentaient d'une légère présomption de paternité, suivant les dispositions du droit romain. Et plusieurs particuliers pouvaient être condamnés solidairement au paiement de la provision.

Si le prétendu père était, par la suite, déchargé de la demande, il avait une action en restitution de la provision qu'il avait été contraint de payer ; le jugement d'absolution devait, à cet égard, contenir uue disposition expresse, portant que les provisions versées seraient restituées.

Un délai de cinq années à compter du jour de son accouchement était accordé à la fille séduite pour poursuivre son séducteur ; si elle laissait écouler ce temps sans former sa poursuite, on en pouvait conclure, ou que la promesse de mariage n'avait point été le motif déterminant de la chute, ou que le dédommagement lui avait été payé, ou qu'elle en avait fait la remise ; de toutes façons, elle perdait ses droits à des dommages et intérêts.

La charge de l'enfant, qui est une obligation naturelle, était à l'abri de la prescription.

Quant à l'exception tirée de l'inconduite de la fille enceinte,

(1) Tome I, liv. IV, tit. 2, chap. 3.

moyen de défense banal employé par tant de séducteurs, elle ne pouvait leur faire éluder la charge de l'enfant, s'il était suffisamment avéré qu'il y eût eu copulation entre les parties.

Le bon sens, dit Fournel, veut qu'on choisisse à l'enfant un père parmi ceux qui se sont exposés à le devenir. « Après tout, l'objet des magistrats n'est pas de rencontrer nécessairement l'auteur de la paternité naturelle; il suffit qu'il y ait dans les présomptions de quoi asseoir une paternité vraisemblable. Celui sur qui elle tombe ne doit imputer qu'à son imprudence et à son inconduite de s'être exposé à ce soupçon.

« C'est d'après ces considérations qu'il a été rendu, le 18 février 1679, à la Tournelle criminelle, un arrêt qui a condamné le nommé Froger, homme marié, à se charger de l'enfant, quoiqu'il fût établi que, dans le même temps, la mère de cet enfant entretenoit un commerce criminel avec le vicaire de sa paroisse. »

L'offre d'épouser, faite par le séducteur, retirait à la fille tout droit de réclamer des dommages et intérêts, à moins qu'elle ne fût fondée à refuser la proposition de mariage, soit que l'auteur de la grossesse ait usé de dol auprès d'elle, en déguisant ou son nom, ou son état, ou sa naissance, soit qu'il ait, depuis la grossesse, commis quelque action déshonorante.

De même, une fille qui contractait mariage avec un autre que le séducteur ne pouvait ultérieurement réclamer à celui-ci la moindre réparation pécuniaire ; au cas seulement où son action était engagée avant son mariage, elle pouvait obtenir une double condamnation du père.

Il était d'usage, pour l'éducation de l'enfant naturel, de préférer la mère au père, sauf « si la mère étoit, par exemple, de mœurs suspectes, adonnée à l'ivrognerie, sujette à des maladies qui se gagnent par la communication, d'une indigence excessive, d'un état qui exigeât une vie errante, ou bien d'une autre religion que la dominante ». L'obligation du père se convertissait en une pension annuelle dont le montant était déterminé par l'arrêt ou la sentence de condamnation.

En cas d'indignité des parents, on ordonnait l'internement de l'enfant dans une maison tierce, comme pension, collège, couvent ou communauté. La volonté des juges, en pareille matière, devait toujours être déterminée par le plus grand intérêt de l'enfant.

La charge de ce dernier comprenait l'obligation de lui assurer une subsistance, soit en lui constituant une pension alimentaire, soit en lui procurant un état qui fût capable de le faire vivre honnêtement dans la société. Il fallait que le choix de la profession n'annonçât de la part du père ni avarice ni mauvaise humeur.

Un bourgeois du Mans, qui avait refusé de donner à ses deux enfants naturels un métier qui fût de leur goût, offrant seulement de leur faire apprendre celui de boucher, de serger ou de boulanger, fut condamné, sur leur demande, par arrêt du 18 juin 1707, « à faire apprendre aux enfants les métiers de drapier ou de cirier dans la ville du Mans, à payer les frais de la maîtrise, si mieux n'aimoit leur assigner à chacun une pension viagère de 200 livres ; ce qu'il seroit tenu d'opter dans quinzaine de la signification de l'arrêt, sinon déchu de l'option, laquelle seroit déférée aux enfans ; le père condamné en tous les dépens ».

Le père d'une fille naturelle était en outre tenu de lui donner une dot, lorsqu'elle venait à rencontrer un établissement convenable, « quand d'ailleurs cet établissement ne seroit point approuvé par le père ».

Les obligations du père ou de ses héritiers s'étendaient à la mère et à ses héritiers lorsque la charge de l'enfant retombait sur eux.

Quand le commerce illicite donnait lieu à une contestation judiciaire, les parties, en punition du mauvais exemple qu'elles avaient donné et de l'infraction de la bienséance, étaient condamnées à une aumône ou amende applicable aux pauvres prisonniers, et que l'usage fixait à trois livres.

Lorsque le vassal avait rendu enceinte la fille de son seigneur ou sa petite-fille, ou sa bru, ou sa mère, ou sa sœur, celui-ci était en droit de faire prononcer la confiscation du fief à son profit ; encore fallait-il que la fille demeurât dans la maison du seigneur.

Pour avoir séduit la fille, ou la sœur, ou la mère, ou la nièce, ou la bru, ou la petite-fille, d'une personne dont il était donataire, le séducteur encourait la révocation de la donation pour cause d'ingratitude.

La fille qui ne s'était laissé séduire *qu'une ou deux fois* ne

méritait point, suivant M. Pothier, d'être déshéritée (1); cette peine était réservée aux filles publiques.

La question des donations entre concubins faisait autrefois l'objet des plus interminables contestations ; et la jurisprudence demeura longtemps dans la plus grande incertitude à leur sujet ; tantôt, elles étaient confirmées, même celles de l'universalité des biens, tantôt elles étaient annulées : « Ce qui étoit regardé dans une province comme étant contraire aux bonnes mœurs étoit tenu pour légitime à dix lieues plus loin. »

On n'oublie pas que le concubinage, du temps de Justinien, était regardé comme contraire aux bonnes mœurs et à l'esprit du christianisme. On finit, en France, depuis Ricard, auteur du XVII^e^ siècle, par tenir pour principe qu'il n'y avait entre concubins qu'une incapacité relative de recevoir l'un de l'autre, et subordonnée à l'intérêt des héritiers du donateur. Si la libéralité était modérée ou si elle n'excédait pas le taux d'une pension alimentaire, elle était déclarée valable ; elle correspondait, en effet, aux dommages et intérêts auxquels la fille séduite avait droit.

Cette incapacité n'étant prescrite qu'en haine du commerce illégitime auquel les concubins s'abandonnaient, elle devait cesser au moment où le mariage venait effacer ce que leur liaison avait « d'impur et de criminel ». On ne pouvait prétendre, en effet, que c'était la même passion qui se continuait, puisque la première affection étoit une affection déréglée, dominée par le sens, qui sacrifioit à sa satisfaction les devoirs de la Religion et ceux de la bienséance », tandis que celle qui lui succédait était « une affection timorée et scrupuleuse », qui cherchait « à s'environner de la sanction des Lois et de l'aveu de la Religion ».

Plusieurs arrêts, en conséquence, déclarèrent valables les donations universelles et considérables, faites par contrat de mariage entre personnes qui avaient vécu en concubinage.

« Un particulier avoit vécu en mauvais commerce avec une fille pendant deux années, sans cependant qu'il y eût des enfans de cette cohabitation ; le mariage succéda à ce désordre, et le contrat contenoit une donation universelle et réciproque.

(1) *Traité des Successions*, chap. I, art. 4, page 65.

« Après la mort du mari décédé sans enfans, le frère attaque la donation, sur le fondement qu'elle avoit commencé *a illicitis*.

« Il articuloit dix-huit faits très positifs de la fréquentation charnelle des deux époux avant leur mariage, et pendant l'espace de deux années, buvant, mangeant, couchant ensemble, sans même se cacher; il demandoit à en faire preuve, et il rapportoit même des lettres qui prouvoient que la donatrice avoit pris la qualité de *femme* avant son mariage.

« Cependant, par arrêt du mardi 30 mai 1769, rendu en la Grand'Chambre, conformément aux conclusions de M. Joly de Fleury, avocat-général, et après quatre audiences, le frère fut débouté de ses demandes, et la donation fut confirmée.

« Son intérêt paroissoit considérable, car, selon lui, il résultoit du dépouillement qu'il avoit fait de l'inventaire que cette donation lui enlevoit plus de 100.000 l.

« M. l'avocat-général observa que la donation n'avoit pas été faite *in extremis*, et que la sainteté du mariage, quand il avoit été régulièrement contracté, devoit couvrir d'un voile impénétrable tout ce qui s'étoit passé avant sa célébration. »

C'est là une opinion à laquelle on nous permettra de nous arrêter.

HENRI COULON et RENÉ DE CHAVAGNES.

BALZAC ET MOLÉRI
OU LE CURIEUX DILEMME

Une maison d'édition parisienne a publié, il y a quelque mps, une œuvre inédite de Balzac : *l'Amour Masqué* ou *nprudence et Bonheur*.

Un roman inédit de Balzac, ce pouvait être un véritable énement littéraire. La netteté de la vision, la puissance du alisme font de Balzac un des génies les plus purement fran- is qui se soient rencontrés. Sa richesse d'idées générales, philosophie le marquent comme un des plus grands de tou- s les littératures. Rien de ce qui le touche ne devrait nous isser indifférents et la gloire de Balzac a triomphé aujour- hui de toutes les chicanes d'une critique, moins intelligente ie grammaticale. Qu'allait donc nous apporter cet inédit ?

A parler franc, la lecture de *l'Amour Masqué* a dû causer plus d'un Balzacien quelque surprise d'abord, et puis quel- ie déception.

Voici, d'après l'Avertissement des éditeurs, à quelles cir- onstances l'œuvre a dû de nous être conservée :

Reçu comme un intime chez la duchesse de Dino, née de Sainte- legonde, mère du duc actuel, Honoré de Balzac tint à lui offrir cadeau absolument unique. A cette intention, il écrivit le roman 'on va lire et en fit hommage à son illustre amie. Exécutée sur ordre de l'écrivain par l'artiste L. Lesort, à Paris, la reliure de ouvrage, d'une richesse et d'un goût merveilleux, porte l'ex-libris la famille princière de Dino.

C'est, en effet, dans la bibliothèque de celle-ci que séjourna, rant plus d'un demi-siècle, cette œuvre originale dont très peu intimes eurent connaissance et qui voisinait avec des manuscrits édits d'Alfred de Musset et d'Eugène Sue, offerts à la duchesse par urs auteurs dans la même pensée d'hommage délicat et de défé- nte amitié.

M. Maurice de Talleyrand-Périgord, duc de Dino, fit pré- nt de ce manuscrit à M. Lucien Aubanel, qui s'en dessaisit

lui-même en faveur de la Renaissance du Livre. Telle l'histoire de *l'Amour Masqué* : elle paraît simple, encore q l'éditeur lui-même insiste sur « les circonstances particuliè d'une si particulière donation ». Elle soulève pourtant un p blème très délicat.

J'indiquerai d'abord, en quelques lignes, l'analyse roman.

Un jeune officier de cavalerie, Léon de Préval, a fai rencontre, au bal de l'Opéra, d'un mystérieux domino, s lequel il croit deviner une femme jeune et charmante. Il obtient une demi-promesse de rendez-vous et reçoit, un b jour, une lettre étrange, fixant les conditions de ce rend vous : se laisser bander les yeux, ne poser aucune questi qui que ce soit et, quoi qu'il puisse advenir, ne rien cherch connaître. L'entrevue a lieu dans la plus voluptueuse e plus muette des obscurités et Léon de Préval apprend après que sa maîtresse d'une nuit est une jeune veuve, mariée, sans enfant, et qui a voulu garder du mariage l'enf sans le mari. Une fille est née. A jamais, Léon de Préval ignorer la mère. Sa fille même ne lui sera révélée que si qu que danger pressant vient à la menacer : un anneau bri dont on lui envoie la moitié, serait alors le signe de cette m térieuse reconnaissance.

Léon de Préval est désespéré. L'idée de ne connaître jam la mère de son enfant, ni peut-être son enfant lui-même, est insupportable. Par intérêt pour cet enfant, il s'interdit contracter une autre liaison, mais, pour distraire sa doule il s'élance à la poursuite du masque mystérieux. Presque même temps, le jeune officier est l'objet d'un inexplica avancement : on l'envoie à Paris, où il fait un jour, dans salon, le récit de son aventure, qu'il attribue à un camara discussion, où chacun prend parti ; les femmes blâment l conduite de la femme, les hommes rient de la naïveté l'homme. Seule, la jeune et belle Mme de Roselis tente de justifier tous deux. Vous devinez bien que Mme de Roselis tout simplement l'inconnue. Elle souffre, à son tour, de ne p voir se rapprocher de Léon de Préval, de ne pouvoir se fa connaître à lui : son amour pour sa fille est remonté peu à p jusqu'au père, et, dans une dernière entrevue aussi roman que, encore au bal de l'Opéra, elle révèle à Léon toute la véri

Tel est *l'Amour Masqué*. Le titre est gracieux, si gracieux me qu'il fut retrouvé spontanément par un délicat roman- r contemporain, M. Jean-Louis Vaudoyer, l'auteur de *la en-Aimée*, dont la manière n'a cependant rien du tout de lzacien.

Quant au récit lui-même... Mais voici maintenant l'analyse ne autre nouvelle (car le roman inédit de Balzac n'est une longue nouvelle), parue dans *le Magasin littéraire* vril 1845 et intitulée : *le Domino blanc*.

Un jeune officier autrichien, Gustave de Valberg, a fait, s un voyage, la rencontre, à la Redoute de Gand, d'un stérieux domino sous lequel il croit deviner une femme ne et charmante. Il en obtient une demi-promesse de ren- z-vous et reçoit un beau jour une lettre étrange, fixant les nditions de ce rendez-vous : se laisser bander les yeux, ne ser aucune question et, quoi qu'il puisse arriver, ne rien rcher à savoir. L'entrevue a lieu, etc...

Inutile d'aller plus loin ; il suffit de reprendre mot pour mot nalyse du roman de Balzac, en lisant Gustave de Valberg ur Léon de Préval, la Redoute de Gand pour le bal de péra, un avancement à Vienne pour un avancement à Paris, Mme de Valden pour Mme de Roselis. On se trouve ainsi vant une bien étrange coïncidence.

Cette seconde nouvelle est signée Moléri. Avec les noms s personnages et les lieux de leur rencontre, les seules diffé- nces sont, chez Balzac, deux entrevues au bal au lieu d'une le ; ensuite, et surtout, ceci : Balzac, développe bien vantage que Moléri l'évolution de sentiments qui se pro- it chez la jeune femme. Enfin, il y a chez lui un épisode uveau, tout aussi romanesque et peu réaliste que le reste. me de Roselis s'est retirée à la campagne, quelque part entre urs et Poitiers. Nous sommes en 1823 ; on lui amène un au jour un blessé de la guerre d'Espagne, dont la plaie nt de se rouvrir et dont la vie est menacée ; c'est Léon de éval. Dans cet heureux asile, il se rétablit peu à peu et u à peu se laisse glisser, envers celle qui l'accueillit, de la connaissance à l'amour. Il fait de vains efforts pour se gar- r à l'autre, à l'inconnue. Subtilité de deux cœurs. « Qu'il charmant, dit Mme de Roselis à une amie, d'être ainsi rale de soi-même, de lui plaire deux fois sous des formes

différentes ; il m'est fidèle jusque dans son inconstanc toujours délicat, plein d'honneur il me fuit pour ne pas n trahir. » Quel singulier Balzac, qu'on dirait être Marivaux.

Mais il y a entre les deux récits mieux qu'une similitu d'intrigue et d'épisodes : il y a souvent pure transcription texte. Il suffit pour s'en rendre compte de comparer l'un l'autre les passages suivants.

Tout d'abord, le début.

TEXTE DE MOLÉRI

Minuit venait de sonner ; toute la population de Gand s'était mise en mouvement pour un but commun, le plaisir ; il s'agissait de fêter dignement le jeudi gras, l'un des quatre derniers jours du carnaval.

Un jeune officier allemand, nommé Gustave de Valberg, avait quitté machinalement son hôtel, et, suivant le torrent, venait d'entrer dans la grande salle de la Redoute.....

Fatigué d'errer depuis une heure au milieu de cette joyeuse cohue, dont la gaieté l'importunait plus qu'elle ne parvenait à le distraire, il se demandait si c'était là un divertissement, et il se disposait à sortir au moment où deux dames masquées, que l'on n'avait pas encore vues, parurent à l'entrée de la salle. Elles avaient toutes deux une taille élancée, beaucoup de noblesse dans la démarche, et leur costume était aussi riche qu'élégant ; un seul cavalier les accompagnait. A peine se furent-elles montrées qu'un murmure flatteur s'éleva autour d'elles ; des groupes de masques les suivirent, essayant, par de fines plaisanteries et par

TEXTE DE BALZAC

Minuit sonnait et tout était mouvement dans Paris ; s'agitait, tout courait au plais c'était une nuit de lundi gras.

Léon de Préval, jeune offi de cavalerie, venait d'entrer bal de l'Opéra.

Après avoir erré plus d'u heure à travers cette cohue d les flots agités se pressaient et repoussaient, tour à tour..., il demandait si c'était là du plai et cherchait à gagner la po pour se retirer.

Dans ce moment, deux femm masquées, remarquables par grâces de leur tournure et l'é gance de leurs costumes, desce daient les marches de la salle ; homme sans masque et de bon mine leur donnait le bras. murmure flatteur s'éleva auto d'eux et une troupe de jeun étourdis se mit à leur suite, leur adressant des propos galan

des mots spirituels, de les intriguer et de les faire parler.

... Dans ce moment, plusieurs masques, dont l'originalité avait attiré un grand nombre de curieux, vinrent à la rencontre de la foule, et il se fit une telle confusion que l'une des deux dames, qui paraissait la plus jeune et portait un domino blanc, se trouva tout à coup séparée de sa société. Pendant que ses regards se portaient de tous côtés avec inquiétude, etc...

... Bientôt quelques masques de caractère, que l'on suivait aussi et qui venaient à leur rencontre, augmentèrent tellement le désordre qu'une des dames, celle qui paraissait la plus jeune, se vit tout à coup séparée de sa société. En cherchant avec inquiétude autour d'elle, etc...

La conversation s'engage :

Oserai-je vous prier, lui dit-elle vivement, de m'aider à chercher les personnes dont j'ai été si brusquement séparée?

Commandez, beau masque, et fiez-vous entièrement à moi ; je suis à vos ordres, etc...

— Oh! je t'en prie, lui dit-elle d'une voix émue, tire-moi d'ici et fais que je retrouve mes amis.

— Dispose de moi beau masque; sois sans crainte, daigne me suivre et te confier à mes soins, etc...

Voici maintenant la lettre fixant les conditions du rendez vous :

M. de Valberg parut désirer vivement, jeudi dernier, de se retrouver avec la dame dont il fit la rencontre à la Redoute, et il lui promit de se soumettre à tout ce qu'elle exigerait. Si M. de Valberg persiste dans les sentiments qu'il a manifestés, il devra souscrire aux conditions suivantes :

Demain, à minuit, une voiture s'arrêtera devant sa porte ; une personne, qui possède la confiance de la dame au domino blanc, sera chargée de le conduire au lieu du rendez-vous. M. de Valberg consentira à se

M. de Préval paraissait bien désirer vivement de revoir la dame au domino blanc avec laquelle il s'est entretenu au bal de l'Opéra; il promettait de se soumettre à tout ce qu'on exigerait de lui pour cela.

Voici les conditions auxquelles il peut espérer obtenir ce qu'il demandait avec tant d'instances :

1° M. de Préval se trouvera chez lui demain à minuit ; un homme de confiance, qu'il a déjà vu, viendra le prendre dans une voiture de place, qui le conduira à destination ; mais il faudra que M. de Préval consente à

laisser bander les yeux ; il ne fera aucune question à son guide et ne cherchera point à le gagner, ce qu'il serait d'ailleurs inutile de tenter.

Il n'exigera point de la dame qu'elle ôte le masque sous lequel elle entend demeurer cachée, ni qu'elle rompe le silence, auquel elle est résolue.

Reconduit à son hôtel avec les mêmes mesures de précaution, M. de Valberg s'abstiendra de chercher par aucun moyen à pénétrer le secret dont on veut lui dérober la connaissance ; on lui promet en retour de plus amples communications, lorsqu'il en sera temps.

... Si M. de Valberg accepte les conditions ci-dessus, il les signera et aura soin de remettre chez son concierge le papier qui renfermera son acceptation formelle.

Gustave, après avoir lu ce billet, demeure stupéfait : les idées les plus opposées assaillent son esprit.

Comment concilier l'excès de circonspection qui avait présidé à la rédaction d'un si singulier traité, avec la promesse de futures révélations ? Comment expliquer une telle démarche avec le ton fier, noble et décent qui l'avait charmé dans son inconnue ?

Il se disait que la prudence lui ordonnait de se tenir sur ses garce qu'on lui bande les yeux ;

2° Il ne fera aucune question à son guide et n'essaiera pas de le gagner (ce qui d'ailleurs serait inutile)... ;

3° Il doit s'engager expressément à ne faire aucun bruit, aucun esclandre, à ne point réclamer contre l'obscurité, à ne point exiger de la personne avec laquelle il se trouvera, de rompre le silence auquel elle est décidée ;

4° Enfin, lorsque son conducteur viendra le reprendre, il se laissera ramener à sa voiture et de là, chez lui, avec les mêmes précautions, et, sans faire de vaines perquisitions pour découvrir ce qu'on veut lui taire, il attendra patiemment les éclaircissements qu'on promet sous serment de lui donner ;

5° Si M. de Préval consent à ces conditions, il écrira au bas de ce papier qu'il les accepte, signera cette acceptation et remettra le paquet sous enveloppe à sa porte où l'on viendra le reprendre.

Après avoir lu ce singulier écrit, Léon, frappé d'étonnement, resta longtemps immobile, livré à une foule de réflexions, agité de mille sentiments divers.

Comment concilier les précaution solennelles de ce bizarre traité avec les éclaircissements qu'on lui promettait ? Comment accorder avec cette démarche le ton noble, décent et froid de son inconnue ?

Il se répétait qu'il y aurait autant de folie que d'imprudence à

des; que ce serait une témérité, une folie de souscrire aux conditions qu'on lui imposait... Mais, d'un autre côté, venaient se représenter à son imagination les formes célestes, que le domino blanc n'avait pu dérober à ses regards; il se rappelait l'entretien qu'il avait eu avec la dame...

— Tu l'emportes, s'écria-t-il; qui que tu sois, être indéfinissable, je te connaîtrai, dût ma vie payer ma curiosité!

Et il écrivit aussitôt ce billet :

« J'accepte toutes les conditions : je me réserve seulement le droit de garder mon sabre. »

Une heure après, on lui répondait :

« M. de Valberg pourra venir armé, quoiqu'il n'ait rien à craindre pour sa sûreté ni pour son honneur. »

Jamais une journée n'avait paru à Gustave aussi longue que celle du lendemain. Déjà, depuis longtemps, il était prêt et se promenait avec agitation dans sa chambre, lorsque, au coup de minuit, il entendit une voiture s'arrêter à la porte de son hôtel : sa main se porta sur son sabre par un mouvement involontaire, il descendit et, apercevant le même nègre, qu'il avait entrevu à la soirée du bal, il lui dit avec fermeté :

— Je me livre à vous, conduisigner une telle proposition, à risquer une aventure si peu vraisemblable... Et cependant l'image gracieuse du joli masque était devant ses yeux, les conversations animées du bal se retraçaient à sa mémoire...

— Non, s'écria-t-il, je ne reculerai point; on peut bien risquer une folie, pour cette récompense charmante, qui m'est offerte!

Et, saisissant une plume, le sage Caton écrivit comme un étourdi : « J'accepte toutes les conditions et m'engage sur mon honneur à les remplir scrupuleusement. Je demande seulement la permission de porter mon épée. Léon de Préval. »

Le paquet fut pris dans la soirée et, le lendemain matin, il reçut un nouveau billet contenant ce peu de mots : « L'épée est accordée, mais M. de Préval n'a rien à redouter pour son honneur et sa sûreté. »

Jamais journée n'avait été si longue.

Depuis deux heures, Léon, tout habillé, se promenait à grands pas dans sa chambre lorsque le bruit d'une voiture qui s'arrêtait enfin à sa porte lui causa une vive émotion. Il saisit son épée, descendit rapidement l'escalier et trouva le nègre qui ne l'eut pas plus tôt fait monter en voiture que, dans son mauvais patois, il le pria respectueusement de se laisser bander les yeux.

sez-moi, et il s'élança le premier dans la voiture.

— Permettez, dit le nègre en lui présentant un bandeau...

— C'est juste, répondit Gustave...

Après deux heures de marches et de contre-marches, la voiture s'arrêta ; le nègre s'empara de la main de Gustave, le fit descendre et le conduisit à travers une longue file d'appartements, dans un cabinet où régnait l'obscurité la plus profonde.

— Votre bandeau devient inutile, lui dit son guide ; vous pouvez le détacher.

Gustave ne se le fait pas répéter et son premier soin est de chercher à distinguer l'endroit où il se trouve....., l'air qu'il respire est embaumé des plus suaves parfums ; une porte ouverte attire ses regards et il entrevoit un élégant boudoir faiblement éclairé par une lampe d'albâtre.

Le nègre indique d'une main cette porte à Gustave, et, appuyant un doigt sur sa bouche, lui dit à voix basse :

— Bonheur et silence.

Léon ne s'y opposa pas.

La voiture, après avoir roulé quelque temps, s'arrêta par l'ordre du nègre. Celui-ci aida Léon à descendre, fit avec lui une centaine de pas dans la rue. Bientôt ils entrent dans une maison où, après avoir monté quelques marches, Léon s'aperçut qu'il traversait des appartements assez vastes, au bout desquels il entra dans une chambre parfumée des plus douces odeurs. En même temps son bandeau fut détaché, et Léon, portant de toutes parts ses regards curieux, se trouva dans une pièce obscure au bout de laquelle une porte ouverte laissait distinguer un élégant boudoir faiblement éclairé par une lampe d'albâtre.

Le nègre, debout près de lui, sa lanterne sourde d'une main, de l'autre lui montra le boudoir et prononçant à voix basse « Honneur et silence ! » il disparut aussitôt.

Transcrivons encore la dernière entrevue des deux héros.

Une voix, qui, bien que contrefaite, le fit tressaillir, vint bientôt tirer Gustave de cette espèce de léthargie.

— C'est elle, s'écria-t-il.

C'était en effet cette même taille, cette même démarche, que, deux ans auparavant, il avait tant admirées : le domino blanc, le

..... Une voix, qui, malgré l'accent du bal (?), fit tressaillir Léon, prononça tout près de lui

— Ah ! je vous y prends, infidèle.....

Il se retourne et trouve à ses côtés... qui ? son inconnue elle-même. Le domino blanc, le masque, jusqu'à l'agrafe de diamant

masque, l'agrafe en brillants, rien n'était changé.

— Comment, je vous retrouve ! dit Gustave en s'approchant de son inconnue ; vous n'êtes pas perdue pour moi ! je vous vois ! je vous touche !

— Cela vous étonne, répondi-t-elle... Ne savez-vous pas que je suis une habile magicienne ?

..... Ce ton léger déplut à Gustave ; selon lui, l'inconnue avait, depuis deux ans, bien des torts à réparer, et les pensées qui, dans cet intervalle, avaient agité son esprit n'avaient pas été favorables pour elle.

— Eh bien, Madame, fit-il, d'un ton où perçait une certaine aigreur, que voulez-vous de moi ? A quelle aventure nouvelle faut-il que je me prépare ? Quels moyens emploierez-vous cette fois ?

Le masque l'interrompit :

— Quel changement deux années peuvent opérer chez un homme ? Est-ce là ce même Gustave si tendre, si soumis qui me faisait serment de fidélité et promettait une obéissance aveugle à mes moindres volontés ?

— Qui faut-il accuser, Madame, de ce changement que vous me reprochez ? N'est-ce pas vous qui avez dédaigné ma fidélité et ma constance ? Après avoir mis en œuvre pour m'entraîner tout ce qui peut entraîner le cœur d'un homme, après m'avoir fait connaître qui retenait sa ceinture et qu'il avait remarquée autrefois, tout est pareil.

— C'est-elle ! s'écria-t-il en saisissant avec vivacité son bras, qu'il passa dans le sien. Quoi ! je vous retrouve ?.. je vous vois, je vous tiens !...

— Faut-il tant s'étonner ? Tu connais mon talent pour les prodiges.

... Ce ton léger, impérieux, lorsqu'elle avait à réparer un oubli de trois ans et tant d'autres torts, le blessait vivement. Toutes les pensées, peu favorables pour elle, qu'il avait nourries pendant ce temps renaissaient en foule dans son esprit.

Il s'arrêta.

— Eh bien, Madame, dit-il froidement, que voulez-vous de moi ! Quelle nouvelle scène préparez-vous ? Quels nouveaux moyens de me décevoir encore ?

— Combien un homme peut changer en trois ans ! Est-ce là ce Léon tendre, doux, empressé, qui, à cette même place, jurait avec ardeur, constance et soumission entière ?

— Ah ! si je suis changé, qui devez-vous en accuser, cruelle ? N'est-ce pas vous qui repoussiez la constance, vous qui, employant pour me séduire les charmes les plus puissants sur le cœur d'un homme, m'avez trompé, repoussé sans remords et sans pitié ? Vous

naître un moment de bonheur, n'est-ce pas vous qui m'avez trompé cruellement, qui m'avez repoussé sans pitié ni regret, qui, depuis si longtemps, me vouez au mépris et à l'oubli ?

— Vous êtes sévère, monsieur de Valberg...Et si j'avais formé le projet de réparer mes torts ?

— Puis-je donc ajouter foi à vos paroles ? Ne dois-je pas craindre à chaque instant que vous ne disparaissiez de nouveau, et que la douleur que vous me ménagez ne soit la seule trace qui me reste de vous ?

— Non, répondit vivement l'inconnue, plus d'intrigues, plus de secrets ; comme vous, Gustave, j'ai éprouvé bien des tourments ! Mais oublions les folies et les peines passées ; et si votre cœur, libre encore.....

enfin, qui, contente de m'avoir fait connaître tous les biens que vous me dérobiez, me laissez depuis trois ans aux regrets et à l'oubli ?

— Léon, vous êtes trop sévère. Me voilà près de vous ; je viens réparer mes torts, vous rendre ces biens que vous regrettez !

— Eh ! quelle foi puis-je prendre à vos paroles ? Peut-être, dans un moment, allez-vous disparaître à mes yeux, sans laisser d'autres traces que le mal que vous me faites ; peut-être préparez-vous encore quelques ruses.

Elle l'interrompit et, d'un ton attendri :

— Non, plus de ruses, plus de secrets ; ah ! Léon, j'ai souffert aussi...Mais oublions les folies, les tourments qui ne sont plus. Connaissez, recevez enfin votre épouse...

Je crois inutile de pousser plus loin la comparaison. Le plagiat est évident.

Maintenant une question se pose. Lequel des deux est le plagiaire ? Balzac ou bien Moléri ?

Qui est Moléri ? On se tromperait à y voir un pseudonyme de Balzac lui-même. Moléri ne fut qu'un contemporain de Balzac et un écrivain connu. De son vrai nom Hippolyte-Jules Demolière, il était né à Nantes en 1802 et, après avoir étudié le droit, puis la médecine, se lança complètement dans la vie littéraire, à partir de 1837. Sa notoriété fut assez grande pour que la Comédie-Française accueillît plusieurs de ses œuvres, qui furent représentées avec succès. Il s'occupait, en même temps, de politique et fut, après la révolution de février 1848, un des secrétaires du gouvernement provisoire à l'Hôtel de Ville et attaché ensuite au secrétariat de la présidence de la République. Il est aujourd'hui bien oublié, mais aucun doute

ne peut subsister pourtant : s'il y a identité profonde d'œuvres entre *l'Amour Masqué* et le *Domino Blanc*, il n'y a pas la moindre identité d'auteur. Lequel des deux est le plagiaire ?

La question revient alors à ceci : laquelle des deux œuvres est antérieure à l'autre ?

Les éditeurs de *l'Amour Masqué* n'indiquent point de date au public et n'ont pu m'en indiquer à moi-même. Quant à la nouvelle de Moléri, elle est de 1845. J'ai l'impression que *l'Amour Masqué* est aussi peu balzacien que possible. Quelle qu'ait été la variété de talent de Balzac et la souplesse avec laquelle il s'est renouvelé, il n'en subsiste pas moins certains traits qui marquent son œuvre : le goût des idées générales, le besoin de situer ses personnages dans un cadre précis, de faire comprendre par les lieux où ils ont vécu des êtres qui gardent toujours quelque chose de réel. De ces traits, il n'en est pas qu'on retrouve ici : ce n'est que pur romanesque et faiblesse d'intrigue, sans rien de vivant, sans une de ces remarques profondes, qui indiquent le génie. J'irai plus loin, il semble que *l'Amour Masqué* soit une amplification, non plus riche, mais plus ingénieuse de la nouvelle de Moléri, une amplification qu'on voudrait avoir le droit de ne pas même attribuer à Balzac, mais à quelque faussaire habile, à quelque pasticheur adroit.

S'il ne nous est pas permis *encore* de mettre en doute l'authenticité de cet « inédit », nous pouvons du moins poser le dilemme suivant :

Ou Moléri, ayant eu connaissance du roman de Balzac, l'a résumé et reproduit dans ses parties essentielles, et dans ce cas, il n'y a plus d'inédit ;

Ou Balzac, ayant trouvé, dans *le Magasin Littéraire*, la nouvelle de Moléri, s'en est emparé pour la transcrire et l'amplifier ; alors, il n'y a pas davantage d'inédit : il n'y a plus qu'un plagiat.

PIERRE LAVEDAN.

A PROPOS DU « VAISSEAU DES CARESSES »

—

Je m'excuse auprès des lecteurs du *Mercure de France* d'avoir à répondre à un article déjà lointain (il date du 1er décembre 1911), signé José Théry et discutant les conclusions d'un procès qui me fut intenté à propos de mon roman *le Vaisseau des Caresses*.

Ce procès, je l'ai gagné pleinement et sans réserves. J'ai obtenu satisfaction entière, puisque mon adversaire a été dit « mal fondé en sa demande, débouté et condamné aux dépens ».

On ne pourra pas me reprocher d'être intervenu personnellement en une affaire qui a été justement qualifiée de « machination » et d' « agression » et où l'odieux le dispute au ridicule. Depuis trois ans, j'ai été l'objet d'attaques, qui n'ont obtenu que mon dédain et mon silence.

Une seule fois, en quelques lignes, j'ai répliqué.

C'était en 1909, le 7 mai.

Je déclarais que je n'avais pas de temps à perdre avec celui qui, en collaboration avec Léo Taxil, s'est fait une spécialité de mystifier le public; que ma ligne de conduite était bien tracée, que je ne m'en départirais pas; que j'attendais correctement et avec tranquillité le jour de l'audience où le collaborateur, l'ami, le disciple de Léo Taxil, M. Hachs, recevrait une réponse aussi nette que décisive.

Cette réponse, la 6e Chambre du Tribunal civil de la Seine la lui a donnée le 13 novembre 1911, en le déboutant et en le condamnant aux dépens, ainsi qu'on sait.

L'incident était clos, est clos.

§

Pourtant, après cet arrêt, un honorable avocat, M. José Théry, a cru devoir apporter au *Mercure de France* à ce sujet une « consultation »...

J'ai eu d'abord la tentation d'user jusqu'au bout de mon droit de réponse. (Je sais que je n'avais qu'à faire appel à la courtoisie bien connue du *Mercure*.) Il eût été piquant et même édifiant d'apporter une lueur sur des manœuvres qui n'ont rien de littéraire et des mœurs qui tiennent en effet de « l'agression ».

Mais l'heure n'est pas venue encore. Je poursuis le Dr Hachs pour la brochure diffamatoire qu'il a publiée avec un complice sous le voile de l'anonymat et dont il a dû plus tard se reconnaître l'auteur. J'attends donc, avec la même tranquillité que par le passé, l'arrêt des juges pour ce second procès, que je compte bien gagner comme le précédent. Alors, après avoir confié au seul tribunal la mission de me rendre justice, — cette justice faite une deuxième fois, — je me sentirai libre de tout raconter.

Et ce sera curieux.

§

M. José Théry n'aurait certainement pas écrit cet article s'il avait su que je poursuivais et que je poursuis, — après les avoir découverts, — les fabricants de cette brochure parue sans date, sans nom d'auteur, sans nom d'imprimeur, sans nom d'éditeur, — brochure remplie d'accusations grotesques. Mieux renseigné, il n'en eût pas donné un extrait, dont les termes sont tronqués, truqués, parfois même inventés de toutes pièces par les fauteurs du libelle.

D'ailleurs, il suffit de s'en rapporter aux deux ouvrages pour se rendre compte de la falsification. Ce procédé, lors d'un récent procès (à propos du *Journal des satyres*), M. José Théry l'a qualifié avec son habituelle éloquence ; il a montré qu'il n'y avait là rien de littéraire. « C'est une recette de cuisine, disait-il, puisqu'il s'agit de cuisiner un texte. »

§

M. José Théry n'a pas dû assister aux débats du procès que j'ai gagné. Il n'a pas dû entendre la belle et solide plaidoirie de mon défenseur, M. Vidal-Naquet, il n'a pas entendu M. Fouillotte, le distingué avocat de M. Fasquelle, éditeur du *Vaisseau des Caresses*, qui lui aussi a gagné son procès. M. Fouillotte s'est écrié en faisant allusion à cette jolie manigance :

La mise en cause de M. Fasquelle me semble nettement avoir été imaginée, de même que les dernières conclusions tendant à une expertise, pour faire traîner en longueur un procès, au cours duquel on a eu soin de se faire justice soi-même. Car je ne sais si on a remarqué ce petit détail. En tête de la brochure intitulée : *Au coin d'un bois magique*, je vois ceci, qui est très significatif : « *Tribunal civil de la Seine, première Chambre, Me Thiébaut, avocat Me Gieules, avoué, affaire en contrefaçon littéraire et artistique Dr Hachs contre Jules Bois. Octobre 1908.*

C'est délicieux. A cette époque on faisait semblant d'avoir déjà obtenu un jugement contre M. Jules Bois pour contrefaçon littéraire et artistique. C'était vendre la peau de l'ours avant qu'il ne fût par terre. Vous avez été trop pressé. *Je suis persuadé que les procédés employés par le Dr Hachs et qui nous permettraient de demander contre lui, reconventionnellement, des dommages et intérêts sont des procédés éminemment blâmables, que le tribunal ne peut admettre en aucune façon et qui donnent au procès son véritable caractère.*

Je dois le dire à l'honneur de MM. Gieules et Thiébaut : ayant constaté qu'on avait abusé de leurs noms, ils ont renoncé à défendre les intérêts de ce client.

Si M. José Théry s'était fait communiquer les pièces des deux parties, avant de donner sa consultation, il eût appris que cet accident de la machine qu'il croit appartenir au Dr Hachs (rupture du gros tuyau de prise de la vapeur) n'est en aucune manière de son invention. De tels malheurs ont été, hélas ! si fréquents dans notre marine de guerre que ces tuyaux en cuivre électrolytique y sont maintenant proscrits.

M. Paul Houet, secrétaire général du *Comité central des armateurs de France* et expert maritime devant le Tribunal civil de la Seine, en différentes lettres, qui ont été versées au dossier, affirme « qu'on a enregistré à plusieurs reprises, dans « les marines de commerce et de guerre française ou étrangères, « des accidents comme celui qui est décrit dans *le Vaisseau des « Caresses* ». Il ajoute que « des accidents d'appareils à vapeur « comme ceux qu'envisage M. Jules Bois ont été constatés dans « dans toutes les navigations et sous toutes les latitudes ».

Quant au mal de mer, j'y ai consacré quelques lignes, et M. Hachs 35 pages ; je ne puis dire, en vérité, s'il n'appartient à personne ou s'il est le bien — ou plutôt le mal — de tout le monde. En tous cas, dans la circonstance, les documents scien-

tifiques qui ont été cités sont pris dans un compte-rendu offi-ciel de la Société de l'Académie de Médecine (10 février 1888), dont M. Hachs s'est servi comme moi, plus que moi. Il ne s'en cache pas.

§

Le manuel de M. Hachs n'est pas un roman ; ce n'est pas une œuvre d'imagination, c'est un simple guide-réclame pour la Compagnie des Messageries, qu'il a dédié, suivant les besoins de la cause, d'abord à M. Armand Béhic, le fondateur, puis à M. Paul Lecat, directeur général, à qui, dit-il, « je dois d'être entré dans la Compagnie ». M. Hachs fait l'éloge du Courrier de Chine : « Sa construction merveilleuse est un type de ce que peut créer de plus beau l'industrie d'une race ; l'ordre, la discipline, le confortable qui règnent à son bord, un modèle de ce que peut arriver à faire une compagnie quand elle s'appelle *Messageries Maritimes de France*. »

Si, comme on l'a dit, j'avais plagié le manuel du Dr Hacks, j'aurais plagié un prospectus.

§

Il ne s'agit pas, comme l'a cru M. José Théry, d'une question de propriété littéraire, mais d'une simple mystification, pour ne pas dire plus. D'ailleurs, si M. José Théry s'était renseigné, même sommairement, sur le passé de M. Hachs, il eût appris qu'il est coutumier du fait.

D'abord mon avocat a établi que le manuel du Dr Hachs n'est que la reproduction, à sa manière, d'un ouvrage antérieur, dont le but et le sujet sont identiques, *l'Histoire d'un paquebot* de MM. Tillier et Paul Bonnetain, et qui est aussi rédigé en l'honneur de la même compagnie des *Messageries*.

Ensuite ses premières attaques commencèrent bien avant la publication du *Vaisseau des Caresses*.

Il a y dix-sept ans, en 1894, dans une publication intitulée *le Diable au XIX^e siècle*, et dont les auteurs, Taxil et Hachs, ont eux-mêmes reconnu publiquement les supercheries (tout le monde sait que le Diable n'est pas tenu de dire la vérité), Hachs me consacrait des chapitres entiers pour m'accuser, avec J.-K. Huysmans, de « frénésie démoniaque », de « rage diabolique » ; et il assurait, avec un sérieux qui depuis ne l'a pas quitté, que « *mes drames se jouaient entre intimes, dans*

les nuits d'occultisme, vrais sabbats » (*le Diable au XIX^e siècle*, page 736, 2^e volume).

Je ne m'en suis pas beaucoup inquiété. J'étais alors encore en assez bonne compagnie... En même temps, étaient insultés et calomniés à tort et à travers, avec images et portraits à l'appui, M^me Adam (qui protesta par une lettre publique), Henri Brisson, président de la Chambre, Floquet, M^me Augusta Holmès, Giosué Carducci, Jean Macé, Elisée Reclus, Camille Dreyfus, etc., etc. Dans un livre : *le Monde Invisible*, j'ai percé à jour, ainsi que d'autres écrivains, la mystification inouïe et burlesque, qui remplit plus de *deux mille* pages (plagiats et démarquages d'une bibliothèque entière d'occultistes) et dont le joyau est l'histoire encore inoubliée de la fameuse Diana Vaughan. Taxil et Hachs avaient inventé de toutes pièces — état civil, biographie, œuvres, faits et gestes — la personnalité d'une certaine Diana Vaughan, américaine riche et prêtresse de Lucifer, qui, selon le rythme ascendant des bons romans-feuilletons, se convertissait, de plus en plus touchée de la grâce, à la grande satisfaction de lecteurs superstitieux et crédules. Après avoir tiré un large profit de la vente de cette bouffonnerie, ces messieurs reconnurent d'eux-mêmes, avec un sans-gêne parfait, qu'ils s'étaient moqués du public...

Si je relate ces faits, c'est qu'ils sont étrangement significatifs, et témoignent d'un procédé littéraire que l'on peut appeler « le procédé Hachs-Taxil, ou Taxil-Hachs ».

§

Il faut qu'on sache aussi qu'une question d'argent a présidé à toute cette histoire et qu'il aurait suffi de verser une modeste somme pour que l'affaire du *Vaisseau des Caresses* fût étouffée dans l'œuf. Par lettre recommandée, datée du 14 octobre 1908, le D^r Hachs, en m'assurant — toujours facétieux — qu'il « n'aime ni les procès ni le bruit », me demandait *mille francs* pour obtenir son silence.

Nous sommes en 1912, je n'ai pas répondu encore...

§

La critique littéraire a confirmé l'arrêt des juges. Elle a donné raison à l'auteur du *Vaisseau de Caresses* et elle a rejeté les palinodies du collaborateur de Léo Taxil.

M. Paul Reboux, le président de l'association des critiques

ttéraires, a, dans une lettre qu'il m'adressait le 11 janvier
)12, qualifié comme elle le méritait « l'agression » de l'au-
ur du *Diable au XIX^e siècle*, et il terminait en ces termes :

Vous êtes demeuré, dès le premier jour, indemne de suspicion.
t si, pour évoquer une fois encore Beaumarchais, il « reste quelque
ose » de cette calomnie, ce sera le témoignage en votre faveur de
mbreuses sympathies littéraires, parmi lesquelles je vous prie de
mpter la mienne.

Ces sympathies sont assez nombreuses, puisqu'elles m'ont
orté, l'an passé déjà et cette année encore, à la vice-prési-
ence de la critique littéraire.

Voici les documents et les faits que j'ai dû rendre publics,
ès à présent. Le reste sera connu plus tard.

JULES BOIS.

LA SONATE A KREUTZER

[Nous commençons aujourd'hui la publication d'une nouvelle traduction de l'œuvre célèbre de Tolstoï. Mais, comme il existe déjà deux traductions françaises de cet ouvrage : l'une, sans nom de traducteur, éditée en 1895 ; l'autre de E. Halperine-Kaminsky, éditée sans date, nous croyons devoir expliquer pourquoi nous publions cette nouvelle traduction. Les deux traductions précitées sont presque identiques et paraissent avoir été faites sur un même texte ; or, il y a entre elles et le texte russe des différences considérables. Les additions, les omissions, les interpolations y sont si nombreuses, et la fantaisie en est si apparente que M. J. W. Bienstock, frappé de ce fait, s'est adressé à MM. W. Tchertkoff et P. Birukoff, les deux personnes qui conservent avec un soin pieux tous les manuscrits de Tolstoï, et qui connaissent mieux que quiconque tout ce qu'il a écrit et pensé, afin de savoir si, par hasard, il n'existerait pas *deux* versions originales de la *Sonate à Kreutzer*. MM. W. Tchertkoff et P. Birukoff ont répondu qu'il n'y eut jamais qu'un seul texte russe de cette œuvre. Ce texte fut publié en Russie, en 1889, avec quelques coupures de la censure, et intégralement, à Genève, en 1901, chez Elpidine. C'est sur le texte original, complet, communiqué par M. W. Tchertkoff, qu'a été faite la traduction que nous donnons ici.

Les deux traductions françaises déjà connues paraissent donc être l'une, une déformation du texte de Tolstoï, l'autre un plagiat de la première. Nous nous bornerons ici à quelques exemples, que pourront multiplier les chercheurs de curiosités littéraires.

Dans le *Chapitre I,* un passage du texte de Tolstoï est, littéralement, celui-ci :

— Cela arrive souvent, mais pas chez nous, répondit le marchand.
Tout le monde se tut..., etc.

Voici le même passage dans les deux traductions :

— Cela arrive chez les messieurs, pas chez nous ! répondit le vieux. Et s'il se trouve un mari assez imbécile pour ne pas dominer sa femme, il ne l'aura pas volé. Mais pas de scandale tout de même. Aime ou n'aime pas, mais ne dérange pas la maison. Chaque mari peut dompter sa femme. Il a le pouvoir pour cela ! Il n'y a que l'imbécile qui n'y arrive pas.
Tout le monde se tut..., etc. — (*Edition de 1895.*)

— Dans un autre monde, c'est possible, mais pas chez nous, dit le vieillard. Et si le mari est assez bête pour n'être point maître de sa femme,

ant pis pour lui ! Inutile, en tout cas, de faire du scandale. Qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas amour, la maison ne doit pas en subir le contre-coup. Chaque mari peut dominer sa femme, il en a les moyens en main. Les imbéciles, seuls, n'aboutissent pas. On se tut.

(*Trad E. Halperine-Kaminsky.*)

Chapitre II.

— Non, non, en admettant même qu'un homme puisse préférer une certaine femme pour toute la vie, alors la femme, selon toutes probabilités, en préférera un autre ; ce fut, c'est, et sera ainsi éternellement. — (*Traduction littérale du texte russe.*)

— Non, ça n'existe pas. Si l'on admettait même que Ménélas eût préféré Hélène pour toute la vie... Hélène aurait préféré Pâris, et ce fut, c'est et sera ainsi éternellement..... En outre, ce n'est pas seulement une improbabilité, mais une certitude que la satiété viendra d'Hélène ou de Ménélas, etc. — (*Edition de 1895.*)

— Aucunement. Supposez que Ménélas eût toujours préféré Hélène ; est-ce qu'Hélène n'aurait pas préféré Pâris ? C'est là une vérité éternelle... Et ce n'est pas une simple probabilité, c'est une certitude qu'Hélène se serait lassée de Ménélas ou Ménélas d'Hélène..., etc. — (*Traduction E. Halperine-Kaminsky.*)

Chapitre III.

— ...Oui, je ne puis parler de cela avec calme, et non pas à cause de cet *épisode,* comme il le disait, qui m'est arrivé, mais parce que, depuis, mes yeux se sont ouverts et j'ai vu tout sous un autre jour. Tout est à l'envers, à l'envers !

— Il alluma une cigarette, appuya ses coudes sur ses genoux et se remit à parler.

Dans l'obscurité je ne voyais pas son visage ; dans le fracas du train je n'entendais que sa voix agréable et grave. — (*Fin du 3e chapitre. Traduction littérale du texte russe.*)

Voici comment est exposée cette fin de chapitre, le *quatrième,* dans l'une et l'autre traductions.

— Qu'est-ce que vous entendez par la « véritable » question des droits de la femme ?

— La question de ce qu'est cet être spécial, organisé autrement que l'homme, et comment cet être et l'homme doivent envisager la femme...— (*Edition de 1895.*)

— Qu'entendez-vous par la vraie question de la femme ?

— La question de bien se rendre compte de ce qu'est cet être organisé si différemment de l'homme, de voir comment il doit s'envisager lui-même et surtout comment l'homme doit l'envisager. — (*Traduction E. Halperine-Kaminsky.*)

Les *chapitres XIII, XIV, XV, XVI* du texte russe, qui sont devenus, dans les traductions françaises, les chapitres XIV, XV, XVI, XVII, présentent de si nombreuses omissions, inventions, interpo-

lations, qu'il est difficile d'y retrouver ce qui appartient à Tolstoï. Les 8 premières pages du chapitre XV sont de pure fantaisie *dans l'une et l'autre traductions*. Il en est de même des 7 ou 8 dernières pages du chapitre XVI, et des 4 premières pages du chapitre XVII.

Nous ne pouvons, dans cette note, reproduire ces différents passages; nous citerons seulement, pour terminer, la fin même de la *Sonate à Kreutzer* :

— Oui, dit-il subitement, si j'avais su ce que je sais maintenant, c'eût été tout autre chose. Je ne me serais pas marié avec elle à aucun prix ; je ne me serais jamais marié.

De nouveau nous restâmes longtemps silencieux.

— Eh bien, pardonnez...

Il se détourna de moi et s'allongea sur la banquette, en s'enveloppant de son plaid. Il était huit heures du matin quand nous arrivâmes à la gare où je devais descendre. Je m'approchai de lui pour prendre congé. Dormait-il ou feignait-il de dormir, en tout cas, il ne bougea pas. Je lui touchai le bras. Il se découvrit; il ne dormait pas.

— Adieu, lui dis-je en lui tendant la main.

Il me tendit la main, me sourit imperceptiblement, mais d'un sourire si navré que j'eus envie de pleurer.

— Oui, pardonnez, dit-il, répétant le mot par lequel il avait terminé son récit. — (*Fin de la* Sonate à Kreutzer. *Traduction littérale du texte russe.*)

— Oui, dit-il subitement, si j'avais su ce que je sais maintenant, je ne me serais marié avec elle pour rien, jamais, jamais.

De nouveau nous restâmes taciturnes longtemps.

— Oui, voilà ce que j'ai fait, voilà ce que j'ai éprouvé. Il faut comprendre l'importance vraie du mot de l'Evangile (Matthieu, v, 28) : « Que tout homme qui regarde la femme avec volupté commet l'adultère » ; et ce mot se rapporte à la femme, à la sœur, et non seulement à la femme étrangère, mais surtout à sa propre femme. — (*Fin de la* Sonate à Kreutzer. *Edition de 1895.*)

— Oui, s'écria-t-il, si j'avais su alors ce que je sais aujourd'hui, il ne serait rien arrivé. Je ne l'aurais pas épousée, pour rien au monde; je ne me serais pas marié ! Jamais.

— Oui, Monsieur, voilà ce que j'ai fait, les épreuves que j'ai traversées. Il faut bien saisir le sens exact de l'Evangile selon saint Matthieu, v, 28 ; il faut bien comprendre que cette phrase : « Quiconque regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère », se rapporte aussi à la sœur et non seulement à la femme étrangère, mais aussi et surtout à sa propre femme. — (*Fin de la* Sonate à Kreutzer. *Traduction E. Halperine-Kaminsky.*)

Ces quelques citations, qui ne sont qu'une bien petite partie de toutes celles qu'on pourrait faire, justifient surabondamment une nouvelle traduction de la *Sonate à Kreutzer*.]

Mais moi, je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter, il a déjà commis l'adultère dans son cœur (MATTHIEU, v, 28).

Ses disciples lui dirent : Si telle est la condition de l'homme avec la femme, il ne convient pas de se marier. Mais il leur dit : Tous ne sont pas capables de cela, mais ceux-là seulement à qui il a été donné.

Car il y a des eunuques qui sont nés tels dans le sein de leur mère ; il y en a qui ont été faits eunuques par les hommes et il y en a qui se sont faits eunuques eux-mêmes pour le royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre ceci le comprenne. (MATTHIEU, XIX, 10, 11, 12.)

I

C'était le printemps. Nous voyagions depuis deux jours. A chaque station des voyageurs étaient descendus de notre wagon, d'autres y étaient montés, mais trois personnes, comme moi, restaient dans le train : une dame qui fumait des cigarettes, ni jolie ni jeune, le visage émacié, coiffée d'une toque et vêtue d'un paletot de coupe masculine ; son compagnon, un monsieur très loquace, d'une quarantaine d'années, dont les bagages étaient neufs et soignés ; puis un monsieur se tenant à l'écart, un monsieur de petite taille, qui avait des mouvements saccadés, des yeux extraordinairement brillants, courant avec rapidité d'un objet à l'autre, et des cheveux bouclés, prématurément gris. Il portait un pardessus élimé, à col d'astrakan, de chez un bon faiseur, et un haut bonnet d'astrakan. Quand il déboutonnait son pardessus, on apercevait un poddiovka et une chemise russe brodée. Une autre particularité de ce monsieur était celle-ci : de temps en temps il produisait un son bizarre qui ressemblait à un râclement de gorge ou à un rire brusquement arrêté.

Ce monsieur, durant tout le trajet, évitait soigneusement de lier conversation avec les voyageurs. Quand ses voisins lui adressaient la parole, il répondait brièvement, d'une façon tranchante, puis se mettait à lire ou regardait obstinément par la portière du wagon ; ou bien, tirant des provisions d'un vieux sac, il buvait du thé et mangeait.

Il me semblait que la solitude lui pesait et plusieurs fois je voulus causer avec lui, mais, quand nos yeux se rencontraient, ce qui arrivait fréquemment puisque nous étions assis pres-

que en face l'un de l'autre, il détournait la tête et prenait un livre ou regardait à la portière.

Vers le soir, pendant un arrêt dans une grande gare, le monsieur nerveux descendit chercher de l'eau bouillante, et prépara du thé. Le monsieur aux bagages neufs, un avocat comme je l'appris dans la suite, descendit avec sa compagne, la dame au manteau mi-masculin qui fumait des cigarettes, et ils allèrent prendre le thé au buffet de la gare.

Pendant leur absence, de nouveaux voyageurs entrèrent dans le wagon; l'un d'eux était un vieillard de haute taille, rasé, ridé, l'air d'un marchand, vêtu d'une pelisse de martre et coiffé d'une casquette à énorme visière. Ce marchand s'assit en face des places occupées par l'avocat et sa compagne et, tout de suite, lia conversation avec un jeune homme, probablement un employé de commerce, qui venait également de monter à cette station. J'étais assis presque en face d'eux, et comme le train était arrêté, je pouvais entendre quelques mots de leur conversation.

D'abord le marchand lui apprit qu'il se rendait dans sa propriété, à une station d'ici. Ensuite ils parlèrent du prix des marchandises, du commerce, en particulier du commerce de Moscou, puis de la foire de Nijni-Novgorod. Le commis parla de certains riches marchands qui faisaient la fête à la foire, mais le vieillard l'interrompant se mit à raconter les noces auxquelles lui-même avait pris part autrefois, à Kounavino. On voyait qu'il était fier de ses souvenirs, et il racontait avec un plaisir évident comment une fois, étant saoul, il s'était livré à une telle orgie à Kounavino qu'il ne pouvait le raconter qu'à l'oreille; le commis se mit à rire bruyamment et le vieillard rit aussi en montrant deux dents jaunes.

Leur conversation ne m'intéressant pas, je me levai pour me promener sur le quai avant le départ du train. A la portière je rencontrai l'avocat et sa compagne qui causaient avec animation.

— Vous n'avez plus le temps, me dit l'avocat très liant : on va sonner le deuxième coup.

En effet, comme j'atteignais l'arrière du train, la sonnette se faisait entendre. Quand je rentrai, l'avocat causait avec animation avec sa voisine. Le vieux marchand, assis en face d'eux,

s'était tu, et regardait devant lui en pinçant les lèvres d'un air désapprobateur.

— Et puis elle déclara carrément à son époux qu'elle ne pouvait ni ne voulait vivre avec lui, parce que... disait l'avocat en souriant, comme je passais auprès de lui. Et il continua à raconter quelque chose que je n'entendis pas. Derrière moi étaient montés encore quelques voyageurs. Le conducteur passa en courant, puis un facteur, et, pendant un bon moment, il y eut un brouhaha qui m'empêcha d'entendre la conversation. Quand le silence fut rétabli, j'entendis de nouveau la voix de l'avocat ; la conversation passait évidemment d'un cas particulier à des considérations générales.

L'avocat racontait que la question du divorce occupait maintenant l'opinion publique en Europe et que, chez nous, les cas de divorces devenaient de plus en plus fréquents. Ayant remarqué qu'on n'entendait que lui, l'avocat interrompit son discours et s'adressa au vieillard :

— Dans l'ancien temps cela n'existait pas, n'est-ce pas? dit-il en souriant agréablement.

Le vieillard voulut répondre, mais, juste à ce moment, le train s'ébranla ; et il ôta sa casquette et se signa en marmonnant une prière. L'avocat détourna les yeux, attendant poliment. Quand le vieillard eut fini, il renfonça profondément sa coiffure, s'installa bien confortablement et dit :

— Si, Monsieur, cela arrivait aussi, autrefois, mais rarement. Par le temps qui court, il est naturel que cela arrive plus souvent. On est devenu trop savant.

Le train, augmentant de vitesse, faisait un tel bruit qu'il m'était difficile d'entendre ; mais comme cela m'intéressait je me rapprochai. Mon voisin, le monsieur nerveux aux yeux brillants, lui aussi paraissait intéressé ; sans changer de place, il prêtait l'oreille.

— Que reprochez-vous à l'instruction? demanda la dame avec un sourire imperceptible. Vaudrait-il mieux se marier comme autrefois, quand les fiancés ne se voyaient même pas avant le mariage? continua-t-elle, répondant, comme font beaucoup de femmes, non aux paroles de l'interlocuteur, mais à ce qu'elle pensait qu'il allait dire. Les femmes ne savaient pas si elles aimeraient, si elles seraient aimées, et elles épousaient le premier venu et étaient malheureuses toute leur

vie. Alors vous trouvez que c'était mieux? dit-elle, s'adressant évidemment plus à moi et à l'avocat qu'au vieillard son interlocuteur.

— On est devenu trop savant, répéta le marchand, en regardant la dame avec mépris et laissant sa question sans réponse.

— Je serais curieux de savoir comment vous prouvez qu'il y a un lien entre l'instruction et les dissentiments conjugaux, dit l'avocat avec un léger sourire.

Le marchand allait répondre, mais la dame le devança.

— Non, ces temps sont déjà passés, commença-t-elle.

L'avocat l'arrêta :

— Non, laissez-lui exprimer sa pensée.

— L'instruction n'engendre que des bêtises, dit résolument le vieillard.

— On marie des gens qui ne s'aiment pas et ensuite on est étonné qu'ils ne vivent pas en bonne intelligence, s'empressa de dire la dame en jetant un regard sur moi et même sur le commis qui, debout, accoudé au dossier de la banquette, écoutait la conversation en souriant. Il n'y a que les animaux qu'on puisse accoupler au gré du propriétaire; mais les gens ont des inclinations, des attachements, continua la dame, désirant évidemment piquer le marchand.

— Vous avez tort de dire cela, Madame, dit le vieux, les animaux ce sont des bêtes, tandis que l'homme a reçu la loi.

— Mais cependant, comment vivre avec un homme quand il n'y a pas d'amour? reprit la dame, qui semblait avoir hâte d'exprimer son opinion qui lui paraissait très neuve.

— On ne se préoccupait pas de cela autrefois, dit le vieillard d'un ton grave; c'est maintenant seulement que c'est entré dans les mœurs. Pour un rien, la femme dit : « Je m'en vais. » Ainsi, chez les paysans, c'est devenu à la mode : « Tiens, voilà tes chemises et tes caleçons, je m'en vais avec Vanka, dit-elle. Ses cheveux sont plus frisés que les tiens. » Allez donc leur faire entendre raison! Et pourtant la première règle de la femme doit être la crainte.

Le commis regarda l'avocat, la dame, et moi, en retenant un sourire, tout prêt à se moquer ou à approuver les paroles du marchand, selon notre attitude.

— Quelle crainte? demanda la dame.

— Celle ci : la femme doit craindre son mari. Voilà quelle crainte.

— Ça, cher Monsieur, c'est fini, dit la dame, avec un mouvement d'humeur.

— Non, Madame, cela ne peut pas finir. Eve, la première femme, a été tirée de la côte de l'homme, et cela restera vrai jusqu'à la fin du monde, dit le vieux en secouant la tête d'un air si grave et victorieux que le commis, décidant que la victoire restait de son côté, éclata d'un rire sonore.

— Oui, c'est vous, les hommes, qui jugez ainsi, répliqua, en se tournant vers nous, la dame qui ne voulait pas céder ; vous gardez pour vous la liberté, et la femme vous voulez la retenir dans le gynécée. A l'homme, naturellement, tout est permis.

— Personne ne lui donne cette permission, seulement, si l'homme se conduit mal au dehors, la famille n'en est pas augmentée ; mais la femme, l'épouse, c'est un vase fragile, continua sévèrement le marchand.

Son intonation autoritaire en imposait évidemment aux auditeurs, et même la dame se sentait vaincue, mais elle ne se rendait pas.

— Oui ; mais vous admettez, je pense, que la femme est un être humain qui a des sentiments comme son mari. Alors que doit-elle faire si elle n'aime pas son mari?

— Elle ne l'aime pas! répéta sévèrement le vieillard en fronçant les sourcils. On le lui fera aimer.

Cet argument inattendu plut particulièrement au commis, et il émit un murmure approbateur.

— Mais non, on ne la forcera pas, dit la dame ; là où il n'y a pas d'amour, on ne peut obliger personne.

— Et si la femme trompe son mari, que faire ? fit l'avocat.

— Cela ne doit pas être, dit le vieux ; il faut y avoir l'œil.

— Et si cela arrive tout de même? Convenez que cela arrive.

— Cela arrive, mais pas chez nous, répondit le vieillard.

Tout le monde se tut. Le commis remua, se rapprocha encore un peu, et, ne voulant pas être en reste avec les autres dans la conversation, commença avec son éternel sourire :

— Oui, chez notre patron il est arrivé un scandale, et il est bien difficile d'y voir clair. C'est une femme qui aime à s'amu-

ser. Alors elle a commencé à marcher de travers. Lui, est un homme instruit et sérieux. D'abord c'était le comptable. Le mari chercha à la ramener à la raison par la bonté. Elle ne changea point de conduite. Elle en faisait de toutes les couleurs. Elle s'est mise à lui voler son argent. Alors il l'a battue. Quoi! elle devenait de pire en pire. Elle s'est mise avec un non-baptisé, avec un juif, sauf votre respect. Que pouvait faire le patron? Il l'a plantée là, et vit maintenant en célibataire. Quant à elle, elle traîne.

— Parce que c'est un imbécile, dit le vieux. Si, dès le premier jour, il l'avait tenue en bride, elle vivrait honnêtement, sans plus de danger. Il faut ôter la liberté dès le commencement. Ne te fie pas à ton cheval sur la grande route, ne te fie pas à ta femme chez toi.

A ce moment le conducteur passa, demandant les billets pour la prochaine station. Le vieux lui remit le sien.

— Oui, il faut à temps mater le sexe féminin, sinon tout périra.

— Et vous-même, n'avez-vous pas raconté, à l'instant, la manière dont les hommes mariés font la noce à Kounavino? dis-je.

— Ça, c'est une autre affaire, dit le marchand; et il redevint taciturne.

Quand le sifflet se fit entendre, le marchand se leva, prit de dessous la banquette son sac, se boutonna, et, soulevant sa casquette, alla sur la plate-forme.

II

Dès que le vieillard fut sorti, une conversation générale s'engagea.

— En voilà un papa du vieux temps ! dit le commis.

— C'est un Domostroy (1) incarné, dit la dame. Quelles idées sauvages sur la femme et le mariage!

— Oui, nous sommes loin encore des idées européennes sur le mariage, dit l'avocat.

— L'essentiel, et ce que ne comprennent pas les gens comme celui-là, reprit la dame, c'est que le mariage sans amour n'est pas le mariage, c'est que seul l'amour consacre le

(1) Livre du moine Sylvestre où étaient exposées les règles de la vie familiale du temps d'Ivan le Terrible.

mariage. Le vrai mariage est celui qui est consacré par l'amour.

Le commis écoutait et souriait, s'efforçant de retenir les propos intelligents qu'il entendait, afin d'en faire son profit.

Pendant que la dame parlait, on perçut un son ressemblant à un rire interrompu ou à un sanglot. Nous étant retournés, nous aperçûmes notre voisin, le monsieur aux cheveux gris, aux yeux brillants, qui, pendant la conversation, évidemment intéressante pour lui, s'était rapproché sans que nous l'eussions remarqué. Il se tenait debout, la main appuyée sur la banquette. Il était ému : son visage était rouge, les muscles de ses joues tressaillaient.

— Quel est donc cet amour... l'amour... qui consacre le mariage ? dit-il en hésitant.

Voyant l'état d'émotion du voisin, la dame tâcha de lui répondre aussi doucement et substantiellement que possible.

— L'amour vrai... Si cet amour existe entre l'homme et la femme, le mariage est possible, dit-elle.

— Oui, mais que faut-il entendre par amour vrai ? reprit le monsieur aux yeux brillants, en souriant d'un air gauche et timide.

— Chacun sait ce que c'est que l'amour vrai, dit la dame, désirant évidemment mettre fin à cette conversation.

— Moi, je ne le sais pas, dit le monsieur. Il faut définir ce que vous entendez par amour...

— Comment ? C'est très simple, fit la dame. L'amour ? L'amour, c'est la préférence exclusive d'un seul ou d'une seule à tous les autres, dit-elle.

— Une préférence pour combien de temps : pour un mois, pour deux jours, pour une demi-heure ? demanda le monsieur aux cheveux gris, et il sourit.

— Non, permettez, vous ne parlez pas évidemment de la même chose.

— Pardon, absolument de la même.

— Madame dit, intervint l'avocat en indiquant la dame, que le mariage doit être d'abord le résultat d'un attachement, de l'amour, si vous voulez, et que si l'amour existe, et dans ce cas seulement, le mariage est quelque chose pour ainsi dire de sacré. Mais tout mariage qui n'a pas pour base un attachement naturel, l'amour si vous voulez, n'a en lui rien de

moralement obligatoire. C'est bien cela, n'est-ce pas ? demanda-t-il à la dame.

La dame approuva d'un mouvement de tête cette traduction de sa pensée.

— Puis..., reprit l'avocat, voulant continuer son discours.

Mais le monsieur nerveux, dont les yeux maintenant flamboyaient, se contenant évidemment avec peine, sans laisser parler l'avocat, dit :

— Non, je parle absolument de la même chose, de la préférence d'un ou d'une à tous les autres ; mais je demande : une préférence pour combien de temps ?

— Pour combien de temps ? Pour longtemps. Pour toute la vie parfois, dit la dame en haussant les épaules.

— Mais cela n'arrive que dans les romans. Dans la vie jamais. Dans la vie, cette préférence pour l'un à l'exclusion de tous les autres dure rarement plusieurs années ; c'est plus souvent une question de mois ou même de semaines, de jours, d'heures, reprit-il, sûr que par son opinion il étonnait tous ses auditeurs, et content de cela.

— Oh ! Monsieur... Mais non... non... Permettez ! dîmes-nous tous trois en même temps. Le commis lui-même émit un mot de réprobation.

— Oui, je sais ! fit le monsieur aux cheveux gris, en élevant la voix de façon à couvrir les nôtres, vous parlez de ce qu'on croit exister et moi je parle de ce qui est. Tout homme éprouve envers n'importe quelle jolie femme ce que vous appelez l'amour.

— Ah ! c'est terrible ce que vous dites là ! Ce sentiment qu'on nomme l'amour, et qui dure non pas des mois et des années, mais toute la vie, il existe pourtant parmi les hommes ?

— Non, non. En admettant même qu'un homme puisse préférer une certaine femme pour toute la vie, alors la femme, selon toutes probabilités, en préférera un autre ; ce fut, c'est et sera ainsi éternellement, dit-il, et, prenant une cigarette, il se mit à fumer.

— Mais un sentiment réciproque peut exister, objecta l'avocat.

— Non, cela ne peut être, dit-il, de même qu'il ne peut arriver que, dans un chargement de pois, deux pois marqués d'un

signe spécial viennent se mettre l'un à côté de l'autre. De plus, ce n'est pas seulement une probabilité, mais une certitude, que la satiété viendra. Aimer quelqu'un ou quelqu'une toute sa vie, c'est comme qui dirait qu'une chandelle peut brûler éternellement.

— Mais vous parlez de l'amour physique. N'admettez-vous pas un amour fondé sur une conformité d'idéal, sur l'affinité spirituelle? dit la dame.

— L'affinité spirituelle! La conformité d'idéal! répéta-t-il en émettant le son qui lui était particulier. Mais dans ce cas il n'est pas nécessaire de coucher ensemble (excusez ma brutalité). Conformité d'idéal et les deux êtres couchent ensemble! dit-il, et il se mit à rire nerveusement.

— Permettez, objecta l'avocat, les faits contredisent vos paroles. Nous voyons que le mariage existe, que toute l'humanité, ou du moins la plus grande partie de l'humanité, mène la vie conjugale, et que beaucoup d'époux achèvent honnêtement une longue vie ensemble.

Le monsieur aux cheveux blancs sourit de nouveau.

— Vous dites que le mariage se fonde sur l'amour, et quand j'émets un doute sur l'existence d'un autre amour que l'amour sensuel, vous me prouvez l'existence de l'amour par le mariage; mais de nos jours le mariage n'est qu'un mensonge!

— Non, pardon, dit l'avocat, je dis seulement que les mariages ont existé et existent.

— Existent! Mais comment et pourquoi existent-ils? Ils ont existé et existent pour des gens qui ont vu et voient dans le mariage quelque chose de sacramentel, un sacrement qui engage devant Dieu. Pour ceux-là ils existent, et pour nous, non. Chez nous les hommes se marient, ne voyant dans le mariage que l'accouplement, et il en résulte une tromperie ou une violence. Quand c'est une tromperie, on la supporte facilement. Le mari et la femme trompent seulement le monde en se donnant comme monogames; en réalité, ils sont polygames, et polyandres. C'est mauvais, mais cela va encore. Mais lorsque, comme il arrive souvent, le mari et la femme ont pris l'obligation de vivre ensemble toute leur vie et que, dès le second mois, ils se haïssent déjà, ont déjà le désir de se séparer, et vivent quand même ensemble, alors commence cette

existence infernale, où l'on s'alcoolise, où l'on se tire des coups de revolver, où l'on s'assassine, où l'on s'empoisonne, dit-il, parlant de plus en plus rapidement, ne laissant à personne le temps de placer un mot, et s'animant de plus en plus.

Tous se taisaient ; tous se sentaient mal à l'aise.

— Oui, sans doute, il arrive de ces épisodes critiques, dans la vie conjugale, dit l'avocat, désirant mettre fin à cette conversation qui devenait par trop vive.

— Si je ne me trompe, vous avez deviné qui je suis, dit-il doucement et l'air tranquille.

— Non, je n'ai pas ce plaisir.

— Le plaisir n'est pas bien grand. Je suis Pozdnichev, celui même à qui arriva cet épisode critique auquel vous venez de faire allusion : j'ai tué ma femme, dit-il en jetant un regard sur chacun de nous.

Nous nous taisions, ne sachant que dire.

— Qu'importe d'ailleurs, dit-il, refoulant un sanglot. Excusez-moi, je ne veux pas vous gêner.

— Mais non, excusez..., dit l'avocat, ne sachant lui-même ce qu'il fallait « excuser ».

Mais Pozdnichev ne l'écouta pas, se détourna brusquement et alla à sa place. Le monsieur et la dame chuchotaient quelque chose entre eux. J'étais assis en face de Pozdnichev ne sachant que dire. Il faisait noir ; je fermai les yeux et feignis de dormir. Nous arrivâmes ainsi, en silence, jusqu'à la station suivante. Là, l'avocat et la dame changèrent de wagon, ce qu'ils avaient convenu auparavant avec le conducteur. Le commis s'installa sur la banquette et s'endormit. Pozdnichev continuait à fumer et buvait le thé qu'il s'était procuré à la station précédente.

Quand j'ouvris les yeux et le regardai, tout d'un coup il s'adressa à moi résolument et d'un ton irrité :

— Peut-être vous est-il désagréable de voyager en ma compagnie, sachant qui je suis ? Dans ce cas je m'en irais.

— Oh, non, pourquoi ?

— Eh bien alors, ne voulez-vous pas du thé ? Mais il est très fort.

Il me versa du thé.

— Ils le disent... et ils mentent... prononça-t-il.

— De quoi parlez-vous ? demandai-je.

— Mais toujours de la même chose : de leur amour. Vous ne désirez pas dormir ?

— Pas du tout.

— Alors voulez-vous que je vous raconte comment cet amour m'a conduit à ce que vous savez ?

— Volontiers ! si cela ne vous est pas pénible.

— Non, ce qui m'est pénible c'est le silence. Buvez donc le thé... Est-il trop fort ?

Le thé était en effet comme de la bière, j'en bus quand même un verre. A ce moment passa le conducteur. Pozdnichev l'accompagna d'un regard méchant et commença seulement quand il fut sorti.

III

— Eh bien, je vais raconter... Mais en avez-vous vraiment le désir ?

Je répétai que je le désirais beaucoup. Il se tut, passa sa main sur ses yeux et commença :

— Si l'on raconte, il faut raconter tout, tout depuis le commencement : il faut raconter comment et pourquoi je me suis marié et ce que j'étais avant mon mariage.

Avant mon mariage je vivais comme vivent tous les jeunes gens de notre milieu. Je suis propriétaire; j'ai fait mes études universitaires, et j'ai été maréchal de la noblesse. J'ai vécu avant mon mariage comme ils vivent tous, c'est-à-dire dans la débauche, et, vivant de cette façon, j'étais convaincu, comme tous les hommes de notre classe, que ma vie était ce qu'elle devait être. Je pensais de moi que j'étais un homme charmant et tout à fait moral. Je n'étais pas un séducteur, je n'avais pas de goûts contre nature, je ne faisais pas de la débauche le but principal de ma vie, comme plusieurs de mes camarades, mais je m'y adonnais discrètement, modérément, pour la santé. J'évitais ces femmes qui, en me donnant un enfant ou en s'attachant à moi, pouvaient lier mon avenir. D'ailleurs, peut-être y eut-il des enfants ou des attachements, mais je m'arrangeai de façon à ne pas m'en apercevoir. Et cette vie, non seulement je la trouvais morale, mais j'en étais fier...

Il s'arrêta, fit entendre le son particulier qu'il émettait toujours évidemment quand une nouvelle pensée lui venait en tête.

— Et voilà la lâcheté principale! s'écria-t-il. La débauche ne consiste pas seulement en des actes matériels, une turpitude quelconque ne constitue pas encore la débauche, mais la véritable débauche réside dans la méconnaissance des liens moraux que l'on contracte envers une femme avec laquelle on a des relations charnelles. Et moi, je regardais comme un mérite cet affranchissement-là. Je me souviens de m'être tourmenté une fois parce que j'avais oublié de payer une femme qui, probablement, s'était donnée à moi par amour. Je ne me sentis à l'aise qu'après lui avoir envoyé l'argent, lui montrant ainsi que je ne me considérais pas moralement engagé envers elle. Ne hochez donc point la tête comme si vous étiez d'accord avec moi ! me cria-t-il subitement. Je connais ces façons-là ; nous tous, et vous-même, si vous n'êtes pas une exception rare, nous avons les idées que j'avais alors. D'ailleurs qu'importe excusez-moi, continua-t-il, la vérité c'est que c'est effroyable, effroyable.

— Qu'est-ce qui est effroyable ?

— Cet abîme d'erreurs et de débauche où nous sommes relativement à la femme et à nos relations avec elle. Oui, je ne puis parler de cela avec calme, et non pas à cause de cet *épisode*, comme il le disait, qui m'est arrivé, mais parce que, depuis, mes yeux se sont ouverts et j'ai vu tout sous un autre jour. Tout est à l'envers, à l'envers!

Il alluma une cigarette, appuya ses coudes sur ses genoux et se remit à parler.

Dans l'obscurité je ne voyais pas son visage; dans le fracas du train je n'entendais que sa voix agréable et grave.

IV

— Oui, c'est après avoir souffert comme j'ai souffert, c'est après cela seulement que j'ai compris quelle est la cause de tout, que j'ai compris ce qui doit être, qu'ainsi j'ai vu l'horreur de ce qui est.

Alors voici quand et comment a commencé ce qui m'a amené à cet épisode. Il faut remonter à ma seizième année. J'étais encore au lycée et mon frère aîné était étudiant de première année. Je ne connaissais pas encore les femmes, mais comme tous les malheureux enfants de notre société je n'étais déjà plus inno-

ent : depuis plus d'un an j'étais débauché par les gamins, et déjà la femme, non une femme certaine, mais la femme, en général, comme une chose délectable, la nudité de la femme me torturait déjà. Ma solitude n'était plus pure. J'étais tourmenté comme le sont quatre-vingt-dix-neuf pour cent de nos garçons. Je vivais dans l'effroi, je souffrais, je priais Dieu et m'abaissais moralement. J'étais déjà perverti en imagination et en réalité, mais je n'avais pas encore fait les derniers pas. Je me perdais tout seul, mais sans avoir encore porté les mains sur un autre être humain. Mais voilà qu'un ami de mon frère, un étudiant très gai, de ceux qu'on appelle de bons garçons, c'est-à-dire le plus grand vaurien, qui nous avait appris à boire et à jouer aux cartes, une fois, après avoir noce, nous entraîna là-bas. Nous partîmes. Mon frère, aussi innocent que moi, succomba cette nuit même. Et moi, gamin de quinze ans, je me souillai et participai à la souillure de la femme sans comprendre ce que je faisais. Jamais je n'ai entendu dire à un de mes aînés que ce que j'avais accompli là fût mal ; et encore maintenant personne ne le dit. Il est vrai que cela est dit dans les Commandements, mais les Commandements ne sont faits que pour être récités devant les prêtres, aux examens, et encore on est plus coulant sur cette question que sur l'emploi de *ut* dans les propositions conditionnelles.

Ainsi aucune des personnes âgées dont je respectais les avis ne me fit de reproches. Au contraire, j'ai entendu des gens que je respectais dire que c'était bien. J'ai entendu dire que mes luttes et mes souffrances s'apaiseraient après cet acte. Je l'ai entendu et l'ai lu. J'ai entendu dire de mes aînés que c'était excellent pour la santé, et mes amis ont toujours paru croire qu'il y avait à cela je ne sais quel mérite et quelle bravoure. Bref, on n'y voyait rien que de bon. Le danger d'une maladie ? Ça, c'est prévu ; le gouvernement protecteur en prend soin. Il surveille le fonctionnement régulier des maisons de tolérance, il assure l'hygiène de la débauche pour les collégiens ; des médecins rétribués exercent la surveillance. C'est très bien : ils affirment que la débauche est utile à la santé et instituent une prostitution réglementée. Je connais des mères qui prennent soin, à cet égard, de la santé de leurs fils. Et la science même les envoie aux maisons de tolérance.

— Pourquoi donc la science ? demandai-je.

— Que sont donc les médecins ? Les pontifes de la science Qui pervertit les jeunes gens en affirmant que c'est nécessair pour la santé ? Eux. Et ensuite, avec une gravité particulière ils soignent la syphilis.

— Mais pourquoi ne pas la soigner?

— Parce que si un centième des efforts employés à la gué rison de la syphilis était apporté à la destruction de la débau che, la syphilis n'existerait plus. Maintenant, au contraire tous les efforts sont employés non pas à extirper la débauche mais à la favoriser en assurant l'innocuité des suites. D'ailleur il ne s'agit pas de cela. Il s'agit de ce que, à moi comme aux neu dixièmes sinon plus des hommes de notre classe, et même d toutes les classes, même des paysans, il est arrivé cette chos effrayante : que j'ai succombé non que je fusse subjugué par le charmes d'une certaine femme, aucune femme ne m'a séduit j'ai succombé parce que le monde dans lequel je vivais ne voyai dans cette chose dégradante qu'une fonction légitime et utile pour la santé, et que d'autres n'y voyaient qu'un amusemen naturel, non seulement excusable, pour un jeune homme, mai même innocent. Je ne comprenais pas qu'il y avait là une chute et je commençai simplement à m'adonner à ces plaisirs, en partie désir, en partie nécessité, qu'on me faisait croire pro pres à mon âge, comme je m'étais mis à boire et à fumer Cependant il y avait dans cette première chute quelque chos de particulier et de touchant.

Je me souviens que, tout de suite, là-bas, sans sortir de la chambre, je fus pris d'une si profonde tristesse que j'avais envie de pleurer ; de pleurer sur la perte de mon innocence sur la souillure définitive de mes idées sur la femme. Oui, les relations simples, naturelles, avec la femme pour moi étaient perdues à jamais. Des relations pures avec les femmes, désor mais je n'en pouvais plus avoir. J'étais devenu ce qu'on appelle un *voluptueux*. Or, être voluptueux est un état physique comme l'état d'un morphimane, d'un ivrogne ou d'un fumeur De même que le morphimane, l'ivrogne, le fumeur ne sont plus des hommes normaux, de même l'homme qui a connu plu sieurs femmes pour son plaisir n'est plus normal ; il est gâté pour toujours ; c'est un voluptueux. Comme on peut reconnaî tre l'ivrogne et le morphimane à leur physionomie, à leurs manières, ainsi on peut reconnaître un *voluptueux*. Le *volup*

eux peut se retenir, lutter, mais il n'aura jamais plus de lations simples, pures et fraternelles avec la femme. D'après manière de regarder une jeune femme, on peut tout de suite reconnaître. Et je suis devenu un voluptueux et je le suis esté. C'est ce qui m'a perdu.

V

— Oui, c'est ainsi. Après, cela alla de plus en plus loin, vec toutes sortes d'écarts. Mon Dieu ! quand je me rappelle utes mes lâchetés sous ce rapport, j'en suis épouvanté! Je e souviens de ce que j'étais quand mes camarades se moaient de ce qu'ils appelaient mon innocence. Et ce qu'on tend raconter de la jeunesse dorée des officiers, des Pariens ! Et tous ces messieurs, et moi-même, noceurs de trente s, qui avons sur la conscience des centaines de crimes si ariés et si terribles envers les femmes, nous entrons dans un lon ou un bal, bien lavés, rasés, parfumés, avec du linge ès blanc, en habit ou en uniforme, comme des emblèmes de ureté, c'est délicieux!

Réfléchissez à ce qui existe et à ce qui devrait être. Voici ce ui devrait être : quand, dans une société, chez ma sœur, chez a fille, survient un homme de cette sorte, moi qui connais vie, je devrais m'approcher de lui, le prendre à part et lui re tout doucement : « Mon ami, je sais comment tu vis, mment tu passes tes nuits et avec qui. Ta place n'est pas i. Ici, il y a des jeunes filles innocentes. Va-t'en. » Il devrait être ainsi. Or, voici ce qui se passe en réalité : quand un l homme paraît et danse en enlaçant notre sœur, notre fille, ous nous en réjouissons s'il est riche et a des relations. Peutre qu'après Rigolboche il daignera aussi accepter ma fille. même il garde des traces de maladie, ce n'est rien. Mainenant on guérit très bien. Oui. Je connais quelques jeunes lles du grand monde qui ont épousé des hommes malades de syphilis. Oh ! lâcheté ! Que vienne le temps quand tous ces ensonges, toutes ces lâchetés, seront dénoncés !

Plusieurs fois il émit son étrange son et but du thé. Le thé ait horriblement fort. Il n'y avait pas d'eau pour le rendre lus léger. Je me sentais très agité par les deux derniers erres que j'avais pris. Probablement le thé agissait aussi sur i, parce qu'il paraissait de plus en plus excité. Sa voix deve-

nait de plus en plus chantante et expressive. A chaque instan il changeait de position, tantôt ôtait son bonnet, tantôt l remettait, et son visage se modifiait bizarrement dans cett demi-obscurité où nous nous trouvions.

— Et pourtant c'est ainsi que je vécus jusqu'à trente ans sans renoncer une minute à mon intention de me marier et d me créer une vie de famille des plus élevées et des plus pures Dans ce but, j'observais les jeunes filles qui auraient pu m convenir. J'étais enfoncé dans la fange de la débauche et en même temps je cherchais des jeunes filles dont la pureté fû digne de moi.

J'en écartais beaucoup, précisément parce qu'elles ne m semblaient pas assez pures. Enfin j'en trouvai une que je jugeai digne de moi. C'était une des deux filles d'un propriétaire ter rien de Penza, jadis très riche et depuis ruiné.

Une nuit, au clair de lune, pendant que nous revenions d'une promenade en bateau, assis à côté d'elle, j'admirais so corps svelte dont un jersey moulait les formes gracieuses, le boucles de ses cheveux, et je conclus subitement que c'étai elle. Il me semblait, par ce beau soir, qu'elle comprenait tou ce que je pensais et sentais, et je pensais et sentais les choses les plus élevées. En réalité, il n'y avait que le jersey qui lu allait très bien, et les boucles de ses cheveux, et aussi que j'a vais passé la journée auprès d'elle et désirais un rapprochement plus intime.

Chose extraordinaire, l'illusion qu'on a parfois que la beauté est le bien ! Une jolie femme dit des sottises, on l'écoute et l'on n'entend pas des sottises, mais des choses spirituelles. Elle dit, elle fait des choses mauvaises et on voit quelque chose de charmant. Ne ferait-elle rien du tout, si elle est belle, on est aussitôt convaincu qu'elle est d'une intelligence remarquable d'une moralité extraordinaire.

Je rentrai chez moi enthousiasmé et je me persuadai qu'elle réalisait la plus haute perfection, et que, à cause de cela, elle était digne d'être ma femme. Le lendemain, je fis ma demande.

Quel imbroglio ! Sur mille hommes qui se marient, non seulement dans notre milieu, mais, malheureusement, parmi le peuple, à peine s'en trouve-t-il un qui ne soit pas marié auparavant au moins une dizaine de fois, si ce n'est cent et mille comme Don Juan.

Il est vrai qu'il existe maintenant, — je l'ai entendu dire et l'ai observé moi-même, — des jeunes gens purs qui sentent et savent que ce n'est pas une plaisanterie, mais une affaire sérieuse.

Que Dieu les assiste ! Mais, de mon temps, on n'en trouvait pas un pareil sur dix mille. Et tous le savent et feignent de ne pas le savoir. Dans tous les romans, on décrit jusqu'aux moindres détails les sentiments des héros, les étangs, les buissons autour desquels ils se promènent, mais quand on décrit leur grand amour pour une jeune fille, on ne souffle mot de ce que lui, l'intéressant personnage, a fait auparavant, pas un mot sur la fréquentation des maisons publiques, sur les bonnes, les cuisinières et les femmes d'autrui ; et s'il en est de ces romans inconvenants, on ne les laisse pas entre les mains de celles qui ont le plus grand besoin de les connaître, — les jeunes filles.

D'abord on feint, devant les jeunes filles, que cette débauche, qui remplit la moitié de la vie de nos villes et de nos campagnes, n'existe pas en réalité. On le feint si bien qu'on arrive à se persuader que nous sommes tous des gens moraux et que nous vivons dans un monde moral. Quant aux pauvres jeunes filles, elles y croient tout à fait sérieusement. C'était le cas de ma malheureuse femme. Je me souviens qu'étant déjà fiancé, je lui montrai mon journal où elle pouvait apprendre quelque chose de mon passé, et surtout ma dernière liaison, qu'elle aurait pu découvrir par des clabaudages, — c'était du reste pour cela que j'avais senti la nécessité de l'en instruire. Je me rappelle sa frayeur, son désespoir, son effarement, quand elle l'eut appris et compris. Je crus qu'elle allait tout rompre. Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ?...

Il poussa un gémissement, avala une gorgée de thé, puis se tut.

— Non, d'ailleurs, c'est mieux ainsi, mieux ainsi ! s'écria-t-il. Je l'ai mérité !

VI

Mais il ne s'agit pas de cela. Je voulais dire que, dans ces cas-là, ce sont les pauvres jeunes filles seules qui sont trompées.

Quant aux mères, aux mères surtout, instruites par leurs

maris, elles savent tout cela très bien. Elles feignent de croire à la pureté du jeune homme et agissent en réalité tout autrement : elles savent de quelle façon il faut amorcer les jeunes gens pour elles-mêmes et pour leurs filles.

Nous autres, hommes, nous péchons par ignorance, et parce que nous ne voulons pas apprendre; quant aux femmes, elles savent très bien, elles, que l'amour le plus noble, le plus poétique, comme nous l'appelons, dépend non pas des qualités morales, mais d'une intimité physique, et aussi de la façon de se coiffer les cheveux, de la couleur et de la forme d'une robe. Demandez à n'importe quelle coquette expérimentée, qui s'est donné la tâche de séduire un homme, demandez-lui ce qu'elle préférerait en présence de celui qu'elle est en train de conquérir : être convaincue de mensonge, de cruauté, même de perversité, ou paraître devant lui vêtue d'une robe mal faite! Chacune préférera toujours la première alternative. Elle sait parfaitement que nous mentons quand nous parlons de nos sentiments élevés, que nous ne cherchons que la possession de son corps et qu'à cause de cela nous lui pardonnerons toutes ses ignominies, tandis que nous ne lui pardonnerons pas un costume de mauvais ton, sans goût, et mal fait.

Or, ces choses-là, la coquette les connaît par expérience, tandis que la jeune fille innocente ne les connaît que d'instinct, comme les animaux.

C'est pourquoi nous voyons ces abominables jerseys, ces bosses artificielles sur le derrière, ces épaules, ces bras, ces seins presque nus. Les femmes, surtout celles qui ont passé par l'école des hommes, savent parfaitement que les conversations sur des sujet élevés ne sont que des conversations et que l'homme cherche et veut le corps et tout ce qui orne le corps. Et elles agissent en conséquence. Si l'on rejette l'habitude de l'ignominie qui est devenue pour nous une seconde nature, et si l'on envisage la vie de nos classes supérieures telle qu'elle est, avec toute son impudeur, ce n'est qu'une vaste maison de tolérance... Ce n'est pas votre avis? Permettez, je vais vous le prouver, — dit-il, prévenant toute dénégation de ma part. — Vous dites que les femmes de notre société ont un autre intérêt que les femmes des maisons de tolérance, et moi je prétends le contraire et je le prouve. Si des êtres diffèrent entre eux par le but de leur existence, par

leur vie intérieure, cela devra se refléter aussi dans leur extérieur, et leur extérieur sera tout différent. Eh bien ! comparez donc les misérables, les méprisées, avec les femmes de la plus haute société : les mêmes robes, les mêmes façons, les mêmes parfums, les mêmes dénudations des bras, des épaules, de la gorge, la même bosse sur *le derrière*, la même passion pour les pierreries, pour les objets brillants et très chers, les mêmes amusements, danses, musiques, chants. Les premières attirent par tous les moyens, les secondes aussi. Aucune différence. Parlant logiquement, il faut dire que les prostituées à court terme sont généralement méprisées, et les prostituées à long terme estimées.

VII

— Oui, et moi aussi j'ai été séduit par des jerseys, des boucles de cheveux et des tournures.

Et j'étais très facile à prendre, ayant été élevé dans ces conditions dans lesquelles, comme des concombres en serre, poussent les jeunes gens amoureux. Notre nourriture trop abondante, avec l'oisiveté physique complète, ce n'est autre chose que l'excitation systématique de la lubricité. Quoi que vous pensiez, il en est ainsi. Moi-même, jusqu'aux derniers moments, je n'y voyais rien. Maintenant, je vois. Et, ce qui me tourmente, c'est que personne ne le sait et que tous disent des sottises, comme cette dame qui vient de sortir.

Par exemple, à côté de chez moi, au printemps, des ouvriers, des paysans, travaillent à la construction de la voie ferrée. La nourriture ordinaire du paysan c'est du pain, du *kvass*, des oignons; et il vit, il est dispos, bien portant; il fait les travaux légers des champs. Il travaille au chemin de fer et sa nourriture se compose maintenant de gruau et d'une livre de viande. Seulement cette viande il la restitue en un labeur de seize heures en poussant un wagonnet de trente pouds. Et c'est bien comme ça. Mais nous, qui mangeons deux livres de viande, de gibier, de poisson, nous qui absorbons toute espèce de boissons et de nourritures échauffantes, comment dépensons-nous cela? En des excès sensuels. Si la soupape est ouverte, tout va bien, mais fermez-la, comme je l'avais fermée temporairement, et aussitôt il en résultera une existence qui, en passant à travers le prisme de notre vie artificielle, s'exprimera

par le sentiment amoureux le plus pur, parfois même platonique. Et je suis tombé amoureux comme tout le monde.

Tout y était : des transports, des attendrissements, de la poésie. Mais, en réalité, mon amour était préparé d'un côté par la maman et les couturières, et d'un autre côté par l'abondance de la nourriture absorbée, et une vie trop oisive. S'il n'y avait pas eu de promenades en bateau, de vêtements bien ajustés, etc., si ma femme avait porté quelque blouse informe et que je l eusse vue ainsi chez elle, d'autre part si j'eusse été un homme dans les conditions normales, qui absorbe la nourriture nécessaire pour son travail, et si une soupape de sûreté eût été ouverte (par hasard, à ce moment elle était fermée), je ne serais point devenu amoureux et rien ne serait arrivé.

VIII

— Et voici ce qui arriva : j'avais de la fortune, la robe était bien faite... la promenade en bateau réussit. Vingt fois la chose avait raté, cette fois elle réussissait. C'est comme un piège. Je ne plaisante pas. Les mariages se préparent maintenant comme des pièges. Que devrait-il y avoir de plus naturel ? La jeune fille est nubile, il faut la marier. Quoi de plus simple, si la jeune personne n'est pas un monstre et s'il se trouve des hommes qui désirent se marier ? Cela se passait ainsi dans le vieux temps. Quand la jeune fille arrivait à l'âge de se marier, les parents arrangeaient le mariage. Cela se faisait, cela se fait encore dans toute l'humanité : chez les Chinois, les Hindous, les Musulmans, et chez notre simple peuple aussi. Cela se passe ainsi dans l'espèce humaine au moins dans les quatre-vingt-dix-neuf pour cent des cas. Il n'y a guère que un pour cent, peut-être moins, nous les noceurs, qui avons imaginé que cette mode était mauvaise et avons inventé autre chose. Et cette autre chose, qu'est-ce ? C'est que les jeunes filles sont assises et que les messieurs se promènent comme dans un bazar, et font leur choix. Les vierges attendent et pensent sans vous le dire : « Prends-moi, jeune homme ! Non, moi ! Pas elle, mais moi : regarde ces épaules et le reste. » Et nous les hommes, nous nous promenons, estimons du regard la marchandise et nous sommes très satisfaits ! « Je sais, je ne me laisserai pas tromper. »

Ils se promènent, regardent et sont très contents que cel

soit si bien arrangé pour eux. Mais si l'on n'y veille pas, ça y est : on est pris!

— Que faire donc? lui dis-je. Est-ce à la femme de faire la proposition?

— Je ne sais pas; mais s'il s'agit d'égalité, que l'égalité soit complète. On a trouvé humiliant de se marier par l'intermédiaire des marieuses, c'est pourtant mille fois préférable. Là, les droits et les chances sont égaux ; ici, la femme est une esclave exposée au marché ou un appât dans un piège. Essayez de dire à une mère ou à une jeune fille la vérité : qu'elles ne sont préoccupées que de la chasse au mari. Dieu, quelle offense! Cependant elles ne peuvent pas faire autre chose et n'ont pas autre chose à faire. Ce qui est terrible, c'est de voir parfois de toutes jeunes, pauvres et innocentes filles préoccupées uniquement de ces idées. Si encore, je le répète, cela se faisait franchement, mais ce n'est qu'un mensonge. « Ah! la descendance des espèces, que c'est intéressant! Oh! Lily s'intéresse beaucoup à la peinture ! Irez-vous à l'exposition? C'est charmant ! Et la troïka, et les spectacles, et la symphonie? Ah ! que c'est adorable ! Ma Lily raffole de musique. Et vous, pourquoi ne partagez-vous pas ces convictions? Et les promenades en bateau!... » Alors qu'il n'y a que cette seule pensée : « Prends, prends-moi ! prends ma Lily ! Non, moi ! essaie seulement!... » Lâcheté ! mensonge! conclut-il ; et ayant bu un dernier verre de thé, il se mit à ranger les tasses.

IX

— Oui, vous savez, reprit-il en rangeant dans son sac le thé et le sucre, cette puissance des femmes dont souffre le monde provient uniquement de ce que je viens de dire.

— Comment, la puissance des femmes? dis-je. Les droits sont surtout du côté des hommes.

— Parfaitement, c'est bien cela, — m'interrompit-il. C'est bien ce que je veux dire et c'est ce qui explique ce phénomène extraordinaire que, d'une part, il est tout à fait vrai que la femme est amenée au plus bas degré de l'humiliation, et que, d'autre part, elle domine. Voyez les juifs : avec la puissance que leur confère l'argent, ils se vengent de leur assujettissement. Ainsi font les femmes. « Ah! vous voulez que nous ne

soyons que des marchands? bon; en restant marchands nou nous emparerons de vous », disent les juifs. Et les femme disent de même : « Vous voulez que nous ne soyons que de objets de sensualité? bon; comme objets de sensualité, nou vous courberons sous le joug. » Ce n'est pas dans la privatio du droit de vote ou du droit de magistrature que réside l'in fériorité de la femme ; mais, dans les relations sexuelles, el n'est pas l'égale de l'homme. Elle n'a pas le droit d'user d l'homme et de s'abstenir, de le choisir au lieu d'être choisi Vous dites que ce serait abominable. Bon! Mais alors q l'homme n'ait pas non plus ces droits, puisque maintenant l femme en est privée. Mais voilà, à défaut de droits, elle a sur la sensualité de l'homme, par quoi elle le domine,de so qu'en réalité c'est la femme qui choisit,tandis que l'homme n que l'apparence du choix.Dès que la femme est en possessi de ses moyens, elle en abuse et acquiert un pouvoir terril sur les hommes.

— Mais où voyez-vous ce pouvoir exceptionnel? dema dai-je.

—Où? Mais partout,dans tout.Allez voir les magasins da une grande ville. Il y a là des millions; il est impossible d' valuer l'énorme quantité de travail qui s'y dépense. Or, da les neuf dixièmes de ces magasins, y a-t-il quoi que ce s pour l'usage des hommes? Tout le luxe de la vie est deman et soutenu par la femme.

Comptez toutes les fabriques. La plupart travaillent à d ornements inutiles, équipages, meubles, hochets pour l femmes. Des millions d'hommes, des générations d'esclav s'usent à ce travail de forçat dans les fabriques, uniqueme pour les caprices des femmes. Les femmes, telles des rei gardent comme prisonniers de guerre, dans les travaux cés, les neuf dixièmes du genre humain. Et tout cela pa qu'on les a humiliées en les privant de droits égaux à ce de l'homme. Elles se vengent sur notre volupté; elles n attrapent dans leurs filets. Oui, tout est là.

Les femmes se sont façonné de telles armes pour agir s les sens qu'un homme ne peut rester calme en leur présen Aussitôt qu'un homme approche une femme, il tombe so l'influence de cet opium et perd la tête. Depuis longtemps j jà je me sentais mal à l'aise quand je voyais une femme tr

bien parée, en robe de bal, mais, à présent, cela me terrifie, tout simplement, car j'y vois un péril pour les hommes, quelque chose de contraire aux lois et j'ai envie d'appeler un sergent de ville, d'appeler un secours quelconque, de demander qu'on enlève cet objet dangereux.

Oui, vous riez! me cria-t-il. Mais ce n'est pas du tout une plaisanterie. Je suis sûr que le temps viendra, et il n'est peut-être pas si loin, où les hommes comprendront cela et seront étonnés qu'ait pu exister une société où étaient permises des actions aussi nuisibles à la sécurité sociale que celles d'orner le corps de façon à éveiller la sensualité comme le font les femmes de notre société. Autant établir des traquenards le long de nos voies publiques, ou pire encore! Pourquoi les jeux de hasard sont-ils interdits alors qu'on ne défend pas que les femmes se promènent en costumes excitant la sensualité? Elles sont mille fois plus dangereuses.

X

— Voilà donc comment j'ai été pris. J'étais ce qu'on appelle amoureux. Non seulement elle m'apparaissait comme un être parfait, mais durant le temps de nos fiançailles je me considérais moi-même comme un être parfait. Il n'est pas de crapule au monde qui ne puisse trouver pire que soi, et, par conséquent, qui ne puisse s'enorgueillir et être content de soi. J'étais dans ce cas : je ne me mariais pas pour l'argent, l'intérêt était étranger à l'affaire, tandis que la plupart de mes connaissances avaient fait des mariages d'intérêt, soit pour l'argent, soit pour les relations. Premièrement, j'étais riche, elle était pauvre. Deuxièmement, j'étais fier surtout de ce que j'avais l'intention ferme de vivre, une fois marié, en monogame, alors que d'autres se mariaient avec l'intention de continuer leur vie polygame de célibataire ; et, de cela, je m'enorgueillissais démesurément. Oui, j'étais un effroyable cochon avec la conviction d'être un ange.

La période de mes fiançailles dura peu. Je ne puis me la rappeler sans honte. Quelle abomination! Il est donc entendu que l'amour est un sentiment moral et non sensuel. S'il en est ainsi, cette attirance spirituelle devrait s'exprimer par des paroles, des entretiens, des conversations. Rien de pareil : il nous était très difficile de converser en tête-à-tête. Quel travail de Sisyphe c'était! A peine avions-nous découvert ce qu'il

fallait dire et l'avions-nous exprimé, qu'il fallait recommencer à nous taire et chercher de nouveaux sujets. Nous n'avions rien à nous dire. Tout ce que nous pouvions nous imaginer sur la vie qui nous attendait, sur notre établissement, était dit. Et quoi après? Si nous avions été des animaux, nous aurions su que nous n'avions pas à causer; tandis que nous devions parler sans avoir rien à dire. Car ce qui nous préoccupait n'était pas une chose qui pouvait se rendre par des paroles. Et puis, cette coutume inepte de manger des bonbons, cette goinfrerie bestiale pour les sucreries, ces abominables préparatifs de noce : ces discussions sur l'appartement, sur la chambre à coucher, la literie, les peignoirs, les robes de chambre, la lingerie, les toilettes. Comprenez donc que si l'on se marie selon le « Domostroy », comme disait tantôt ce vieillard, alors ces édredons, ces trousseaux, ces literies, tout cela, ce sont des détails sacro-saints. Mais chez nous, sur dix mariés, à peine s'en trouve-t-il un qui croie, je ne dis pas aux sacrements, mais à ceci : que le mariage est un certain engagement. Sur cent hommes, à peine en est-il un qui ne soit déjà marié et sur cinquante à peine un qui n'ait accepté d'avance de tromper sa femme à chaque occasion; la grande majorité regarde cette promenade à l'église comme une condition nécessaire pour posséder une certaine femme; songez alors quelle terrible signification acquièrent tous ces détails. Cela devient comme une vente où l'on cède une vierge à un débauché, en entourant cette vente de certaines formalités.

XI

— Tous se marient ainsi, et je me mariai de même; et la fameuse lune de miel commença. Quel vilain nom! siffla-t-il avec colère. Je me promenais un jour à Paris à travers des baraques, lorsque, séduit par l'enseigne de l'une d'elles, j'entrai pour voir une femme à barbe et un chien aquatique. La femme était un homme déguisé; le chien était un chien ordinaire recouvert d'une peau de phoque, et qui nageait dans une baignoire. C'était dénué d'intérêt, mais le barnum m'accompagna à la sortie, très courtoisement, et s'adressa au public qui stationnait devant l'entrée, en invoquant mon témoignage : « Demandez à monsieur si cela vaut la peine d'être vu? Entrez, entrez, un franc par personne. » Confus

je n'osai point répondre qu'il n'y avait rien d'intéressant à voir, et c'était bien, en effet, sur ma confusion que comptait le barnum. C'est la même chose, probablement, pour les personnes qui ont passé par les abominations de la lune de miel et qui n'en désillusionnent pas les autres. Je fis de même, je ne désillusionnai personne. Mais je ne vois pas maintenant pourquoi ne pas dire la vérité. Je crois même qu'il est nécessaire de la dire. C'est une période de malaise, de honte, de pitié et surtout d'ennui, d'ennui féroce! C'est à peu près ce que j'éprouvai quand je commençai à fumer : j'avais envie de vomir, je bavais et avalais ma bave en feignant d'y prendre plaisir. Le plaisir amoureux, comme le plaisir de fumer, s'il arrive, n'arrive qu'après. Il faut que les époux fassent l'éducation de ce vice avant d'en éprouver du plaisir.

— Comment, vice? demandai-je. Mais vous parlez d'une chose des plus naturelles.

— Naturelles? fit-il. Naturelles? Non, moi, au contraire, je suis arrivé à la conviction que ce *n'est pas* naturel. Oui, ce n'est pas naturel du tout. Demandez aux enfants, demandez à une jeune fille non dépravée. Ma sœur se maria très jeune avec un homme qui avait le double de son âge, un débauché.

Je me rappelle quel étonnement fut le nôtre quand, la nuit de ses noces, pâle, toute en larmes, elle s'enfuit de son époux, tremblant de tout son corps et disant que pour rien au monde elle ne saurait même dire ce qu'il voulait d'elle.

Vous dites : naturel!

Manger est naturel. C'est une fonction heureuse, agréable et que nul n'a honte d'accomplir dès sa naissance; tandis que ceci, on en est honteux, dégoûté; on en souffre. Non, ce n'est pas naturel! Et je me suis convaincu qu'une jeune fille non corrompue en a toujours horreur.

— Mais, dis-je, comment se perpétuerait le genre humain?

— Oui, en effet, il y a le danger que le genre humain disparaisse! fit-il ironiquement, avec colère, comme s'il attendait cette objection courante et de mauvaise foi. Prêcher l'abstinence de l'enfantement, afin que les lords anglais puissent bâfrer à leur aise, c'est permis. Prêcher l'abstinence de l'enfantement sous prétexte qu'il faut prendre le plus d'agrément possible, c'est permis; mais oser dire qu'il faut s'abstenir de

l'enfantement au nom de la morale, mes aïeux, quels cris!.... Le danger que le genre humain disparaisse, parce que des hommes désirent ne plus être des cochons! Excusez-moi. Cette lumière m'est désagréable, peut-on fermer? dit-il en montrant la lanterne.

Je dis que je n'y voyais pas d'inconvénient et alors, vivement, comme tout ce qu'il faisait, il monta sur la banquette et baissa le store de la lanterne.

— Tout de même, dis-je, si tous avaient reconnu cela comme loi, le genre humain n'existerait plus.

Il ne répondit pas aussitôt.

— Vous dîtes comment se perpétuerait le genre humain ? reprit-il en s'asseyant en face de moi, et s'accoudant sur ses genoux largement écartés. Mais pourquoi le genre humain doit-il se perpétuer ? dit-il.

— Comment, pourquoi ? Mais alors nous n'existerions pas.

— Et pourquoi faut-il que nous existions ?

— Comment, pourquoi ? Pour vivre.

— Et pourquoi vivre? S'il n'y a pas de but, si la vie nous est donnée pour elle-même, alors ce n'est pas la peine de vivre. Et, s'il en est ainsi, alors les Schopenhauer, les Hartmann, tous les bouddhistes ont raison. Mais si la vie a un but, alors il est clair qu'elle doit cesser quand le but est atteint. Et il en est vraiment ainsi, dit-il, tout ému par cette idée, à laquelle évidemment il tenait beaucoup. Il en est ainsi. Suivez-moi : Si l'humanité a pour but le bien-être, le bonheur, l'amour, comme vous voulez, si le but de l'humanité, comme il est dit dans les Prophètes, est que tous les hommes soient unis par l'amour, que des épées on forge des faux, etc., alors qu'est-ce qui l'empêche d'atteindre ce but ? Les passions. Or, parmi les passions, la plus forte, la plus mauvaise, la plus tenace, c'est l'amour sexuel.

De sorte que si les passions disparaissaient, et avec elles la dernière, la plus forte, l'amour sexuel, alors la prophétie serait réalisée : l'union serait accomplie ; l'humanité, dès lors, aurait exécuté la loi et n'aurait plus lieu d'être. Mais tant que l'humanité existe, elle a devant elle un idéal, et cet idéal ne peut être celui du lapin ou du cochon : se multiplier le plus possible ; ni celui des singes ou des Parisiens : jouir de la façon la plus raffinée des plaisirs de la passion sexuelle. Son

Héal est celui du bien atteint par l'abstinence et la pureté. C'est à cet idéal que l'homme aspire et aspira toujours. Et voyez la conséquence. Il en résulte que l'amour sexuel est une soupape de sûreté. Si la génération existante de l'humanité n'a pas atteint le but, c'est parce qu'elle nourrit des passions, et la passion la plus forte, l'amour sexuel. Mais s'il y a la passion sexuelle, il y aura une nouvelle génération, et par suite la possibilité d'atteindre le but avec la génération suivante, et ainsi de suite jusqu'à ce que le but soit atteint, que la prophétie soit réalisée et que les hommes soient unis. Autrement qu'y aurait-il ? Si l'on admet que Dieu a créé les hommes pour atteindre un certain but, il les aurait créés ou mortels, sans la passion sexuelle, ou éternels. S'ils étaient mortels sans la passion sexuelle, qu'en résulterait-il ? il en résulterait qu'ils auraient vécu et seraient morts sans atteindre le but, et pour atteindre le but, Dieu aurait dû créer des hommes nouveaux. S'ils étaient éternels, et admettons qu'après plusieurs millions d'années ils eussent atteint le but, alors pourquoi existeraient-ils ? Où faudrait-il les mettre ? Le mieux est ce qui existe. Mais cette expression ne vous plaît peut-être pas et êtes-vous évolutionniste ? Mais alors le résultat est le même. L'espèce supérieure des animaux, la race humaine, pour se maintenir dans la lutte contre les autres animaux, doit vivre en société comme les abeilles, et non se multiplier sans fin ; elle doit, comme des abeilles, élever des êtres asexués ; autrement dit, elle doit aspirer à l'abstinence, et non à l'excitation de la lubricité à quoi tend toute l'organisation de notre vie.

Il se tut.

— Le genre humain disparaîtra ? Mais peut-on en douter ? C'est aussi indiscutable que la mort. D'après toutes les doctrines de l'Église, la fin du monde viendra et toutes les théories scientifiques aboutissent inévitablement à la même conclusion.

XII

— Dans notre monde, c'est juste le contraire : s'il arrive que l'homme, étant célibataire, pense encore à l'abstinence, une fois marié il considère que l'abstinence n'est plus nécessaire. Songez donc, ce départ après le mariage, cette solitude que les nouveaux mariés se ménagent avec le consentement

des parents, ce n'est autre chose que l'autorisation de la débauche. Mais la loi morale se venge elle-même quand on la viole. La lune de miel ne nous donna pas ce qu'elle promettait; tout le temps ce fut honteux et ennuyeux, et bientôt cela devint très pénible. Je crois que le troisième ou le quatrième jour, je trouvai ma femme triste. Je lui en demandai la raison, et me mis à l'embrasser, ce qui, à mon avis, était tout ce qu'elle pouvait désirer. Elle écarta ma main et se mit à pleurer. Pourquoi ? Elle ne put me le dire. Elle était triste, angoissée. Ses nerfs torturés lui avaient probablement suggéré la vérité sur l'ignominie de nos relations, mais elle ne savait comment exprimer cela. Je me mis à la questionner ; elle répondit quelque chose de vague, qu'elle était triste sans sa mère. Il me sembla qu'elle ne disait pas la vérité. Je cherchai à la consoler en gardant le silence sur sa mère. Il ne me venait pas à l'esprit qu'elle se sentait tout simplement énervée et que la mère n'était qu'un prétexte. Mais aussitôt elle s'offensa de ce que je ne parlais pas de sa mère, comme si je ne l'avais pas crue. Elle me dit qu'elle voyait bien que je ne l'aimais pas. Je l'accusai de caprice. Soudain tout son visage se changea; au lieu de tristesse parut l'irritation. Elle me reprocha en termes durs et blessants mon égoïsme et ma cruauté. Je la regardai. Toute sa figure exprimait la froideur absolue, l'animosité, presque la haine pour moi. Je me rappelle l'effroi que j'éprouvai à cette vue. Comment? Quoi? pensai-je. L'amour, l'union des âmes, et voilà ce qu'il y a ! Mais c'est impossible, ce n'est plus elle ! Je tâchai de la calmer, mais je me heurtai à un tel mur inébranlable de froide hostilité que, sans avoir le temps de réfléchir, je fus pris d'une vive irritation et nous échangeâmes une foule de propos désagréables. L'impression de cette première brouille fut terrible. J'appelle cela brouille, mais ce n'était pas une brouille; c'était la découverte soudaine de l'abîme qui, en réalité, existait entre nous. L'amour était épuisé avec la satisfaction de la sensualité, et nous restions en face l'un de l'autre sous notre vrai jour, comme deux égoïstes complètement étrangers qui cherchent à se procurer le plus de plaisir possible l'un par l'autre. Ainsi, ce que j'appelai notre brouille était la mise au jour de notre véritable situation après l'apaisement de la volupté. Je ne me rendais pas compte que cette hostilité froide était notre état normal et je ne com-

prenais pas que cette première brouille serait bientôt noyée sous un nouveau flot de sensualité.

Je crus que nous nous étions querellés, puis réconciliés, et que cela ne nous arriverait plus. Mais, en cette même lune de miel, arriva bientôt une période de satiété où nous cessâmes d'être nécessaires l'un à l'autre, et une nouvelle brouille éclata. Cette deuxième brouille me frappa encore plus que la première. « Alors la première n'était pas un hasard, c'était fatal et cela sera ainsi », pensai-je. Cette seconde querelle me stupéfia d'autant plus qu'elle avait une cause extrêmement misérable : une question d'argent ; or, jamais je n'avais marchandé sur ce chapitre ; il m'était surtout impossible de le faire vis-à-vis de ma femme. Je me souviens seulement qu'à une remarque que je lui fis elle insinua que mon intention était de la dominer au moyen de l'argent et que je basais sur l'argent mon droit sur elle ; enfin quelque chose de tout à fait impossible, stupide et lâche qui n'était ni dans mon caractère ni dans le sien. J'étais hors de moi. Je l'accusai d'indélicatesse ; elle m'adressa le même reproche. La dispute éclata. Dans ses paroles, dans l'expression de son visage, dans ses yeux, je remarquai de nouveau la haine cruelle et froide qui m'avait tant stupéfié déjà. Il m'est arrivé de me quereller avec mon frère, avec des amis, avec mon père, mais jamais il n'y eut entre nous cette méchanceté farouche que je voyais ici. Après quelque temps, cette haine mutuelle fut encore couverte par un flux de volupté et je me consolai de nouveau en me disant que ces deux querelles étaient des fautes réparables. Mais à la troisième, à la quatrième, je compris que ce n'était pas un simple hasard, que c'était quelque chose de fatal qui devait arriver encore, et j'en étais horrifié. Une autre pensée encore plus terrible me tourmentait : j'étais persuadé que moi seul vivais si mal avec ma femme que cela n'arrivait pas dans les autres ménages ; j'ignorais alors que dans tous les ménages ont lieu les mêmes accrocs, et que tous, comme moi, s'imaginant que c'est un malheur exclusivement réservé à eux seuls, cachent soigneusement ce malheur honteux, non pas seulement aux autres, mais à eux-mêmes.

Commencé dès les premiers jours, cela se perpétua et augmenta, avec des caractères d'acharnement toujours plus marqués. Au fond de mon âme, dès les premières semaines, je sen-

tis que j'étais perdu, que j'avais ce que je n'attendais pas et que le mariage non seulement n'est pas le bonheur, mais une épreuve pénible. Cependant, comme tout le monde, je me refusais à l'avouer (je ne l'aurais jamais avoué, n'eût été le dénouement) et je le cachais non seulement aux autres, mais à moi-même. Je m'étonne maintenant de n'avoir pas vu alors ma situation vraie. C'était cependant facile avec ces querelles commencées pour des motifs si futiles qu'on ne pouvait ensuite se les rappeler. La raison ne pouvait trouver de prétextes suffisants pour notre haine tenace l'un envers l'autre. De même n'en trouvait-elle pas pour la réconciliation. Parfois des paroles, des explications, des larmes même, mais parfois... oh ! j'ai honte à me le rappeler maintenant, après des mots injurieux, arrivaient les sourires, les baisers, les enlacements... Abomination! Comment ne percevais-je pas alors toute cette vilénie?...

XIII

Deux voyageurs montèrent et se mirent à s'installer à l'autre extrémité du wagon. Il se tut tout le temps qu'ils s'installèrent, mais aussitôt le silence revenu, il continua. Evidemment il n'avait pas perdu un seul instant le fil de sa pensée.

— Voilà ce qui est ignoble principalement, commença-t-il ; on suppose, en théorie, que l'amour est quelque chose d'idéal, d'élevé, et, en réalité, l'amour est quelque chose de hideux, de sale, dont il est dégoûtant et honteux de parler et de se souvenir. Et il faut bien le comprendre, ce n'est pas en vain que la nature fait que c'est hideux et honteux. Mais, au contraire, les gens feignent que le hideux et le honteux est beau et élevé.

Quels étaient les premiers indices de mon amour ? Je m'adonnais aux excès bestiaux non seulement sans en être honteux, au contraire, j'en étais fier ; non seulement sans penser à la vie intellectuelle de ma femme, mais même sans penser à sa vie physique. Je m'étonnais de notre hostilité, et, pourtant, comme c'était clair : cette hostilité n'était autre chose qu'une protestation de la nature humaine contre la bête qui l'asservissait.

Je m'étonnais de notre haine mutuelle, et il n'en pouvait être autrement. Cette haine n'était rien d'autre que la haine des complices pour l'excitation et la participation dans le crime.

Car c'était un crime que notre liaison de *cochons* continuât toujours, lorsque cette pauvre femme fut devenue enceinte le premier mois.

Vous pensez que je m'écarte de mon récit ? Du tout ! Je vous raconte toujours *comment* j'ai tué ma femme. On m'a demandé au tribunal avec quoi, comment j'ai tué ma femme? Les imbéciles ! Ils croient que j'ai tué ma femme avec un couteau, le 5 octobre. Ce n'est pas alors que je l'ai tuée. C'est longtemps avant, comme eux tous tuent à présent...

— Mais comment cela ? demandai-je.

— Voici ce qui est étonnant, que personne ne veut savoir ce qui est si clair et si évident, que les médecins devraient connaître et répandre, mais qu'ils taisent. C'est quelque chose de terriblement simple. L'homme et la femme sont créés comme les animaux de telle sorte qu'après l'amour charnel la femme devient enceinte, ensuite allaite ; durant ces périodes, l'acte sexuel est nuisible aussi bien pour la femme que pour son enfant. Il y a un nombre égal d'hommes et de femmes. Que résulte-t-il de cela ? Il semble qu'il ne faut point un esprit transcendant pour tirer de cela la conclusion qu'en tirent les animaux, c'est-à-dire l'abstinence. Mais non, la science est arrivée à un tel point qu'elle a trouvé des leucocytes quelconques qui circulent dans le sang, et d'autres imbécillités, tandis qu'elle n'a pu comprendre encore cela, du moins je n'ai jamais entendu qu'elle en ait parlé.

De sorte que pour une femme il n'y a que deux issues : l'une se transformer en monstre, détruire en soi la capacité d'être femme, c'est-à-dire mère, pour que l'homme puisse tranquillement continuer à jouir d'elle ; l'autre issue, qui n'est pas même une issue, mais la simple, directe et grossière violation des lois de nature, qui se commet dans toutes les familles dites honnêtes, c'est que la femme, contrairement à sa nature, doit être en même temps enceinte, nourrice et maîtresse, c'est-à-dire ce à quoi ne descend aucun animal. Et ses forces n'y suffisent pas. Voilà pourquoi nous avons l'hystérie, les nerfs et, chez les paysans, la possession, l'ensorcellement. Notez que chez la jeune fille pure la possession n'existe pas ; elle n'existe que chez la femme, et chez la femme qui vit avec son mari. C'est ainsi chez nous et ainsi en Europe. Tous les hôpitaux sont remplis de femmes qui ont transgressé les lois de la

nature. Mais les possédées et les clientes de Charcot sont des créatures complètement finies, tandis que de femmes à demi estropiées le monde regorge. Si l'on songeait quelle grande œuvre est pour la femme la gestation ou l'allaitement ! En elle se forme l'être qui nous continue. Et cette œuvre sainte est gênée, rendue pénible, par quoi ? Il est effroyable d'y penser ! Et après cela on parle de liberté, des droits de la femme. C'est comme des anthropophages gavant leurs prisonniers pour les dévorer et leur assurant en même temps qu'on prend soin de leurs droits et de leur liberté.

Tout cela était neuf et me surprenait.

— Mais alors, s'il en est ainsi, dis-je, il en résulte qu'on peut aimer sa femme seulement une fois tous les deux ans, et comme l'homme...

— Et l'homme en a besoin, répéta-t-il. Au moins les charmants prêtres de la science nous l'assurent. Je les forcerais, ces pontifes, à remplir l'emploi de ces femmes qui, d'après eux, sont nécessaires aux hommes, qu'est-ce qu'ils chanteraient alors ? Affirmez à l'homme qu'il a besoin d'eau-de-vie, de tabac, d'opium, et il croira tout cela nécessaire. Il en résulte que Dieu n'a pas su arranger l'affaire comme il faut, puisque, sans demander l'avis des pontifes, il a combiné ainsi la chose. L'homme a besoin de satisfaire sa volupté, ainsi ont-ils décidé, et voilà que ce besoin est dérangé par la naissance et l'allaitement des enfants. Que faire alors ? S'adresser aux pontifes, ils arrangeront cela. Et, en effet, ils ont trouvé. Quand donc seront découronnées ces canailles avec leurs mensonges ? Il est temps ! Nous en avons assez. On devient fou, on se tire des coups de revolver et toujours à cause de cela. Et comment pourrait-il en être autrement ? On dirait que les animaux savent que la descendance continue leur espèce et ils suivent à cet égard une certaine loi. Il n'y a que l'homme qui ne la connaît pas et ne veut pas la connaître. Il n'est soucieux que d'avoir le plus de plaisir possible. Et qui donc fait cela ? Le roi de la nature, l'homme ! Remarquez que les animaux s'accouplent seulement quand ils peuvent reproduire l'espèce, et l'ignoble roi de la nature s'accouple en tout temps. Il fait plus, il élève cet acte de singe à un idéal. Au nom de cet amour, c'est-à-dire de cette saleté, il tue... quoi ?... la moitié du genre humain. De la femme qui doit être son aide dans le mouve-

ment de l'humanité vers la vérité et le bien, au nom de ses plaisirs, il en fait non pas une aide, mais une ennemie. Qu'est-ce qui retarde partout le mouvement progressif de l'humanité ? La femme. Pourquoi en est-il ainsi ? A cause de ce que j'ai dit et pour cela seul. Oui, oui, répéta-t-il plusieurs fois, et il commença à se remuer, prit une cigarette, se mit à fumer, afin, évidemment, de se calmer un peu.

XIV

— Et voilà, je vécus en pareil cochon, continua-t-il, reprenant son ton ancien. Le pire c'est que, vivant de cette façon ignoble, je croyais, parce que je ne me laissais pas séduire par les autres femmes, que je menais une vie de famille honnête, que j'étais un être moral, et que si nous avions des querelles, la faute en était à ma femme, à son caractère.

Mais il est évident que la faute ne venait pas d'elle. Elle était comme tout le monde, comme la majorité. Elle avait été élevée d'après les principes exigés par la société qui était la nôtre, c'est-à-dire comme sont élevées, sans exception, toutes les jeunes filles de notre classe riche et comme elles ne peuvent ne pas être élevées. On parle de je ne sais quelle nouvelle éducation des femmes. Mais ce ne sont là que de vaines paroles : l'éducation des femmes résulte de la véritable vocation de la femme dans le monde et non de celle qu'on a inventée pour elle. L'éducation de la femme correspondra toujours à la façon dont l'homme envisage la femme. Nous tous savons comment les hommes envisagent les femmes : « *Wein, Weib und Gesang* », comme disent les poètes en leurs vers. Prenez toute la poésie, la peinture, la sculpture, en commençant par les poèmes d'amour et les Vénus et Phryné nues, vous verrez que la femme n'est qu'un instrument de plaisir. Elle est ainsi à Trouba, à Gratchevka (1) et à un bal de la Cour. Et songez à cette ruse diabolique : le plaisir, eh bien ! c'est le plaisir et l'on sait que la femme est un morceau fin. D'abord ce sont les chevaliers qui assurent qu'ils adorent la femme (ils l'adorent et la regardent tout de même comme un instrument de plaisir) et de nos jours tous assurent estimer la femme. Les uns lui cèdent leur place, ramassent son mouchoir, les autres lui reconnaissent le droit d'occuper tous les emplois,

(1) Quartiers mal famés de Moscou.

de participer au gouvernement, etc. Malgré tout cela, le point essentiel demeure le même. Elle est un objet de volupté, son corps est un instrument de jouissance. Et elle le sait. C'est de l'esclavage, parce que l'esclavage n'est rien d'autre que l'utilisation du travail des uns à la jouissance des autres.

Pour que l'esclavage n'existe pas, il faut que les uns se refusent à jouir du travail des autres, envisageant cela comme un péché, comme un acte honteux. Actuellement qu'arrive-t-il ? On abolit la forme extérieure de l'esclave, on supprime les actes de vente des esclaves et on s'imagine, on se persuade, que l'esclavage est aboli. On ne veut pas voir qu'il existe toujours, puisque les gens, comme auparavant, aiment à profiter du labeur des autres et croient cela bon et juste. Dans ces conditions, il se trouvera toujours des êtres plus forts ou plus rusés que les autres pour en profiter. La même chose se passe avec l'émancipation de la femme. Au fond l'esclavage féminin consiste uniquement en ce que les hommes désirent jouir de la femme comme moyen de plaisir et trouvent cela bien. On émancipe la femme, on lui donne toute espèce de droits égaux à ceux de l'homme, mais on continue à l'envisager comme un objet de volupté ; on l'élève ainsi depuis son enfance, et l'on dirige dans ce sens l'opinion publique. Elle est toujours la servante humiliée et corrompue, et l'homme reste toujours le maître débauché.

On émancipe la femme dans les cours publics, dans les Parlements, mais on l'envisage toujours comme un objet de volupté. Apprenez-lui, comme on le fait chez nous, à se considérer comme telle, et elle restera toujours un être inférieur : ou, avec l'aide de médecins canailles, elle cherchera à prévenir la conception de l'enfant et sera une vraie prostituée descendue non au degré de la bête, mais à l'état d'objet, ou elle sera ce qu'elle est dans la plupart des cas : malade, hystérique, malheureuse, inapte au progrès spirituel.

Les lycées et les cours ne peuvent changer cela. La seule chose qui le pourrait, ce serait un changement de l'opinion de l'homme sur la femme et de la femme sur elle-même. Mais cela n'arrivera que quand la femme regardera l'état de virginité comme l'état supérieur, au lieu d'y voir, comme maintenant, une honte et un déshonneur. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, l'idéal de toute jeune fille, quelle que soit son instruction, sera

oujours d'attirer le plus grand nombre possible d'hommes, le lus grand nombre de mâles, afin d'avoir le plus grand choix. Le fait que l'une connaît plus de mathématiques et que l'autre oue de la harpe ne change rien. La femme est heureuse et tteint tout ce qu'elle peut désirer quand elle séduit un homme. 'est pourquoi le but principal de la femme est de savoir séduire. C'était et sera ainsi. Ce qui était dans sa vie de vierge ontinuera dans sa vie de femme mariée. Dans sa vie de jeune lle, c'était nécessaire pour le choix ; dans sa vie de femme, ce era nécessaire pour dominer le mari.

Une seule chose supprime ou interrompt quelque temps ces endances, les enfants ; et encore quand la femme n'est pas n monstre, c'est-à-dire nourrit elle-même. Ici encore paraît e médecin.

Avec ma femme qui voulait elle-même nourrir et qui a nourri ses cinq enfants, il arriva que le premier enfant fut souffrant. Les médecins qui, cyniquement, la déshabillèrent et la tâtèrent partout, et que je dus remercier et payer pour cela, es chers médecins trouvèrent qu'elle ne devait pas nourrir, t elle fut momentanément privée du seul remède qui pouvait débarrasser de la coquetterie. C'est une nourrice qui acheva e nourrir ce premier-né, c'est-à-dire que nous profitâmes de misère et de l'ignorance d'une femme pour la voler à son etit en faveur du nôtre; en revanche, nous la parâmes d'une oiffure à galons dorés. Mais il ne s'agit pas de cela, ce qui mporte c'est qu'en ma femme se réveilla cette coquetterie ndormie pendant qu'elle allaitait. Cette coquetterie raviva en oi les souffrances de la jalousie, qui ne cessa de me tourmenr durant toute ma vie conjugale, comme elle ne peut ne pas ourmenter tous les maris qui vivent avec leurs femmes comme vivais avec la mienne, c'est-à-dire immoralement.

XV

— Durant tout le temps de mon mariage, jamais je ne cesai d'éprouver la jalousie et d'en souffrir. Il y eut des périodes j'en souffris plus violemment. La première fois, ce fut après naissance de notre premier enfant, quand les médecins rent défendu à ma femme de nourrir. Je fus particulièrement jaloux, d'abord parce que ma femme éprouvait cette quiétude propre à la mère quand l'ordre régulier de la vie

est interrompu sans sujet ; mais surtout je fus jaloux quand je vis avec quelle facilité elle renonçait à ce devoir moral de mère, d'où je conclus, avec raison, bien qu'inconsciemment, qu'elle rejetterait aussi facilement le devoir conjugal, d'autant qu'elle se portait parfaitement, puisque, malgré la défense des chers docteurs, elle allaita les enfants suivants, et même très bien.

— Je vois que vous n'aimez pas les médecins, dis-je, ayant remarqué l'intonation particulièrement méchante de sa voix, chaque fois qu'il parlait d'eux.

— Il ne s'agit pas de les aimer ou de ne pas les aimer. Ils ont perdu ma vie, comme ils ont perdu celle de milliers et de centaines de milliers d'êtres avant moi, et je ne puis point ne pas lier la conséquence à la cause. Je comprends qu'ils veuillent, comme les avocats et les autres, gagner de l'argent, je leur aurais donné volontiers la moitié de mes revenus, et chacun agirait de même si l'on comprenait ce qu'ils font ; chacun le ferait pour qu'ils ne s'immiscent pas à la vie conjugale et se tiennent à distance. Je n'ai pas fait de statistiques, mais je connais des dizaines de cas, et en réalité ils sont innombrables où ils ont tué tantôt un enfant dans le sein de sa mère, affirmant que la mère ne pourrait accoucher, plus tard elle accouchait très bien, tantôt des mères, sous prétexte de quelque opération. Personne n'a compté ces assassinats, comme on n'a pas compté les assassinats de l'Inquisition, parce qu'on supposait qu'ils avaient pour but le bonheur de l'humanité. Les crimes des médecins sont innombrables, mais tous ces crimes ne sont rien comparés à cette démoralisation matérialiste qu'ils introduisent dans le monde par les femmes.

Encore je ne parle pas de ceci : que si l'on voulait suivre leurs indications, grâce aux microbes qu'ils voient partout, l'humanité, au lieu de tendre à l'union, irait à la désunion complète, tout le monde, d'après leurs théories, devant s'isoler et tenir toujours dans sa bouche une seringue à acide phénique (d'ailleurs, ils ont trouvé à présent que ce n'est plus bon). Mais ce n'est rien. Le poison suprême c'est le pervertissement des gens, des femmes surtout.

On ne peut plus dire maintenant : « Tu vis mal, vis mieux », on ne peut plus le dire ni à soi-même ni aux autres. En effet, si tu vis mal, la cause est dans le système nerveux ou dans

quelque chose de semblable, etc. Et il faut aller les consulter et ils te prescriront pour trente-cinq kopeks de remèdes pris à la pharmacie, et il te faut les avaler!

Ton état empire, encore des médecins, encore des remèdes. La bonne affaire!

Mais revenons à notre sujet. Je disais que ma femme nourrissait bien ses enfants, que la gestation et l'allaitement des enfants apaisaient mes tortures de jalousie. Si ce n'eût été cela, tout serait arrivé auparavant. Les enfants me sauvaient et la sauvaient. En huit ans, elle eut cinq enfants et, sauf le premier, elle les nourrit tous.

— Où sont maintenant vos enfants? demandai-je.

— Les enfants? fit-il d'un ton effrayé.

— Excusez-moi, peut-être vous est-il pénible d'en parler?

— Non, rien. C'est ma belle-sœur et mon frère qui les ont pris. Ils ne me les ont pas donnés. Moi, je leur ai abandonné ma fortune, mais eux ne m'ont pas donné les enfants. On me considère comme fou. Maintenant, je reviens de chez eux. Je les ai vus; mais ils ne me les donneront pas. Autrement je les élèverais pour qu'ils ne soient pas comme leurs parents. Mais il faut qu'ils soient pareils. Que faire! C'est compréhensible qu'on ne me les donnera pas et ne me croira pas. Et je ne sais pas si j'aurais la force de les élever. Je pense que non. Je suis une ruine, un malheureux. Je n'ai qu'une seule chose : je sais. Oui, c'est sûr, je sais quelque chose que tous ne sauront peut-être pas de sitôt.

Oui, les enfants vivent et grandiront aussi sauvages que tous ceux qui les entourent. Je les ai vus trois fois. Je ne puis rien faire pour eux. Je retourne maintenant chez moi, dans le Midi. Là-bas, j'ai une maisonnette et un jardin.

Oui, beaucoup de temps s'écoulera encore avant que les hommes sachent ce que je sais. La quantité du fer et le nombre des métaux qui existent dans le soleil et les étoiles, cela on peut l'apprendre vite, mais ce qui dénonce notre abomination, voilà ce qu'il est très difficile de savoir.

Vous écoutez au moins, je vous en suis très reconnaissant.

LÉON TOLSTOÏ.

Traduit par J. W.-BIENSTOCK.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

ÉPILOGUES

V^e^ Lettre à l'Amazone.

Comme vous n'ignorez pas que j'ai autrefois essayé de dissocier les idées, vous m'avez demandé, mon amie, si je ne pouvais pas aussi dissocier les sentiments. J'y ai pensé bien souvent et j'ai longtemps été arrêté par le préjugé qui considère les sentiments comme des phénomènes irréductibles. L'amour, par exemple, est l'amour. On aime ou on n'aime pas. L'amour, dès qu'il est, veut réaliser sa fin. S'il n'y songe pas, c'est qu'il n'est pas l'amour, etc. Cela m'embarrassait beaucoup. A force d'y réfléchir, cependant, je me suis demandé si l'amour, puisque nous prenons l'amour, qui est le sentiment-type, quoique un dans son essence, n'avait pas des manifestations tellement multiples et tellement contradictoires qu'on pouvait pratiquement, dans nos civilisations compliquées, les seules qui nous intéressent, parce que nous y participons avec délices, sinon avec fougue, faire abstraction de son unité d'origine. Relisez ma phrase qui est un peu surchargée, vous verrez que je veux dire que le philosophe doit considérer l'amour sous la même lumière que les hommes au milieu desquels il vit et ne pas plus se nourrir d'abstractions que ces hommes eux-mêmes.

Or, pour le commun des hommes, il y a évidemment plusieurs sortes d'amour qu'il ne confond jamais et entre lesquelles même il fait des distinctions beaucoup plus essentielles qu'elles ne le sont en réalité. Ce n'est qu'un premier stade. Une analyse clairvoyante nous permet d'aller beaucoup plus loin et de diversifier, jusqu'à l'infini, la notion d'amour, sans pourtant perdre de vue son unité primordiale.

En nous et autour de nous, je cherche l'amour nu et je ne le trouve qu'associé à un sentiment étranger qui est son parasite, mais aussi son excitant, qui le nourrit, l'entretient et l'exalte. L'amour nu doit être extrêmement rare. Il finit tragiquement, ayant toutes ses racines dans la nature et aucune dans la société, qui ne lui est d'aucun secours. Les faits-divers parfois contiennent la brève aventure de l'amour nu, de l'amour à l'état pur. Schopenhauer lisait les faits-divers. Cela lui a permis de comprendre le tragique de la vie. Racine a travaillé sur les faits-divers de l'histoire.

L'amour nu n'a pas de place dans la civilisation, où il est absurde

t dans la nature même, où il travaille à sa propre destruction, il n'a qu'une place momentanée. Au fond, ce n'est peut-être qu'une occupation de l'esprit, une rêverie de poète chimérique. Ne nous en occupons pas davantage. Il n'a d'autre but que lui-même. C'est proprement une aberration. En somme, l'amour est comme le radium, il ne nous est connu que dans l'union qu'il forme avec ses composés. On le suppose. On ne l'a jamais vu.

Dans la société, l'amour est toujours lié à un autre sentiment, qui le supporte ou l'enclave, le fait valoir, en le maintenant, comme le chaton de la bague serre une pierre précieuse. Il est le diamant, l'émeraude ou la perle de l'intérêt, des convenances sociales, de la curiosité, de l'ambition. Les femmes s'éprennent de la célébrité. Du clown au philosophe, tout ce qui est extraordinaire peut faire naître l'amour chez ces êtres qui étonneront toujours leurs mâles. La gaîté les séduit et l'éloquence ou seulement l'abondance des paroles. Le More s'est fait aimer de Desdémone en lui racontant ses prouesses. Les femmes, pourtant bien plus près de la nature que l'homme et qui, engagées dans le sentier, vont bien plus fatalement au but, se déterminent rarement à l'amour pour des motifs qui le concernent directement. Chez elles, l'émotion fondamentale est mise en mouvement par une autre émotion qui ne semble avoir aucun rapport avec l'amour même.

Mais ce qui déclanche le plus souvent l'amour chez l'un comme chez l'autre sexe, c'est la convenance sociale. Nous ne connaissons guère que cet amour-là, l'amour de convenance, et je ne parle pas du mariage, mais de l'amour des amants. De là ce fait qui a été toujours observé que les liaisons illégitimes ne diffèrent pas beaucoup des autres, dont elles prennent très vite l'allure, les manies, les prérogatives même. *La Parisienne*, de Becque, illustre cela très bien et mieux encore l'histoire anecdotique du XVIIIe siècle. Les liaisons reposent sur la convenance plus encore que le mariage, où elle n'est souvent qu'une apparence. Plus les amants ont d'expérience, et ils en ont toujours plus que les couples d'époux, plus leurs amours seront basées sur la convenance et moins l'inattendu y prend de part. De sorte que s'il y a encore quelques mariages romanesques, il n'y a presque pas de liaisons romanesques.

Les grandes inégalités de notre état social restreignent beaucoup pour les femmes le choix de leurs amants. Il leur est imposé par le milieu où elles vivent et dont presque jamais elles n'osent sortir. Les convenances qui les emprisonnent seront aussi celles qui disposeront de leur main gauche comme elles ont disposé de leur main droite. Elles ne s'échappent à demi de la médiocrité du mariage que pour tomber dans la médiocrité, plus étroite encore, quelquefois, de la liaison de convenance et, courant après l'amour, elles ne l'atteindront

dront jamais. Les hommes ont une certaine tendance à sortir de leur monde, surtout au cours de leur jeunesse, mais c'est pour tomber régulièrement dans le cercle des courtisanes, où ils demeurent souvent prisonniers et l'amour aussi leur échappe, mais ils s'en soucient peu et même le redoutent.

Vous voyez que si l'amour ne peut guère être dissocié véritablement, on peut du moins entrevoir quels sont les sentiments, les émotions, les tendances avec lesquels on le rencontre le plus souvent et sans lesquels il ne pourrait vivre. L'état de l'atmosphère civilisée ne convient pas à son développement isolé. Pour vivre il est obligé d'entrer dans des combinaisons, où, d'ailleurs, il est quelquefois étouffé. Je n'en ai nommé que quelques-unes, et vous me reprocheriez, si je ne l'indiquais pas, d'avoir oublié la vanité, qui lui sert encore très souvent de compagnon, et le *self-feeling* qui entre peut-être dans tous les mélanges où il s'amalgame et où il distille en secret le venin futur de la jalousie.

Vous ne vous êtes peut-être jamais demandé pourquoi tant de bons esprits ont échoué à écrire sur l'amour ou n'ont réussi que de très petites parties de leur sujet? C'est qu'il est immense, et d'une variété telle que l'esprit ne peut l'embrasser. L'amour se gonfle de toutes les émotions humaines, physiques, intellectuelles, sentimentales, et à chaque combinaison nouvelle, il fait figure d'être nouveau. Un amour né de la curiosité ne se comporte pas comme s'il était né de l'ambition, de l'intérêt ou de la volupté. Il y aurait encore, en toutes ses variétés primordiales, des nuances à étudier séparément, dont l'ensemble ferait un traité fastidieux. On s'y perdrait, comme on se perd dans la vie, et rien ne serait moins utile. On peut décrire l'amour chez les animaux y compris l'homme considéré comme l'un d'eux, mais on ne peut pas décrire, autrement qu'en esquisses romanesques, l'amour humain. Il est possible de le montrer clairement en ses parties où il est commun à toute la nature; on ne peut dire clairement en quoi il est différent. On peut l'étudier systématiquement comme instinct, non comme sentiment.

L'amour nu, mais est-ce déjà l'amour? ne peut se rencontrer que chez les animaux, là seulement où il n'y a pas de préoccupations étrangères à son but. Ce n'est pas possible chez l'homme, du moins l'homme civilisé, où il s'est agrégé trop de sensations, de sentiments, d'états psychologiques qu'il incorpore à son essence. L'homme a trop d'imagination pour se satisfaire d'une émotion nue.

J'ai peur de n'avoir pas été très clair, ayant voulu trop condenser ma pensée. Ne croyez pas que je réclame l'amour nu. Pas plus que vous, je ne saurais que faire d'un amour qui ne serait pas multiplié et sensibilisé par toutes les émotions intellectuelles, qui ne se serait pas enrichi de tout l'apport mystique de l'inquiétude humaine. Mais

vous m'avez dit tant de choses à ce propos que je remets à plus tard la suite de nos controverses. Vous verrez, chère Amazone, que cela sera peut-être un petit traité assez curieux, mais je compte beaucoup sur vous pour cela, sur votre manière amazonienne de considérer les choses et d'en renouveler la vision.

REMY DE GOURMONT.

LES POÈMES

Albert-Jean : *La Pluie au Printemps ;* Georges Crès et Cie. — Alexandre Gasquard-Michel : *Césarée ;* chez Henri Baguenier-Désormaux, Paris. — Marie Dauguet : *L'Essor victorieux :* Sansot, 3 fr. 50. — Charles-Adolphe Cantacuzène : *Les Adorables coïncidences ;* librairie académique Perrin et Cie, 3 fr. 50. — Marcelle Eyris : *La Merveilleuse tristesse ;* Bernard Grasset, 3 fr. 50. — Memento.

La Pluie au printemps est, nous dit-on, le premier livre de M. Albert-Jean et c'est aussi « le livre de la vingtième année ». Ces quelques renseignements commandent une lecture attentive, mais je dois dire tout de suite que c'est une lecture intéressée que j'ai poursuivie.

J'aime à croire que les jeunes enfants savent « voir » les choses et que la faculté de contemplation est un don de nature assez général. C'est l'éducation qui se charge d'étouffer peu à peu ce génie spontané et de proposer à l'esprit adolescent certaines formules qui simplifient la vie sociale et créent de l'uniformité. L'histoire de notre littérature est vaste et fertile en exemples admirables ; chacun peut découvrir, tout prêt, le système d'expression le plus conforme à sa nature ; chacun y peut rencontrer le code de perception et de phraséologie grâce auquel il sera, toute sa vie, conventionnellement dispensé de connaître son univers et de le traduire. L'homme qui fait profession de penser et d'écrire est moins que tout autre exempt de la servitude commune : il lui faut éprouver, à la suite, tous les grands modes de sensibilité et de création. C'est seulement lorsqu'il est prédestiné qu'il entreprend de briser les tables étrangères, et de chercher lui-même, sinon pour lui-même, la vérité de chaque objet. Il est alors celui qui a, par éliminations successives, acquis le droit de revenir au radieux état d'enfance.

Pour parler, en définitive, son propre langage, il faut avoir appris et désappris les langages connus, il faut avoir, plus ou moins patiemment, plus ou moins parfaitement, imité tous les génies auxquels la langue et l'esprit doivent d'être ce qu'ils sont. Les plus récentes originalités sont les plus tyranniques. Il y a des modes de création si « contemporains », oserai-je dire, qu'ils semblent porter à peine une marque de provenance et qu'ils ont comme un faux air de « bien commun ». Tel se sauve facilement de la domination de

Hugo, qui restera toute sa vie le prisonnier volontaire et charmé d[e] Verlaine.

M. Albert-Jean débute, et débute bien, mais il est à cette heur[e] décisive où il va lui falloir choisir et désigner nettement, entre le[s] vingt images que doit lui renvoyer un miroir, celle qu'il reconna[ît] pour la sienne et qu'il adopte.

Dans son excellent volume, M. Albert-Jean nous prouve d'une façon charmante qu'il n'ignore ni Jammes, ni Verhaeren, ni Lafor[gue], ni Bataille. Je le félicite de l'affection qu'il porte à ces maîtres parce que je sais que, bientôt, il ne songera plus à eux en écrivant.

M. Albert-Jean a trouvé, dans les faits prochains de sa vie, la matière d'une poésie non point grandiloquente, mais tremblante et émue : la mort d'une mère, les sursauts de l'adolescence, les pre[miers] actes humains, la prise de possession de l'heure et du lieu : voilà certes des sujets de poème, et qui ne manqueront jamais de grandeur.

J'aime l'intuition de ce poète quand il arrête son élan devant

> .... le grand mystère d'un enfant qui s'endort

J'aime aussi ses images :

> Il ne reste plus rien de l'ancienne maison...
> Les pioches ont troué les vieux murs où le lierre
> Crispait ses tentacules affolés
> Dans un geste éperdu de protection.

C'est bien dans une âme sensible et encore vibrante des meilleurs accents que retentit

> Le cri désespéré d'un train de nuit qui passe.

Je me permettrai de signaler à M. Albert-Jean quelques formules quelques mots dont l'emploi est momentanément dangereux. Je crois qu'il faut se garder de « s'asseoir sous la lampe » ou de laisser « s'accouder sa jeunesse ». L'opium, les jets d'eau et l'ennui du dimanche ont, dans ces quarante dernières années, donné lieu à de chants définitifs. Mais voilà d'aimables défauts et je ne veux pas terminer sur un reproche, même léger, la page que je consacre à ce livre qui m'a longtemps retenu. J'ai le plus grand espoir en l'avenir de M. Albert-Jean et c'est avec contentement que je l'entends crier

> Il y a trop d'amour et trop de joie
> Autour de moi ;
> Le ciel est trop bleu, le jour trop doré ;
> Il y a trop de feuilles sur les branches...

§

M. Alexandre Gaspard-Michel a fait montre d'un goût très raffin[é]

pour l'édition de cette luxueuse plaquette qu'il intitule **Césarée**. Des documents, dirai-je historiques, nous sont fournis dans une langue point vulgaire : « Ce fut le second jour de décembre, affirme-t-on, qu'en MCMXI, à Paris, nous achevâmes d'imprimer cela et ceci sous les presses du Recueil pour Ariane, etc... » Et par ailleurs, je lis, sans doute en guise de table des matières : « Si, ayant ouï le prologue, vous poussez la grille, à vos yeux se dérouleront, autour du masque de l'amour, etc., etc., etc. » J'avoue que, longuement retenu par la surprenante, par la déconcertante ordonnance typographique du livre, j'ai dû m'arrêter encore, dans la suite, sur ces petits textes curieux disposés de place en place pour de mystérieuses raisons d'art. C'est ainsi que j'ai lu : « Les poèmes que recueillit en ce livre Alexandre Gaspard-Michel lui sont l'odeur réveillée des lieux où longtemps il erra comme jadis en Césarée le prince Antiochus. »

Oh ! M. Alexandre Gaspard-Michel ne manque ni de talent ni d'érudition, mais pourquoi ne peut-il composer un poème sans l'empreindre de cette jolie préciosité maniaque qui a joué de si mauvais tours à certains symbolistes de contrebande, et qu'on n'a jamais pu confondre avec la profondeur étoilée des grands hommes ? Je lis :

L'élégiaque chant meurtrit le bleu silence...

. . . .

Saigne le sang de la vie aux rouges pétales
de la rose que tu serras tendrement...

. . . .

... brûme de site mémorial en des yeux...

Cette recherche n'exclut d'ailleurs pas l'emploi excessif des lys, des terrasses, des roses, des cygnes, toutes valeurs poétiques qui n'ont point chômé depuis vingt ans. Il y a des majuscules aux mots Verbe, Parfum, Couleur, Passé. Automne rime avec monotone, tout comme dans Verlaine...

Mais je sais gré à M. Gaspard-Michel de nous faire parfois de simples et émouvantes confidences :

Le crépuscule est tombé avant l'heure dite...

et de voir parfois

Les lavandières qui reviennent du lavoir,
les cheveux gris de vieillesse et de solitude.

Je comprendrai peut-être mieux cet homme, le jour où il aura fait don à quelque musée de ses parures, de ses étoffes rares et de ses oripeaux.

§

Il y a une ferveur réelle et de l'ardeur dans **l'Essor victorieux** de Mme Marie Dauguet.

Il serait insuffisant de dire que le motif de l'amour est pour Mme Marie Dauguet un thème favori : il est plutôt une obsession ; il remplit d'une véhémente et odorante atmosphère un décor unique, encombré de crépuscule, de taillis noirs et de marais.

Je pourrai donner facilement idée de la tumultueuse inspiration de ce poète en citant des strophes qui ne vont pas sans évoquer un nom célèbre :

Incarnant l'ange et l'animal
Qu'au plaisir aigu l'on atteigne !
Profondément je les dédaigne
Les plaisirs qui ne font pas mal.

Vers les astres sans pitié, j'aime,
Au lieu de nos bras se tordant,
Prince, ton splendide blasphème
Jeté, et qui réjouit les dents.

J'ai relevé d'heureuses hardiesses et noté de la violence efficace, en lisant ce livre touffu. C'est en le refermant, d'ailleurs, que je me suis posé avec insistance la question suivante : quel livre nous pourra donner une femme possédant les plus sûres vertus poétiques, l'ardeur, le don d'image et d'émotion, le jour où elle voudra bien ne plus confondre les amours avec l'amour, l'homme avec les hommes, et la volupté avec la joie?

C'est peut-être Mme Marie Dauguet qui apportera à ce problème une probante et décisive solution.

§

En quelques lignes liminaires, M. Charles-Adolphe Cantacuzène donne à qui veut s'exposer à ses **Adorables coïncidences** un renseignement propre à faire éviter toute confusion : « On m'a déjà fait l'honneur, dit-il, de me chagriner par de très diverses remarques sur mes antérieures œuvres et sur ce que je suis un poète qui ne serait original ni trop, ni trop peu, que si je consentais à ne point publier tout ce qui me passe par la tête ; mais je pense là-dessus que la poésie n'est pas un but de gloire, un spéculat sortable ; de plus, si je ne retire pas de mes écrits tel madrigal, c'est que peut-être j'ai pleuré en le faisant... »

Ainsi préparée, la lecture de ce volume est légère, rapide, pleine d'un agrément suranné qui fait songer au temps aimable où l'on faisait à toute occasion des vers, dont certains étaient bons.

M. Charles-Adolphe Cantacuzène a mis, entre la critique et son œuvre, une seule page, mais empreinte d'un si élégant détachement que je me défends bien de passer outre.

§

Ce n'est pas sans plaisir que j'ai lu la **Merveilleuse tris-**

tesse de Mlle Marcelle Eyris. Je distingue dans ces vers la voix d'un poète qui cherche le monde, qui approche les objets avec une timide confiance et de la passion. J'écoute volontiers les accents sincères de qui dit :

... mon dieu, ce soir, que tout me semble vrai !

Nous retrouvons sans doute ici les décors, les parfums, les accessoires et les personnages d'un panthéisme qui ne nous est certes point inconnu.

Mais il y a l'avenir, l'imprévu, et tout ce qu'on peut espérer d'une jeunesse généreuse et qui connaît l'attente :

Et qu'est-ce qui vous vaut, mon cœur, cette torture
De tant saigner sans avoir connu de morsure?

§

Memento. — Le petit volume *Ferveur*, de M. Carlos Larronde, contient des proses plus qu'intéressantes et quelques vers; j'attends avec impatience un livre de poèmes de cet auteur. — Le compact recueil de M. Ernest Lourdelet : *Vers la Rive inconnue*, ne nous révèle encore rien de particulier. — Dans *la Terre des Lauriers*, M. Emile Ripert s'adonne à la poésie descriptive et historique. — M. Charles de Saint-Cyr, dans *Laudes*, épilogue avec modestie et dignité sur des épigraphes bien choisies. — L'inspiration humaine et simple de M. Noël Nouët, dans *le Cœur avide d'infini*, est trop souvent trahie par les clichés. — Mlle Antonine Coullet développe, dans *l'Envolée*, quelques thèmes poétiques notoires. — *La Marche à l'Etoile*, de M. Albert Londres, est une sorte de roman en vers, avec des hardiesses extérieures.

GEORGES DUHAMEL.

LES ROMANS

Charles Derennes : *Le Béguin des Muses*, « Vie Parisienne, » 3. 50. — Fernand Rivet : *Le Prince des riches*, Stock, 3. 50. — Marguerite Comert : *La Puissance des autres*, Stock, 3. 50. — Lucie Delarue-Mardrus : *La Monnaie de Singe*, Fasquelle, 3.50. — Victor Margueritte : *Les Frontières du cœur*, Fasquelle, 3.50. — Charles Val : *L'Essai*, Sansot, 3.50. — Emile Henriot : *L'Instant et le souvenir*, Calmann-Lévy, 3.50. — Georges et Reine Saint-Edme : *Sillage d'azur*, B. Grasset, 3.50. — Paul de Gisors : *Myrto Dansante*, Albert Messein, 3.50. — Charles de Pomairols : *Le Repentir*, Plon, 3.50. — Georges Sonlie : *Lotus d'Or*, Fasquelle, 3.50. — Cécile Cassot : *Dompteuse*, Librairie Universelle, 3. 50. — E. Gaillard : *Portraits*, Sansot, 3.50. — Jean Mesmy : *La Graine au vent*, B. Grasset, 3.50. — M. J. Sansterre : *Contes du Bled et du Fondouk*, Sansot, 3.50. — Comtesse de Massacre : *La Métairie de Las Ramadas*, Temps Présent, 3.50. — Hugues Lapaire : *Au Berry des treilles*, « le Berrichon ».

Le Béguin des Muses, par Charles Derennes. Et à qui la faute ? Aux muses qui sont d'enragées flirteuses, aux grandes femmes de lettres qui ne laissent rien à désirer et aussi un peu aux pères de familles qui, après avoir défendu le royaume de la littérature aux littérateurs nés, le permettent aux gâcheurs d'encre parce que la plume

leur paraît un genre de décoration encore plus abordable que la palme. Ce joli roman polisson, vie parisienne à souhait, ne m'inspire pas du tout l'envie d'en rire ni même celle d'en pleurer. Je voudrais simplement chercher à en extraire la philosophie,car pour la morale les dessins de Ed. Touraine sont amplement suffisants par la rectitude de leurs lignes, j'allais dire leur pureté. Il y a de cela bien longtemps un jeune homme, vers la fin d'un souper de réveillon, racontait des choses et défendait, avec une pointe de champagne, le talent d'une poétesse. Dans la chaleur du discours, il finit par lui donner son petit nom. (Mettons qu'elle s'appelait Rolande, je crois qu'il n'existe aucune femme de lettres de ce petit nom-là, même en herbe.) Je fus toute seule à remarquer ce petit nom, ce pauvre nom quelconque tombant là sur la nappe comme une signature après le pseudonyme, comme la personnalité vraie de la dame après son masque, son corps sans voiles après sa toilette de cérémonie.... et ce petit nom perdu dans le brouhaha des plaisanteries, le choc des coupes,ne fut point trop remarqué,tous les convives ayant au cerveau la chaleur communicative des banquets de minuit. Seule de mon espèce, c'est-à-dire buveur d'eau,je l'avais ramassé et je le regardais curieusement se tortiller tout aussi nu qu'un ver sorti malencontreusement des fleurs ou des fruits dont la table était couverte. Ah ! le jeune homme l'appelait par son petit nom ? Après une profession de foi respectueuse et une énergique défense,il avouait ! Le champagne a de ces traîtrises et les buveurs d'eau sont si méchants ! D'ailleurs le mal n'était pas grave. Cependant, de ce jeune homme, bon poète et fervent disciple des Muses,il devait faire, ce petit nom,nu comme un ver, une victime. Est-ce qu'elles savent pourquoi, les grandes coquettes de la littérature échevelée, un gentil jeune homme, un peu naïf, peut devenir un Monsieur blasé, sans âme vraiment poétique, un sans-cœur prêt à tous les compromis aimables lorsqu'il a enfin touché le fond de leur... coquetterie. Etre un béguin des Muses,ce serait charmant si on n'avait rien à perdre comme ce petit Cerdille à la fois niais et sot,mais quand on est un poète, un vrai, je crois bien qu'on ne gagne rien à goûter de près les pommes d'Eve de Mme Frigga Papagus, exotique mélange des neiges du... Liban et d'épices des îles chaudes ! Il reste tout de même à faire rire le public et à déshabiller sur une estrade les idoles qu'on a, jadis, dévêtues en grand secret. M. Charles Derennes, je me hâte de l'ajouter, n'a pas connu le jeune homme bavard du souper du réveillon, et c'est bien dommage, il aurait au moins prédit son particulier désenchantement... après boire. Cerdille est l'enfant gâté, et les jeunes ou vieilles Muses qui l'entourent sont les enfants terribles, adulées perpétuellement par les plus bourgeois salons de la république des lettres. Cela pourra se terminer par un beau mariage, il ne passera pas moins à côté du

bonheur, car les Muses, hélas ! n'aiment vraiment que ceux qui meurent jeunes, c'est-à-dire tout entiers à leur service, peut-être même des services à elles rendus. On prétend que le portrait de Mme de Jaserin est peint sur nature, c'est bien possible. Alors... je commence à comprendre pourquoi l'Académie devient un salon Montmartro-Hindou et les Académiciens ont grand tort de ne pas admettre chez eux les... Muses. Au moins, par les femelles, on s'expliquerait mieux les mâles.

Le Prince des riches, par Fernand Rivet. Il a vendu sa fille à des industriels qui trouvent la fortune publique enfermée dans leur sac de farine. Ces gens sont à la fois religieux et sages, ils ne comprennent que les mariages assortis, le sac avec le sac. Tour à tour brouillon et rêveur, le prince des riches fait tous les métiers, il vend sa propre famille en menus morceaux tout en la défendant pour l'amour de cet enfant qu'il a sacrifié, mais ses instincts le portent à réclamer surtout ce qui ne lui semble pas dû. Il finit par arracher sa fille aux faux parents pour la voir mourir tristement à ses côtés. Des figures très curieuses de prêtres ombrent cette étude de mœurs, où les instincts révolutionnaires se heurtent contre tous les préjugés sociaux. Il faut se souvenir de Balzac pour pouvoir qualifier convenablement le genre d'émotion qui jaillit du conflit singulier de ces passions à la fois très humaines et très symboliques.

La Puissance des autres, par Marguerite Comert. Une pauvre femme trop instruite et aussi trop sage. Malgré toutes ses études et toute sa philosophie, elle ignore l'art de tomber avec grâce. La femme qui ne conçoit pas son rôle de femme risque fort de se laisser un jour dominer par le rôle de la femelle. En amour, il faut être au moins d'accord physiquement. Après avoir été l'idole mystérieuse, celle que l'on croit trop haut, il ne faut pas laisser voir ses faiblesses, même les plus naturelles. Déçue par la passion, cette créature pourtant raisonnable est également déçue par la philosophie. Le travail ne la console pas, la famille lui ferme cruellement ses portes, elle est une déclassée qui ne cherche même plus à se placer dans une existence ordinaire, ayant manqué à tout jamais son départ pour le grand amour, le rêve extraordinaire vous élevant au-dessus de la vie quotidienne. Et elle n'arrive même pas à réussir sa mort, puisqu'elle se rate. La puissance des autres la reprend et, sous prétexte de la soigner, on l'achève, mais après l'avoir convenablement abreuvée de toutes les amertumes. On ne peut, hélas ! opposer à cette puissance des autres, si meurtrière, faite de tous les égoïsmes coalisés, que son propre égoïsme, et cette charmante fille n'en possède aucun.

La Monnaie de Singe, par Lucie Delarue-Mardrus. D'une fécondité vraiment étonnante, je crois que le génie de l'auteur n'a contre lui que cette fécondité même. A-t'on réfléchi à ce que devien-

draient les travaux forcés d'un condamné au génie quotidien? Ecrire jour et nuit, ne jamais cesser de manier l'outil qui pioche dans le champ de toutes les connaissances humaines, ne pas se reposer pour dormir (rêver peut-être?) ni pour vivre... être une machine à pensées ingénieuses, une perpétuelle turbine où roulent pêle-mêle le désir de plaire au public, le besoin d'aligner proprement ses chapitres, l'envie de se surpasser et aussi, de temps en temps, d'inévitables explosions de syntaxe, c'est à devenir fou. Or, elle n'est pas devenue folle du tout, Mme Delarue-Mardrus et ça commence à m'inquiéter pour elle.

Cette *monnaie de singe*, c'est une jeune fille de race très exotique, et elle est reçue dans le meilleur monde parisien. Naturellement la jeune fille finit par s'apercevoir « qu'en France on est entouré de sales gens ». Il est certain qu'il vaudrait mieux vivre en plein Sahara... et la jeune Arabe y retourne.

Les Frontières du cœur, par Victor Margueritte. Histoire de deux familles qui s'unissent en pleine paix pour redevenir les ennemies héréditaires dès que la guerre est déclarée. Je ne comprends pas pourquoi l'amour peut naître entre gens qui ne sont pas de même race ; quand il est né, si c'est le grand amour, le vrai, il doit résister, mais à toutes les luttes sociales. Le père allemand et la mère française se disputent leur enfant né durant la bataille. Le cœur a donc ses frontières que la raison connaît ? De curieux détails sur les mœurs du pays de joie qu'était la France en 1867, l'année de la première exposition. L'auteur nous donnera certainement la suite de cette histoire dans la vie de l'enfant élevé au milieu de ces terribles battements de cœur patriotique et il nous doit de conclure dans le second chapitre de ce combat intime, car le lecteur ne peut pas risquer une appréciation sans s'apercevoir que la mère et le père ont un égal droit au vote définitif.

L'Essai, par Charles Val. La jeune fille en présence de l'homme sérieusement épris non pas d'elle, mais de l'union idéale du mariage d'amour qu'elle représente. Moins séduisante qu'une maîtresse, aussi littéraire que la demoiselle Alba, elle sera sûrement plus proche de la prostitution parce qu'elle s'occupe de la question d'argent. Maintenant il est tellement le bon naïf, ce pauvre épouseur... et si peu loyal, au fond, puisqu'il épouse n'aimant plus, alors qu'il serait facile de dire non, pour sauver sa dignité du naufrage.

L'Instant et le souvenir, par Emile Henriot. Que de minutieuses analyses pour en arriver à aimer cette dame, ne plus l'aimer et lui laisser porter sa fille à un autre ! Est-ce que les jeunes gens, au moins dans les livres, ne sont pas trop enclins à entourer un instant d'amour, d'ailleurs agréable, de souvenirs vraiment bien cruels? Plaisirs et chagrin d'amour durant toute la vie !

Sillage d'Azur, par George et Reine Saint-Edme. Grand décor de la Riviéra et promenade des Anglais. Une Anglaise, blonde, vaporeuse, scrupuleuse s'éprend d'un jeune aviateur et le mène en plein ciel, jusqu'au septième, pour ne lui accorder que la faveur de mourir ensemble. Des fleurs, beaucoup de fleurs, trop de fleurs... et les fleurs de Nice sont si jolies qu'elles ont toujours l'air faux.

Myrto dansante, par Paul de Gisors. Il s'agit d'une Myrto, jeune Tarentine qui ressemble très peu à la jeune fille chantée par André Chénier. C'est une femme de lettres avec ses manies épistolaires, ses prétentions philosophiques et pas mal de vices. Or, devant sa fin malheureuse on se sent presque soulagé. Elle aurait plu davantage sans sa rage de tout décrire et Charis la brûlante enfant est peut-être plus nature.

Le Repentir, par Charles de Pomairols. Un fils songe un moment et presque involontairement à la fin toute naturelle de sa mère malade qui arrangerait bien des choses. Pour ce petit oubli des... convenances psychologiques, il a des remords accablants et se voit repousser par une femme tendrement aimée. Il ne rentre en grâce qu'après avoir sauvé une autre créature de la mort. Un philosophe a déjà déclaré que si tous les crimes imaginaires s'accomplissaient, la terre entière ne tarderait pas à devenir déserte. Est-on responsable de la folle du logis ?

Lotus d'Or, pas George Soulié. Adaptation du plus célèbre des romans chinois... qui ressemble, au moins pour la vivacité des peintures libertines, à un bon roman français. On y sent dominer un féroce appétit de l'argent et la corruption des fonctionnaires de l'empire du Milieu semble égale à celle des parlementaires français. Si la Chine se met en République, nous pourrions peut-être profiter de cet exemple.. pour changer aussi nos manières de payer nos contributions.

Dompteuse, par Cécile Cassot. La vocation bien décidée d'une jeune fille est certainement de quitter ses parents... Mais elle ne se sépare pas toujours de sa famille pour suivre un lion, hélas ! Il y a dans ce roman des naïvetés amusantes.

Portraits, par C. Gaillard. Il y a, au milieu de ce livre et parmi des nouvelles point très intéressantes, un véritable petit chef-d'œuvre qui s'appelle : *Jean-Claude*. C'est le court tableau, peint sûrement d'après nature, d'un intérieur de paysan où évolue un idiot. La fin est peut-être illisible pour des jeunes filles, mais c'est écrit avec une sûreté et une vérité d'expression absolument extraordinaires. Bien des livres d'un réalisme célèbre ne valent pas cette page-là.

La Graine au vent, par Jean Nesmy. Un bouquet de sentimentales vieilles filles et de petits enfants un peu mieux que nature.

Contes du bled et du Fondsou, par H. J. Sansterre. De

très malicieux contes qui seraient aussi bien à leur place dans le pays normand. L'histoire de la jeune fille qui constate que *c'est un garçon* est une plaisanterie, d'ailleurs très connue dans les casernes françaises, sinon en honneur chez les internes de tous les hôpitaux... Mais cela ne lui enlève aucun art de la raconter à la manière arabe!

La Métairie des Ramadas, par la comtesse de Massacé. Paysage du Limousin et du Périgord. Idylle de la fille du métayer qui a fauté secrètement avec le cousin, brave garçon qui ne voit pas plus loin que son désir. Plus tard, il apprend et pardonne pour le petit qui va naître.

Au Berry des Treilles, par Hugues Lapaire. Histoires de chasse et d'amour. Malices cousues de fil blanc et agréables d'ailleurs quand on ne voit pas trop les points.

RACHILDE.

LITTERATURE

Un poète protecteur des lettres au XVII^e siècle, Jean Chapelain (1595-1674). Etude historique et littéraire, d'après des Documents inédits, par Georges Collas, 1 vol. in-8°, 7 fr. 50, Perrin.— Henri Ghéon : *Nos directions*, 1 vol. in-18, 3 fr. 50, « Nouvelle Revue Française ». — Gaston Sauvebois : *L'Equivoque du Classicisme*, 1 vol. in-18, 2 fr. 50, « L'Edition libre.» — Alexandre Mercereau : *La Littérature et les Idées nouvelles*, 1 vol. in-18, 3 fr. 50, Figuière.

L'auteur de *la Pucelle*, qui a succombé sous les coups de la satire « au point que son nom est devenu comme le symbole du ridicule littéraire, méritait qu'on mît les pièces de son procès sous les yeux du public ». C'est ce qu'a pensé M. Georges Collas, qui nous offre un gros volume sur **Jean Chapelain**, où il a tenté de distinguer dans l'exagération des éloges et l'outrance des critiques, ce que fut le vrai Chapelain, et quelle fut son influence. Après avoir observé qu'il fut maître incontesté de la critique et prince des poètes pendant un quart de siècle, M. Collas nous expliquera que Chapelain voulut surtout être le théoricien de la poésie, « un professeur ardent à instruire son temps et son pays des fondements de l'art ». Il n'écrivit *la Pucelle* que pour donner à la France un modèle du genre épique. Et les encouragements, les admirations des érudits le consolaient presque de la cruauté des satires et des injures. On s'en prenait à son style et à sa versification et c'étaient, écrit M. Collas, qui résume dans cette page quelques lettres de Chapelain, « les parties de son ouvrage qu'il abandonnait le plus volontiers. L'ordonnance en était savante, calquée sur les modèles les plus autorisés; les ressorts en jouaient selon les préceptes des maîtres, le « demeslement de l'avanture », qu'il croyait le plus fort de l'ouvrage, s'en faisait dans toute la rigueur de l'art : les gens du métier, plus ils auraient de lumière dans la

philosophie poétique, plus ils y trouveraient leur compte. Il ne lui en fallait pas davantage : naïvement, il s'imaginait que le public y trouverait le sien, qu'il avait hâte de voir la statue dont il n'avait encore aperçu que le buste, qu'il en *exigeait* la fin. »

Cette seconde partie de *la Pucelle* ne devait être imprimée qu'au XIXe siècle. Mais tandis que ses ennemis continuaient leurs critiques les plus cruelles, lui continuait son poème, sans se décourager. Une seule crainte le tient pour sa chère entreprise : « d'être surpris par la mort, avant d'en avoir assuré l'achèvement. » Et cette obstination est émouvante : « La foudre ne tombe pas sur les choses basses », disait-il orgueilleusement, pratiquant ce qu'il conseillait à un de ses amis de « continuer sa carrière dans les nues, comme la lune, et de laisser en bas aboyer les pédans ».

Cependant quelque endurci qu'on se prétende contre les traits de la satire, observe l'auteur, la patience à la fin se lasse. Chapelain songea à répondre à Boileau ; il écrivit un sonnet, mais il ne le publia pas, le dédain lui paraissant une attitude plus digne, plus sage et plus politique peut-être.

Voici ce sonnet, que reproduit M. Collas, après M. Kerviler, dans *la Bretagne à l'Académie française au* XVIIe *siècle*. Le trait de la fin est assez bien lancé :

Despréaux, grimpé sur Parnasse
Sans qu'on en ait jamais su rien,
Trouva Régnier avec Horace
En doux et paisible entretien.

Son cœur fut tenté de leur grâce ;
Il résolut d'avoir leur bien,
Les en dépouilla, plein d'audace,
Et s'en para comme du sien.

Jaloux du plus grand des poètes,
Dans des satires indiscrètes
Il choque sa gloire aujourd'hui.

En vérité je lui pardonne :
S'il n'eût mal parlé de personne
On n'eût jamais parlé de lui.

Afin que l'on puisse se faire une opinion sur la poésie épique de Chapelain, que peu de personnes connaissent, j'en donnerai ici un fragment : le supplice de Jeanne d'Arc.

Le feu serpente alors et va de branche en branche ;
Désormais à l'entour il se glisse et s'espanche,
Le quarré de la base en est partout semé ;
Il rampe et jusqu'au faîte est soudain allumé.
Un amas pétillant de flammèches venües,

S'eslevant dans les airs et surpassant les nues,
Forme autour de la sainte un voile transparent
Qui, loin de la cacher, plus visible la rend.
On la voit à genoux, à travers la lumière,
Maintenir de son corps la grâce coutumière
Et, comme dans un bain frais et délicieux,
Garder serain encore et le front et les yeux,
On la voit à genoux, adorante et priante,
Le visage tranquille et la bouche riante,
Les regards vers le ciel immobiles tendus ;
. . . . . .

Dans son chapitre sur la Vie littéraire de Chapelain, M. Collas nous dit la profonde érudition de ce poète, qui eut le tort de ne pas toujours écrire en prose. Outre sa culture classique, il avait étudié tous les vieux poètes français du Moyen-Age, et il avait lu et aimé dans sa jeunesse les poètes du XVI^e siècle. Il a parlé de Ronsard avec admiration. Chapelain savait l'italien et il se piquait de le savoir mieux que les Italiens eux-mêmes : la glorieuse Italie, écrivait-il, est « la mère des arts et le flambeau qui nous a tous éclairés et dé-barbarizés ». Ce fut à travers Chapelain que la littérature italienne, plus évoluée que la nôtre, influença notre classicisme. Il avait aussi une connaissance approfondie de la langue et de la littérature espagnoles. Mais si Chapelain, « qui a eu toutes les idées classiques, avec une érudition immense pour les soutenir et une autorité sans égale pour les faire accepter, n'a pas réussi cependant à fonder le classicisme », c'est qu'il n'a pas formulé sa doctrine en une œuvre synthétique et l'a éparpillée en ses conversations et dans sa correspondance. Cependant il a préparé « et singulièrement facilité » l'œuvre de Boileau. Car, ajoute M. Collas, « les idées de l'*Art poétique* se trouvent presque toutes sous la plume de Chapelain. Mais Boileau ne se doutait pas qu'il était l'héritier de celui qu'il assassinait si gaiement ».

Il faut noter encore que Chapelain se tenait au courant de l'état de la science ; et ce n'est pas en amateur, mais en savant, qu'il parle de physique, d'astronomie, de médecine et d'anatomie. Après avoir été le protecteur des écrivains étrangers, il voulut, dans les dernières années de sa vie, être le correspondant de tous les savants de l'Europe et être le premier averti des découvertes et des recherches scientifiques. Il s'intéressait encore à la géographie, aux voyageurs, aux explorateurs, aux mœurs, aux religions, à la morale des peuples lointains. Peu d'hommes manifestèrent une aussi belle curiosité.

D'ailleurs, si cet érudit fut un méchant poète, sa langue est cependant curieuse à étudier dans l'immense correspondance qu'il a laissée. Il écrivait alors la langue de tout le monde, celle qu'on parlait autour de lui, avec un souci de l'exactitude plus que de l'élégance. Mais

besoin de tout décrire et de tout exprimer lui fait chercher et inventer des mots nouveaux, il en emprunte aux dialectes provinciaux, au grec, à l'espagnol, à l'italien, au latin. M. Collas nous donne, au bas d'une page, une série de ces néologismes de Chapelain. Quelques-uns sont entrés dans la langue, et nous sont très familiers : réussite, galimatias, gazetier, épigrammatiser, cohue, débarbariser, façonnier, virtuel, désorienté, rusticité. Pour plusieurs de ces mots, remarque l'auteur, Littré cite comme premier exemple Balzac, ou Mme de Sévigné ou Molière. Chapelain les avait employés auparavant. Voici quelques autres boutures qui n'ont pas repris : advocaceau (mauvais avocat), griffonneries, sifflade..., repassade (correction d'un ouvrage)... poétastre, etc., etc., etc.

M. Collas étudie encore Chapelain dans ses rapports avec Colbert, et dans son rôle de distributeur des gratifications aux gens de lettres, et ce chapitre justifie le titre de l'ouvrage : un poète protecteur des lettres au XVIIe siècle.

§

Dans ce volume : **Nos directions**, M. Henri Ghéon, critique nuance, nous expose les tendances actuelles de la nouvelle poésie vers-libriste vers un nouveau classicisme encore en formation. S'il y a peu de poètes vraiment vers-libristes, c'est que la plupart des poètes continuent, par paresse, à considérer le vers comme l'unité rythmique. C'est la strophe qui est la nouvelle unité, et qui forme le vers. Si l'on ne sait pas cela d'abord, on ne comprendra rien au vers libre, qui n'est plus le vers et qui n'est pas libre puisqu'il obéit à des lois de logique et même physiologiques. La strophe, dont les classiques du vers-libre : Vielé-Griffin, Verhaeren, van Lerberghe, nous donnent les modèles et qui est « l'expression totale, analytique, harmonique de la pensée », a mis longtemps à se former, depuis les premières velléités de Laforgue, les rythmes impairs de Verlaine, les hésitations délicieuses de Jammes, les libérations de Charles Guérin...

Enfin ! « après quinze ans d'essais, voici le rythme nécessaire, insoucieux des formes préconçues, du mètre impair ou de l'alexandrin. Il naît avec l'émotion... Il la suit pas à pas... Il s'arrête où elle s'arrête... Il substitue à la notion du *vers*, conventionnelle, hélas ! dans la langue française, où nulle prosodie vivante ne la peut soutenir, la notion profonde de strophe, l'exacte strophe analytique, qui est comme le calque de l'émotion. »

§

L'Equivoque du classicisme. M. Gaston Sauvebois, prenant parti dans la renaissance du classicisme qu'il constate, n'en voudrait retenir que la méthode, et non la pensée, incompatible avec

notre mentalité contemporaine ; c'est juste. Mais il prêche cette méthode, parce qu'il se rend compte de l'anarchie effrayante où le symbolisme a mené la pauvre France : la poésie a été dévastée, la prose ravagée, les idées perturbées, la langue troublée, enfin les lois littéraires rasées. Devant un pareil désastre, on comprend qu'il fallait absolument trouver le remède : ce remède c'est la méthode de formation littéraire « selon la loi biogénique qui veut que l'évolution formatrice de l'individu répète l'évolution constitutrice de la race ». Le symbolisme, et le romantisme d'abord, avaient introduit l'individualisme dans l'art. Or, l'individualisme « interdit le chef-d'œuvre », et s'élève « contre le bel et nécessaire art d'écrire. » La discipline a été bannie de l'art : « A la place du front pur et conscient règnent le cœur insolent et les sens ténébreux ». Il faut donc revenir à l'instrument classique. « Lui seul peut nous sauver. » Que ces pages nous donnent donc une lucide conscience de l'anarchie où nous vivons sans nous en apercevoir ! Cependant rassurons-nous :

« Le règne de la Raison se dessine. L'humanisme saisit la terre. Le devoir d'agir, de contribuer aux transformations de ce monde domine toutes les activités, la littérature plus que les autres. » L'art nouveau palpitera « de la circulation vitale de la race », tandis que le symbolisme, lui, s'opposait « à l'évolution de l'humanité pensante... Il niait l'intelligence. Il écartait le règne de la raison... ».

C'est contre le Symbolisme et sa suite, c'est contre les Rimbaud, les Mallarmé, les Ghil, les Kahn, les Maeterlinck, qu'il était nécessaire de faire appel au classicisme pour restaurer la littérature abolie. C'est le symbolisme qui a créé l'anarchie, désorbité les consciences, consommé le divorce de l'art avec la vie. Il n'était pas Esprit, mais Sensation.

La prochaine littérature nous rendra meilleurs, et établira « le règne de la pensée. Enfin ! »

A la dernière heure, l'auteur nous apporte, en un appendice, une réjouissance nouvelle : « Reprise complète du bel et clair génie français, enfin arraché aux influences étrangères ; reintégration, dans notre littérature, des qualités qui soutinrent sa valeur incomparable. » Ce livre eût bien réjoui l'auteur de *Bouvard et Pécuchet*.

§

M. Alexandre Mercereau a fait tenir dans ce livre, **la Littérature et les Idées nouvelles**, toute la littérature, la poésie et la philosophie d'une année. C'est de la critique concentrée. Idées nouvelles, idées renouvelées serait mieux, dit l'auteur, car tout a été dit et nous ne faisons que redécouvrir les idées des autres. Cependant chacun apporte sa petite pierre, sculptée ou non, ou sa colonnade à cette construction éphémère qu'est la culture d'une race. Ce sont ces petites pierres, livres de poésie ou de pensées, que M. Mercereau

étudie, et devant cette production si vivante il s'indigne ou prend en pitié ceux qui réclament une renaissance, sans s'apercevoir que la source vitale a toujours le même débit.

Nul, écrit-il, n'admire plus que moi les philosophes et les tragédiens grecs, nul n'est plus passionné de Montaigne, de Pascal, de Descartes, de Corneille, nul ne relit plus souvent ses classiques, mais... je trouve le siècle où je vis au moins égal à celui de Platon, de Racine, de Voltaire ou de Balzac.

Cette idée, si simple et si juste, semblera paradoxale à ceux qui persistent à ne voir la perfection que dans le passé ou dans l'avenir.

JEAN DE GOURMONT.

HISTOIRE

Comte de Pimodan : *Le Comte F.-C. de Mercy-Argenteau*. Plon-Nourrit, 7 fr. 50. — Princesse Schakovsky-Strechneff : *Le Comte de Fersen*. Perrin, 3 fr. 50. — Raoul Arnaud : *La Princesse de Lamballe*. Perrin, 5 fr., illust. — Ernest d'Hauterive : *Journal d'Emigration du Comte d'Espinchal*. Perrin, 7 fr. 50. — G. Liésou : *T'Seu-Hsi, impératrice des Boxers*. Editions d'Art et de Littérature, 2 fr. 50. — J. O. Bland et E. Backhouse : *Tseu-Hi, impératrice douairière (La Chine de 1835 à 1909)*. Hachette, 15 fr., illust.

Le Comte F.-C. de Mercy-Argenteau est un des mémorialistes que l'on consulte volontiers sur les Cours de Louis XV et de Louis XVI et sur Marie-Antoinette. Ses lettres à Marie-Thérèse d'Autriche, dont il était l'ambassadeur à Versailles (cette correspondance a été publiée en trois volumes par MM. d'Arnette et Geoffroy, 1876) abondent en renseignements sur la vie du ménage princier, puis royal, sur ses difficultés intimes dont se préoccupait fort Marie-Thérèse, mère de Marie-Antoinette, et qui furent, en effet, le fâcheux début d'une carrière qui devait finir si tragiquement. A la Correspondance de l'ambassadeur, M. de Pimodan a joint, pour écrire, non pas en façon d'étude critique d'histoire, mais de biographie, les autres papiers, imprimés ou encore inédits, de Mercy-Argenteau, et les documents fournis par les Archives, à Paris, Bruxelles, Liège et Vienne. A côté de recherches généalogiques et autres, les unes établissant la filiation de la famille du diplomate autrichien, laquelle se rattachait à la famille lorraine des Mercy, les autres retraçant les débuts diplomatiques du conseiller de Marie-Thérèse, d'autres enfin nous le montrant en rapports avec la Société française après sa nomination à Paris, — l'on retiendra principalement le rôle de Mercy-Argenteau à la Cour de France. M. de Pimodan montre dans l'ambassadeur de Marie-Thérèse, en ce qui concernait Marie-Antoinette alors dauphine, « le représentant d'une autorité maternelle respectable et conciliante », attentive à écarter des difficultés et des froissements de famille (très possibles à la Cour de Louis XV vieux et dominé par la Du Barry),

dont le contre-coup eût pu se faire sentir sur la politique d'alliance de l'Autriche, laquelle avait également en Mercy-Argenteau un défenseur attentif.

Tel fut son rôle. Ce rôle n'alla pas sans quelques ennuis pour lui-même, ni sans quelque ennui pour les autres, pour Marie-Antoinette notammènt. Désireux de bien faire penser de l'Autriche et de ses exportations, le noble comte s'appliqua-t-il avec plus de conscience que d'élégance à accroître « le poids et la consistance », comme dit M. de Pimodan, de Marie-Antoinette (Ah! le poids, le poids brut de cette trop légère figurine de Saxe qu'était la capricieuse Dauphine !) ? Pour ma part, je croyais davantage d'esprit à M. de Mercy-Argenteau. Quoi qu'il en soit, il ne semble pas qu'il ait très grandement réussi (pas plus qu'un peu plus tard le réfrigérant Joseph II) à modérer l'humeur inconsistante en même temps qu'impérieuse de la Dauphine, puis de la Reine (chose difficile, reconnaissons-le, le modérateur en chef, ce pauvre Louis XVI, s'y prenant si balourdement !). L'ambassadeur finit par se tenir un peu à l'écart. Et comme on le comprend ! Sa mission psychologique pouvait l'intéresser du point de vue politique ; mais dès que cet intérêt supérieur était méconnu, le beau passe-temps que de noter et ressasser pour eux-mêmes des désaccords d'alcôve, fût-elle royale !

Cela se comprend, disons-nous, mais non sans qu'il y ait lieu de s'étonner, en passant, de voir M. de Pimodan attribuer la même posture digne à l'intrigant abbé de Vermond, qu'on ne conçoit pas bien dans le personnage de « brave homme un peu grondeur », lui qui conserva sur l'esprit de la reine au moins assez d'influence pour la pousser, lors de l'affaire du Collier, au fâcheux éclat que l'on sait.

D'ailleurs, il faut tout remettre au point : la diminution, malgré quelques retours, du crédit de Mercy-Argenteau, sinon comme ami, du moins comme conseiller politique, eut aussi une raison qui serait, somme toute, à l'honneur de Marie-Antoinette et laisserait apercevoir la fausseté de certains traits prêtés par la malveillance à son caractère : cette raison était le souci, chez la reine, d'écarter les ingérences perpétuelles du cabinet de Vienne dans le gouvernement intérieur de la France.

Mercy-Argenteau, la Révolution venue, quitta Paris en 1790 pour assister au congrès de La Haye, ce qui fut pour lui une préface à une nouvelle et courte carrière de haut agent de la contre-révolution. Ses efforts pour sauver la Reine furent répétés. Il mourut en août 1794, à Londres, où il venait apporter aux ministres anglais faiblissants les encouragements de l'Autriche. — Cette biographie est une utile contribution à l'histoire des rapports de la France et de l'Autriche aux derniers temps de l'Alliance et sous la Révolution.

Sur un autre ami de Marie-Antoinette, passionné, celui-ci ! et son

plus mémorable défenseur, **le Comte de Fersen**, avec qui, du reste, Mercy-Argenteau correspondit en une occasion capitale (Fersen, à l'époque de Varennes, lui fit tenir une lettre de Louis XVI pour l'empereur d'Autriche), une grande dame, la princesse Schakovsky-Strechneff, nous donne une courte étude, qui ne nous apprend rien de bien nouveau quant au rôle, si connu et si étudié en maints ouvrages, du gentilhomme suédois lors de la fuite de Varennes. Cependant des renseignements d'ordre privé et sentimental nous montrent l'amour de Fersen pour Marie-Antoinette plus violent encore qu'on ne pouvait croire. Et surtout, la dernière partie de la carrière de Fersen, en Suède, — tragique autant que la première fut aventureuse et romanesque, — est racontée. On y voit comment le spectacle de la démagogie parisienne, *doublement* odieuse pour lui, avait fait de Fersen un autoritaire en politique. En ce sens, il fut, lui aussi, victime de la Révolution. En effet, devenu, par la faveur de Gustave IV, Chancelier de l'Université d'Upsal, puis membre de la chambre des Seigneurs, enfin président de la Régence, il se rendit impopulaire ; après l'usurpation de Charles XIII, cette impopularité le suivit dans ses fonctions de grand maréchal du royaume. Le prince royal, duc d'Augustembourg, étant mort d'une chute de cheval, Fersen, chef des partisans du roi dépossédé, fut accusé d'avoir contribué par le poison à cette mort. Malgré l'absurdité d'une telle accusation, une émeute éclata dans les rues de Stockholm, et la populace mit en pièces le malheureux Fersen imprudemment sorti pour recevoir le corps du prince, — le 20 juin, anniversaire du départ pour Varennes. — Deux autres études, l'une sur Charles Gustave de Lilienfeld, l'autre sur la Princesse Zelmire (princesse Auguste de Wurtemberg) complètent le volume.

Voici, enfin, et hélas! dans le groupe des amis de Marie-Antoinette, **la Princesse de Lamballe**. M. Raoul Arnaud a voulu, après Lescure et d'autres, raconter la vie de la plus illustre et de la plus tragique des victimes de Septembre.

Il en est résulté une œuvre, certes, intéressante à lire. Depuis le gai cabinet du roi de Sardaigne, où furent déclarées les épousailles de Marie-Thérèse de Savoie-Carignan avec Louis-Alexandre de Bourbon-Lamballe, fils du duc de Penthièvre, lequel était lui-même fils du comte de Toulouse, enfant légitimé de Louis XIV et de Madame de Montespan, — jusqu'à ce porche dantesque de la prison de la Force, où les sabres des massacreurs l'abattirent si gracile — hélas! rien que du vent de leurs lames! — sur le pavé sanglant, M. Arnaud a, pas à pas, suivi la princesse. Son récit paraît sérieusement documenté avec le souci, assez constant aujourd'hui dans la littérature historique, de recomposer minutieusement autour des personnages les cadres où ils vécurent. Nous accompagnons ainsi M^me^ de Lamballe à

l'hôtel de Toulouse, à Louvecienne, à Rambouillet, à Versailles, qui vit sa surintendance futile et délicieuse, aux Tuileries, où s'exalta son calomnié dévouement pour la Reine. Internée d'abord avec la Famille Royale au Temple, elle fut bientôt transférée à la Force, où les cannibales vinrent la chercher.

On s'explique mal, — en dehors de la pure passion de vengeance, — les raisons qui purent désigner la princesse de Lamballe, laquelle paraît décidément politiquement inoffensive, aux méfiances des hommes de la Révolution. M. Raoul Arnaud rapporte une hypothèse qui vaut ce qu'elle vaut, mais qui est curieuse. D'après le docteur Siéffert, qui s'entremit vainement pour sauver Mme de Lamballe, « Robespierre, Pétion et Danton avaient décidé la mort de Mme de Lamballe pour supprimer un témoin gênant de leur adhésion aux desseins de la reine, qui consistaient à les faire entrer dans un ministère avant le 10 Août ».

L'Emigration continue à provoquer le zèle des chercheurs d'inédits, Mémoires et Correspondances. Voici, publié par les soins de M. Ernest d'Hauterive d'après les manuscrits originaux, le **Journal d'Emigration du Comte d'Espinchal.**

Né de bonne et riche noblesse auvergnate, colonel de dragons après avoir passé par quelques charges de Cour, et surtout, de bonne heure, exclusivement homme du monde, le Comte d'Espinchal semble avoir eu une vocation de curieux, d'annaliste mondain. C'est, nous dit-on, l'homme de son temps qui connut le plus de gens et le plus de choses, et qui fut le plus répandu dans la bonne (et la demi-bonne) compagnie. De nos jours, qui commencent à être eux-mêmes du passé, nous l'appellerions un boulevardier. La Révolution venue, il continua, en Emigration, à prendre des notes. Elles ont un intérêt historique, parce que et quoique prises sur le vif. Parce que : la vibration, pour ainsi dire, de l'heure présente est là. Quoique : il ne voit pas plus loin que le fait présent. Point d'aperçus. Je cherche, dès le début, quelques-unes des causes de la première Emigration. Malgré l'« anarchie spontanée », on peut la juger prématurée. Mais rien, dans ces Mémoires, qui puisse nous munir de raisons pour ou contre ce jugement (1). Des descriptions seulement, mais des descriptions qui sont aussi des *impressions*, et bien précieuses à ce titre. Notre gentilhomme va notant tout, depuis le départ de Versailles. A Milan, Turin, Naples, Venise, en Savoie, en Suisse, il a continué, émigré d'optimisme et de bonne santé, à être du monde. On cherchait fort à s'amuser ; c'est là ce qui se dégage surtout de

(1) La première Emigration, celle à laquelle donna le branle le Comte d'Artois, a pu être jugée comme une mode, un «snobisme» : il y a quelque chose de cela. Cependant, à Chantilly, première étape de l'exil pour ceux qui sont avec le prince de Condé, on dîne au milieu d'un « silence déchirant ».

ce tableau des premiers temps de l'Emigration. Au sortir de la Suisse, à Coblentz, cela change un peu. L'on entre dans les temps les plus sombres. L'on commence à se douter que cela ne sera pas si facile. On cherche à s'organiser. Et c'est l'armée de Condé, les tentatives militaires, parmi des difficultés misérables, — les difficultés morales, rivalités, froissements, vanités, étant les pires, — sous l'œil froid de l'étranger. On connaît l'avortement de ces tentatives, la retraite, la dispersion. Les Mémoires s'achèvent là, avec la première Emigration. Le roi est au Temple. M. d'Espinchal perd ses terres. Sa destinée et sa physionomie d'émigré s'achèvent avec son livre même, — un livre, disions-nous, qu'on peut noter pour sa vivacité d'impressions.

La place nous manque pour parler de quelques autres ouvrages relatifs à l'Emigration. A la prochaine fois.

§

Les derniers événements de Chine, où les démocraties du Sud semblent l'emporter sur une aristocratie conquérante vieille de deux siècles et demi quant à la date, et de « dix mille fois dix mille années », quant à la décrépitude, ramènent le souvenir sur l'espèce de Sémiramis, d'Agrippine et d'Elisabeth d'Extrême-Orient, Tseu-Hi, impératrice douairière et régente, en qui la dynastie mandchoue a jeté un dernier éclat.

Deux récents ouvrages nous entretiennent de cette grande ambitieuse. Commençons par donner une mention à celui de M. G. Lié-Sou, chinois par anagramme : **T'Seu-Hsi, impératrice des Boxers**. M. Lié-Sou a écrit là une substantielle en même temps que curieuse et pittoresque biographie de l'Impératrice-douairière : mais il en a exagéré, semble-t-il, dans le désir de « faire le tableau », les côtés truculents. De là quelque fantaisie (à côté, je le répète, de beaucoup de choses substantielles). Cela paraît aller jusqu'à quelque inexactitude. Femme de l'empereur Hieng-Foung, mère de l'empereur Toung-Tché, tante de l'empereur Kouang-Siu, Tseu-Hi ou T'seu-Hsi, si nous en croyons M. Lié-Sou, s'éleva au pouvoir en empoisonnant son époux, s'y maintint (comme régente) en favorisant les débauches dont mourut son fils Toung-Tché, et enfin, mourante elle-même à 74 ans, fit étrangler, sous ses yeux, son neveu, l'empereur Kouang-Siu, pour ne pas laisser derrière soi un destructeur possible de son œuvre. Un seul de ces faits est exact, la mort misérable de Toung-Tché, à laquelle il faut ajouter, d'ailleurs, la mort suspecte de la femme de celui-ci, l'impératrice Ha-Lou-to, double crime qui, certes, suffirait déjà à donner, selon nos idées d'Occidentaux, un caractère suffisamment sinistre à cette figure de souveraine d'Extrême-Orient. Il est également assez difficile d'admettre tous les détails donnés par l'auteur sur les débauches de l'impératrice Tseu-Hi. Que les Chinois

sont peu scrupuleux en fait de mœurs, c'est certain, et Tseu-Hi l'était moins encore que ses sujets. Mais, sur ce chapitre, et pour tels détails sadiques, l'auteur n'a pu que se faire l'écho, — écho très orchestré, si je peux dire, — de légend et de racontars impossibles à contrôler, que des ouvrages, où l'on ne trouve pas, certes, la couleur du sien, mais dont il ne faut pas méconnaître la solidité, ne mentionnent qu'avec de grandes réserves.

Parmi ces ouvrages se présente le livre de MM. J.-O. Bland et E. Backouse (traduction française): **Tseu-Hi, impératrice douairière**. C'est un excellent travail, qui nous fait connaître, avec une conscience dont répondent les documents utilisés, — pièces officielles, journal privé du contrôleur de la maison de l'Impératrice, mémoires inédits de censeurs, de hauts fonctionnaires provinciaux et de mandarins, — la figure certainement puissante de cette femme, astucieuse, perfide, cruelle, et, pour nous autres Occidentaux, sinistre même, mais dont on peut dire, empruntant un mot célèbre, qu'elle fut le seul homme qu'ait eu le clan impérial chinois aujourd'hui détrôné.

De naissance illustre, admise comme concubine impériale en 1852, puis mère de l'héritier présomptif, Tseu-Hi, après la mort de l'empereur Hieng-Foung à Jéhol, où la Cour chinoise s'était réfugiée lors de l'expédition anglo-française de 1860, s'empara du pouvoir, en déjouant la conspiration de Tsaï-Youen. Ce fut sa première régence, qui dura de 1861 à 1873, date antérieure d'environ deux ans à celle (1875) où mourut, de débauches que l'impératrice-mère encouragea, le triste empereur Toung-Tché. Lorsque la mort suspecte de la femme de celui-ci, l'impératrice Ha-Lo-to, alors enceinte, eut, peu après, supprimé le dernier obstacle opposé à la terrible ambitieuse, la seconde régence (1875-1889) avait été inaugurée déjà par l'intronisation illégale (Coup d'état sans précédent en Chine) du neveu de Tseu-Hi, Tsaï-Tien (Kouang-Siu), un enfant en bas âge. Kouang-Siu ayant, à partir de sa majorité (1887), montré une opposition grandissante à l'Impératrice-douairière, dont la retraite était plus apparente que réelle, Tseu-Hi se mit à la tête du parti réactionnaire, que mécontentaient les tendances novatrices du jeune empereur (« Les Cent Jours de réformes »), et, par le Coup d'Etat de 1898, qui replaça Kouang-Siu en tutelle, elle prit pour la troisième fois la Régence. Ce coup d'Etat réactionnaire donna l'impulsion au mouvement Boxer (on se souvient de cette terrible insurrection contre les « Diables étrangers ») qui bientôt déborda le gouvernement chinois, attaqua les Légations, ce qui amena l'intervention des Puissances, la prise de Pékin, la violation de la « Ville Interdite » et la fuite de la Cour, — exil dont Tseu-Hi revint convertie aux idées de réforme.

La politique fondamentale dont procédaient ces idées aurait peut-

être sauvé la dynastie, si elle avait été pratiquée plus tôt, ou plus longtemps, car elle visait à une fusion de la race mandchoue, conservatrice, réactionnaire, et de la race chinoise, plus souple, n'étant pas immobilisée, comme l'autre, par la jouissance du pouvoir. Mais la mort de Tseu-Hi (1908), peu de temps après celle de Kouang-Siu, ne permit pas à cette politique de produire ses effets. La nomination d'un empereur en bas âge, Sinen-T'oung, celui-là même qui vient d'abdiquer, la faiblesse du régent, le prince Tch'ouen, furent des circonstances à la faveur desquelles les Chinois enlevèrent aux Mandchoux l'initiative et le bénéfice des réformes. Le résultat a été la proclamation de la république chinoise, — dont on ne peut dire encore si elle aura ou non le sort éphémère du fameux empire révolutionnaire des Taï-Ping (1850-1864), avec lequel elle présente plus d'une analogie. La répression des Taï-Ping est restée un des plus considérables souvenirs de la régence de T'seu-Hi. Quelque façon que l'on ait de juger cette dernière, on est bien forcé de regretter pour la dynastie mandchoue que celle-ci n'ait pas eu à opposer à Sun-Yat-Sen, comme autrefois à Taï-Ping, une volonté de cette trempe.

EDMOND BARTHÈLEMY.

PHILOSOPHIE

F. Le Dantec: *L'Egoïsme seule base de toute société*, 1 vol. in-18, Flammarion, 3 fr. 50; L'œuvre philosophique de M. Le Dantec. — *Almanach du Cœnobium de 1912*, Lugano, Edition du Cœnobium.

Les biologistes qui se sont occupés de philosophie et les philosophes qui ont fait appel aux enseignements de la biologie ne s'accordent pas sur les conclusions morales et sociales qu'il convient de tirer de cette dernière science. Les uns, comme Hæckel et M. Metchnikoff, ont conclu à un optimisme plus ou moins décidé. M. Metchnikoff, il est vrai, reconnaît l'existence de désharmonies profondes dans la nature humaine ; mais il croit que le progrès de la science fera disparaître ces désharmonies. Les autres, comme Taine, Brunetière, M. P. Bourget, ont interprété dans un sens pessimiste les enseignements de la biologie. La phrase de Taine sur « le gorille féroce et lubrique » pourrait servir de motto aux développements que leur a inspirés le darwinisme biologique. M. Ribot lui-même, en dépit de sa réserve scientifique, laisse percer çà et là une tendance fortement pessimiste. Amiel parle quelque part, à propos de Taine, « du profond mépris de la nature humaine qui caractérise l'école physiologique (1) », et il ajoute : « Cette philosophie est instructive à un très haut degré ; mais elle est antivivifiante ; elle dessèche, corrode, attriste. Elle n'ins-

(1) Amiel, *Journal intime*, II, p. 110.

pire rien ; elle fait seulement connaître. » — On peut remarquer qu'en général ce sont plutôt les philosophes qui ont tiré de la biologie des conséquences pessimistes. Les biologistes proprement dits, tels que Haeckel et M. Metcknikoff, s'en tiennent le plus souvent, quand ils se mêlent de philosopher, à l'optimisme cher à M. Homais.

M. Le Dantec semble faire exception à cette règle. Dans un récent livre qui a fait pas mal de bruit : *l'Athéisme*, ce biologiste s'est attaché à montrer que la science entraîne l'athéisme et que ce dernier, à son tour, entraîne un parfait nihilisme social et moral. Le dernier livre de M. Le Dantec : **L'Egoïsme seule base de toute société**, s'inscrit dans le prolongement de *l'Athéisme*. Il autorise sensiblement les mêmes conclusions.

Je ne parle pas de la thèse fondamentale de l'auteur : celle de l'égoïsme générateur des sociétés. Cette thèse qui, d'ailleurs, n'est pas neuve, n'est pas proprement pessimiste. Chez plusieurs de ceux qui l'ont soutenue avant M. Le Dantec, chez Helvétius et chez H. Spencer, par exemple, elle s'allie à une conception nettement optimiste de la nature humaine et de la société. Mais il serait aisé de relever tout au long du livre de M. Le Dantec nombre de constatations pessimistes. C'est d'abord la coexistence en nous de plusieurs logiques hétérogènes, divergentes, désharmoniques, qui font de notre être intellectuel et moral une mauvaise machine, grinçante et criarde, dont les rouages n'engrènent pas l'un avec l'autre et qui marche par à-coups et en dépit du bon sens. — A vrai dire, l'idée de la pluralité et du conflit des logiques qui se partagent l'intelligence humaine n'est pas non plus absolument neuve. M. Ribot a le premier noté l'antagonisme de la logique intellectuelle et de la logique des sentiments. M. G. Le Bon, dans un livre récent (1), ne comptait pas moins de cinq logiques s'accordant tant bien que mal dans notre esprit, et plutôt mal que bien. A toutes ces logiques, voici que M. Le Dantec en ajoute une autre qui n'est pas propre à remettre en ordre notre pitoyable machine à raisonner. C'est la logique sexuelle. Celle-ci est proprement la négation de toute logique et de tout bon sens. « Lorsqu'il s'agit de la possession d'une femme, dit M. Le Dantec, tous les raisonnements disparaissent. » — Et plus loin : « Quand il s'agit des choses sexuelles, nous oublions toutes les autres considérations ; nous perdons tout bon sens. Chez nous, on a exalté la femme ; on l'a divinisée. La femme la plus belle a été considérée comme récompense des plus hautes vertus sociales ; et ici s'est introduite dans la société une série de choses illogiques contre lesquelles la raison protesterait vainement. » M. Le Dantec cite en exemple ce fait qu'au moins dans le langage l'honneur d'un homme dépend de la

(1) Dr G. Le Bon, *les Opinions et les croyances*.

fidélité de son épouse. « Sa valeur sociale n'a cependant pas changé ; on ne saurait faire dépendre l'évaluation des mérites d'un homme de cette chose éminemment provisoire et changeante qu'est l'appétit sexuel d'une femme. » — Ce sont là des évidences, mais que personne n'ose ou ne veut dire. Notre morale sexuelle est une nichée d'illogisme et d'imbécillités. Mais ces imbécillités sont toutes-puissantes. Contre elles il n'y a d'argument que le haussement d'épaules ou le sourire de M. A. France dans *le Mannequin d'osier*.

Une autre cause de désharmonies déjà notée par M. Ribot (1) et par M. Metchnikoff est l'antagonisme des deux hommes qui sont en nous : l'homme socialisé et civilisé d'une part et d'autre part l'homme primitif, l'homme des cavernes, le troglodyte indompté. — Désharmonie encore, le conflit entre le vieil homme métaphysique qui subsiste en nous et l'homme scientifique qui commence à s'y faire jour.

En ce qui concerne l'idée de progrès, les vues de M. Le Dantec ne sont pas plus optimistes. M. Le Dantec dissocie le progrès moral du progrès scientifique. Ce dernier progrès est incontestable et même énorme ; mais le progrès moral est loin d'aller de pair avec lui. M. Le Dantec prévoit l'abâtardissement fatal d'une humanité à laquelle la science aura fourni les délices d'un confortable exagéré.

Désharmonies intellectuelles et morales ; égoïsme foncier ; hypocrisie croissant avec le développement de la vie sociale : tel est le bilan de notre espèce. — On comprend que M. Le Dantec se résigne aisément à l'idée de la disparition de la société. Envisageant l'hypothèse d'une dissolution des sociétés, il ose ajouter ceci : « Au fond, je ne vois pas au nom de quel principe on pourrait regretter un tel événement. » Parole vraiment audacieuse et blasphématoire. Quels cris d'orfraie elle aura dû faire pousser à tous les adorateurs de la nouvelle idole, à tous les imbéciles qui ne prononcent qu'avec un frémissement de respect le mot de « Société ».

M. Le Dantec n'est d'ailleurs pas dupe des sophismes que les bons apôtres de l'optimisme opposent aux pessimistes. Le plus écouté, le plus redouté de ces sophismes est un argument *ad hominem* qui consiste à dire : « Un tel est pessimiste ! Cela n'est pas surprenant ; c'est un déçu ; c'est un aigri, etc. Là-dessus, des esprits clairvoyants, mais timorés, dissimulent leur pessimisme, de peur de passer aux yeux des sots pour des faibles, des vaincus de la vie. Bravement, M. Le Dantec fait justice de cet argument piteux (2) ».

Donc pessimisme : pessimisme cohérent ; pessimisme complet. Je ne trouve pas d'autre expression pour caractériser la philosophie

(1) Th. Ribot. *Psychologie des sentiments*, pp. 88-89.
(2) Pragmatisme et scientisme. *La Grande Revue* du 25 décembre 1911.

morale et sociale qui se dégage du livre de M. Le Dantec. Mais me voici loin de compte. La lecture de *l'Egoïsme* à peine achevée, le hasard me met sous les yeux un article de M. Le Dantec (1), postérieur à son livre, et où je trouve, à ma grande surprise, une toute autre note. — M. Le Dantec était pessimiste. Le voici converti à l'optimisme. « Depuis que j'ai écrit ce livre, dit-il en parlant de *l'Egoïsme*, je suis arrivé petit à petit à un optimisme croissant... J'espère aujourd'hui que la Science, comme l'épée d'Achille, saura guérir les blessures qu'elle nous a faites... » Comment s'est faite cette conversion, et en si peu de temps ? M. Le Dantec ne nous en dit rien. — Sans compter que les désharmonies énumérées au cours de *l'Egoïsme* ne sont pas toutes le fait de l'apparition de la science. — Voilà certes une volte-face un peu brusque.

Elle n'est pas la seule. Jusqu'à présent, M. Le Dantec avait paru professer un irréprochable agnosticime scientifique. Le voici qui, au cours du même article de la *Grande Revue*, nous fait une profession de foi scientiste. Or, le scientisme c'est l'absolutisme scientifique. Le scientiste fait un acte de foi. Le scientiste dit : je crois à la science, à la valeur absolue de la science. Et c'est bien ce que nous dit M. Le Dantec. « Je crois à l'avenir de la Science : je crois que la Science et la Science seule résoudra toutes les questions qui ont un sens; je crois qu'elle pénétrera jusqu'aux arcanes de notre vie sentimentale et qu'elle m'expliquera même l'origine et la structure du mysticisme héréditaire antiscientifique qui cohabite chez moi avec le scientisme le plus absolu. Mais je suis convaincu aussi que les hommes se posent bien des questions qui ne signifient rien. Ces questions, la Science montrera leur absurdité en n'y répondant pas, ce qui prouvera qu'elles ne comportent pas de réponse. »

Eh bien ! je me demande s'il n'y a pas contradiction entre l'agnosticisme de M. Le Dantec et son scientisme. Pour répondre à cette question, il importe de préciser la nature de cet agnosticisme.

L'agnosticisme de M. Le Dantec est d'abord un agnosticisme métaphysique — beaucoup plus radical que celui de Spencer ou celui de Kant. Kant et Spencer, en effet, laissaient subsister en dehors de la science, sous le nom d'Inconnaissable ou de noumène, un domaine réservé au mystère et dans lequel l'instinct métaphysique ou religieux pouvait se déployer légitimement. M. Le Dantec nie l'Inconnaissable ainsi entendu. Il n'a jamais donné à cette expression : l'Inconnaissable, un sens positif, mais seulement négatif : quelque chose comme le lieu de nos ignorances. « L'homme, dit-il, est entouré d'inconnaissable, mais cet inconnaissable lui est indifférent par cela même qu'il lui est inconnaissable, puisqu'il n'agit aucunement sur les mouvements dont résultent la vie et la conscience humaine. Et il serait absurde,

(1) Le Dantec, *les Limites du Connaissable*, p. 140.

par conséquent, d'attribuer à cet inconnaissable une action directrice sur les phénomènes matériels dont nous sommes témoins. Il est inaccessible à l'homme, mais l'homme aussi lui est inaccessible...Il ne faut pas parler de métaphysique: rien n'est en dehors de la nature; mais il y a une *métanthropie*, c'est-à-dire un ensemble de faits qui sont sans action sur l'homme et ne peuvent être connus de lui. La science n'a pas à s'en préoccuper... » Cela revient à dire que l'inconnaissable n'existe pas relativement à l'homme; qu'il est pour l'homme comme s'il n'était pas: qu'il n'y a pas à s'en préoccuper. Et ici l'on pourrait croire qu'un tel agnosticisme accorde à la science une valeur absolue. Car il nie l'intérêt et la légitimité des questions qui échappent à la science. Mais il n'en est rien. Et il se trouve que l'agnosticisme de M. Le Dantec, qui est un agnosticisme métaphysique, est aussi, en même temps, un agnosticisme scientifique (négation de la valeur absolue de la science).

En effet, le malheur — pour le scientisme — est que nous ne savons jamais quelle est la limite exacte qui sépare le science de la *métanthropie*, je veux dire que nous ne savons jamais s'il n'existe pas dans l'univers des faits inconnus de nous et qui ont ou peuvent avoir une action sur les systèmes par nous observables. Et cette action pourrait vicier nos déductions et prévisions concernant les phénomènes qui sont à notre échelle. — Il faut, pour entendre ceci, se référer à la notion des « systèmes incomplets » telle que M. Le Dantec l'a exposée dsns *les Lois naturelles* par opposition à celle de « système complet ou isolé » ; notion qui ouvre la porte, qu'on le veuille ou non, à un certain scepticisme scientifique. — Nos déductions et prévisions scientifiques pourraient avoir — mais alors seulement — une valeur absolue si elles portaient sur un système complet ou isolé et dans lequel nous serions sûrs qu'aucune force inconnue de nous ne pourrait intervenir. Or, de cela, M. Le Dantec le reconnaît, nous ne sommes jamais sûrs. « Existe-t-il des systèmes isolés ? demande-t-il ; à cette question nous ne pouvons pas répondre (1). » Voilà certes de l'agnosticisme; de l'authentique, du pur agnosticisme scientifique. Et ailleurs, M. Le Dantec déclare qu'il n'existe de systèmes complets, c'est-à-dire portant en eux-mêmes leur devenir, que ceux construits artificiellement par l'homme, comme les machines. — Mais à ce compte-là, nos prévisions scientifiques n'ont jamais qu'une valeur hypothétique. On peut en dire autant des principes qui sont à la base de nos sciences; tel le principe de la conservation de l'énergie. Un corps inconnu peut le démentir demain. M. Le Dantec l'admet parfaitement. « Le bon sens de l'homme, n'étant que le résultat de son expérience ancestrale, ne peut être considéré comme à

(1) Le Dantec, *les Lois naturelles*, p 206.

l'épreuve que toutes les fois qu'il s'agit d'un corps dont nos ancêtres ont eu connaissance. » En dehors de cela, nos déductions peuvent être erronées. « Il est essentiel de faire cette restriction, dit encore M. Le Dantec, car il n'est pas impossible que, par un hasard peut-être moins rare qu'on ne pense, la nature de tous les hommes comprenne certaines erreurs *communes* relatives à des choses qu'il est impossible de vérifier. »

Voilà bien le langage d'un agnostique. Ce langage est celui auquel M. Le Dantec est resté fidèle dans toute la série qui comprend *les Lois naturelles*, *les Limites du connaissable*, *l'Athéisme*. Cet agnosticisme s'y exprime dans maintes déclarations de M. Le Dantec sur les bornes de la logique humaine, sur la relativité de notre science construite à l'échelle humaine ; sur le caractère fragmentaire de nos lois, sur le caractère purement narratif et non explicatif de la science, etc. — Après cela, M. Le Dantec vient nous dire que la science a une valeur absolue. Qu'entend-il par là ? Entend-il que notre science vaut pour tout être organisé comme l'homme ? C'est alors un truisme. — Veut-il dire qu'il n'y a rien en dehors de la science ; que ce qui échappe à ses prises est pour nous comme s'il n'était pas, que c'est une vaine « métanthropie ? » Cela n'est pas exact, puisque M. Le Dantec reconnaît que des faits inconnus de nous peuvent agir à notre insu sur les systèmes par nous observables et, à l'occasion, les troubler. Veut-il dire que la science est, virtuellement au moins, une explication intégrale, une systématisation parfaite du monde ? Mais une telle affirmation contredirait la théorie de « systèmes incomplets ». Veut-il dire enfin que notre science est une connaissance adéquate à la réalité et qu'elle nous fait connaître le fond des choses ? Cela contredirait trop évidemment tant de déclarations de M. Le Dantec sur la science construite à l'échelle humaine.

En résumé, il nous semble qu'il y a dans l'œuvre de M. Le Dantec un double courant : un courant agnosticiste et critique qui règne dans *les Lois naturelles*, dans *les Limites du Connaisable* et dans *l'Athéisme ;* et un courant dogmatique et scientiste qui se fait jour dans *De l'Homme à la Science* (un titre étrange ; comme si la Science était autre chose qu'une œuvre humaine et pouvait avoir une existence en dehors de l'homme) — et qui s'épanouit dans le récent article de la *Grande Revue*.

Il nous semble difficile de ne pas voir une contradiction entre ces deux courants (1).

(1) Dans une note de son article, M. Le Dantec relève une appréciation portée dans le *Mercure* du 16 août 1911 par le signataire de ces lignes et qui, dit-il, « le désole ». — « M. Le Dantec, disait-on, est à mille lieues de l'homaisisme scientiste. L'exemple de ce véritable savant montre que le scientisme et l'esprit scientifique sont deux choses différentes. » — Les considérations que nous faisons plus haut nous

L'Almanach du Coenobium de 1912 est consacré à une enquête sur la question religieuse. Cette enquête est instructive. Elle confirme une remarque de M. Le Dantec dans *l'Athéisme :* c'est qu'il y a très peu de vrais athées. La religiosité se dilue et se laïcise de plus en plus. Je crois qu'au XVIIIe et même au XVIIe siècle il y avait bien plus de vrais athées qu'aujourd'hui. Je n'aurais jamais cru qu'il y eût tant de gens religieux. Mais la fréquence du sentiment religieux ne prouve pas qu'il réponde à quelque chose de réel. — Encore une constatation qui contristera certains : les rares athées authentiques sont des écrivains français.

GEORGES PALANTE.

SCIENCE SOCIALE

J. Maxwell : *Psychologie sociale contemporaine*, Alcan, 6 fr. — Julien de Narfon : *La Séparation des Eglises et de l'Etat*, Alcan, 6 fr. — Aventino : *Le Gouvernement de Pie X, concentration et défense catholique*, Librairie nationale 5 fr. — Paul Sabatier : *L'Orientation religieuse de la France actuelle*, Colin, 3 fr. 50. — Paul Bureau : *La Séparation de l'Eglise et de l'Etat devant le Parlement et les tribunaux*, Science sociale, 2 fr. — Adrien Roux : *La Constitution prochaine*, 2 fr. 25. — *La Milice prochaine*, 5 fr. — *Passé, présent et avenir social, conceptions et prévisions d'Auguste Comte*, 6 fr., Georges Crès. — Memento.

« Nous vivons, dit M. J. Maxwell en commençant sa **Psychologie sociale contemporaine**, dans une époque extrêmement intéressante et dont nous ne comprenons probablement pas nous-mêmes tout l'intérêt. » C'est vrai, mais qui sait, à plus forte raison, si nous en saisissons seulement le trait principal? « Si j'avais, dit encore notre auteur, à la caractériser d'un seul mot, je crois que je prononcerais celui d'instable. » Il me semblerait, au contraire, que notre temps est d'une stabilité très satisfaisante et d'un développement aussi harmonieux que possible, car que sont les petites rides révolutionnaires ou belligérantes qui plissent la surface des faits en comparaison du calme progrès de la civilisation qui semble, en ce

permettent de maintenir la distinction que nous pensions pouvoir faire entre scientisme et esprit scientifique. L'esprit scientifique considère la science comme une simple méthode de recherche ; le scientisme érige la science en dogme, en explication intégrale du monde. — De même, il y a deux façons d'entendre le monisme. Dans le bon sens du mot, dans le sens scientifique : le monisme est un simple outil de la pensée scientifique, un schématisme commode pour permettre la mesure des phénomènes. M. Le Dantec donne dans *l'Athéisme* (p. 165) une excellente formule du monisme ainsi entendu : « Il ne se passe rien de connaissable pour l'homme, sans que se modifie quelque chose qui est susceptible de mesure. » D'un autre côté il y a le monisme métaphysique (scientisme et optimisme), le monisme haeckelien vers lequel M. Le Dantec semble décidément s'orienter. — Ce n'est pas qu'en tout ceci nous ayons l'intention de défendre le pragmatisme contre le scientisme. Pragmatisme et scientisme sont pour nous deux philosophies sœurs. Ce sont deux modes de la croyance, deux actes de foi. Elles donnent satisfaction au besoin religieux et éthique. A l'une comme à l'autre nous opposerons l'attitude agnostique et critique qui nous paraît la plus réservée, la plus conforme à l'esprit scientifique.

moment, en train d'amollir et de conquérir les âmes jusqu'ici irréductibles de l'Orient musulman et de l'Extrême-Orient bouddhiste ou brahmaniste? Ce ne serait donc pas dans le même sens que M. Maxwell que je parlerais du « Crépuscule de l'Occident ». Sans doute, l'Europe redevient petite dans le monde, et déjà des pays naguère insignifiants comme le Brésil et la République Argentine, regardent de haut telle vieille nation historique de l'ancien continent, mais la civilisation occidentale, elle, n'est pas en péril et je crois heureusement vaine la crainte de l'auteur que « les sociétés européennes s'effondrent dans la barbarie avant qu'une solution satisfaisante ait concilié les partis en conflit ». Non que je nie la possibilité de jacqueries, de communes, de terreurs, et la facilité plus grande qu'autrefois pour un petit groupe de fanatiques ou d'hommes de proie de faire d'incalculables destructions, mais tout de même, dans ce genre, le vieux Poseidon à Messine ou la déesse Pelée à Saint-Pierre font encore mieux que nos anarchistes, et cela n'empêche pas le monde d'avancer. Un terrorisme comme celui de 93 n'a été possible que sur un petit point du globe et pour des causes spécifiques, dues au monarchisme d'ancien régime, qui n'existent plus aujourd'hui même dans les pays monarchiques. Je crois donc que sans mépriser complètement le péril brutal de la guerre des classes, c'est contre un autre péril le plus subtil que les classes moyennes, en qui M. Maxwell voit avec raison les ouvrières de la civilisation, auraient à se prémunir ; ce péril c'est le parasitisme suceur et épuiseur, celui des politiciens, celui des administrateurs, celui des grands financiers, celui de certains commerçants. Par ce temps de Ligues, il y en aurait une bien belle à créer, et où ne refuseraient d'entrer, j'en suis sûr, ni M. Maxwell, ni MM. Le Châtelier et Ostrogorski, dont je parlais dans ma dernière chronique, ni bien d'autres. — La place m'est mesurée et je ne peux discuter, comme il le mériterait, un livre aussi bourré d'idées et de faits. Je ne veux pourtant pas prendre congé de l'auteur sans noter son idée sur l'évolution religieuse contemporaine : M. Maxwell, exposant les raisons qu'il a de douter de l'avenir du catholicisme (et ces raisons, il faut le lui accorder, sont très sérieuses), croit que nous assistons à l'éclosion d'une forme nouvelle du sentiment religieux qui est le spiritisme basé sur l'hypothèse de la réincarnation. Ceci est de la métaphysique; pour rester sur le terrain social, je dirai que ce qui permet de ne pas douter de l'avenir sinon du catholicisme, du moins du christianisme, c'est qu'il n'est pas seulement une métaphysique et une morale, mais qu'il est encore une esthétique vivante sociale, ce qu'il doit à la personnalité de son fondateur ; le jour où un Allan-Kardec quelconque pourra rivaliser avec le Christ, le christianisme n'aura peut-être qu'à se bien tenir, mais jusque-là le spiritisme et même la théosophie ne seront que des amusettes.

§

M. Julien de Narfon, quoique catholique, ne cherche vraiment pas, dans son livre sur **la Séparation de l'Eglise et de l'Etat**, à faire naître chez le lecteur un jugement favorable au Saint-Siège sur cette question délicate de la dénonciation du Concordat. Des documents qu'il cite et commente, il résulte bien que le Vatican n'a rien fait pour prévenir une rupture dont personne au fond ne voulait, ni les fidèles, ni les évêques, ni même les gouvernants, qu'il a même fait à peu près tout pour la provoquer, et qu'une fois celle-ci faite, d'ailleurs discourtoisement par le ministère, il s'est enfermé dans une attitude de rancune intransigeante, refusant tous les accommodements, fouaillant les évêques suspects d'esprit conciliateur, et privant l'Eglise de France d'un patrimoine que l'auteur évalue à 350 millions. Et de cela il semblerait que les catholiques français dussent être assez mécontents ! Mais tout, en matière sociale, a sa contre-partie, et pour venir d'un sentiment assez vaniteux de souverain temporel blessé, l'intransigeance de Pie X, d'abord, a bien eu sa grandeur, comme celle d'un Louis XIV ou d'un Napoléon, et puis a eu pour ses ouailles de meilleurs résultats que celles du grand Roi ou du grand Empereur pour leurs sujets. Le clergé réduit à la pauvreté, mais est-ce qu'un clergé doit être riche ? Les évêques menés à la baguette, mais est-ce qu'ils ne le méritaient pas, tyrans et pieds-plats qu'ils étaient à peu près tous ? En somme, et grâce à Pie X, l'Eglise de France sort de la crise grandie, et l'Eglise catholique purifiée. C'est la première fois, depuis que la Papauté existe, qu'on a vu un pape mépriser l'argent ! Ceci seul devrait rendre le nom de Pie X immortel. Maintenant, nouvelle contre-partie, rien ne dit que le résultat final restera heureux ; le sentiment d'égoïste vanité impériale auquel a obéi le Pape l'a poussé à profiter de la rupture du Concordat pour supprimer les faibles restes d'autonomie de l'Eglise de France, et la transformer en une bureaucratie inerte où les fidèles seront livrés pieds et poings liés aux prêtres, ceux-ci aux évêques et ceux-ci au pape, sans la moindre de ces médiocres garanties (concours, tableau d'avancement, droit de présentation, recours et contrôle) que réclame aujourd'hui le plus humble personnel de fonctionnaires. Je sais bien que d'aucuns, comme M. Aventino (pseudonyme, paraît-il, du fameux Mgr Benigni, directeur de la *Correspondance romaine*) dans **le Gouvernement de Pie X, Concentration et défense catholique**, trouvent, au contraire, dans cet absolutisme grandissant de l'Eglise un sujet d'hosanahs, mais il faudrait savoir si l'immense troupeau des fidèles d'adhésion ou de sympathie partage sur ce point l'enthousiame des Clotes. L'état languissant de l'Eglise de France semblerait prouver

que non ; depuis quelques années l'effectif des séminaristes a baissé de moitié ; à Paris, il n'y a qu'une dizaine d'ordinations par an, ce qui, pour trois millions d'habitants, est tout à fait insuffisant. Et pourtant on ne peut pas dire que la religion perde de sa puissance ! M. Paul Sabatier, dans **l'Orientation religieuse de la France actuelle**, affirme même qu'il y a une renaissance du sentiment mystique réunissant dans une sphère commune, très au-dessus de la région des rites et des dogmes, les plus hauts esprits de l'Eglise, des confessions réformées et de la vraie libre-pensée, mais il avoue que ces tendances, partout qualifiées de modernistes, sont suspectes à l'autorité catholique comme aux diverses orthodoxies protestantes, comme à l'inquisition libre-penseuse, et le problème, angoissant, en effet, qui se pose à l'heure actuelle, est de savoir si la véritable foi religieuse, qui est amour, l'emportera sur la fausse foi, qui est scolastique et dialectique, et si la réconciliation pourra se faire entre le christianisme et la civilisation moderne, entre la religion et la science, entre les églises et les états...

§

Dans tous les cas cette réconciliation ne se fera que si chacun y met du sien, et par chacun j'entends moins le Vatican et l'Elysée, moins les évêques et les préfets, que les simples mangeurs d'infidèles et les simples mangeurs de curés. La haineuse intolérance de ceux-ci est connue, je n'y insiste pas, mais l'attitude correspondante de ceux-là n'est pas à méconnaître. Dans une *étude sociale documentaire*, très sérieuse, que M. Paul Bureau, de la Faculté catholique de Droit, donne sur la **Séparation de l'Eglise et de l'Etat devant le Parlement et les tribunaux**, on trouve crayonné en note un type de curé, dont la paroisse, j'ai idée, doit être férocement anticléricale. Ce curé refuse de célébrer les mariages le vendredi ou un jour de quatre-temps « parce que la loi de l'abstinence serait certainement violée par les époux et leurs invités » et comme l'évêché envoie une dispense d'abstinence, il s'écrie en chaire qu' «il y a des lois supérieures de l'Eglise qui lient les évêques eux-mêmes » ! Ce n'est pas ainsi, j'imagine, que devait se concilier les sympathies l'ancien curé de Saint-Ouen, lequel était si aimé de ses cohabitants que la municipalité socialiste contremanda la fête du 14 juillet pour honorer ses funérailles !

§

Mais il est temps de revenir à la science sociale toute pure. Pour prouver que la race des faiseurs de constitution n'est pas éteinte, voici M. Adrien Roux, auteur d'un résumé très précieux de l'œuvre d'Auguste Comte qu'il nous donne sous le titre : **Passé, présent et avenir social**, auteur aussi d'un plan de réorganisation de l'armée,

La Milice prochaine, qui sort un peu de ma rubrique, mais dont le point de départ, réduction du temps de service à six mois pour l'infanterie et l'artillerie me semble, je tiens à le dire, très admissible avec force contre-parties tout autour, qui nous annonce *l'Etape décisive vers la cité future* dans un ouvrage plus court, mais plus original, **la Constitution prochaine**. Passons sur l'apophtegme liminaire : « La suprématie ne doit pas appartenir à la force ou à la raison mais à la morale », car il y aurait fort à dire là dessus, et voyons comment fonctionnera le gouvernement qu'on nous propose. Il y aura, jouant aux trois coins, « un pouvoir exécutif seul animé d'activité continue et détenteur de la force, un pouvoir législatif, conseiller éclairé et sage du précédent, et un pouvoir populaire, spécialement chargé d'empêcher les déviations contraires à la morale. » Mais, hélas ! ce pouvoir populaire, que représenterait la Chambre des députés, me semble bien peu qualifié pour jouer ce rôle éthique, et tenant les cordons de la bourse il jouera plus volontiers, comme aujourd'hui, le rôle décisif en tout, même en matière législative, où son ingérence primera l'action du Sénat et du Conseil d'Etat, dépositaires, dans le plan de M. Adrien Roux, de ce pouvoir, même en matière exécutive où le Président de la République, le Conseil des ministres et le Conseil de la défense nationale deviendront vite ses très humbles servants. Il n'y aura donc rien de changé au fond. Et puis, il faut voir comment notre Lycurgue règle les rapports de tous ces pouvoirs ! Quand ils ne sont pas d'accord, le Président dissout celui qui a les deux autres contre lui, vlan ! « et si la nouvelle chambre renouvelée approuve l'ancienne, le Président dissout le Sénat, puis il démissionne à son tour ». C'est une constitution pour capucins de château de cartes ! Au lieu de cette tarentule votatoire, que ne nous propose-t-on, mieux d'accord avec Auguste Comte, un hippopotifique du scrutin, un anesthésique de l'élection, un stupéfiant du politicianisme ! Il y a beaux jours que, pour ma part, j'ai indiqué quelques panacées de ce genre : les membres du Parlement tirés au sort ; ou élus et non rééligibles ; ou élus et inamovibles, ce qui revient au même ; ou encore... mais M. Adrien Roux, ancien élève de l'Ecole polytechnique, va croire que je suis un ancien élève du Chat Noir, je me dissous !

MEMENTO. — *Almanach du Cœnobium*, 5 fr., Lugano, 1912. Puisque j'ai parlé, ce mois-ci, de divers livres d'ordre religieux, je cite celui-ci contenant 174 réponses à diverses questions qui auraient pu se résumer en celle-ci : « Quelle est votre foi ? » Il y a là beaucoup d'étrangers, mais quelques compatriotes ; *le Mercure* est représenté par trois ou quatre noms, MM. Palante, de Gourmont, Dumur, etc. Aucune de ces réponses n'est insignifiante et la plupart sont très hautes et très nobles. — Joseph Georges : *la Marche montante d'une génération 1890-1910*, Figuière,

3.50. Ici encore, le point de vue religieux et plus spécifiquement catholique domine ; le livre est d'ailleurs fort intéressant et constitue une bonne contribution à notre histoire contemporaine. — J'en dirai autant de *Luttes et Problèmes* de Daniel Halévy. Rivière, 3.50. L'auteur a réuni sous ce titre trois œuvres différentes parues dans les *Cahiers de la Quinzaine* de Péguy : un conte philosophique très curieux : *Un Episode ;* une fantaisie également savoureuse : *Histoire de quatre ans;* et enfin des réflexions sur un incident douloureux de notre histoire contemporaine, *Apologie pour notre passé*, dont j'ai déjà parlé en septembre dernier. Il est certain que nos trois derniers lustres tournent, comme de fumeuses et puantes chandelles, autour de l'Affaire Dreyfus, et que celle-ci a été saturniennement sidérée par la préoccupation pro ou anticléricale. — Ferdinand Buisson : *La Foi laïque, extraits de discours et d'écrits*, Hachette, 3.50. Je ne suis pas de ceux qui se moquent des tergiversations et ondulations de ce député ; comme a dit Renan, on n'a chance de trouver la vérité qu'après s'être souvent contredit. M. Buisson est de bonne foi, c'est beaucoup. Il se veut et se croit libéral, c'est énorme. Maintenant l'est-il? Il me faudrait un volume pour éclaircir la question : et supposé qu'elle le soit, se poserait la seconde question : Ne faut-il pas, à tel moment, cesser d'être libéral? Il ce n'est pas, ici, un volume seul qui suffirait. — Arthur de Horwatt : *Nouveau Projet de réforme sociale*, chez l'auteur, 7, quai du Léman, Genève, sans prix. C'est le livre d'un indépendant qui touche à beaucoup, beaucoup de sujets, et qui demanderait beaucoup, beaucoup de discussions. Je ne déteste pas la définition de la philosophie qui y est donnée dès la première page : le point de contact du sentiment scientifique et du sentiment artistique ; elle est incomplète sans doute ; mais si déjà on pouvait interdire d'écrivailler sur la philosophie à ceux qui ne sont ni savants, ni artistes, quel gain ce serait ! — O. Jean : *Causeries sociales*, Bloud, 1.50. L'auteur semble être un prêtre voué à l'apostolat des milieux ouvriers. — A. Casteran : *Mémoires de Marcelin Albert*, Librairie Universelle, 2 fr. Ici politique pure. Marcelin Albert, c'est, on ne l'a pas oublié, ce Rédempteur de la mévente des vins qui, parce qu'il faisait pleurer d'émotion cinq cent mille vignerons sur les places ensoleillées des villes du Midi, vint assez naïvement essayer d'attendrir Clemenceau dans son cabinet de crocodile : il aurait pu se contenter, puisque la mévente venait en partie de la collusion des tribunaux protecteurs de la fraude, d'obtenir une loi supprimant l'avancement dans la magistrature ; la misère des viticulteurs nous eût, du moins payé l'indépendance du pouvoir judiciaire. — Robert de Boisfleury : *Syndic d'officiers*, Librairie Nationale, 0.75. Encore de la politique, et c'est dommage. Il y a une idée juste dans le droit des officiers d'un régiment de porter une appréciation publique sur un collègue ou même sur un règlement, mais fanfaronner à ce propos sur le coup de force, c'est tuer l'idée. — Capitaine Pierre Félix : *Et maintenant ?* Bernard Grasset, 1 fr. L'auteur part d'acculer l'Allemagne au désarmement ou à la guerre, et il est bon qu'un officier parle ainsi. Il est bon également que, envisageant une guerre contre le kaiser, il le fasse avec confiance. Nous avons pour nos voisins une rancune haineuse et effrayée vraiment bien sotte. Ils nous ont battus, la belle affaire ! La prochaine fois c'est nous qui les battrons. Et voilà tout !

HENRI MAZEL.

ARCHÉOLOGIE, VOYAGES

A propos de « Saint-Jean-des-Vignes ». — L. Boutié : *Paris au temps de saint Louis*, Perrin, 5 fr. — Auguste Anglés : *L'Abbaye de Moissac*, Laurens, 2 fr. — M. A. Radclyffe Dugmon : *Les Fauves d'Afrique photographiés chez eux*, Hachette, 15 fr. — Dr J. Tripot : *Au Pays de l'or, des forçats et des Peaux Rouges*, Plon, 4 fr. — Raymond Gros et François Bournand : *Au Pays du Dollar*, Messein, 3 fr. 50. — Memento.

Je n'ai pas eu encore l'occasion de parler ici de la reprise éventuelle, par l'administration des Beaux-Arts, des ruines célèbres de **Saint-Jean des Vignes** à Soissons. Il en faut dire quelques mots toutefois, et tout en tenant compte de l'intention, déplorer une fois de plus la force d'inertie, qui paralyse toujours chez nous les efforts les plus méritoires. — Les ruines de cette ancienne abbaye des Bénédictins, autrefois une des plus opulentes de la France du Nord, se trouvent au sud et en dehors de l'enceinte du vieux Soissons. Quand on arrive dans la ville par Compiègne ou Villers-Cotterets, on en découvre sur la plaine rase les deux tours aux clochers inégaux qui encadrent la façade trouée d'une énorme ouverture circulaire où s'enchâssait la rose. En venant de Soissons, d'autre part, on arrive d'abord à une cour que les vieux plans montrent défendue par un porte fortifiée ; la muraille flanquée de tours et d'échauguettes protégeait de ce côté divers bâtiments annexes, occupés maintenant par l'administration militaire, et où l'on remarque surtout l'ancien logis de l'abbé, qui conserve une curieuse tour polygonale. La façade de l'église, — à peu près tout ce qu'il en reste d'entier, — s'élève dans le fond de cette cour, et le vaisseau abattu, on en a simplement fermé les ouvertures des portes ogivales, du côté de la nef, d'un petit mur bas. — C'étaient en somme, jusqu'à ces derniers temps, les seules parties visibles de l'abbaye, qui date, croit-on, du XIe siècle, fut plusieurs fois reconstruite, pillée et odieusement ravagée par les huguenots du XVIe siècle, après avoir été occupée par Charles-Quint en 1544. Confisquée par la Révolution, elle est depuis utilisée par le ministère de la Guerre. On n'en laissait voir en somme que la cour et les deux clochers, dont il était permis de faire l'ascension. — En 1805 l'évêque Leblanc de Beaulieu avait fait abattre l'église, et les matériaux, vendus lui donnèrent une somme misérable de 12.000 fr., dont il avait besoin pour réparer sa cathédrale, — on a dit également, pour faire bâtir une horrible chapelle de faubourg. Mais il restait alors, et dans la première moitié du XIXe siècle, trois côtés du grand cloître, une grande partie du petit et le réfectoire, qui furent classés avec les ruines de l'abbatiale grâce à l'intervention de L. Vitet. On peut voir, du reste, dans le grand ouvrage de Taylor et Nodier (*Voyages dans l'ancienne France*, 1820) les très belles lithographies romantiques qui donnent, à l'époque, l'aspect de ces ruines admirables. De l'église

on peut retrouver aujourd'hui encore, — lorsqu'on réussit à franchir la clôture — des bases de piliers, traçant le plan de l'abside. Des assises de tours rondes aident également à reconstituer le plan général de l'abbaye. Enfin on a signalé, et même photographié quelques arcades de l'un des cloîtres, — d'un art semi-païen et qui est une pure merveille. — Or depuis longtemps des négociations ont été entreprises pour déloger de Saint-Jean-des-Vignes l'administration militaire qui s'y trouve toujours établie et a disposé là ses magasins. M. Dujardin-Beaumetz les poursuivait encore en 1906 ; mais on sait ce que durent les pourparlers de ce genre. Il faudrait non seulement permettre un accès facile de l'ensemble des ruines, mais obtenir que le ministère de la Guerre restitue des bâtiments qu'il n'a jamais dû occuper qu'à titre provisoire, — en attendant d'autres locaux disponibles, et surtout l'ancien réfectoire, qui est, au dire des rares qui ont pu l'examiner de près, une des plus admirables constructions qui nous reste de l'époque médiévale. Ce réfectoire a été divisé en deux étages, les murs revêtus de coaltar qui empâte les chapiteaux, et l'on y a fait disparaître d'anciennes peintures sous un badigeon bien administratif, — le tout pour conserver des boîtes de viande, des biscuits et des stocks de grains. (André Hallays, *Autour de Paris*.)

La « Guerre », qui occupe également à Soissons l'ancienne abbaye Notre-Dame (caserne) et le pavillon des Arquebusiers (magasin du génie), ne désire cependant pour remettre Saint-Jean-de-Vignes qu'un autre endroit où elles installerait ses boîtes de viande. Le terrain ne manque pas aux environs de la ville et la dépense de quelques hangars serait minime, — même avec les comptes d'apothicaires des architectes. Reste à savoir probablement qui payera, — des Beaux-Arts ou de l'Administration militaire? Il a été aussi question d'utiliser les restes de la vieille abbaye pour y établir un musée lapidaire, — comme à Angers dans les ruines de Toussaint. C'est la manie de notre temps. Mais il semblerait surtout utile d'aboutir, et l'on se demande quand vont se terminer les négociations?

§

Le Paris au temps de saint Louis, que présente avec une louable intention M. Louis Boutié, est un tableau de la vie et des institutions, de l'existence morale, intellectuelle et même spirituelle de l'époque. On pouvait s'attendre, dans un ouvrage de ce genre, et d'après son titre même, à trouver des indications nombreuses sur la ville, une description de ses aspects, on le sait, autrefois si pittoresques, et qu'il eût été surtout curieux de reconstituer. Mais M. Louis Boutié n'a voulu que donner une peinture édifiante; son livre, — où il y aurait sans doute bien à reprendre, — est une

apologie du Moyen-Age. Le sujet expédié en quelques feuilles, — nomenclature des églises, aspects des rues, visite au quartier de l'industrie, — la figure même du Roi donnée en demi-teinte — il parle surtout abondamment, après avoir étudié les métiers et rappelé l'organisation corporative, des collèges et de la vie des étudiants; de l'organisation ecclésiastique: paroisses, ordres religieux, foi et piété des Parisiens; de l'état moral : éducation, gouvernement, fêtes et réjouissances, et enfin de la vie matérielle : organisation de l'industrie et du commerce, économie politique, budget du Roi et des familles parisiennes, etc... Son travail, en somme, est surtout une thèse, — une thèse doctrinale dont les points sont successivement examinés — la démonstration d'un fait proposé, dont les arguments s'enchaînent avec logique, — mais, à vrai dire, ne nous émeuvent point. M. Boutié ne tient pas du reste à donner le détail typique, les circonstances familières, — tout ce qui peut contribuer à faire revivre une époque. Il a voulu dépeindre la vie au temps de saint Louis, et c'est surtout la vie qui manque dans son livre. — Mais je m'empresse d'ajouter qu'il se trouve intéressant quand même,—bien documenté, fourni en indications qui viennent à l'appui de ses arguments et qu'il donne un tableau assez complet, sinon synthétique, de la vie, des idées, de l'art et des institutions de ce temps. Si l'on veut bien se placer au même point de vue que l'auteur, c'est en somme une contribution fort honorable à l'histoire d'une des périodes les plus intéressantes du Moyen-Age. — Il faut enfin constater avec lui que le Moyen-Age eut le bonheur d'ignorer la contrefaçon en matière d'art comme pour l'industrie. Toute la pacotille de mauvais goût et à bon marché dont nous sommes empoisonnés est bien d'invention moderne.

§

Le manque de documents sur la construction empêche, dit M. Aug. Anglès, d'écrire sur **l'Abbaye de Moissac** une monographie définitive. Le volume actuel n'est donc encore qu'un essai. — Fondée probablement au VII^e^ siècle, restaurée, rebâtie de siècle en siècle, l'abbaye de Moissac remonte, dans son état actuel, à 1130 ou 1160 pour la tour et le cloître; l'église est de la fin du XII^e^ siècle, avec les remaniements postérieurs (XV^e^ siècle). Mais on peut surtout indiquer, pour la valeur et la curiosité, ses sculptures, la décoration du porche et le cloître. L'abbaye de Moissac était du reste fortifiée comme nombre d'autres aux temps historiques, et elle occupait une très vaste étendue de terrain. A l'est des lieux réguliers formés par l'église, le cloître et des dépendances, s'élevaient le palais abbatial et une chapelle de *tous les saints;* une galerie ajourée, dite le *grand cloître*, s'appuyait aux remparts et régnait à l'ouest et au nord; une double muraille séparait ensuite l'abbaye et ses dépendances de la

ville, qui s'étendait au nord, et une même enceinte fortifiée, détruite après le traité de Meaux (1229), englobait le tout. D'anciennes gravures publiées par Taylor, Abb. Lenoir, et reproduites dans le grand ouvrage de F. Rupin : *l'Abbaye et les cloîtres de Moissac*, 1897, figurent ces dispositions. Il n'en reste aujourd'hui que l'église, le cloître intérieur et une tour du palais abbatial. Le cloître est surtout précieux pour la variété de ses chapiteaux historiés et l'église par les sculptures du porche; mais dans la monographie de M. Anglès nombre de détails de ces sculptures, reproduits par la photographie, montrent surtout des taches. — Les fortifications du porche (1180) ont d'ailleurs été étudiées en détail, ainsi que les curieuses voûtes du clocher. — C'est en somme une monographie consciencieuse qu'accompagnent une abondante illustration et des plans.

§

Comme on peut bien s'y attendre, les **Fauves d'Afrique photographiés chez eux**, par M. A. Radclyffe Dugmore, le sont autant à coups de fusil qu'avec l'appareil compliqué et encombrant que transporte l'explorateur. Mais, à vrai dire, il y a là une idée surtout singulière : aller traquer les bêtes, les taquiner en leur braquant un objectif sous le nez, — et ensuite leur tirer dessus en cas de mécontentement, M. Radclyffe Dugmore, charriant, traînant sa volumineuse boutique, parcourt ainsi une partie de l'Afrique australe, de Mombasa au lac Victoria ; il prend de multiples clichés des lions, des hyènes, des antilopes, des gazelles, des girafes, des rhinocéros, voire des crocodiles qu'il rencontre, et accorde à peine un coup d'œil aux populations qui l'accueillent, des sauvages armés de longues piques, coiffés d'une plume et dont la coquetterie est de porter sur l'œil gauche un rond de peinture blanche qui simule un monocle. Mais, — remarque qui, d'ailleurs, a déjà été faite — la plupart des animaux, soi-disant féroces, ne tiennent nullement à entrer en contact avec l'homme; ils lui tournent le dos le plus souvent. Les antilopes hartebest préviennent les zèbres d'un petit bêlement spécial lorsqu'il y a danger. Toute la bande détale ensuite, plantant là l'opérateur et sa chambre noire. Il lui faut des ruses d'apache pour en approcher. — C'est que les bêtes n'ont aucunement le désir de figurer dans une telle collection, même empaillées — et savent par expérience que l'homme est un malfaisant animal dont il est surtout bon d'éviter le voisinage.

§

Du docteur J. Tripot, voici encore un intéressant récit de séjour et d'exploration dans la Guyane Française : **Au pays de l'or, des forçats et des Peaux-Rouges**. Il débute par des histoires extraordinaires de déportés, des récits d'évasions qui se terminent

presque toujours en drame, et le narrateur indique ce fait, caractérisant bien le régime, que les relégués de marque, aux îles du Salut, sont « ceux dont la presse française de la métropole est susceptible de s'occuper ». Le docteur Tripot explore cependant l'intérieur des terres en remontant l'Itang, puis le Maroni, à la limite de la Guyane hollandaise, et donne de très curieux détails sur les peuplades indigènes, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs croyances et superstitions bizarres. Les naturels de ce côté croient à la sorcellerie, ont la pratique de *la couvade* et la descendance féminine ; l'enfant n'appartient pas au père, mais à un de ses oncles, à commencer par l'aîné dont il hérite. — Il y avait de ce côté, du reste, à l'époque où étaient faites ces observations, un bon sauvage presque entièrement nu, qui se promenait fièrement drapé dans une toile cirée, représentant la carte de France, avec des vues d'une Exposition Universelle. Les noirs de la Guyane, dit ensuite le docteur Tripot, affirment qu'ils sont *créoles* dès qu'on les a reconnus citoyens français. — On peut noter enfin dans cette relation, des détails curieux sur la vie des chercheurs d'or et, parmi d'autres curiosités de ce genre, des indications plutôt répugnantes sur la fabrication du *cachiri*, liqueur tirée de la cassave et de la pulpe de patate douce, matières premières qui sont préalablement mastiquées par les naturels et rejetées ensuite avec la salive dans une pirogue contenant de l'eau et qui sert de récépient. *Le cachiri* fermente pendant plusieurs jours et constitue ensuite un régal très goûté. Et l'on viendra encore nous servir, avec des mines de dégoût, l'histoire du boulanger qui se mouchait et crachait dans son pain !

Le livre de M. Raymond Gros et François Bournand, **Au Pays du Dollar**, notes, indiscrétions et souvenirs, que je regrette de n'avoir pas signalé encore, est une sorte d'enquête sur les faits et les mœurs de l'Amérique Yankee qui offre nombre de renseignements précieux : sur les milliardaires américains, les ambitions américaines ; la guerre avec l'Espagne, le personnage du président Roosevelt ; l'armée et la marine des Etats-Unis ; la religion, le journalisme, les clubs de femmes, les industries, la question des races, etc. — On sait que le président de la République, là-bas, a depuis été changé ; il s'appelle maintenant M. Taft et il est beaucoup plus gros. — Du chapitre : *Notes de Carnets*, je tire cette annonce qui ne semble rien perdre à la traduction : Une vieille demoiselle désire vendre un canapé neuf ; consentirait à perdre quelque chose dessus. — Et plus loin, parmi les remarques désobligeantes : « Quand on veut un policeman, on ne le trouve point, mais si l'on approche des cabarets, on a 95 chances sur 100 d'en apercevoir. Ils sont toujours à l'affût d'un verre de bière ou de whisky. » — Les auteurs ont bien entrepris de faire l'éloge de la grande république de l'Ouest, mais on le

voit avec un brin d'humour et qui d'ailleurs ne déplaît nullement.

Memento. — Les derniers nos du *Moyen-Age* offrent des articles de M. G. Huet sur *la Légende de Charlemagne bâtard et le témoignage de Jean Boendale ;* E. Lasne : *Nicolas Ier et la liberté des monastères des Gaules.*— On trouvera également dans le *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Gand : la restauration éventuelle de l'église Saint-Nicolas,* par le chanoine Van den Geyn ; D. Berton : la Chronique de *Hereward le Saxon.* — Dans *le Tour du Monde : le long du chemin de fer du Yunnam,* par le capitaine Aymard ; *Impressions antarctiques,* par M. Clément Alzonne ; *Au Laos et au Siam,* par Mme Marthe Bassenne ; des articles de Fr. Mizande sur la *route d'Epidaure* et sur les *Derviches hurleurs du cimetière de Scutari ; deux expéditions scientifiques en Tripolitaine,* par M. E. Dupuy ; *Impressions de Minorque,* par J. Borgioni ; *Gubbio, Cité du moyen-âge,* par Th. Moreau Néret ; la *presqu'île de Cornouailles ;* le *desséchement du Globe et l'avenir de la houille blanche,* par C. D. — Parmi les publications récentes, enfin je ne puis qu'annoncer présentement les ouvrages de Gabriel Faure, *Heures d'Italie,* tome II, Fasquelle, 3 fr. 50. — Louis Sonolet, *l'Afrique Occidentale française,* Hachette, 4 fr. — M. de Mathuisieulx, *la Tripolitaine d'hier, ibid.,* 4 fr. — C. Bonin, *le Royaume des neiges,* Colin, 4 fr. — Maurice de Périgny, *les Etats-Unis du Mexique,* Guilmoto, 5 fr. 50. — Général Famin, *Propos d'un colonial,* Plon, 3 fr. 50. — Louis Matte, *En marge du Bœdeker,* Sansot, 3 fr. — J. Leclercq, *Voyage à Majorque,* Plon, 4 fr. — Joseph Garin, *Histoire de Chevron,* 2 vol., Champion, 9 fr. — L. Dimier, *Guides du pays de France, Basse-Normandie,* Delagrave, 6 fr. — Ernest Lémonon, *Naples et son golfe,* Laurens, 4 fr. — Dr J. Wittkowski, *l'Art chrétien, ses licences,* Jean Schemit, 5 fr. — R. de Lasteyrie, *l'Architecture religieuse en France à l'époque romane,* A. Picard, 30 fr., etc.

CHARLES MERKI.

QUESTIONS JURIDIQUES

H. Vermont : *Les Retraites et la mutualité ;* Georges Roustan, édit. — J. Tchernoff et E. Delhay : *Les Opérations de Bourse devant la justice pénale ;* E. Pédone.

M. H. Vermont, avocat à la Cour d'appel de Rouen, a justement conquis en Normandie, sa petite patrie, le titre glorieux « d'apôtre de la mutualité ». C'est à dessein que, pour lui, j'emploie ce mot : glorieux. Souvent, hélas ! derrière les gesticulations, l'agitation, les palabres de prétendus mutualistes, se cachent les desseins les moins généreux. Pour trop de mutualistes improvisés, la mutualité est devenue une carrière fructueuse où les malins peuvent abondamment moissonner les honneurs et même les profits pécuniaires.

M. H. Vermont, lui, n'a rien reçu en échange de longues années de prosélytisme et de sacrifices. Son autorité n'en est que plus grande et lui a valu un grand prestige vis-à-vis des populations normandes naturellement prévoyantes et aussi d'un sens pratique très averti.

Comme tous les vrais mutualistes, il a protesté contre la loi sur les retraites ouvrières. Sa protestation n'est inspirée par aucune arrière-pensée politique; c'est une pure démonstration basée sur l'expérience et qui fait justice de toutes les allégations inexactes invoquant les législations des pays voisins pour justifier un système que les bénéficiaires éventuels sont les premiers à repousser.

Son livre : **Les Retraites et la Mutualité** vient à point au moment où le Parlement vient de remettre la main (et ce n'est pas la dernière fois) à cette loi présentée avec tant d'emphase et de promesses sucrées aux électeurs. M. H. Vermont, probablement parce qu'il est avocat, eut la coquetterie de bannir toute éloquenee de son ouvrage. Pour une étude économique, c'est plus qu'une sage précaution, c'est de l'honnêteté. De tels problèmes ne se résolvent point par des exercices de rhétorique, exercices vraiment trop faciles lorsqu'il s'agit des retraites des travailleurs : « le soir de la vie », « le seuil où les vieillards allongent leurs membres las », « le foyer éteint », etc..., etc.., toutes ces images, toutes ces périodes, vieilles laines déteintes, ont été tricotées plus ou moins habilement, dans mille réunions publiques, en mouvements balancés se terminant sur la cadence connue : « démocratie consciente et organisée. »

Lorsque le législateur fait appel à l'épargne des travailleurs et réclame leurs économies pour les gérer, il doit cesser d'être rhéteur et se borner à être calculateur. Malheureusement comme instrument électoral, le calcul ne vaut pas la rhétorique ; peut-être est-ce pour cela que les lois de prévoyance sont si défectueuses?

Le législateur a fait plus pour l'assistance que pour la prévoyance. Cette constatation extraordinaire ne peut être niée ; M. H. Vermont l'appuie de chiffres officiels, après avoir rappelé que la prévoyance mériterait un meilleur traitement.

Est-il besoin d'ajouter que, si la misère est digne de sympathie, ceux-là sont bien autrement intéressants qui, sans leur bonne conduite, leur énergie et leurs habitudes de travail et d'épargne, seraient en grand nombre, eux aussi, à la charge publique.

On les honore, on les vante, on a bien raison. Chacun reconnaît et proclame la supériorité de la prévoyance sur l'assistance. C'est une vérité banale, incontestée, que chaque jour démontre. La prévoyance élève et l'assistance déprime. Avec dix fois moins de dépenses, la première obtient de meilleurs et de plus grands résultats que la seconde. Elle exige moins de fonctionnaires, et le zèle de ceux qu'elle emploie n'a d'égal que leur désintéressement. Elle réprime plus facilement les abus. Elle développe l'énergie la persévérance de l'épargne, le sentiment si fort de la dignité personnelle que l'assistance affaiblit, et souvent même détruit.

Les enfants des assistés sont presque toujours des assistés eux-mêmes. C'est ainsi que s'accroît sans cesse cette armée de malheureux dont la vie est un problème, la paresse une habitude et le nombre un danger.

Les prévoyants, au contraire, augmentent la richesse publique au lieu de l'amoindrir. Leurs enfants, accoutumés de bonne heure au travail et aux vertus familiales, deviennent de bons citoyens et perpétuent dans notre pays cette habitude de l'épargne libre qu'il pratique mieux que tout autre.

Nos caisses publiques suffisent à le prouver. On a dû prendre des mesures restrictives pour y arrêter l'affluence des dépôts. Néanmoins et bien que la loi du 20 juillet 1895 ait abaissé de 2.000 fr. à 1.500 francs les versements à la Caisse d'épargne et que même le total des dépôts de l'année ne puisse plus excéder ce dernier chiffre, ces dépôts, qui étaient de 597.438 francs en 1884 se sont élevés, en 1908, à 1.429.600.240 francs. Au 31 décembre 1908 les livrets de nos Caisses d'épargne, en dehors des énormes achats de rentes effectués d'office ou par les déposants, étaient au nombre de 14.259.337 et constataient 5 milliards 223.600.285 fr. 24 de dépôts.

Prétendre que l'obligation seule peut nous faire épargner, c'est une erreur et c'est une calomnie. Jamais l'impôt ne remplacera l'épargne ; elle est libre par essence. C'est une vertu française et le plus sûr fondement de notre richesse nationale. Elle seule peut opposer à la misère un obstacle réel, général, efficace. Tout le reste n'est qu'un palliatif et qui parfois même va contre son but, car les secours assurés aux malheureux développent trop souvent leur insouciance et leur paresse.

Les mœurs et la législation devraient donc, sans méconnaître l'assistance s'attacher davantage à protéger le travail, à favoriser l'épargne, à développer la prévoyance, à augmenter la pension de ceux qui, sans leurs vertus, seraient à la charge de la nation.

On fait presque le contraire ; on comble d'éloges les prévoyants, c'est aux imprévoyants qu'on prodigue les millions.

Cette contradiction est même particulièrement accentuée en France. En 1910, les dépenses inscrites au budget pour tous les services de la mutualité ont été de 9 millions et demi (exactement 9.560.000 fr.) et celles de l'assistance ont été de 300 millions. Si nous remontons plus haut, nous constatons, depuis 1881, 85 millions pour les premières et pour les secondes 7 milliards 300 millions.

M. H. Vermont étudie ensuite les législations étrangères : anglaise, allemande, belge.

La loi anglaise n'est qu'une loi d'assistance. Elle date du 10 mai 1907. Le premier crédit demandé a dû être quintuplé. Et ce n'est pas fini. Admirons les statisticiens.

La loi allemande, tant prônée par les partisans de l'obligation, a manqué son but; aussi dès juillet 1899 les Allemands ont-ils retranché du titre de cette loi le mot « retraite ». Ils l'appellent maintenant « Loi d'assurance obligatoire contre l'invalidité ».

La loi belge a, au contraire, donné de merveilleux résultats. Les versements sont facultatifs.

Voici en quels termes saisissants M. Vermont apprécie la loi française :

Cette loi, qui devait être un progrès, est un recul. Elle ne peut qu'aggraver la misère au lieu de la diminuer.

Elle est fausse dans son principe; injuste, despotique, contradictoire dans ses dispositions ; effrayante dans ses résultats.

Au lieu d'encourager et de récompenser la prévoyance, elle prétend l'imposer, et dans sa forme la moins recommandable, le placement à fonds perdu.

Son but est d'intérêt général. Elle veut avec raison qu'on se prémunisse contre la misère, mais oubliant que nous en sommes tous menacés, elle divise les Français en trois catégories en traitant d'incapables onze millions de travailleurs dont le seul tort est d'avoir un patron et qu'on dépouille, eux et tous les leurs, du droit de disposer de leur salaire, en les obligeant de penser à leur vieillesse avant de penser à leurs enfants.

Dans une seconde catégorie, 7 millions de Français, vivant eux aussi de leur travail et supposés prévoyants, ont le droit d'accepter la loi ou de s'en écarter. On leur laisse le droit si naturel d'employer au mieux de leurs intérêts l'argent qu'ils ont gagné.

Quant au reste de la nation, on lui refuse ce qu'on impose à d'autres. La loi prend le salaire de ceux qui ont de la peine à vivre, elle n'accepte pas l'épargne volontaire de ceux qui, riches aujourd'hui, seront peut-être sans ressources plus tard.

On a changé les termes de cette étrange loi. Il ne s'agit plus de la retenue sur le salaire des assujettis. A ces mots trop exacts, on en a substitué d'autres plus gracieux. La retenue devient un versement, les assujettis deviennent des assurés, mais c'est en vain qu'on veut farder la vérité. Elle est tellement claire qu'elle excite déjà un mécontentement général.

Pour diminuer la misère, on va augmenter démesurément les impôts de la nation, qui est déjà la plus endettée et la plus imposée de l'univers ; pour venir en aide aux travailleurs, c'est surtout le travail qu'on impose. 140 millions, si ce n'est beaucoup plus, seront payés chaque année par la nation, c'est-à-dire par nous tous. A ces 140 millions s'ajouteront, par centaines, d'autres millions payés moitié par les patrons, moitié par les ouvriers.

Ces derniers, je n'hésite pas à l'écrire, seront non pas les bénéficiaires, mais les victimes de la loi. Ils supporteront leur part de l'impôt général, ils subiront la répercussion du nouvel impôt qui obligera les patrons soit à modifier au détriment du travail national l'emploi de leurs capitaux soit à diminuer les salaires, soit plutôt à élever leurs prix de vente, ce qui augmentera de plus en plus la cherté de la vie.

Les ouvriers seront enfin directement atteints, puisqu'on leur prendra une partie de l'argent gagné par leur travail.

Ce qui me choque le plus dans cette loi, c'est qu'elle frappe surtout les malheureux. Au-dessus de 3.000 fr. de salaire, sa main injuste et lourde exige le même impôt des travailleurs sans tenir compte ni de la différence des temps et des régions, ni de la diversité des professions et des salaires, ni de l'inégalité des charges de famille.

La loi des retraites est très impopulaire, et cela ne peut étonner personne, puisque, votée contrairement aux résultats des enquêtes nationales, elle aura pour effet :

De priver les ouvriers de leur salaire, alors même qu'il est à peine suffisant pour élever leur famille ;

D'augmenter les charges déjà si lourdes du commerce, de l'industrie et de l'agriculture ;

De multiplier les conflits du travail en faisant des patrons des collecteurs d'impôt et de l'impôt qui est déjà le plus impopulaire de tous ;

De créer une armée de fonctionnaires, exigeant des émoluments représentant le double, sinon le quintuple, de la totalité du crédit affecté à la prévoyance ;

D'immobiliser pendant 30 ans et plus, dans les caisses de l'Etat, une telle quantité de milliards qu'on s'effraye de les compter.

§

Jusqu'en 1885, les spéculateurs trouvaient un moyen facile d'esquiver leurs engagements. Ils invoquaient l'article 1965 du Code civil aux termes duquel la loi n'accorde aucune action pour une dette de jeu. Bien entendu, lorsqu'ils gagnaient, ils ne songeaient pas à l'exception du jeu. Il en était résulté des abus scandaleux qui auraient fini par rendre les transactions impossibles et auraient, par voie de conséquence, nui considérablement à l'activité économique qui ne peut se développer sans l'aide de la spéculation.

La loi du 28 mars 1885 déclara légaux les marchés à termes et stipula que nul ne pouvait se soustraire par l'exception de jeu aux obligations qui en résultaient, lors même que ces marchés se résoudraient par le payement d'une simple différence.

Le rapporteur de la loi avait trouvé une très heureuse formule pour la justifier :

En un mot, disait-il, deux moyens se présentaient pour diminuer les jeux de bourse : l'un consistait à effrayer le joueur en le mettant en face de sa responsabilité, il était puissant et honnête ; l'autre consistait à effrayer l'intermédiaire en dégageant le joueur de toute responsabilité vis-à-vis de lui, il était deshonnête et impuissant.

Le législateur estima avec raison qu'il était préférable de faire du joueur un être puissant et honnête et il vota la loi en question. Malheureusement, les lois ne peuvent rien contre les habitudes et surtout contre les instincts. Malgré la loi du 28 mars 1885, le spéculateur est demeuré déshonnête. Jadis, il invoquait l'exception de jeu ; aujourd'hui l'ingéniosité au service de sa mauvaise foi lui a fait découvrir d'autres moyens.

Lorsqu'il a perdu et que sonne l'heure du règlement, il crie : « Au voleur ! » Aux juges, qui trop souvent lui prêtent une oreille pitoyable, il expose qu'il est un pauvre homme, ne connaissant rien aux choses de bourse, absolument naïf, et que d'astucieux banquiers ont attiré dans le gouffre de la spéculation.

Et le banquier, prétendument protégé par la loi de 1885, est tra-

qué devant les juridictions pénales. Lorsqu'il a démontré dix fois son innocence, on le relaxe, mais en l'avertissant qu'il serait fâcheux pour lui de provoquer de nouvelles plaintes ; c'est-à-dire, que s'il veut vivre tranquille, il doit payer lorsqu'il perd et ne jamais réclamer lorsqu'il gagne.

Cette nouvelle tactique des joueurs a donné lieu à de nombreuses décisions que MM. Tchernoff et Delhay viennent d'étudier dans un livre très intéressant: **Les Opérations de Bourse devant la justice pénale.**

On ne pouvait mieux résumer l'état de la jurisprudence. Peut-être les auteurs se montrent-ils trops indulgents pour la tendance qui apparaît sous les décisions qu'ils rapportent. Cette tendance est manifestement en faveur du joueur contre le banquier. Pourquoi cette différence ? Les individus sont égaux devant la justice pénale, écrivent-ils ; or, il est incontestable que la réalité contredit souvent ce principe.

JOSÉ THÉRY.

LES REVUES

Revues nouvelles ou ressuscitées : *Burdigala ; La Flora* (revue-école) ; *Les Horizons ; La Vie ; La Vie Française. — Revue bleue :* L'Atlantide, d'après M. Edouard Schuré. — *Le Correspondant :* l'âme de l'enfant, par M. Georges Fonsegrive. — *Revue Critique des Idées :* M. Henry de Bruchard et ses « Petits Mémoires du Temps de la Ligue ». — Memento.

Statistique des naissances ou résurrections pour la quinzaine : **5**. Soit une diminution de 4, par rapport à la quinzaine précédente. — Soit, en un mois, **14** revues nouvelles ou ressuscitées. La saison est particulièrement féconde.

Annonçons, dans l'ordre alphabétique :

1° **Burdigala** (n° 1, 31 janvier). L'étendard de la rédaction porte cette devise que les puristes condamneraient, mais qui est claire en notre temps de jargon : « Sus au cabotinisme littéraire et respect à la langue ! »

Les grands journaux, mes frères, ont à peine signalé ma naissance, mes sœurs les revues en vogue m'ignorent sans doute, et, hier encore, quand je vagissais sous les presses de mon imprimeur, personne ne parlait de moi.

Au reste, il ne faudrait pas remonter bien haut pour me retrouver à l'état embryonnaire et plus ou moins éparse dans le cerveau de mes collaborateurs, mes papas.

Car, ne vous en déplaise, j'ai plusieurs papas que mon Directeur a bien voulu se donner la peine de réunir, afin que chacun d'eux puisse vous présenter dans mes colonnes, avec le talent qui lui est propre, le sujet qui convient le mieux à son genre d'écrire.

M. Henry-René Lafon traite de « l'Intellectuaille ». M. le comte

de Sarrau promet des récits qui évoqueront le passé de Bordeaux. Il y a des poèmes de MM. de Gandillac et Georges Elis (l'un a même valu à son auteur, une médaille d'or). Dans son « Courrier de Paris », M. Adolphe Martin appelle l'Académie Française : la « fille de Richelieu ». M. Jean de la Rousselle publie le « carnet d'un ironiste ». Nous y trouvons ce quatrain :

On vient d'élire un sénateur ;
Ça nous fait beaucoup d'honneur.
Mais on en aurait élu deux,
En serait-on plus heureux ?

2° **La Flora** (15 février, n° 1) est la « Revue des lettres et de l'art gracieux ». C'est, en même temps, l'« Organe de l'Ecole de *La Flora* », — « l'école de la grâce, — l'école de la grâce, c'est l'école de l'harmonie et de l'amour ».

Ainsi, M. Lucien Rolmer fonde, du même coup, une école et une revue. On avait déjà vu cela.

LA FLORA paraît grâce à Georges de Okinczyc, dont l'amitié et l'intelligence, la confiance et le goût m'ont permis de créer le jardin dans lequel Elle marche.

Sandro Botticelli-Georges de Okinczyc !

LA FLORA paraît grâce à Roger Lalli, le romancier de *l'Eclosion* et de *Nella, jolie fille*, cet esprit fin, cet écrivain subtil, cet ami fidèle, ce jeune classique qui accompagnera LA FLORA dans ses promenades comme son confident et comme son conseil.

Roger Lalli sera notre Pollajuoli !

LA FLORA paraît grâce à l'heureux concours des signataires de talent de sa Chronique qui, tous, sont ses proches amis, qui, tous, sont nos Benedettos et nos Ghirlandajos, nos Filippinnos Lippis et nos Cosimos Rossellis.

On lira ici souvent des auteurs contemporains célèbres ; on n'y lira jamais que d'excellents auteurs. On n'y trouvera jamais que le plus grand souci des traditions littéraires françaises, le plus profond respect de notre Langue, le plus ardent amour, un amour italien, de la nouveauté secrète et des belles formes, du soleil et des ténèbres, de la vie et de l'idée ; on ne trouvera jamais ici que la ferveur et le style, le rythme et le talent.

Une fleur et la terre... De la nuit dans l'invention, — dans les œuvres de la lumière !

Cette revue sera originale, en vérité.

Elle est déjà fort originale, de par le génie un peu désordonné de M. Lucien Rolmer, un génie « le plus ardent », un génie « italien », dirons-nous pour observer la gradation que ce « gracieux » poète a choisie.

Nous pensions tous en lisant les revues jeunes : — « Mais il nous manque quelque chose... » C'était *la Flora* qui nous manquait !

écrit M. J. Ernest-Charles. Nous n'allons pas aussi loin.

Un fragment du « Livre de Cynthia », poème de Mme Jane Catulle-Mendès, le premier chapitre d'un « roman satirique » de M. Lormel : « les Babyloniens », composent la partie anthologique de *la Flora*.

M. Lucien Rolmer chante la « Vie des livres », — il chante, c'est bien cela, et en lyrique affolé qui ne contrôle pas son génie. Les Théâtres et la Musique sont jugés par M. Roger Lalli et par Mme Charlotte Adrianne, laquelle écrit « dans de l'encre sans venin, de préférence bleue ou rouge, comme les veines et comme le sang ». « La Lettre de la Parisienne » nous vaut cette nouvelle signature : Anthelmette Lucien Rolmer, et la révélation de cette réplique profonde :

J.-H. Rosny aîné est d'un optimisme pessimiste :

— En parlant, dit-il, on agite moins d'idées que de microbes.

A quoi Lucien Rolmer de lui répondre :

— Pas chez vous, mon cher maître, ou bien alors chaque microbe est une idée.

Et Rosny aîné sourit dans sa barbe persane, sachant combien mon mari l'admire passionnément.

Mme Anthelmette Lucien Rolmer regrette, à la fin de sa « Lettre », que Paris n'ait pas été inondé cet hiver. Quoi ! « l'école de la grâce » voudrait-elle nous conduire en bateau ?...

M. Gaston Picard, enfin, commente « les articles du mois ».

3° **Les Horizons** (15 février, n° 1), « paraissant six fois par an ».

MM. Henri Strentz, Marcel Millet et Maurice Pillet dirigent cette revue. Elle se présente en ces termes :

Se libérer de tout esprit de caste et de l'influence des petites chapelles.

Ne pas grouper seulement quelques amis, mais faire un large accueil à tous, connus et inconnus; aux jeunes surtout.

Admettre les opinions diverses ; ne pas rétrécir l'« horizon » ; aller son droit chemin. Donner des pages qui soient avant tout franches — et proches d'une humanité consciente.

Notre but est de réunir des poèmes et des proses sincères, des chroniques vivantes ; d'ouvrir la Revue à toutes les questions d'art, en nous efforçant de donner progressivement plus d'extension à chacune de nos rubriques.

Ceci n'est pas un manifeste : gardons-nous-en !

Ce sont de simples mots de bienvenue et de sympathie aux lecteurs, aux collaborateurs présents et à venir.

« *Romantisme et Symbolisme, ou d'un cubisme littéraire* », tel est le titre menaçant d'un très curieux article de M. Georges Polti. Il vaut qu'on le lise. L'auteur confronte des dates, des âges d'auteurs, et il établit des parallèles inattendus. C'est assez peu clair et c'est assez impressionnant pour cela même. La conclusion de M. Polti est émouvante comme la parole d'une pythie :

Car il ne s'agit plus, pour une époque où même les phénomènes de la vie se ramènent à des proportions algébriques, d'un réalisme, d'un naturalisme, — mais bien d'un « Mathématisme ».

De quelque chose comme un « Cubisme » littéraire.

4° **La Vie** (n° 1, 24 février) est un cahier hebdomadaire de 32 pages imprimées sur deux colonnes. L'aspect est le sérieux et l'extrême plénitude du texte. Une lecture attentive du premier numéro fait pressentir que la Pologne sera expliquée et défendue par le nouvel organe. Il révélera « l'existence pathétique des nations mal connues », lisons-nous. Il « s'ingéniera à devancer l'actualité ». Il étudiera « les hauts artistes qui se tiennent à l'écart de l'agitation quotidienne ». — En somme, très beau programme.

M. Paul Adam, par un des plus beaux articles qu'il ait écrits : *Voix des morts et des vivants*, et M. J.-H. Rosny aîné, en exaltant le monument de Bourdelle à la gloire de Mickiewicz, garantissent la réalisation de ce programme.

Lire un beau poème de M. S.-Ch. Leconte, des études de MM. Ch. Géniaux, Marius-Ary Leblond, Vuillermoz, Paul Drouot, de M. et Mme Hamon, de Mme Aurel, etc.

4° **La Vie Française** (n° 1, 2e série, février) se signale par une rare tenue.

Ont collaboré : MM. Léon Lafage, Léo Larguier, A Graffigne, René Fauchois, F. Périlhou, P. Lagemur, Ch. Derennes, André Salmon, docteur J.-S. Dauriac, René Bloch et Mme Jeanne Landre.

Mais il convient peut-être d'accorder quelque attention aux revues qui ont plus d'une quinzaine d'existence ou de résurrection !

§

La **Revue bleue** (10 février) donne, sous ce titre : « L'Atlandide et les Atlantes (vision d'un monde disparu), » un fragment du prochain livre de M. Edouard Schuré. Nous en reproduisons cette belle page :

Très différente de la nôtre était la nature qui encadrait la vie de l'Atlante. Une épaisse couche de nuages pesait alors sur le globe. Le soleil ne commença à la percer qu'après les convulsions atmosphériques des premiers cataclysmes. Privé des rayons du soleil, l'homme d'alors, dompteur de bêtes, éleveur de plantes, vivait en communion intime avec la flore exubérante et gigantesque et la faune sauvage de la terre. Cette nature était en quelque sorte transparente pour lui. L'âme des choses lui apparaissait en lueurs fugitives, en vapeurs colorées. L'eau des sources et des fleuves était beaucoup plus légère, plus fluide qu'aujourd'hui, mais en même temps plus vivifiante. En la buvant, on s'emplissait des effluves puissants de la terre et du monde végétal. L'air bourdonnant était plus chaud et plus lourd que notre atmosphère cristalline et azurée. Des orages sourds glissaient parfois sur la cime des montagnes ou la crête des forêts, sans coups de ton-

nerre, avec une sorte de crépitement, pareils à de longs serpents de feu enveloppés de nuages. Et l'Atlante abrité dans ses cavernes ou dans le tronc des arbres gigantesques, observant ces phénomènes ignés de l'air, croyait y distinguer des formes changeantes, des esprits vivants. Le Feu-Principe, qui circule en toute chose, animait alors l'atmosphère de mille météores. A force de les contempler, l'Atlante s'aperçut qu'il avait une certaine action sur eux, qu'il pouvait attirer ces nuages remplis d'un feu latent et s'en servir pour épouvanter les monstres de la forêt, les grands fauves et les ptérodactyles, ces terribles dragons ailés, survivants du monde lémurien. — Bien plus tard, lorsque la magie noire devint l'unique religion d'une grande partie de l'Atlantide, l'homme devait abuser de ce pouvoir, au point d'en faire un formidable instrument de destruction.

§

Le Correspondant (10 février). — Conclusion à une émouvante étude de M. Georges Fonsegrive : « L'Ame de l'enfant. »

Pour bien élever l'enfant, il faut le comprendre et se faire comprendre de lui. Il faut donc commencer par l'étudier et par le connaître, courber vers lui notre intelligence comme nous courbons vers lui notre taille pour le prendre par la main et non pas vouloir verser en lui notre science, lui imposer comme du dehors nos règles et nos préceptes. Il faut retourner la parole de Bonald : « L'enfant n'est pas un être enseigné, c'est un être qui s'enseigne lui-même. » Tous les discours seraient vains s'il ne les comprenait pas, toutes les règles n'aboutiraient qu'à un dressage fragile, à une discipline tout extérieure et sans consistance si elles n'arrivaient à être soutenues par des désirs, acceptées par des vouloirs. Nous devons sans doute élever l'enfant et par suite lui faire atteindre des résultats auxquels sans nous il n'atteindrait pas, mais en proportionnant nos enseignements à ses forces et à sa taille, en nous adressant à sa sensibilité et à sa mémoire tout d'abord, puis à sa raison. L'admirable idée de Frœbel, que l'enfant est une plante qu'il faut cultiver, comme en un jardin, sans la forcer, sans la mutiler, sans vouloir lui imposer des formes ou des dimensions qui ne lui sont pas naturelles, en distribuant avec mesure la lumière et la chaleur, en favorisant les puissances de la vie de façon à atrophier les malfaisantes par les bienfaisantes, doit être l'idée directrice de toute éducation. Nous ne pouvons rien créer, nous ne pouvons qu'aider l'enfant à vivre et à se développer. Toute notre charge se borne à veiller sur ce développement pour l'empêcher de dévier, à lui fournir un entretien, parfois des excitations et toujours un aliment. Nous devons bien moins instruire, élever l'enfant, que lui donner de quoi s'instruire, de quoi s'élever lui-même. Nous sommes à son service, il doit constituer une génération nouvelle de l'humanité, nouvelle, c'est-à-dire différente de la nôtre ; nous n'avons pas le droit, — nous n'aurions pas d'ailleurs le pouvoir, — de le modeler uniquement sur notre type. Quand nous l'avons aidé à former en lui, comme un axe de cristaux solides, à s'assimiler ce qu'il y a d'essentiel dans les croyances, dans les affirmations, dans les mœurs de l'humanité, tout ce sans quoi l'homme descendrait au-dessous de l'homme, — notre tâche est achevée. L'enfant sera notre fils, il continuera la race et inventera sa vie.

Parmi les « mots d'enfants » qui illustrent l'essai de M. Fonsegrive, citons celui-ci, qui est particulièrement plaisant :

Il (l'enfant) a même dès remarques singulières et au fond très justes comme une des filles d'Emile Egger qui faisait à son père cette réflexion : « Mais, papa, il y a des verbes féminins. — Comment cela ? — Oui, puis qu'on dit toujours : *Elle* pond et qu'on ne dit jamais : *Il* pond. »

§

M. Henry de Bruchard ne manque pas de verve, à défaut d'une élégance classique, dans ces « Petits mémoires du temps de la Ligue » qu'il publie à la **Revue critique des idées et des livres** (10 février). Ils sont d'un pamphlétaire plutôt que d'un historien. Cela en déplace simplement le mérite, qui n'est point négligeable. La saveur très spéciale des « petits mémoires » provient de ce que l'auteur, aujourd'hui royaliste et antisémite de renom dans la phalange bruyante du parti, rédige, de son nouveau point de vue, ses souvenirs de dreyfusard militant. Il était alors convaincu ardent et courageux. Il l'est demeuré et il le sera toujours.

Après le jugement de Rennes, qui condamnait pour la seconde fois, le capitaine Alfred Dreyfus, — M. Henry de Bruchard est dans le train, en route pour Paris. Il songe « à ce qu'il avait vu et vécu pendant cinq semaines ».

Il pensait à un article de Lazare paru dans *l'Aurore*, au lendemain de l'arrêt de revision, et qui déclarait nettement que seule sa nationalité juive avait valu à Dreyfus l'appui de ce grand metteur en scène. Maintenant la pièce était finie...

Jaurès s'éveillait alors. Le train stoppait en gare de Versailles. D'un compartiment descendit « la dame blanche » que le voyage avait fatiguée, qui s'en doutait et filait en s'appuyant lourdement sur les hanches, le chapeau de travers et les traits mous. Un matin gris, un ciel bas d'automne sans couleur après les lourds étés, cette gare morne et vide, des fumées de trains qui flottaient dans la lumière indécise, une de ces lumières si dures au réveil et si peu indulgentes. C'était bien la fin du dreyfusisme militant. Jaurès le sentait-il ? Le gros homme secoua la tête, cligna de l'œil gauche, avec son tic familier, puis il empoigna sa valise crasseuse qui gonflait les porte-manteaux du wagon et, bouclant les courroies, jeta soudain, mais comme dans un clairon faussé :

— « Heureusement qu'il nous reste la belle lutte sociale ! »

Personne ne releva la trouvaille; on était trop occupé à ramasser les couvertures. Et déjà, sur le quai de Montparnasse, les employés criaient :

— « Tout le monde descend ! »

Cette rédaction tardive permet à M. de Bruchard de tracer ce tableau barrésien tout à fait réussi, parmi quelques autres :

Mais c'est au jardin public de Rennes, le jardin du Palais, une après-midi lourde de l'été, qu'on peut juger de la qualité des deux partis et de

leurs profondes divergences. C'est un beau jardin sur la colline et qui domine la ville. Par-dessus les toits voisins qui dégringolent en pentes douces, on aperçoit un horizon immense de prairies et de bois ; et c'est le rendez-vous des Rennais et de leurs hôtes du moment. Quel ennui se lit sur les faces des « étrangers » ! Cette paix de la province, ce silence intime des allées, la simplicité de parterres bien tenus, et ces enfants qui jouent indifférents aux passions qui les entourent, voilà qui scandalise et qui doit irriter les promeneurs dreyfusards. Ce n'est qu'une bonne ville provinciale, une ville paisible et honnête, sans tumultes, sans fièvres. Rien des insolences du luxe cosmopolite ou du tapage des villes d'eau, et ce n'est pas la France des romans raccrocheurs qu'on exporte par delà nos frontières, la France tapageuse, hystérique et rastaquouère. Aussi, comme ces messieurs s'ennuient ! Mais en revanche, avec autour d'eux les petits garçons et les petites filles qui jouent à la marelle ou se poursuivent, et tournent en chantant des rondes, les témoins militaires de l'accusation, qui ont amené leurs familles, assis sur des chaises de fonte, causent paisiblement. Une ville de garnison comme une autre. Le matin, ils étaient à l'audience, de service, et, le service achevé, ils ont repris ces vieux thèmes de la conversation française que dans d'autres villes, un peu partout à travers le pays, leurs camarades, aux mêmes heures, avec leurs familles, développent paisiblement. Cependant comme l'heure est grave ! On pourrait compter déjà les morts de l'Affaire et dénombrer les victimes.

§

Memento. — *L'Indépendance* (1er février). — « Lettres d'Italie », de Charles Demange. — « Aux ordres d'Arthur Meyer », par M. G. Sorel.

L'Assaut (18 février). — « Le Statut des juifs », par M. H. de Rauville.

Les Documents du Progrès (février). — « Arbres d'Hellade », par M. Fernand Mazade.

Revue d'Europe et d'Amérique (15 février). — Lettres de Carpeaux sur l'Art, et une étude de M. Florian-Parmentier sur ce grand sculpteur.

L'Amitié de France (février à avril). — « Jeanne et l'Etoile », par M. A. Fessy. — Fin de l'étude de M. Ch. de Pomairols sur « Emile Pouvillon ». — « La Sophistique contemporaine », par M. G. Dumesnil.

La Grande Revue (10 février). — M. Bernard Shaw : « Sur Bernard Shaw. » — « Judith de Béthulie », par M. Camille Mauclair. — « Le Poète Henri de Régnier à l'Académie », par M. Robert de Souza.

Le Double Bouquet (15 février). — Poèmes de lord Douglas, de MM. Lois Cendré, A. Lèger, G. Alaux, Ch. Grolleau.

La Nouvelle Revue (15 février). — « Idées modernes », essai de politique positive, par M. Cloarec. — « La Tristesse de Jésus », de M. Sylvain Bonmariage, conte où le Christ revient parmi les hommes actuels, — une fois de plus !

Les Rubriques Nouvelles (janvier). — Poème de M. E. Verhaeren. — « Du rythme en français », par M. R. de Souza. — « Le Justicier », par M. Han Ryner. — « Nos tendances », par M. Nicolas Beauduin.

La Renaissance contemporaine (24 février). — « Les Idées et l'œuvre de Paul Adam », par M. Jean Héritier. — Enquête sur la critique contemporaine.

La Coopération des Idées (16 février). — M. G. Deherme : « La Paix par l'ordre. »

L'Occident (décembre 1910, mais imprimé plus récemment) : « Jean de Tinan ou l'inquiétude de la tendresse », remarquable essai de M. G.-Jean Aubry sur le charmant écrivain.

La Revue hebdomadaire (17 février)— M.P. Bourget : « L'Art de Sully Prudhomme ».—Mme la comtesse de Courson : « La Tragédie de Cawnpore. »

La Revue de Paris (15 février). — « Ode pour nos arrière-neveux », de M. Jean Richepin.— « Albert Sorel, conteur et romancier », par M. Albert-Emile Sorel. — « Un étrange quartier de Paris », par M. Maurice Lauzel.

La Revue du Mois (10 février). — M. G.-H. Roger : « La Fonction du foie. » — M. Eugène Bloch : « L'Atomisme dans la Physique contemporaine. »— Mme J.J. Vassal : « L'Enfant annamite. »

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Les Cubistes (*L'Action*, 25 février). — Auguste Renoir (*La Voce*, 15 février).— La comtesse de Loynes (*L'Attaque*, 20 février).— Balzac et Stendhal (*L'Amateur d'autographes*, février).

M. Olivier Hourcade (qui s'appelait hier encore Olivier Bag) a entrepris, dans **l'Action**, une enquête sur le *Cubisme*. Les premières réponses qu'il a recueillies, bien qu'émanant de personnes tout à fait qualifiées, ne résolvent guère la question qu'au point de vue sentiment. Ils aiment ou ils n'aiment pas. J'aurais voulu quelques discussions techniques. Cependant on lira avec plaisir l'opinion de M. Mauclair, qui n'a pas jugé sans doute opportun de discuter une théorie qu'il dédaigne :

J'ai vu les œuvres des cubistes. J'ai lu leurs déclarations et les commentaires qui les ont accompagnés. Je regrette énormément d'être forcé de désavouer de jeunes hommes, et je ne mets en doute leur sincérité qu'après avoir épuisé les ressources de la courtoisie et de la bonne foi, et fait crédit aux intentions les plus étranges, jusqu'à paraître naïf. C'est donc parce que je ne puis faire autrement que je vous donne l'opinion suivante : ces tableaux et ces théories sont ce qu'on peut imaginer de plus pauvre, de plus inintelligent, de plus laid et de plus puéril. On ne saurait leur trouver aucune référence dans l'histoire des arts, aucune justification dans l'évolution de la sensibilité et de la logique humaines. Les « fauves » étaient des ignorants, des bluffeurs ou des névrosés. Les cubistes s'apparentent aux fous, et leur production ressort à l'aliénation mentale. Que le public s'en amuse, moi je n'ai pas envie d'en rire : je regarde cette crise avec stupeur et tristesse. J'espère qu'elle n'atteindra dans leur santé morale qu'un très petit nombre de jeunes gens. J'espère qu'elle ne sera qu'une des fugitives manifestations de psychopathie qui désolent et avilissent une époque de surmenage, absolument affolée par l'excès des théories et l'affreuse manie de l'originalité, et promise à une réaction implacable. Non, vraiment, il n'y a rien là qui se justifie, ni dans l'ordre intellectuel, ni dans l'ordre plasti-

que, rien que la nullité absolue de la conception et de son résultat. Je le lis en artiste et en critique qui a toujours considéré comme la plus belle oie et la meilleure récompense d'avoir à découvrir, à sympathiser, à aimer, à propager. Je voudrais de tout cœur pouvoir parler autrement, saluer un effort, louer une tendance, alléguer une nécessité, espérer une transition : la vue de ces compositions ne m'en laisse aucun moyen. Elles ne sont ni faites ni à faire; elles sont zéro.

Henry de Groux trouve que le cubisme est très sérieux et plein l'avenir :

Devant la foule des mauvais peintres de ce temps, nous répondit l'auteur du « Christ aux outrages », je ne puis qu'avoir de l'estime pour ceux qui osent un art neuf.

Leur théories se défendent et paraissent sérieuses. J'attends les œuvres durables qui en prouveront la valeur.

Moi aussi j'ai une opinion. Elle est résumée par cette inscription qui fulgure au fond de tous les autobus : « *Le Kub s'écrit avec un K.* »

§

A propos de peinture, il sera plus séant de signaler la belle étude de M. Ardengo Soffici, parue dans la **Voce**, sur Auguste Renoir, qu'il considère, et combien c'est vrai, comme le plus parfait et le plus original descendant de cette race de peintres français représentée historiquement par les Watteau, les Fragonard, les Laurent, race fameuse par la belle spontanéité de leur vision, par l'expression des élégances d'un monde de joie et de grâce. Parmi le désordre de notre joie moderne, Renoir a su trouver encore et cueillir les simples fleurs de la calme allégresse; c'est un peintre, en somme, qui, quoique très moderne, a trouvé le moyen de vivre dans une atmosphère de suavité et de paix voluptueuse que les autres n'ont pas rencontrée. Il dit encore : le monde de Renoir est un monde jeune et printanier. Voyez ses corps féminins nus, heureux de leur santé, se complaisant près des eaux courantes, sous le soleil qui les chauffe et les fait vermeilles, qui allume dans leurs veines la flamme d'un désir encore timide mais déjà un peu pervers; ses portraits de fières, d'adolescentes ou de mondaines inconscientes d'être si belles, si répandre tant de volupté : quel mystère! quelle attirance! M. Soffici dit bien d'autres choses encore, d'où il résulte qu'il considère Renoir comme un grand peintre et comme le plus charmant des grands peintres. Et c'est très vrai.

§

Mme de Loynes fut-elle telle que la vit M. Arthur Meyer ou telle que la voit M. Ernest Gegout, dans **l'Attaque** :

La comtesse de Loynes, *alias* Euphrasie Lapompe ou même Syphonette,

avait débuté dans le rôle de violette à cueillir, avec Alexandre Dumas fils, une renommée de chaise longue; Dumas l'avait cédée à Baroche, qui l'avait repassée à Sainte-Beuve, qui l'avait refilée à Plon-Plon, « aux appétits de fauve impérial, indifférent quand il se mettait à table qu'on prît sa part du repas... » Je passe sur les nombreuses doublures. — Finalement, Jules Lemaître en avait goûté la resucée. Sacré Julot!

Il doit y avoir une vérité moyenne entre ce croquis féroce et la douceâtre chromo de M. Meyer. Je voudrais bien qu'on nous la donnât.

§

M. Adolphe Paupe publie, dans **l'Amateur d'autographes**, une série de lettres inédites ou complétées de Jacquemont, Delacroix, Mérimée, Béranger, Balzac à Beyle et à Colomb. Celle-ci figure mutilée en tête de quelques éditions de *la Chartreuse de Parme*. On saura gré à M. Paupe d'en avoir établi le texte intégral. Elle est bien curieuse.

Je vous prie d'excuser, Monsieur, le retard qu'éprouve cette réponse à votre lettre du 2 novembre 1845. Votre lettre est venue chez moi pendant mon voyage à Naples et elle a été mêlée à beaucoup de papiers accumulés sur ma table. Occupé des affaires les plus pressées, je n'ai fait la revue de mes papiers que ces jours-ci. Puis, votre lettre se trouvant dans votre brochure sur la vie de Beyle, je ne l'ai lue qu'en lisant votre notice. Une vie aussi occupée que la mienne, a ses hasards, ses retours, et si vous songez que personne ne m'a jamais aidé en rien, que je n'ai jamais eu de secrétaire ni de suppléant, vous concevrez pourquoi je ne réponds que le 30 janvier à une lettre écrite en novembre dernier.

Ce que j'ai écrit sur Beyle l'a été avec trop de désintéressement et de conviction pour que vous ne soyez pas libre d'en disposer comme bon vous semblera ; je n'y mets d'autre condition que d'avoir un exemplaire de ses œuvres que j'aime beaucoup. C'est un des esprits les plus remarquables de ce temps ; mais il n'a pas assez soigné *la forme :* il écrivait comme les oiseaux chantent et notre langue est une espèce de Dame Honesta qui ne trouve rien de bien que ce qui est irréprochable, ciselé, léché. Je suis très chagrin que la mort l'ait surpris. Nous devions porter la serpe dans *la Chartreuse de Parme*, et une seconde édition en aurait fait une œuvre complète, irréprochable. C'est toujours un livre merveilleux, le livre des esprits distingués.

Continuez, Monsieur, l'œuvre que vous avez entreprise ; soyez fidèle à l'ami qui n'est plus, et je suis heureux d'apporter le denier de la veuve dans cette œuvre.

Peut-être feriez-vous bien de ne donner que des œuvres choisies. Les nouvelles, les deux romans (le Rouge, la Chartreuse), de l'Amour *et un choix dans le reste. Le format Charpentier serait excellent.*

Trouvez ici, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

H. DE BALZAC.

M. Paupe ajoute :

En reproduisant la seconde partie de la réponse de Balzac, M. Auguste Cordier a pris soin de résumer en deux lignes les excuses du commencement. Mais que dire des éditeurs de 1853, qui ont placé cette lettre en tête de *la Chartreuse de Parme*, avec toutes les apparences de l'intégralité, alors qu'ils ont totalement supprimé le dernier paragraphe, sans même le remplacer par la « ligne pointillée », de rigueur en pareil cas?

Les modestes conseils du grand romancier méritaient-ils d'être ainsi passés sous silence ? Nous ne blâmons pas les éditeurs de ne les avoir point suivis à la lettre: nous applaudissons,au contraire, le persévérant Colomb, le fanatisme duquel nous devons la réimpression complète des œuvres de Stendhal. Il n'en est pas moins vrai que Balzac désignait,en 1846, les chefs-d'œuvre que la postérité devait consacrer.

Quel était le plus naïf de Balzac voulant corriger Stendhal ou de Stendhal se laissant faire avec bonheur ?

R. DE BURY.

LES THÉATRES

Théâtre Antoine : *Les Petits*, pièce en 3 actes, de M. Lucien Népoty (23 janvier). — Théâtre des Arts : *La Profession de Madame Warren*, pièce en 4 actes, de G. Bernard Shaw, version française de M. Augustin et Mme Henriette Jamon (16 février). — Théâtre Réjane : *L'Aigrette*, pièce en 3 actes, de M. Dario Nicodémi (17 février). — Théâtre des chefs-d'œuvre étrangers : *Puissance du Roi*, drame moderne danois en 4 actes, traduit de Mme Karan Bramson (24 février). — Memento.

M. Lucien Népoty a donné au Théâtre Antoine une pièce qui a en ce moment un grand succès. Il faut d'ailleurs reconnaître que **Les Petits** sont un spectacle très amusant. C'est aussi une pièce sur la famille. On y voit des enfants. L'un est joué par une actrice célèbre, Mlle Lavallière, qui porte à merveille le travesti. L'autre est joué par une véritable petite fille qui n'a guère plus de six ans. Et le public adore les enfants au théâtre. Lui en montrer, c'est mettre de son côté une grande chance de le gagner, et M. Lucien Népoty me semble y avoir parfaitement réussi. Maintenant, juger *Les Petits* en tant qu'œuvre littéraire, en tant qu'œuvre d'observation et d'une grande portée, c'est peut-être autre chose. M. Népoty a mis à la scène la situation suivante. Une femme est restée veuve avec deux enfants. Un homme est également resté veuf avec deux enfants. Cette femme et cet homme se marient, et de cette union nouvelle pour chacun ils ont une petite fille. Ajoutez que le premier mari de cette femme était ultra-penseur, et, en politique, de nuance très avancée, tandis que le second est au contraire un catholique convaincu, très pratiquant, avec des idées politiques en conséquence. De chaque côté, les enfants du premier lit se ressentent de l'influence de leur père, le continuent dans leur esprit, dans leurs goûts, dans leurs manières, se

l'opposant mutuellement, tandis que la toute petite fille, née de la nouvelle union des deux veufs, se trouve ballottée entre les deux partis, sans en souffrir en rien, je me dépêche de le dire. M. Népoty a traité ce sujet, je le répète, avec infiniment d'adresse. Il y a mis de la gaîté, et aussi une assez bonne émotion. Les passages pathétiques, car il s'en trouve également, sont moins bien réussis. Ils sentent la tirade, le lieu commun, l'attendrissement facile, toutes choses d'ailleurs à peu près inévitables avec un tel sujet. Il est surtout dommage que la dernière scène de la pièce, qui devait être certainement, dans la pensée de l'auteur, d'une grande émotion, soit à ce point comique, pour ne pas dire un peu ridicule. Je ne sais pas si on l'a changée depuis les premières représentations, ou si le grand public lui a fait un autre accueil. Mais quand j'ai vu la pièce, on en riait assez vivement.

A le juger sur **la Profession de Madame Warren**, M. Bernard Shaw n'est pas du tout le nouveau Molière qu'on veut nous assurer qu'il est. Je ne vois même pas en quoi il peut être l'égal de M. Anatole France, ainsi que l'écrivent, en exagérant plutôt, ses trop zélés traducteurs, M. et Mme Hamon. C'est un bon auteur comique, amusant, mais d'un comique et d'un amusement qui ne sont pas neufs pour nous. Il a aussi des parties d'auteur sérieux, de « penseur », comme on dit si bien aujourd'hui. Mais nous avons eu Ibsen, et à côté de lui M. Bernard Shaw, s'il s'essaie à le continuer, reste bien petit. Ce qui ne veut pas dire que *la Profession de Madame Warren* soit une œuvre sans intérêt. Au contraire, il faut la voir, pour se rendre compte de toute l'exagération apportée dans l'appréciation du talent de son auteur. Mme Warren s'est enrichie en tenant des maisons de prostitution. Elle a une fille, à qui elle a fait donner la meilleure éducation et la meilleure instruction, sans que la jeune personne se doute en rien, vivant loin d'elle, du métier qu'exerce sa mère. Mais un jour Mme Warren en est informée. Grand conflit. Mlle Warren se répand en longs et compliqués discours intellectuels, devant lesquels Mme Warren, pour se défendre, n'a que son instinct de mère. Elle justifie aussi sa profession, et d'une façon, ma foi, qui ne manque pas de justesse. De ces deux femmes, ni l'une ni l'autre, peut-être, n'est en réalité bien sympathique. Mais tout de même, s'il fallait choisir, je crois bien qu'on irait plutôt à la marchande d'amour, franche, généreuse, bonne vivante, qui s'est enrichie en enrichissant en même temps son personnel — ce que ne pourraient pas dire bien des industriels respectés — qu'à la petite demoiselle bourgeoise si prétentieuse, si étroite de vues, et si uniquement « cérébrale ». Il y a surtout dans *la Profession de Madame Warren* un personnage extrêmement réussi, celui d'un jeune homme à l'esprit le plus délicieusement moqueur qui soit, pour qui rien

n'est sacré, pas même son père, « le père à la romaine »,et qui a été joué « nature » par M. Félix Gaudéra.

Vous avez déjà dû voir que je n'éprouve pas, à l'égard des pièces de M. Henry Bataille et des pièces de M. Henry Bernstein,une admiration absolument sans bornes. Tout le mérite et la cause desuccès des premières me semble résider dans cette espèce de fade, facile et fausse poésie que leur auteur y répand, un romanesque assez faisandé, et un charabia de soi-disant psychologie amoureuse qui ne vaut guère mieux que celui de M. de Porto-Riche : « *Son corps se défait comme un bouquet* ». « *L'excès verbal se compliquait de cet appassionato crispé parmi les trop riches décors, et ces atmosphères lancinantes de Baedeker littéraire, dont les dernières années nous ont saturés* ». Ces deux phrases sont de M. Henry Bataille, la première une métaphore dans une de ses pièces, la seconde une appréciation à propos de *la Flamme,* de M. Nicodémi. Lisez-les d'un peu près, je vous prie. Oubliez la beauté du style pour chercher le sens exact des mots assemblés là. N'est-ce pas touchant? Croyez-moi : quand on est capable d'écrire de cette façon, on est un fichu écrivain. Pour les pièces de M. Bernstein, certes elles valent mieux. Nous avons ici un auteur qui ne fait pas de phrases, qui ne cherche pas à jouer au poète, qui a une certaine force, tout de même. M. Bernstein a fait sa spécialité du théâtre brutal, on pourrait même dire un peu grossier. C'est un genre, et il faut bien reconnaître qu'on y a applaudi. On peut néanmoins se demander ce qui resterait bien des pièces de M. Bernstein, leur brutalité et leur grossièreté enlevées. Rien, j'en ai bien peur. Comme dans les œuvres de M. Bataille, il n'y a là aucune pensée, aucune force morale, aucune sincérité de sentiment. C'est partout l'artifice, le procédé, l'effet. Cela fait illusion, voilà tout. Et la preuve, tenez, c'est que M. Nicodémi vient de faire jouer au théâtre Réjane une pièce, **l'Aigrette,** qui est tout à la fois du Bataille et du Bernstein assez réussi. Or, M. Nicodémi est un étranger. Il paraît qu'il ne savait pas, il y a seulement dix ans, un seul mot de notre langue. A-t-il donc appris, en ces dix ans, notre langue, comme il est nécessaire à un écrivain de la savoir? A-t-il pénétré à fond, en ce même temps, notre psychologie, au point de n'avoir aucune hésitation à nous mettre à la scène ? Je crois plutôt qu'il a su démonter parfaitement les œuvres de MM. Bataille et Bernstein et voir de quoi elles sont faites. Certes, ce n'était pas la même chose que de savoir notre langue et notre psychologie, mais il pouvait après cela être un auteur dramatique comme eux. Et il l'est, en effet. Il a même quelques avantages sur eux. Les dons de ses maîtres sont dosés chez lui de la façon la plus adroite. Il est un peu moins poète que M. Bataille, un peu moins brutal et grossier que M. Bernstein. Le premier et le troisième acte de *l'Aigrette* ne valent

pas grand'chose, mais le deuxième est un morceau dramatique d'une belle venue, où il y a un fonds de sincérité, de vérité qui se fait remarquer. Comme il arrive souvent, l'imitateur a dépassé ses modèles, des modèles à ne pas imiter, dirais-je, si je ne savais que tous les goûts, même les mauvais, sont dans la nature, et j'ai bien peur que les chefs-d'œuvre de MM. Bataille et Bernstein, si nous devons en avoir, ce soit M. Nicodémi, auteur dramatique sud-américain écrivant en français, qui nous les donne.

Le Théâtre des chefs-d'œuvre étrangers a donné sa première soirée. J'ai encore prié mon ami de me remplacer là. Voici ses impressions :

« Qu'avez-vous fait cette fois, mon ami, en me priant de vous représenter à la première soirée du Théâtre des Chefs-d'œuvre étrangers ? Je vous ai compromis — gravement, j'en ai crainte,— en y applaudissant **Puissance de Roi**, qu'il ne serait point téméraire de qualifier de pièce d'Action française. Et nous fûmes, à la générale, nombreux à lui faire un certain succès : la salle entière, jusques y compris le très prévoyant M. Jules Bois, dont vous savez les convictions fortes autant que gouvernementales. Ne faudrait-il pas en déduire que, belle de quarante années de paix et d'absolue liberté (je ne ris pas !), notre chère et sainte République branle dans le manche, ce manche du côté duquel semble s'être toujours tenu notre sympathique écrivain ? Mme Karen Bramson, dans *Puissance de Roi*, prouve l'impuissance où se débat tout monarque constitutionnel, si pur d'intentions soit-il, si rempli qu'il ait le cœur des aspirations et des légitimes besoins de tout son peuple. Entre lui et ce peuple se dresse, insurmontable, le mur du parlementarisme et de la horde politicienne : ministres de toute opinion, chefs du parti socialiste, députés de droite ou de gauche dont le vote est au plus offrant, si tant est que ce vote ne soit pas frappé d'opposition comme un simple traitement. C'est la condamnation sans grandes phrases de tous nos gouvernements modernes, républiques comprises, et, pris au piège des faits, nous avons fatalement applaudi, sans nous apercevoir de notre propre logique, à la seule monarchie absolue. Nous avons fêté cette pièce en raison des nobles préoccupations qu'y décèle l'auteur, mais non pour ses mérites dramatiques. La clarté dont, voulant faire échec à l'Ibsénisme, on la loue fort, laisse voir par trop la pauvreté des caractères, pas suffisamment accusés, pas assez représentatifs. Ce roi Johan de Mme Karen Bramson est bon, très bon, un peu à la façon de notre excellent roi Dagobert. Mais les intentions ne sauraient suppléer aux qualités d'énergie, de volonté et d'intelligence, et si, en prêtant serment à la Constitution, S. M. a pour ainsi dire mis sa culotte à l'envers, il ne semble pas que, vienne le jour où elle se trouvera seule avec son peuple, elle soit capable de

la remettre à l'endroit. Ce qu'elle aura certes de mieux à faire sera de la retirer, c'est-à-dire de se démettre. Quant au chef du parti socialiste, le citoyen Martin, chargé par le monarque de former un nouveau ministère, c'est un nigaud plus encore qu'une canaille. Et pourtant, pour jouer ce rôle, M. Georges Carpentier s'était fait la tête d'un ministre de chez nous, réputé des plus adroits. Qui dit socialiste ne dit pas forcément imbécile, et l'on eût aimé que Mme Bramson nous montrât un exploiteur d'une autre envergure, au lieu de S. E. Martin, qui se fait rouler en dix minutes par son prédécesseur, le ministre conservateur, autre nullité. Il y a également une intrigante, mais les personnages de la pièce et l'auteur sont seuls à la croire telle. *Puissance de Roi* est une pièce honnêtement pensée et construite, où tout est logique, d'une logique pour gens simples, la seule vraie peut-être. J'ai applaudi de tout cœur, aussi ma raison en ignore-t-elle les raisons. Ah ! j'y suis, c'est qu'il n'y est nullement question d'adultère. Alors, mon cher Boissard, vous aussi, n'est-ce pas, malgré votre républicanisme indéfectible (pour parler comme en haut lieu), vous aussi vous auriez applaudi ? Et c'eût été très bien, car MM. Séverin-Mars, Andreyor et Georges Carpentier en auraient pris la part qui leur revient en justice. »

Memento. — Théâtre Michel : *Le Ricochet*, comédie en un acte, de M. Henri Clerc. *Le Pas de porte*, comédie en un acte, de M. Pierre Lenglé. *L'Imprévu*, comédie en un acte, de M. Frédéric Fèbvre. *En Camarades*, pièce en 2 actes, de Mme Colette Willy (16 février). — Scala : *La Revue de la Scala*, de MM. Michel Carré et André Barde, musique nouvelle et arrangée de M. Monteux-Brisac (16 février).

MAURICE BOISSARD.

ART

Exposition des Artistes décorateurs (Musée des Arts décoratifs). — Exposition de Mme Marval (Galerie Druet). — Le Groupe Libre (International Art Galerie). — Exposition de M. Lucien Simon (Bernheim-Jeune). — Marcel Lenoir (en son atelier). — M. Robert Delaunay et Mlle Marie Laurencin (Galerie Barbazanges). — MM. Vasquez Diaz, Ramaugé (Villa des Arts). — La Société Nouvelle (Georges Petit).

L'Exposition des **Artistes décorateurs** au Pavillon de Marsan est un succès, succès qui serait plus considérable si plus d'artistes et d'artisans avaient été réunis ; l'Exposition offre moins de développement que la section d'art décoratif au Salon d'automne ou même à la Société Nationale ; l'espace a manqué ; nous n'aurons qu'en 1915, à l'Exposition projetée, un tableau d'ensemble de notre art décoratif. L'impression sera bonne, car nos artisans travaillent ; ils progressent. Il semble que le goût du public les encourage, que les amateurs français se forment, qu'ils abandonnent les manufacturiers

pour les artistes, les copies de chefs-d'œuvre pour de belles œuvres modernes. Les conditions du développement d'un art décoratif sont doubles. Il faut des artistes créateurs, mais il leur faut un public d'acheteurs qui permettent aux artistes de mettre debout leurs projets. Ce public, les artistes le trouvaient lorsque le faubourg Saint-Antoine s'insurgea contre eux; de nombreux critiques se firent l'écho du faubourg, se cramponnèrent pour les fabricants aux angles des traditions et de mobiliers Heuri II, parlèrent du grand siècle, du grand petit siècle, de grâce, de Watteau, de Meissonier et de Boffrand, de macaroni, de goûts barbares et de perversions métèques, si bien que beaucoup de gens prirent peur pour leurs placements esthétiques et se refugièrent dans la bonne camelote connue, disputant à prix d'or aux yankees les faux et les copies avouées.

Les temps changent. Le public revient aux artistes décorateurs, en s'imaginant que ceux-ci se sont assouplis à son goût. C'est une erreur; c'est lui qui comprend mieux. Encore quelques années d'apprentissage et la bourgeoisie française saura garder les beaux vrais vieux meubles et reconnaître l'opportunité et la beauté d'une harmonie décorative nouvelle comme celles de MM. Follot ou Pierre Selmersheim. On a déjà dit combien il est nécessaire, même pour l'avenir économique de Paris, que les belles trouvailles soient bien accueillies, que les Français sachent comprendre les innovations heureuses de leurs artisans. Car la pacotille meublière française, égale à celle des autres pays en laideur, ne l'est point en bon marché. Elle ne peut s'écouler qu'en France et par la complicité des murailles douanières, tandis que l'art réel crée des modèles qui dépasseront les frontières et conquerront l'Amérique si l'on ne s'obstine point à leur enlever ici leur juste renommée grâce à laquelle les gens de goût viendront se meubler à Paris et les femmes y chercher les éléments de leur cadre et leurs bibelots, comme elles y viennent chercher leurs toilettes.

On trouve, aux Arts décoratifs le beau salon en forme de rotonde en grès céra me de Lalique, exécuté par Sèvres, très élégant, jonché de menues feuillures, orné de délicates sanguines de Georges Picard, un boudoir revêtu d'érable, les panneaux marquetés dans une symétrie complexe, avec des meubles parfaits (une psyché surtout) de Follot, un décor sobrement somptueux, de grand goût, de Maurice Dufrène, une belle salle à manger de Pierre Selmersheim avec des vitraux très intelligents de Socard, l'ornementation laissant passer toute la lumière; une salle à manger de Landry, des petits meubles charmants de Clément Mère (qui par ailleurs a de belles étoffes) et de Waldraff.

Les ferronniers sont en bonne forme. Robert avec une belle grille, et Brandt avec un ingénieux cache-pot. Le jeu des ferronniers est de faire très léger, très libre; la fleur de fer est leur idéal. Le cache-pot de Brandt a comme des traînes de fleurs vraiment légères et Robert

se joue à créer des animaux comiques, lézards, crapauds, girafes, amusants comme des bibelots de Noël.

Il y a peu d'émailleurs; le plus considérable est Feuillâtre, qui fait des boîtes en harmonie jaunes ou bleues, décor épuisant les transparences dans une gamme de couleurs, très heureuses.

Parmi les potiers, Decœur, Roux-Champion, Simmen, avec des décors graves classiques, mais de beaucoup de goût, et Metthey toujours neuf et varié, avec des gris et des blancs très heureux, se reposant de ses somptuosités or rose et vertes, sans doute pour y revenir bientôt avec une imagination encore plus fastueusement prodigue. Comme verrier, Marinot, très heureux dans des gammes très gaies, très éclatantes; c'est ce qu'on fait de plus vif et de plus artiste en ce moment. Il y a de bonnes pâtes de verre de Decorchemont, venant de l'art d'Henry Cros avec un peu de Dammouse et des vases éblouissants de M. Thesmar. Parmi les paravents, celui de Manzana-Pissarro est d'un luxe superbe, celui de Mlle Madeleine Dayot, avec des oiseaux étincelants dans des fleurs délicates, est très intéressant.

Quelques belles reliures de M. Kieffer. Le livre en soi est assez mal loti. Des illustrations de M. Jacquin peuvent plaire. M. Maurice Dufrène sait tout de l'art décoratif et l'illustration d'un livre n'est qu'un jeu pour lui. Il semble pourtant que son illustration des Lettres à une amie de Sully-Prudhomme est bien froide et d'un aspect quasi zoologique et en même temps abstrait: de l'histoire naturelle stylisée. Evidemment Sully-Prudhomme bannit toute idée de truculence, mais tout de même il vaudrait peut-être mieux l'aviver.

Parmi les peintres et les dessinateurs qui sont venus au Pavillon de Marsan, notons M. Paul Jouve, avec quelques peintures de paons magnifiques et des dessins superbes, aigles, tigres dévorants, serpent fascinant, une grenouille gigantesque. C'est très curieux d'aspect, âpre, vigoureux, complet, d'un mouvement violent et qui semble très juste. M. Deltombe expose un projet heureux de décoration pour la salle des reptiles au Muséum, très agréable de couleur. Il y a des baigneuses pâles et lumineuses de M. Rorg, des fantaisies de M. Fraermann qui vont des paniers à la crinoline dans une gamme qui va de Walter Crane à Benois; de M. Jaulmes un joli départ vers des barques cythéréennes de femmes élégantes et rieuses. Dans un ensemble de mobilier est encastré un beau Charles Guérin, de longues marquises en large robe rose vif s'effacent dans un parc harmonieux. MM. Roustan et Deville ont de belles frises florales. M. Warocquier japonise quand il le veut et c'est miracle que les maisons de paysans et les terroirs de nos pays puissent garder autant d'exactitude européenne dans un ensemble si japonais.

M. Waldraff, à côté de dessins un peu lourds, a une série de gouaches sur Isadora Duncan tout à fait remarquables de légèreté, de senti-

ment décoratif, avec des envols de voile, des inclinaisons vers les fleurs, des surgissements d'ensemble autour de la danseuse, d'une très belle impression. Il y a d'amusantes esquisses de M. Bonfils, il y a de la sculpture curieuse de M. Sandoz, des plaques de propreté de Mme Cazin qui sont des orfèvreries ajourées avec tout un sujet développé et quantité de beaux travaux de cuir, de soie, d'étoffes parmi lesquelles les belles tentures de Mme Ory-Robin et des dentelles de M. Mezzara qui, avec sa frêle matière, traite ses personnages un peu à la façon régulière et tranchante des cubistes.

§

Chez Druet, une exposition de **Madame Marval**, qui est une très curieuse artiste, car sur la même toile, des gaucheries, des simplifications excessives ne nuisent pas à de très délicates trouvailles de dessin et à de spirituelles interprétations de la face humaine ou du décor. L'ensemble est d'ailleurs le plus souvent gracieux, et gracieux avec beaucoup de distinction, avec parfois une certaine préciosité qui n'a rien de désagréable. Cette préciosité se montre surtout quand l'artiste, qui a le sens très fin de la fillette, peint à côté des fillettes des poupées, ou peint ces poupées pour elles-mêmes, maîtresses souveraines de la toile, et alors ces poupées ont le bon goût d'être le plus simples possible, jusqu'à affecter la forme de ces rouleaux surmontés d'une vague tête de carton qui précédèrent de loin les poupées articulées les plus élémentaires. Les personnages de Mme Marval sont parfois un peu raides, mais encore cette fixité semble un peu voulue, car, dans un tableau de 1904, très agréable par l'harmonie des toilettes qu'il renferme : *la Loge*, les personnages ont toute la vivacité de la vie, et on retrouve ce libre dessin dans des baigneuses toutes récentes. Il semble que c'est surtout quand ses personnages ont cette aisance de lignes que Mme Marval est dans le vrai.

§

Le **Groupe libre**, qui a disposé toiles et sculptures à l'International Art Gallery (malgré ce nom britannique c'est simplement aux Champs-Elysées) se compose de jeunes artistes de talent parmi lesquels un sculpteur, Henry Arnold, dont des bustes et des figurines sont d'excellent style, des peintres M. Bertaux d'une vision et d'un métier personnels, violents ; des titres : Portrait (essai chromatique sur un vert), Fleurs (essai chromatique sur un rouge) expliqueront qu'il y a chez lui un jeu d'harmonie à propos de la nature plus qu'une imitation de la nature, et pourtant son portrait a des qualités de vie et de relief. C'est un artiste à suivre, ainsi que M. Rioux, qui se sert des mêmes moyens d'expression et qui est très bon paysagiste. On verra là aussi des toiles de M. Bucci, peintre et surtout aqua-fortiste d'une très grande habileté, avec des visions de Paris étonnam-

ment grouillantes, d'une vérité synthétique très curieuse; M. Batigne, peintre robuste et franc, d'un grand agrément, très spontané, étincelant en pleine joie de couleur; M. Jacob Hians avec de bonnes études de la Creuse et des dessins décoratifs, ébauches et aussi promesses sérieuses d'intéressants travaux.

Chez Bernheim-Jeune, une exposition d'ensemble de M. **Lucien Simon** nous fait revoir ses Bigoudènes, ses sardineries, ses fêtes foraines, ses danseuses. Tout cela a obtenu le plus vif succès à la Société Nationale; on en connaît l'ingéniosité, on en reconnaît l'habileté, on regrette parfois que cette Bretagne ne soit pas assez spéciale. Un nu blond et vigoureux a du relief et de l'intérêt.

§

Dans l'atelier du peintre **Marcel Lenoir**, à côté de grands dessins de belle allure, projets pour de grands tableaux, quelques grandes toiles lumineuses, volontairement schématiques, le tableau que les Indépendants n'eurent point le droit d'accrocher de par les scrupules d'une autorité pudique, et qui est une chose assez intéressante, non pas tant par la vie orageuse des groupes saisis de luxure que par une belle harmonie de tons dans les architectures; des paysages solides et des coins de misère parisienne âprement observés et d'un mouvement véhément avoisinant de robustes portraits parmi lesquels celui, très juste, de René Ghil, des portraits de femmes vigoureux et un nu excellent de liberté, d'allure souple et de vie vraie dans un décor spacieux et juste. L'ensemble est intéressant et augmente l'idée que l'on se faisait de l'artiste d'après des expositions partielles.

§

A la galerie Barbazanges, M. **Robert Delaunay** démontre une nature de vrai peintre, très vigoureux et très souple. Un portrait volontaire et robuste, des études de paysages très fraîches, un tableau de fleurs très vif, dénotent que c'est en possession d'un talent certain qu'il adopte la méthode des cubistes, où il a trouvé des effets intéressants, notamment dans une vision de Laon, très robuste et de belle harmonie. Quelques tableaux de Mlle **Marie Laurencin** partagent la salle avec ceux de M. Delaunay. A côté d'un portrait de femme remontant à quelques années et de jolie qualité, des dessins, des figures féminines d'une grâce un peu maladive, d'un faire trop volontairement contourné, mais de sensibilité intéressante.

Il y a chez M. **Vasquez Diaz** une belle fougue, une vision séduisante de son pays d'Espagne; il nous montre un pittoresque aspect de la campagne tolédane, avec le serpentement rose du Tage dans le crépuscule, autour d'un couple d'amoureux vifs et beaux. Cette

toile est la plus particulière parmi de nombreuses évocations d'une Espagne très colorée avec d'énergiques figures d'hommes et de rythmiques allures féminines. Il y a aussi à cette exposition de bons dessins très établis, portraits d'écrivains tels que d'Annunzio, Ruben Dario, Gomez-Carillo.

M. **Ramaugé**, à côté d'une bonne figure décorative d'une harmonie très audacieuse et juste, évoque des coins lumineux et variés, du paysage argentin, maisons basses inondées de lumière, plaine large et vaste mangée de soleil, sous des nuages épais ; tout cela chante très vivement et dénote une habileté singulière chez ce tout jeune peintre.

La **Société Nouvelle** peut s'enorgueillir d'une très belle série de Raffaëlli, neuf toiles prises les unes à Nemours, les autres à Antibes ; deux d'entre elles : la *Neige à Antibes* et le *Rempart d'Antibes* peuvent se classer parmi les meilleurs Raffaëlli. On ne peut faire plus vif, ni plus juste, que ces visions de Nemours, des rues provinciales, des eaux calmes, qui passent en détaillant, pour ainsi dire, les vieilles pierres de la ville dans leur reflet. C'est d'un art parfait qui tient compte de tout, rend tout et met tout au plan.

Une étude de femme et une de ces études de mains crispées et puissantes qui sont parmi ses plus beaux morceaux représentent Rodin. La Gandara est représenté surtout par un grand portrait expressif. M. Ulman est en grand progrès. Henri Duhem, par une belle série, trois études de troupeaux, dont un de belle allure, un retour de berger par un crépuscule de novembre incendié ; M. Griveau a élargi la finesse de son faire dans un tableau de *Baigneuses* bien composé. M. Le Sidaner, sans abandonner son système, l'a diversifié par l'emploi plus vif de couleurs éclatantes ; sa série est harmonieuse. Une Aphrodite blonde de M. René Ménard évoque le souvenir de Chassériau ; son Acropole est une toile agréable. Il y a de bons Walter Gay, de bons Prinet, des Henri Martin, de nombreux Jacques Blanche, une plaine de Flandre de Claus, un vivant buste de Roll par Ségoffin, de la sculpture de Dejean, de Mme Poupelet... bonne moyenne.

GUSTAVE KAHN

LETTRES ANGLAISES

Floris Delattre : *Robert Herrick, Contribution à l'étude de la poesie lyrique en Angleterre au dix-septième siècle*, 12 fr., Alcan. — Nina H. Kennard : *Lafcadio Hearn, His Life and Work*, 12 s. 6 d., Eveleigh Nash. — Memento.

Robert Herrick, à qui M. Floris Delattre consacre un copieux volume, qui est une remarquable contribution à l'étude de la poésie lyrique en Angleterre au XVIIe siècle, fut un poète fort ignoré à son époque. Son unique recueil, *les Hespérides*, publié en 1648,

dédaigné par les uns, pillé ou plagié par les autres, ne fut sorti de l'oubli qu'en 1796, par John Nichols, le laborieux antiquaire et l'historien du Leicestershire. Tour à tour, Hazlitt, Thomas Maitland, Henry Hallam, Mr Edmond Gosse, Elizabeth Barrett Browning, Swinburne rendront justice à Herrick, et, comme le fait justement remarquer M. Delattre, Herrick est à présent l'un des mieux connus et des plus estimés des poètes du XVIIIe siècle que les écrivains romantiques ont réhabilités, sinon même découverts.

Pour sa part, M. Floris Delattre aura grandement contribué, par ses patientes recherches sur la vie et l'œuvre du poète, à faire mieux connaître Herrick. « Nous avons visé, dit-il, à donner de Robert Herrick, de l'homme, du poète et de l'écrivain, une interprétation exacte. Nous avons cherché, en appelant à notre secours l'imagination critique, si l'on peut dire, à le juger, mais surtout à le faire revivre. » On peut accorder à M. Floris Delattre qu'il y a réussi, et, pour touffu qu'il soit, son livre est captivant d'un bout à l'autre.

Son étude étant tout d'abord historique, M. Delattre a eu presque uniquement recours, pour reconstituer la biographie de son auteur, à des documents originaux : pièces d'archives, mémoires et correspondances du temps, et il a vérifié aux sources les faits déjà connus. Ces recherches n'ont pas été sans d'heureux résultats. Malgré la rareté des documents, le savant biographe ne s'est pas contenté d'une sèche esquisse ; avec les données dont il disposait, il a su individualiser Herrick, reconstituer son caractère et son tour d'esprit ; grâce aux nombreux points de comparaison fournis par les modèles, anciens ou contemporains, qui ont influencé Herrick, il a dégagé la façon dont le poète a vivifié son imagination, et, par là même, sa personnalité artistique tout entière. On voit quel important labeur s'est imposé M. Delattre : après avoir fouillé toutes les archives accessibles, il a lu la plupart des écrivains qu'Herrick avait pu lire lui-même, les médiocres autant que les meilleurs, et pour les contemporains, dans les premières éditions autant que possible. A ce propos, M. Delattre émet une remarque qui révèle en lui le poète sous l'érudit :

> Sans parler du respect que l'on doit aux œuvres du passé, et qui devrait interdire qu'on défigurât les textes en les modernisant, ni de la base ferme qu'un texte original peut seul fournir au labeur du critique, nous pensons en effet que rien ne contribue aussi puissamment à recréer l'atmosphère d'un siècle que les livres mêmes qu'il a produits, qui retiennent, entre leurs feuillets fanés, un peu de sa physionomie, presque de son parfum.

Ainsi intelligemment étudiées, la vie et l'œuvre d'Herrick nous aident à mieux comprendre l'état de la poésie et de la société en Angleterre à cette époque. La physionomie du poète, augmentée d'éléments nouveaux, se rattache à un ensemble, se découpe sur un fond

historique minutieusement exact et prend une signification qu'on ne lui avait pas encore attribuée.

On ne connaît guère, par des documents certains, que quelques dates marquantes de la vie de Robert Herrick. Il naît en août 1591, à Londres ; en 1607, il entre en apprentissage chez son oncle, Sir William Herrick, orfèvre du roi ; toutefois, en 1613, on le voit arriver à Cambridge, où il prend successivement, en 1617 et 1620, les grades de Bachelier et de Maître ès-Arts ; on le retrouve, en 1627, chapelain du duc de Buckingham, pendant l'expédition à l'île de Ré ; il reçoit de Charles Ier, en 1629, la cure de Dean Prior, dans le diocèse d'Exeter, en Devonshire, d'où les Puritains le chassent en 1647. L'année suivante, il publie à Londres ses *Hespérides*, et, après la Restauration, il regagne son village de Dean Prior, où il meurt en 1674. A part cela, on est réduit aux conjectures, car à l'époque où Herrick vivait, les faits et gestes d'un poète étaient fort indifférents au public, qui cherchait, dans une œuvre littéraire, non point, comme de nos jours, l'histoire d'une âme, mais le seul plaisir que procure une chose belle.

L'étude de M. Delattre est aussi complète et aussi parfaite qu'on peut l'espérer. Nous n'en saurions ici faire un examen approfondi, mais nous citerons un fragment de la conclusion :

Il y a eu des hommes, au XVIIe siècle, qui, moins parfaits écrivains que l'auteur des *Hespérides*, et moins artistes, ont été de plus grands poètes. Herrick ne s'élève jamais, quoi qu'on en ait dit, au génie, dont il n'a ni la force élémentaire, ni l'instinctif jaillissement. Il n'anime pas son œuvre du rythme passionné de la vie. S'il n'ignore point la tristesse, s'il se complaît même à décrire « jusqu'aux sombres plaisirs d'un cœur mélancolique », il n'admet dans son livre aucune des formes de la douleur : le doute, la fièvre, l'angoisse, le désespoir, qu'ont chantés les poètes modernes. Il ne nous entraîne point à sa suite vers des hauteurs vertigineuses. On ne sent jamais passer dans *les Hespérides* ce quelque chose qui n'est pas de la terre et qu'on sait éternel.

Gardons-nous cependant d'exiger de Herrick ce qu'il n'a jamais prétendu nous donner, et ne lui faisons pas un grief de n'avoir été ni un Donne, ni un Milton. S'il n'est point de ceux que nous admirons le plus, il est un de ceux qui, véritablement, donnent du plaisir et se font le mieux aimer. Il est avant tout le poète de la joie humaine. Il nous rappelle qu'on ne saurait toujours escalader les cimes, ni contempler de grandioses paysages, et qu'il fait bien meilleur au fond de la vallée, le long des berges fraîches à l'ombre de son jardin enchanté... La vie, telle qu'elle est représentée dans l'œuvre de Herrick, est une fête de mai, toute claire de soleil et de fleurs. Les abeilles y font entendre sans répit le bourdonnement de leurs rondes dorées. Le poète s'avance vers nous avec un sourire, jouant sur son pipeau des airs légers, alertes, capricieux. Il peuple de rêves jolis sa solitude. Il fait déborder le vallon de ses notes fraîches. Il siffle « comme s'il ne devait jamais vieillir ».

Le parallèle qui termine le livre est fort curieux. L'auteur y oppose Herrick à La Fontaine, à l'avantage de ce dernier. Ajoutons enfin que M. Delattre a traduit un grand nombre de poèmes, par fragments ou en entier, et que ces admirables versions rappellent celles de M. Legouis par leur merveilleuse perfection. Une bibliographie et un index des plus précieux complètent ce bel ouvrage.

§

La lecture du livre de Mrs Nina H. Kennard : **Lafcadio Hearn, His Life and Work**, laisse une assez fâcheuse impression. On pense que Mrs Kennard est très flattée d'écrire sur un pareil sujet, très honorée qu'on lui ait confié le soin de publier des fragments de correspondance soigneusement émondée ; mais on sent très nettement qu'elle n'a pas, à l'égard de Lafcadio Hearn et de son œuvre, cette admiration sympathique qui permet de comprendre sans mépriser et de juger sans condamner. Du reste, la partie biographique de l'ouvrage n'apporte rien de spécialement nouveau. On trouve tous ces détails dans les volumes de correspondance publiés par Miss Elizabeth Bisland (Mrs Wetmore), ou, excellemment ordonnés et résumés, dans l'ouvrage de M. Joseph de Smet : *Lafcadio Hearn, l'Homme et l'Œuvre*, publié en novembre dernier (*Mercure de France*). Parente de Lafcadio Hearn, Mrs Kennard a sans doute voulu donner une sorte de cachet officiel à cette biographie nouvelle qu'elle a cru indispensable ; on n'en aperçoit que davantage l'inutilité, d'autant plus qu'elle l'encombre d'une infinité de détails oiseux qui ne se rapportent guère au sujet principal. Toutefois, tous ceux qu'attire l'extraordinaire personnalité de l'écrivain devront connaître ce livre à cause de ce fait qu'on y trouve, malheureusement perdues dans un fatras de commentaires, les lettres que Hearn adressa à sa sœur consanguine, Mrs Atkinson. Il vaut la peine de les lire, ces lettres, malgré les coupures qu'elles ont subies. Voici un fragment de l'une d'elles :

Le jour n'est pas très loin où il me faudra laisser Setsu et Kajiwo (sa femme et son plus jeune fils) à la garde des anciens Dieux et m'en aller travailler bravement ailleurs pour eux, jusqu'à ce que Kajiwo soit assez grand pour s'expatrier. La période d'influence extérieure et d'enseignement étranger tire rapidement à sa fin. Le Japon apprend fort bien à se passer de nous, et nous ne nous sommes pas montrés suffisamment bienveillants envers lui pour gagner son affection. Nous l'avons persécuté avec des hordes de missionnaires fanatiques, nous l'avons dépouillé par d'injustes traités, contraint à payer de monstrueuses indemnités pour des vétilles, — nous l'avons obliger à devenir fort, et il se passera bientôt entièrement de nous : l'avenir est sombre. Heureusement, les miens seront à l'abri du besoin. Et si je dois partir, j'espère être en mesure de revenir auprès d'eux au bout de quelques années. Il est vaguement possible que je puisse entrer dans le journalisme au Japon, mais ce n'est pas du tout sûr. Vous savez, je sup-

pose, que c'est là ma véritable profession : je connais toutes les besognes qu'exige un journal. Mais comme je ne suis pas un adepte des conventions, il est peu probable que je parvienne à me nicher dans quelqu'une des grosses sinécures. Pour cela, il faut être un favori des dames, le fidèle de quelque église, un personnage mondain. Je ne suis pas un favori des dames ; je suis connu de tous comme un infidèle, et je hais inexprimablement la « société ». Si j'étais assez riche pour vivre où il me plaît, et si je ne pouvais plus vivre au Japon, je retournerais certainement vers les Tropiques. A vrai dire, j'ai le vague espoir de passer au moins les hivers de ma vieillesse près de l'Equateur. D'où me viendront les ressources pour cela, je l'ignore ; mais j'ai une sorte de foi dans ce qu'a dit Gœthe : que ce qu'un homme désire le plus dans sa jeunesse, il l'aura à l'excès dans sa vieillesse. Le loisir d'écrire des livres sous un climat chaud, voilà tout ce que je demande. Priez les Dieux, si vous croyez à des Dieux quelconques, pour que ce rêve se réalise.

Kajiwo est mon cauchemar. Nuit et jour le problème me torture de savoir comment l'établir dans la vie avant que je devienne poussière. Parfois je me dis que ce fut bien fou de ma part d'avoir des enfants. Pourtant avant de les avoir, je ne savais réellement pas ce qu'était la vie, et je ne renoncerais pas à cette connaissance même si l'on m'offrait un nouveau terme d'existence. Du reste, je commence à penser que je suis une bonne pâte d'homme, d'une sorte tolérable. Car si j'avais été un monstre de dépravation tel que l'ont déclaré des fanatiques religieux, comment aurais-je pu avoir un si bel enfant? Après tout, il doit y avoir quelque chose de bon en moi. Personne, si je puis m'y opposer, ne fera de Kajiwo un « chrétien », et par « chrétien » je veux dire un croyant à des dogmes absurdes et cruels. Le monde parle beaucoup du christianisme, mais nul ne l'enseigne...

Tout ce qu'on publie de Lafcadio Hearn confirme ou étend l'admiration qu'ont pour lui tous ceux qui peuvent goûter la beauté, — aucune attaque, aucune incompréhension ne parvient à le diminuer. Et il faut se réjouir de voir apprécier en France ce merveilleux écrivain, grâce au tenace et intelligent labeur de Marc Logé.

Memento. — Au cours du mois de février, la Collection Tauchnitz s'est augmentée de quatre nouveaux volumes : *Ave*, le curieux livre de George Moore ; *Between two Stools*, le vingt-huitième roman de Rhoda Broughton dans cette série ; *The Principal Girl*, une humoristique comédie d'amour dans le grand monde, par J.-C. Smith ; et *Marie*, le cinquante-septième roman de H. Rider Haggard dans le format Tauchnitz.

HENRY-D. DAVRAY.

LETTRES HISPANO-AMÉRICAINES

Ignacio Silva : *Le Roman au Chili*, Santiago, imprimerie Barcelona. — Luis Orrego Luco : *Grande Maison*, Santiago, Société Zig-Zag. — Guillermo Labarca Hubertson : *En regardant l'Océan*, Santiago, Imprimerie Universitaire. — Leonardo Pena : *Les Héros moribonds*, Santiago, imprimerie Santagio. — Luis Roberto Boza : *Le Cilice*, Santiago, Typographie Francklin.

A l'inverse de ce qui s'est produit dans les autres pays hispano-

américains, où la première époque a vu fleurir de préférence la littérature d'imagination, au Chili se sont développées principalement, dans le même temps, les littératures historique et didactique. La raison en est que, dans ce pays, le seul qui n'ait pas eu de révolutions et qui ait toujours possédé un gouvernement régulier, les intellectuels, jouissant de la liberté de penser, ont choisi naturellement les genres les plus propices pour pouvoir formuler leurs idées politiques et sociales; tandis que, chez les peuples bouleversés par des insurrections, ou tenus en esclavage par des gouvernements tyranniques, les écrivains, empêchés de discuter, ont abordé les formes imaginatives comme un refuge sentimental où se dérivait la véhémence de leurs esprits. Cela est si vrai que, passée la première période, qu'on peut appeler la période de formation de la nationalité, œuvre à laquelle tout le monde croyait devoir collaborer, le Chili a vu se développer, en prose et en vers, un mouvement artistique d'une remarquable intensité, qui l'a mis au rang des premiers peuples littéraires du Nouveau-Monde.

Il ne faudrait pas croire, après cela, que le Chili n'a pas eu, dès son enfance, une littérature d'imagination. Il l'a eue aussi dans la prose. M. Ignacio Silva nous en donne la preuve dans son ouvrage **le Roman au Chili**. C'est un travail bibliographique assez complet, où nous trouvons l'énumération des livres chiliens qui ont ce caractère : romans, contes, articles de mœurs, suivis, pour quelques-uns, de certaines études ou des critiques qu'ils comportent. Nous voyons ici que, durant presque tout le siècle dernier, il y a eu au Chili de nombreux romanciers et conteurs, encore que tous, ou peu s'en faut, soient dépourvus de mérite artistique. La plupart de leurs productions sont ou bien des romans historiques, imitations malheureuses de W. Scott ou de Fernandez et Gonzalez, ou bien des œuvres tendancieuses orientées vers la critique politique ou sociale des événements contemporains. A peine pourrait-on citer trois ou quatre noms de valeur, parmi lesquels M. Alberto Blest Gana, auteur d'une foule de romans de mœurs très goûtés de ses compatriotes. Mais de 1890 à nos jours, nous rencontrons un groupe de romanciers qui se distinguent non seulement par la quantité, mais encore par un mérite évident; leurs œuvres sont des créations vraiment artistiques où la psychologie comme le milieu sont étudiés et présentés d'une manière consciencieuse et choisie. Quelques-uns, admirateurs des auteurs français modernes, traitent de préférence les drames de la vie élégante de la capitale en des tableaux d'une analyse raffinée ou frivole; d'autres, fascinés par les maîtres russes, cherchent, par un noble désir d'art autochtone, leurs sujets dans le terroir, ou dans la glèbe, mais tous révèlent une préparation solide et un bon goût authentique.

M. Luis Orrego Luco est, sans aucun doute, l'un des premiers de nos jeunes romanciers. Esprit fin et cultivé, analyseur d'âmes compliquées, dont il sait mettre à nu les aspirations avec un relief singulier, grâce à un sens de l'observation puissant et un style imagé très vif et très souple, il a déjà produit plusieurs volumes qui lui ont donné une juste renommée : un livre de contes, *Pages Américaines ;* un recueil d'impressions de voyage en Espagne, *Pandereta ;* deux romans, *Une Idylle Nouvelle* et *1810*, épisodes de l'époque de notre Révolution. Nous ne parlons pas de ses livres de publiciste : trois ou quatre volumes touchant nos problèmes internationaux.

Il a fait paraître dernièrement un nouveau roman, qui a eu un gros succès : *Grande Maison*. C'est l'histoire d'un mariage de notre petit grand monde, contracté sans vraie conscience, par convenance sociale, et où, petit à petit, par suite de la différence de caractères et d'idées des époux, le sentiment initial se change en indifférence, puis celle-ci en hostilité, jusqu'à arriver à ce moment critique où l'union devient insupportable et la vie commune impossible. Cas fréquent dans nos jeunes sociétés où le mariage a déjà perdu la passivité patriarcale qu'il a dans les peuples primitifs sans parvenir encore à cette indépendance adultérine qu'il possède dans les grands centres européens : voilà ce qui fait de ce roman une œuvre vraiment hispano-américaine. Le processus du terrible conflit est suivi avec une pénétration et une minutie extraordinaires ; les mouvements psychiques apparaissent saisis avec sagacité ; il n'est pas jusqu'aux gestes physiologiques qui ne soient scrupuleusement notés. C'est là peut-être le principal mérite de l'œuvre. Malheureusement, le drame se développe dans le petit cercle de notre société à la mode, cercle faux et prétentieux de dilettantes et de snobs d'imitation, dans lequel il est impossible de trouver les traits véritables de la vie nationale. C'est ainsi que, si le lecteur du pays voit, dans ce livre, avec complaisance, certains types qui ressemblent à des photographies de personnages connus, le lecteur étranger y assistera avec peine à des scènes sans caractère, parfois ridicules, où l'on copie méchamment le cérémonial et les extravagances mêmes de la société dorée européenne. En somme, le cas social qu'il présente et le style dans lequel il est traité font de ce roman une œuvre belle et représentative.

M. Guillermo Labarca Hubertson prend ses sujets dans la vie pittoresque, parce qu'elle est locale et sincère ; parce qu'elle est spontanée, dans le peuple ou la classe moyenne. Son premier livre : *Pour l'Amour de la terre*, est une série de tableaux découpés au cœur du terroir. Pleins de couleur et d'animation, ces récits souffrent pourtant de défauts de style : l'auteur abuse de tours et de locutions

ationales, non seulement dans les dialogues, mais encore dans la rration elle-même.

Son dernier ouvrage, **En regardant l'Océan**, a ses qualités ns avoir ses défauts. Ce sont les impressions d'un conscrit qui ous raconte sa vie militaire dans un fort lointain, perdu là-bas, ns un coin du pays, entre les montagnes sauvages et la mer. ependant, dans un cadre aussi restreint, l'auteur trouve moyen de ous faire voir dans sa rudesse et son âpreté la nature de cette terre culée ; la vie de ces recrues campagnardes qui, après des querelles rieuses, quand arrive le moment de la séparation, se quittent tout pleurs ; de nous faire assister au drame muet du cercle des chefs : commandant ivrogne et brutal ; son épouse résignée et silenieuse ; le capitaine triste et rêveur, qui, exaspéré, part pour une autre arnison, suivi par les yeux de la dame, bleus et mystérieux... est une œuvre de peu d'étendue, sans prétentions, mais d'une marquable sûreté de touche, d'une grande pureté de lignes et pleine ce parfum évocateur des choses qu'on devine sans les voir.

M. Léonardo Pena préfère à l'étude des classes supérieures ou du euple la contemplation de sa propre individualité. C'est un égoïste ntimental dont la méthode consiste « à ne laisser passer aucun ntiment, sans fixer l'attention sur lui et sans le forcer à se produire ». En faisant mes livres, dit-il, je n'ai d'autre but que d'accumuler des autés. L'art est la réalisation de tout ce que nous n'osons essayer ans notre vie fugitive. » Sous le titre général de **Bible Profane** est en train de publier une série de livres qui sont quelque chose mme son journal psychologique, où « resteront gravées jusqu'aux oindres sensations de beauté » que, jour par jour, il éprouvera. En t paru : **Jo**, prologue de l'œuvre ; **les Sept folies de l'Amour**, premier livre ; **l'Ame perdue de la Princesse**, second vre.

Le troisième livre vient de paraître : **les Héros moribonds**. i l'auteur nous rapporte une aventure galante avec une dame excepnnelle, artiste et passionnée, qui, dès le premier instant, tombe ans ses bras, vaincue par sa séduction intellectuelle et qui, après ne idylle extraordinaire, l'abandonne avec une égale promptitude, conquise par le sentiment religieux atavique. Mais, au cours de tte aventure, l'écrivain découvre continuellement des motifs de ous exprimer, sur un ton plus ou moins déclamatoire, ses opinions ur les questions les plus diverses : esthétique, morale, éducation, nception de la vie ; il se laisse parfois entraîner, trop loin quelquois, par l'association des idées. « J'ai, confesse-t-il, une manière spéale de faire mes œuvres ; dans l'inconscience qui s'empare de moi and j'écris, je note sans réfléchir tout ce que l'imagination me

dicte ; et c'est seulement quelque temps après que je trouve les raisons que j'aie eues de le dire. »

L'individualisme intransigeant et même agressif de M. Pena, allié à sa forme démesurée et imprécise, a été cause que ses livres sont très discutés. Quelques-uns ont provoqué des critiques mordantes, d'autres ont été victimes de l'odieuse conspiration du silence. Rien de plus injuste. Cet écrivain est évidemment un vrai tempérament et un artiste pas commun. Ses défauts, sa passion et son manque de mesure résultent précisément de son abondance même, de sa richesse intérieure; tels ces fruits trop savoureux, ces fleurs trop parfumées des paradis tropicaux.

M. Luis Roberto Boza cherche pour ses créations les sujets douloureux qu'offre le monde des humbles et des déshérités. Son premier livre, *Roses de Passion*, œuvre d'adolescence, renfermait déjà des pages tendres, méritantes. Son récent volume, **le Cilice**, renferme des nouvelles pleines de sentiments et de délicatesse, remplies de pitié pour ceux qui souffrent et d'indignation pour les oppresseurs. Il est dommage que ces petites œuvres, un peu abstraites, paraissent comme manquer de fond, se mouvoir dans l'indécis, sans les charmes que réunit un milieu caractéristique, bien étudié et défini.

Memento. — Autres livres. « Bibliothèque des Ecrivains du Chili » : tome premier, Introduction : Jorge Hunecus Garra : *Tableau Historique de la production intellectuelle du Chili ;* tome second : Justo et Domingo Arteaga Alemparte : *Les Constituants de 1870*; tome III : Vicente Perez Rosales : *Souvenirs du passé* (1814-1860) ; tomes IV et V : Isidoro Errazuriz : *Discours parlementaires ;* tome VI : José Jaquin Vallegas (Iotabeche) ; *Œuvres* ; Imprimerie Barcelona, Santiago. Tels sont, parus jusqu'à présent, les volumes de cette blibliothèque officielle, créée par le gouvernement à l'occasion du Centenaire de l'Indépendance. — Senen Palacios : *Foyer Chilien*, Imprimerie Lathrop frères, Santiago. Roman de mœurs dans lequel certains chapitres sont des tableaux fidèles de la vie nationale. — Luis Rodriguez Gamboa : *Les Rêves se dissipent*, Imprimerie de l'Illustration, Santiago. C'est la première œuvre de l'auteur, elle possède de louables qualités de force et de finesse qui promettent en M. Gamboa un bon romancier futur. — Francisco Contreras : *La Pitié sentimentale*, roman en vers, préface de Ruben Dario, Garnier Frères, Paris. « L'auteur de ce livre, dit l'écrivain de la préface, qui, intellectuellement, donne aujourd'hui à la nouvelle littérature chilienne du retentissement, et lui ouvre des courants de sympathie, est un poète, qu'il écrive en vers ou en prose, éloigné des vains bruits, orgueilleux de son honneur mental, sensitif, amoureux d'aristocratie et de raffinement, respectueux de ce qu'il y a de respectable dans le passé et enthousiaste de ce qu'il y a de désirable dans l'avenir. Je crois que dans notre Amérique il s'en trouve peu qui aient comme lui une ferveur de l'art aussi sincère et aussi profonde. Puis, au milieu de cette ferveur, il est pondéré et réfléchi. Il ne fait violence ni à l'idée ni au langage.

y a en lui dualité : c'est un intellectuel-sentimental qui dirige bien ses sseins entre les exagérations naturelles du talent... »

FRANCISCO CONTRERAS.

LETTRES SCANDINAVES

eorg Brandes, 1842-1912, Gyldendal, Copenhague et Kristiania. — Sigrid lset : *Jenny*, Aschehoug, Kristiania. — M. Andersen Nexœ : *Barndommens st, le Rêve de mon enfance*, Gyldendal, Copenhague. — Gerhard Gran : *Jean-ques Rousseau*, Aschehoug, Kristiania. — W. Berteval : *le Théâtre d'Ibsen*, rin, Paris.

Georg Brandes, 1842-1912. — C'est un beau volume, d'une nirable typographie, comme on sait encore les faire dans les pays ndinaves, et particulièrement à la librairie Gyldendal. En l'hon-ur du soixante-dixième anniversaire du grand critique, la plupart écrivains norvégiens lui ont exprimé leur hommage reconnais-ht : Knut Hamsun, Gerhard Gran, Johan Bojer, Sigrid Undset, , etc. Il n'y a plus guère, d'ailleurs, de voix discordantes. La toire de M. Georg Brandes, ou plutôt des tendances d'esprit, plus cialement des tendances littéraires, communément désignées, en nemark, sous le nom de brandésianisme, est depuis longtemps ruise, universellement reconnue. Même, certains prétendent que le brandésianisme est dépassé. Il s'agit donc ici d'une de ces vic-es que l'on peut fêter avec calme, parce qu'elles sont bien défini-s et assurées, et l'hommage des écrivains norvégiens n'a rien de diqueux. L'un d'eux, rappelant le passé, paraît croire que M. Georg ndes, par son caractère, aurait mieux convenu à une période lit-aire moins agitée, qu'il a été contraint par les circonstances à enir polémiste, et qu'un exercice plus serein du rôle de critique eût été plus naturel. Je n'en crois rien. Du moins, l'esprit polé-que lui est devenu comme une seconde nature. Et je croirais volon-s que, actif comme il est resté, il regrette le temps des batailles. st bon, quand on a fait de sa vie un combat, de ne pas vaincre p tôt.

M. Georg Brandes, en Allemagne et dans les pays scandinaves, st pas seulement célèbre. Il y est aussi l'un des écrivains les plus et les plus réellement influents. En France, il est à la fois bre et inconnu. Célèbre, car on sait que son nom est considé-le. Inconnu, car on ignore son œuvre. Et c'est pourtant l'hom-ge du public français qui l'aurait le plus flatté. Si les publica-s, en France, au lieu de diminuer, avaient suivi une progression issante, comme en Allemagne, si la connaissance des littératures ngères, surtout, s'y était développée, M. Georg Brandes aurait pu le critique vraiment informé qui aurait aidé le public français à apprécier, comme il a fait comprendre la littérature française

dans les pays germaniques. Notre librairie lui a fermé cette voie. Il semble qu'il en a conçu quelque humeur. C'est très naturel.

Mais il est danois, et même patriote danois, car il a montré quelque jalousie du succès européen de la littérature norvégienne, auquel il avait contribué, parce que son éclat rejetait dans l'ombre les écrivains danois. Et il peut, aujourd'hui, être fier de la production littéraire, remarquablement abondante et vigoureuse, de son petit pays, en songeant que c'est son action, pour une grande part, qui a dirigé les écrivains danois dans la bonne direction, et préparé le public à leur être favorable.

§

On a beaucoup discuté, en Norvège, le nouveau roman de Mlle Sigrid Undset : **Jenny**, et il méritait de l'être. Les questions qu'il soulève sont de celles sur lesquelles chacun croit pouvoir exprimer un avis, et qui, pourtant, restent toujours ouvertes : l'amour a-t-il une place aussi importante, est-il aussi essentiel, dans la vie de l'homme que dans la vie de la femme ? Peuvent-ils, tous les deux, la femme surtout, peut-elle se contenter de vivre pour son travail ? Et ces problèmes sont ici abordés avec une sincérité, une liberté d'esprit, rarement unies à un sentiment aussi simplement vrai de sympathie humaine. Avec de telles qualités, l'intérêt du livre se trouve singulièrement accru par le fait que l'auteur est une femme : les femmes auteurs dont il vaille la peine de se souvenir ont été assez rares jusqu'ici, et les contributions qu'elles nous ont données sur ce sujet, peu fréquentes, et leur avis, pourtant, importe plus, ici, que celui de leurs confrères hommes.

On aimerait, à propos de *Jenny*, relire le fameux roman que publia une autre femme-auteur norvégienne, Camilla Collett, il y a un peu plus de cinquante ans : *les Filles du Préfet*. Là aussi l'amour de l'homme et l'amour de la femme sont comparés, mais si vivants que soient les personnages, le livre formule une revendication féminine, il est une sorte de plaidoyer. Rien de tel, dans l'ouvrage de Mlle Sigrid Undset : c'est plutôt une étude, d'après des modèles divers, dont les attitudes ont été choisies suffisamment variées.

Jenny a 28 ans. Après une jeunesse laborieuse dans une condition sociale très modeste, elle a réussi à se faire une existence indépendante comme peintre. Elle vit dans un milieu très libre d'artistes, à Rome, bonne camarade, presque maternelle avec une de ses amies qui a besoin d'être conseillée. Elle aime son art, qui semble suffire à son bonheur. Elle n'a jamais eu même un flirt, — peut-être parce qu'elle attend l'amour. La voici fiancée avec Helge Gram, qui, timidement, lui a dit, d'abord, qu'il « croyait l'aimer ». Il est plus jeune

qu'elle, a moins vécu, n'a pas l'autorité qu'elle aurait besoin de sentir chez un mari, afin de se reposer, de n'être plus seule, de suivre des conseils au lieu d'en donner. Elle ne se rend pas compte de cela, et elle s'est fiancée parce qu'à son insu elle désirait l'amour. Et elle rentre à Kristiania, peu à peu elle se détache de Helge et rompt avec lui. Mais le père de Helge intervient pour son fils, il est plus âgé, lui, il a de l'expérience, on discute sur l'amour en général, on raconte chacun ses sentiments intimes à titre d'exemple. Jenny a pris conscience de son désir d'aimer. Elle devient la maîtresse du père de son ex-fiancé, tout en se rendant compte qu'elle ne voudra ni l'épouser, ni prolonger longtemps l'aventure.

Et au moment où elle cherche à se séparer doucement de son amant, elle se sent enceinte. Grande dépression, puis grande joie lorsqu'elle a son enfant. Elle se remet au travail avec courage, prête à vivre pour son fils, sans plus se soucier de rien d'autre dans la vie. Et l'enfant meurt. Après une période de désespoir morne, elle retourne à Rome pour vivre de sa peinture. Mais, indifférente à tout, son art même est désormais pour elle un métier qu'elle fait moins bien, elle a perdu sa fierté de femme, et sent qu'elle peut devenir la proie presque passive du désir des hommes. Son dernier recours, en cas de chute si profonde, serait la mort. Son plus intime camarade, Gunnar Heggen, l'oblige à lui révéler cet état d'esprit. C'est un garçon entièrement absorbé par son travail : ses amourettes passagères n'étaient pour lui que bagatelles, qui ne troublaient pas son existence. Mais le danger que court Jenny l'effraie, il lui semble que la vie serait vide sans elle, il l'aime, et sans doute l'aimait depuis longtemps, il veut l'épouser et la rendre heureuse, et sera ainsi heureux lui-même. Elle refuse, car elle n'espère plus rien et ne veut pas accepter d'aumône, elle ne se croit plus capable de faire le bonheur d'un autre, ce qui aurait été, pour elle, le seul bonheur; d'ailleurs, Gunnar peut disposer d'elle... Gunnar la respecte et attendra. Et un jour, Helge Gram revient à Rome, toujours amoureux; il prétend que Jenny l'aime encore et veut la prendre de force, elle résiste et finit par le laisser faire, puis, lorsqu'il est parti, elle se tue.

Telle est, en un résumé trop rapide, l'histoire du personnage principal. Elle était, parmi son groupe d'artistes, la meilleure, et, par cela même, tandis qu'elle était une aide pour les autres, elle était trop seule, et ne trouvait pas dans les autres un appui nécessaire, car ils pensaient qu'elle n'en avait pas besoin. D'où sa première, son unique faute : ses fiançailles trop rapidement acceptées, par lassitude et illusion semi-volontaire, avec Helge Gram, qui ne pouvait satisfaire son intime désir. De cette faute, toute la suite n'est que le développement logique, implacablement poursuivi. Ce serait même là, peut-être, le principal défaut de Mlle Sigrid Undset, l'excès de logi-

que. Dans les conversations qu'elle rapporte, elle ne craint pas de faire tenir à ses personnages, parfois, de longs discours, bien en place et d'allure naturelle, mais où ils s'analysent les uns les autres avec une clarté vraiment excessive, et où il a fallu que l'auteur mît trop du sien. La trame du roman prend ainsi, par moments, l'apparence d'un raisonnement. Mais peu importe, ce raisonnement n'a rien de dogmatique, il n'est rien de plus qu'une manière de raconter, et n'empêche pas que les acteurs du drame soient bien vivants ; l'analyse précédente n'a pu, naturellement, montrer comment, sans nous distraire de l'histoire de Jenny, l'auteur a su nous présenter les personnages les plus différents, et chacun peut, devant ce groupement de portraits, discuter les questions qu'il suggère comme on le ferait devant le spectacle de la vie.

§

M. Martin Andersen Nexœ est retourné sur la côte de Bornholm, dans le pays de son père, où lui-même, bien que né dans un faubourg de Copenhague, a passé une partie de son enfance, et de sa jeunesse, servi dans les fermes, taillé les pierres, et appris à construire des murs et à fabriquer des souliers. Il en a rapporté un livre, recueil de nouvelles, si l'on veut, ou plutôt d'impressions et de récits: Le premier morceau, qui a été publié d'abord dans la *Revue scandinave*, sert de titre au volume : **La Rive de mon enfance**. C'est le seul où l'émotion du souvenir se marque, où elle est précisément affirmée. Mais elle est sensible à chaque page. M. Andersen Nexœ, en effet, malgré ses succès d'écrivain traduit en plusieurs langues — son principal roman va paraître bientôt en feuilleton dans *l'Humanité* — se souvient constamment qu'il a été paysan et ouvrier. C'est la vie des paysans et des ouvriers, la vie des siens, qu'il raconte, ou plutôt qu'il continue à vivre dans ses écrits. Et lorsqu'il se promène dans Bornholm, il retrouve les maisons qu'il a construites, les fermes où il a gardé le bétail, et il va revoir ses camarades d'enfance. Les anciennes histoires lui reviennent en mémoire, dont il fut témoin, ou, parfois, acteur. Ou bien il dit ce que sont devenus tel et tel — aventures lamentables, le plus souvent, parfois réconfortantes, aussi. Certes, ces récits ont déjà une originalité, un intérêt particuliers par le fait seul des origines de l'auteur, puisqu'il parle, avec un sentiment et une expérience personnels, de la vie ouvrière : car les milieux ouvriers n'ont été jusqu'ici décrits que rarement dans la littérature, et toujours du dehors, par des écrivains qui n'y avaient pas vécu. Mais ces contes valent aussi par la richesse du détail précis, la rapidité sans détours, une sorte d'objectivité sous laquelle l'émotion réelle ne cherche pas à se dissimuler, et pourtant reste peu apparente. Parfois aussi, mais assez rarement, on rencontre de beaux élans

lyriques. Et tout cela est toujours simple et sobre. On pourrait se demander si quelques-unes de ces qualités peuvent être considérées comme caractéristiques de la classe sociale à laquelle appartient M. Andersen Nexœ, ou si elles lui sont purement personnelles. Pour le moment, il suffit qu'il les possède, et par cela même elles sont caractéristiques de la classe ouvrière, dont il est, je crois, le seul représentant actuel de la littérature.

§

Le professeur Gerhard Gran publie les leçons qu'il a professées sur **Jean-Jacques Rousseau**, et c'est un travail considérable. Deux volumes de son ouvrage sont déjà publiés. Le premier, purement biographique, ne conduisait Rousseau que jusqu'en 1849, c'est-à-dire au moment où il va écrire son premier discours sur un sujet proposé par l'Académie de Dijon. Et le second va de la composition de ce discours à celui sur l'inégalité, c'est-à-dire comprend seulement une période de cinq années, les plus décisives, il est vrai, dans la formation de la pensée du philosophe. M. Gerhard Gran se montre très sympathique à Rousseau, il trouve chez lui une sincérité, non parfaite, sans doute, mais pourtant exceptionnelle, et cette sincérité est précisément l'un des éléments qui l'ont le plus attiré vers cette étude. Rousseau est, en effet, pour lui, un des premiers hommes vraiment modernes qui aient existé, sinon le premier, et l'un des caractères les plus essentiels de ce modernisme est son individualisme, qui s'avère dans cette sincérité même. Un autre trait essentiel est que Rousseau était un prolétaire, et s'est comporté en prolétaire vis-à-vis de la société de son temps. Je ne peux, dans ces notes sur les littératures scandinaves, que noter en passant un ouvrage de ce genre, qui mériterait une longue analyse. Ces indications suffisent pour en montrer la tendance et l'intérêt, étant donnés la forte documentation et l'esprit scientifique dont il témoigne. Il est, en outre, d'une lecture fort agréable.

§

M. W. Berteval a écrit un volume sur **le Théâtre d'Ibsen.** Il semble que, vingt années après la publication du livre de M. Auguste Ehrard, *Henrik Ibsen et le théâtre contemporain*, on ne devrait plus se permettre de traiter ce sujet sans avoir acquis des connaissances précises sur la personne et la vie du poète, sur la société et la littérature norvégiennes. M. Ehrard, déjà, s'y était efforcé, s'aidant beaucoup pour cela, il est vrai, d'un écrivain, Passarge, qu'Ibsen lui-même ne recommande pas dans sa correspondance, mais faisant preuve, aussi, d'une information plus directe. M. Berteval ne s'est, à aucun degré soucié de situer son auteur et de nous apporter une documentation plus précise et plus étendue : il est bien certain de

n'avoir commis, à cet égard, aucune erreur, car, s'il est renseigné, il n'a voulu nous faire part de rien de ce qu'il sait. Il se place ainsi, devant l'œuvre d'Ibsen, dans la position même de presque tous les lecteurs français, parfaitement ignorants de tout ce qui concerne Ibsen et son pays. Il n'y a même pas de dates, dans cet ouvrage, et le fait, par exemple, que *Catilina* fut composé au lendemain de la révolution de 1848 est négligé. Nous avons là un Ibsen hors de l'espace et hors du temps.

Certes, des œuvres d'art, comme les pièces d'Ibsen, peuvent être ainsi considérées en elles-mêmes, hors de l'espace et du temps, pour leur simple beauté. Et je sais bien que la critique « scientifique » tend parfois à faire disparaître l'œuvre sous un amas de faits qui lui sont extérieurs. Mais un travail d'analyse, un commentaire explicatif des idées exprimées, aurait gagné à être fait selon une méthode plus historique. Et ce qui a permis à M. Berteval d'écrire un livre qui forme un tout, et qui se tient, c'est qu'il a quand même suivi la méthode historique en un point essentiel : son livre, en effet, ne renferme rien de plus, après une rapide introduction, qu'une suite de chapitres relatifs aux diverses pièces d'Ibsen traduites en français, sans en excepter aucune, prises dans l'ordre chronologique de leur publication originale. Cela suffit pour que la pensée du poète dramatique puisse être saisie non seulement dans sa vérité fragmentaire à propos de chaque drame, mais aussi dans ses variations et sa continuité. Chaque pièce apparaît ainsi comme la suite ou le correctif de la précédente, on s'aperçoit mieux que toutes, au fond, traitent un même sujet sous divers aspects, et l'abstraite nudité de la méthode employée par M. Berteval rend plus saisissante la formidable unité de l'œuvre d'Ibsen. Mais le poète pose les problèmes et ne les résout pas : aussi M. Berteval, après s'être soigneusement gardé de donner une conclusion particulière au récit d'aucune pièce, s'est gardé plus encore d'ajouter à sa revue du théâtre d'Ibsen, un chapitre de conclusion.

M. le comte Prozor a écrit pour cet ouvrage une préface intéressante, d'un aimable et ferme libéralisme, et où il rapporte quelques-unes de ses conversations avec le poète.

P.-G. LA CHESNAIS.

VARIÉTÉS

La maison natale de Stendhal. — M. Paul Arbelet, éditeur du *Journal d'Italie* de Stendhal, affirmait récemment que la maison natale de Stendhal à Grenoble était le n° 14 actuel de la rue J.-J. Rousseau (2e étage), et revendiquait pour lui-même la propriété de cette découverte, sans toutefois publier encore aucune

indication de sources ou d'arguments positifs (1). Une illustration, représentant l'immeuble désigné, était insérée dans le texte, soulignant ainsi la contradiction de sa croyance avec celle de divers Grenoblois, recueillie par M. Pierre Brun dans son *Henri Beyle-Stendhal* (2), et favorable au n° 12 (1er étage) de la même rue J.-J.-Rousseau.

Les amis de l'écrivain, et aussi le grand public, ne peuvent que remercier M. P. Arbelet de sa communication ; le plus mince atome de vérité acquise a son prix. Pour ma part, je me féliciterais plutôt de le voir garder par devers lui ses raisons, puisque ce silence précisément m'a conduit à faire de mon côté différentes recherches, toujours intéressantes quand il s'agit d'un pareil auteur ; et, bien que ma conclusion soit absolument identique à la sienne et que son assertion ait contribué à m'y conduire, peut-être ne sera-t-il pas indifférent d'exposer ici, très sommairement, les procédés que j'ai suivis.

§

Deux voies principales d'investigation semblent dès l'abord s'ouvrir au chercheur, abstraction faite des « jours » offerts çà et là dans l'œuvre entière de Stendhal :

1° Détails et plans fournis par le manuscrit de la *Vie d'Henri Brulard* (Bibl. Munic. de Grenoble, *R. 299*,2 vol.).

Ces détails sont nombreux, répétés, d'apparence très précise, et nous y reviendrons. Constatons tout d'abord qu'il y manque le seul renseignement décisif, à savoir le numéro de la maison natale. A cette époque, où les immeubles de Grenoble étaient numérotés par quartier, non par rue, chaque maison était habituellement désignée par le nom de son propriétaire joint à celui de la rue ; or, l'extrême notoriété du père de Stendhal rendait particulièrement superflu tout surcroît de précision. D'autre part, si précieux que soient les documents de la *Vie d'Henri Brulard*, ils sont souvent fort sujets à caution, on ne sait, qu'il s'agisse de sentiments, d'idées, d'histoire ou même de géographie ; l'auteur lui-même, trop catégorique dans l'exposé de ses impressions d'enfance, multiplie les réserves par ailleurs : il touche à la cinquantaine, et tant d'aventures se sont succédé dans son existence depuis la dixième année ! Aussi n'avons-nous pas cru que le témoignage propre de Stendhal dût nous être un point de départ : il sera pour nous un contrôle, entre autres, de la certitude une fois conquise, après avoir servi de présomption pour la certitude à conquérir, rien de moins, rien davantage.

2° Puisque Chérubin Beyle, père de Stendhal, était par héritage

(1) *Les Annales* du 5 février 1911.
(2) P. 9 (Grenoble, Gratier, 1900).

le propriétaire de la maison (1) et, par conséquent, de l'appartement où naquit son fils le 23 janvier 1783, et que la partie de la rue J.-J.-Rousseau à laquelle se limitent les recherches n'a subi depuis lors aucune modification importante dans ses immeubles, — on peut rechercher, dans les actes publics, les titres des propriétaires actuels de ces immeubles durant 125 ans environ : moyen terre à terre, on ne peut moins littéraire, mais on ne peut plus sûr, d'aboutir *de plano* à un indiscutable résultat. C'est, à notre avis, le premier à suivre. On nous excusera donc en raison du but poursuivi d'avoir agi, pour le profit d'Henri Beyle, comme aurait fait son père « homme de loi », et d'avoir employé une méthode qui l'aurait indigné peut-être, mais qu'après tout il ne tenait qu'à lui de nous épargner en précisant davantage. Du reste, nous nous abstiendrons, dans le court exposé qui va suivre, de tout renvoi ou citation n'intéressant pas directement la solution du problème.

§

1re *pièce*. L'extrait de naissance, depuis longtemps publié, nous apprend simplement que la maison natale du futur Stendhal faisait partie de la paroisse de Saint-Hugues, autrement dit appartenait au côté nord de la rue, numéros pairs actuels.

2e *pièce*. Le registre de capitation de la ville de Grenoble pour 1789, obligeamment communiqué par M. Prudhomme, archiviste départemental, place la maison du sieur Beyle dans la rue des Vieux-Jésuites (depuis rue J.-J.-Rousseau), entre la maison du sieur Verdier, pourvue de 2 boutiques et de 2 locations, et la maison du sieur Romand, beaucoup plus importante, avec 7 locations en plus de ses deux boutiques. La maison Beyle, mitoyenne et moyenne entre les deux, a 2 boutiques, plus 3 locataires habitants d'étages, savoir :

n° 1305, le sieur Boyer, avocat, taxé à 24 livres ;

n° 1306, le sieur Beyle, avocat, taxé à 18 livres ;

n° 1307, la veuve Rigoudo, passementière, taxée à 1 livre.

S'il est trop tôt pour conclure que les maisons Verdier, Beyle et Romand sont les nos 12, 14 et 16 actuels de la rue J.-J.-Rousseau, nous retiendrons tout au moins la présomption en faveur du second étage, non du premier, comme occupé par Chérubin Beyle et par le jeune Henri lui-même, âgé alors de 6 ans.

3e *pièce*. Acte de vente du 2e étage (2) de sa maison par Chérubin Beyle à l'avoué Jos.-François Bonnard, le 7 ventôse an XII (27 févr. 1804), aux minutes de Me Nallet, notaire à Grenoble, suc-

(1) E. Maignien, *la Famille de Beyle-Stendhal*, Grenoble, 1889, Drevet. Voir, pp. 12-13, l'extrait de naissance de *Marie-Henry Beyle*, publié *in extenso*. M. Edmond Maignien est le conservateur de la Bibliothèque municipale de Grenoble.

(2) On sait qu'à Grenoble la propriété bâtie est extrêmement divisée, et que très souvent un immeuble appartient, par étages ou portions d'étages, à plusieurs propriétaires distincts.

cesseur éloigné de Me André Blanc, notaire à Grenoble de 1782 à 1824, qui rédigea l'acte en question. Nous avons eu entre les mains l'expédition authentique, possédée actuellement par M. Edmond Maignien, qui a bien voulu nous la communiquer.

Le vendeur, qui va désormais habiter jusqu'à sa mort sa nouvelle maison de la place Grenette (n° 24 actuel), ne spécifie pas qu'il ait habité ou habite encore ce 2e étage ; toutefois, la chose peut se présumer du fait que nulle mention de locataire occupant ne figure dans l'acte, — dont voici les éléments essentiels :

Chérubin.-J. Bayle (*sic*), homme de loi, vend à Jos.-Fr. Bonnard, avoué près le tribunal d'appel de Grenoble, le second étage entier, cave, galetas et dépendances, de la maison possédée par le vendeur rue des Vieux-Jésuites, n° 60 : 3 pièces sur la rue, 3 pièces sur la cour, 2 pièces dans le bâtiment au nord et une galerie servant de communication du grand au petit bâtiment. La cave a son entrée en face de l'escalier et est éclairée par une petite fenêtre grillée ouverte au nord sur la cour... Le galetas, au 4e étage, est situé au-dessus des pièces qui forment, aux étages inférieurs, le salon d'assemblée... il confine au couchant une chambre à cheminée vendue à Pierre Mayet.

Prix : 3.000 fr.

Latrines intérieures au second étage.

Enregistré à Grenoble le 12 ventôse an XII (27 fév. 1804).

Transcrit au bureau des hypothèques, à Grenoble, le 3 germinal an XII (24 mars 1804), vol. 19, n° 489.

Notons que le n° 60 indiqué au début est un numéro de quartier. En 1827, ce sera un numéro de rue, le n° 8, parce que le point de départ est alors la Grand'Rue ; la rue J.-J.-Rousseau comptait désormais ses nos pairs de 2 à 22, le n° 2 faisant l'angle de la Grand'Rue. Bientôt, l'un de ces nos pairs, le 14, fut démoli pour la percée de la rue Lafayette, ce qui réduisit à dix immeubles ce côté de la rue ; voilà comment, lorsque plus tard l'origine des numéros fut reportée place Sainte-Claire, l'ex-maison Beyle, toujours la 4e en venant de la Grand'Rue, fut numérotée 14 et non pas 16, le n° pair le plus élevé étant désormais 20 et non plus 22.

4e pièce (communiquée également par M. Edm. Maignien). C'est un exploit d'huissier, daté du 24 novembre 1827, enregistré le 26 novembre. Le propriétaire, Bonnard Julien, avocat, fils et héritier de Jos.-Fr. Bonnard, ainsi que l'atteste à l'état civil de Grenoble son acte de décès en date du 26 avril 1876, a maille à partir avec un de ses voisins du même immeuble. Julien Bonnard, depuis conseiller à la Cour de Grenoble, du 15 mai 1850 à sa retraite, prise le 17 janvier 1865, a son portrait par Hébert au Musée de Grenoble (n° 323 du nouveau catalogue). Notons que le peintre Hébert était fils

de Me J.-C.-A. Hébert, notaire à Grenoble de 1813 à 1832 (minutes chez Me Besserve), dont Chérubin Beyle était le client.

5e *pièce*. Le 18 nov. 1852, par devant Me Guigonnet, notaire à Grenoble (minutes chez Me Raymond), le conseiller Bonnard vendait son immeuble au Dr J.-B.-Albin Crépu.

6e *pièce*. Par testament du 8 juillet 1857, le Dr Crépu le lègue à une dame Zoé Ravix, ex-marchande de nouveautés au Fontanil.

7e *pièce*. Le 12 avril 1871, par devant Me Guigonnet, déjà nommé, Mme Ravix le vend au Dr Pierre-Adolphe-Adrien Doyon, dont le Musée de Grenoble possède aussi le portrait, œuvre du peintre Bonnat (no 184 du nouveau catalogue).

8e *pièce*. Le Dr Doyon étant décédé à Uriage le 21 sept. 1907, le partage de ses biens, fait à Lyon le 11 janvier 1908 en l'étude de Me Rodet, notaire, a attribué son immeuble de la rue J.-J.-Rousseau à sa fille, Mme Henriette-Sophie Dagallier, actuellement domiciliée à Paris et qui en demeure propriétaire (1).

La généalogie de l'appartement étant ainsi reconstituée sans discussion ni lacune, et la propriété de Mme Dagallier rue J.-J.-Rousseau (ci-devant des Vieux-Jésuites) étant bien au no 14, le doute sur l'identification de la maison natale de Stendhal est définitivement dissipé. Pour ce qui est de l'étage, nos présomptions, déjà très fortes, seront changées en certitude en faveur du second, puisque justement c'est le second que possède Mme Dagallier, par les éclaircissements que fournissent les plans dont nous parlerons tout à l'heure.

§

Il est aisé maintenant de revenir à la *Vie d'Henri Brulard* et de constater que la concordance entre les deux sources est absolue. Les nombreux plans relatifs à la question qui nous intéresse, et malheureusement inédits pour la plupart, peuvent se grouper sous deux rubriques :

a) *Situation de l'immeuble :* « rue des Vieux-Jésuites, 5e ou 6e maison à gauche en venant de la Grand'Rue, vis-à-vis la maison de Mme Teyssère (*sic*) », écrit Stendhal, p. 59 du ms., 35 de l'éd. Stryienski. En fait, c'est le 4e numéro, mais le no 16 actuel en vaut bien deux, si tant est que Stendhal, en 1832, eût la mémoire exacte des chiffres. Cette imprécision est sans conséquence, à la condition, encore une fois, de n'accepter les données de *la Vie d'Henri Brulard* que sous bénéfice d'inventaire. — Nous avons relevé sur ce point 5 plans : p. 59 du *ms.* ; autre plan plus détaillé et plus significatif collé sur la même p. 59; p. 232 (fac-similé p. 163 du texte

(1) Ces documents nous ont été fournis en partie par M. Gérardin, receveur de l'enregistrement à Sassenage, d'après les archives de la mairie de Grenoble, du greffe du tribunal civil, de l'enregistrement et de l'étude de Me Raymond, notaire à Grenoble.

imprimé en 1890); puis, dans le 2e vol., p. 6 (numérotation en bas de page), et face à la p. 273 *bis*.

b) *Disposition de l'appartement, étage.* Le *ms.* présente 3 plans de la partie de l'appartement située entre cour et rue, savoir p. 70 (t. I du *ms.* et p. 43 du texte imprimé), face à la p. 275 (t. II), et face à la p. 292 (t. II). Ces 3 plans concordent pour la disposition des pièces, et notamment en ce qui touche le nombre des six fenêtres de façade, ainsi disposées quand on vient de la Grand'Rue :

a. fenêtre étroite
b. fenêtre normale } cabinet de Chérubin Beyle.
c. fenêtre normale : salon.
d. fenêtre étroite
e. fenêtre normale } ch. à coucher de Mme Beyle.
f. fenêtre étroite et basse : cabinet de toilette, pris sur la demi-profondeur de la chambre à coucher.

Le reste de la profondeur de la chambre à coucher, derrière le cabinet de toilette, forme alcôve pour le lit ; c'est là, comme le dit M. Arbelet suivant tout vraisemblance, que dut naître Stendhal en 1783, là aussi que mourut probablement Mme Beyle en 1790. — Ce qui est capital ici, c'est le nombre des fenêtres qui, au 1er et au 3e étage, est de 4, et qui, au 2e étage, est porté à 6 par l'addition de la fenêtre étroite *d* et de l'ouverture *f*, destinée celle-ci à éclairer le cabinet de toilette : l'étage cherché est donc le second, *à l'exclusion de tout autre*. Remarquons encore que, dans l'acte de vente du 7 ventôse an XII, ce cabinet n'est pas compté pour une pièce.

La partie de l'appartement située entre la cour et le jardin Lamouroux (cour du n° 4 actuel de la rue Lafayette), avec le petit escalier L qui peut le rendre indépendant et le *jour de souffrance* qui l'éclaire en permettant d'apercevoir un tilleul du jardin, est figurée p. 107 du *ms.*, correspondant à la p. 79 de l'éd. Stryienski.

Enfin, p. 157 du *ms.* correspondant à la p. 107 de l'éd. imprimée, Stendhal a dessiné le plan spécial du cabinet de son père, contigu à l'immeuble n° 16 et éclairé par nos deux fenêtres inégales *a* et *b*.

L'examen de ces 10 plans divers, à titre de contre-épreuve, permet de clore ici la discussion.

§

On comprendra, si l'on pénètre aujourd'hui dans l'étroite allée, dans la cour obscure et rétrécie par la construction du fond, — et dès l'entrée dans la rue tortueuse, privée de toute perspective un peu large et souvent de lumière, — que successivement tous les propriétaires aient éprouvé le besoin d'en sortir, si riche et confortable qu'en pût être l'aménagement intérieur ; que Chérubin Beyle, dans sa hâte de déménager, n'ait pas attendu l'achèvement de sa maison neuve pour se défaire de ce qui lui restait de l'ancienne; que le

futur Stendhal enfin réserve au logis de son grand-père, si admirablement placé entre la vie intense de la place Grenette et la reposante verdure du Jardin de Ville, ses prédilections d'enfant, naturellement avide de gaieté, de grand jour et de liberté.

Conclurons-nous donc en disant que, si nous connaissons désormais la maison natale de Stendhal, nous n'avons saisi qu'une vaine ombre, et que ses *Feuillantines*, son *Milly*, ses *Enfances* en un mot doivent être placées ailleurs ? Dirons-nous une fois de plus que l'éducation est indépendante des hasards de la naissance, et que le lieu fortuit de celle-ci ne mérite pas qu'on le prenne à ce point au sérieux ? que les plaques commémoratives, pour être à certains égards d'une scientifique précision, se trompent d'adresse le plus souvent ? Non certes : nous savons assez que rien ne vient du néant, que notre être est conditionné, plus qu'on ne l'a cru et à notre insu même, par ses origines, par la race, par le milieu, par les impressions demi-conscientes, inconscientes même, des toutes premières années, pour ne pas condamner cette religion traditionnelle du souvenir.

Stendhal naquit donc et vécut quelque dix ans dans la demeure où depuis si longtemps se succédaient ses ascendants paternels, au 2e étage du n° 14 actuel de la rue J.-J.-Rousseau ; c'est dans le petit logement ayant vue sur la cour qu'il fut installé et logé avec ses précepteurs successifs, c'est dans cet horizon si restreint que se forma, que s'altéra, si l'on veut, et s'aigrit prématurément son caractère. Que plus tard il ait fait du chemin, que son *odyssée* l'ait peu à peu détourné de la maison paternelle et du pays natal jusqu'à paraître supprimer parfois tout contact, on ne le sait que trop à Grenoble et on l'exagère trop volontiers. Il n'est pas revenu, soit ; mais peut-être s'est-il moins éloigné qu'il ne le pensait lui-même et, quoi qu'il en soit et de quelque façon qu'on le juge, c'est bien de là qu'il est parti.

SAMUEL CHABERT.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Esotérisme

Annie Besant : *L'Avenir imminent*, trad. de l'anglais par Gaston Revel; Editions théosophiques. 3 »

A. Caillet : *Traitement mental. Culture spirituelle. La Santé et l'Harmonie dans la vie humaine ;* Vigot 4 »

D. Paul Farez : *Un Méryciste, avaleur de grenouille ;* Maleine. » »

P. Sucher : *Les Sources du Merveilleux chez E.-T.-A. Hoffmann;* Alcan. 5 »

Histoire

Arthur Chuquet : *La Campagne de 1812;* Fontemoing. » »

Paul d'Estrée et Albert Callet : *La Duchesse d'Aiguillon.* Préface de F. Funck-Brentano ; Emile-Paul. 5 »

Gabriel Hanotaux, de l'Académie française : *La Politique de l'Equilibre, 1907-1911 ;* Plon. 3 50

Charles Merki : *La Marquise de Verneuil, Henriette de Balzac d'Entragues et la mort de Henri IV ;* Plon. 7 50

Joseph Orsier : *Notes et Documents inédits pour servir à l'histoire d'Eustache Chapuys, d'Annecy, ambassadeur de Charles-Quint ;* Ed. de la Revue de Savoie. 2 50

Littérature

P. Balzac : *La Marche à l'Absolu;* Larose. 3 50
Gustave Coquiot : *Le vrai J.-K. Huysmans.* Avec un portrait nouveau, par J.-F. Raffaëlli. Préface de J.-K. Huysmans ; Ch. Bosse. 3 50
Léo Claretie : *Histoire de la Littérature française (1900-1910).* Tome V. *Les Contemporains (1900-1910);* Soc. d'Edit. Litt. et Art. 7 50
Eugène Fromentin : *Correspondance et Fragments inédits ;* Plon. 3 50
Eugène Moulin ; *Simple Etude;* Grasset. 3 50
Pierre Normand : *L'Annonciation;* Sansot. 3 50
Blanche Sari-Flégier : *Cinéma;* Paris, Ed. Théosophiques. 3 »
Fortunat Strowski : *Tableau de la Littérature française au XIXe siècle ;* Delaplane. 3 50

Musique

D. Karl Weinmann : *La Musique d'église,* trad. par P. Landormy ; Delaplane. 1 60

Philosophie

Les grands Philosophes: Berkeley ; L. Michaud. 2 »
Les grands Philosophes: H. Spencer ; L. Michaud. 2 »
P. Hachet-Souplet : *La Genèse des Instincts ;* Flammarion. 3 50

Poésie

Gabriele d'Annunzio : *Poésies, 1878-1893,* trad. par G. Hérelle ; Calmann-Lévy. 3 50
J. Dalby : *Le Vitrail brisé;* Sansot. 3 50
Paul Fort : *Montlhéry-la-Bataille ;* Figuière. 3 50
Hermann Frenay-Cid : *Grimaces et Fantaisies;* Ed. du Beffroi. 3 50
Louis Mandin : *Ariel esclave ;* Mercure de France. 3 50
Alcide Ramette : *Clartés au crépuscule. Les Châsses d'or ;* Ed. du Beffroi. 3 50
J. Ricquebourg : *L'Encens et le Riz ;* Lemerre. 3 50
Frédéric Saisset : *Paysages de l'âme;* Jouve. 3 »
Pierre Weill : *En attendant la nuit;* Figuière. » »

Publications d'art

Maurice Barrès : *Greco ou le Secret de Tolède.* Avec 24 ill. ; Emile Paul. 3 50

Questions coloniales

Victor Piquet : *La Colonisation française dans l'Afrique du nord, Algérie, Tunisie, Maroc.* Avec 4 cartes h. t. ; Armand Colin. 6 »
Charles Régismanset : *Questions coloniales* (1900-1912) ; Larose. 3 50

Questions juridiques

Henri Hurtin : *Le Fondement de la responsabilité pénale. Essai de Philosophie appliquée ;* Alcan. » »

Roman

A. Avinen : *L'Aventure de Demoiselle Yolande ;* Grasset. 3 50
Ferdinand Bac : *L'Aventure italienne ;* Fasquelle. 3 50
Björnstjerne Björnson : *Magnhild ;* trad. par S. Voirol. Sansot. 1 60
S.-L. Carageale : *Le Cierge de Pâques;* Ed. du Feu. 2 »
Léon Daudet : *Ceux qui montent ;* Fayard. 3 50
J. Delorme-Jules Simon : *Plutôt souffrir ;* Calmann-Lévy. 3 50
Diraison-Seylor : *Demi-blanc;* Rouff. 3 50
Ch. Géniaux : *Le Choc des Races ;* Fayard. 3 50
Pierre Guitet-Vauquelin : *La Force du Doute ;* Fasquelle. 3 50
André Lafon : *L'Elève Gilles ;* Perrin. 3 50
Ange Lava : *Suprême illusion ;* Grasset. 3 50
André Lebey : *Sur une route de peupliers ;* Grasset. 3 50
A. Le Brun : *Feuilles mortes,* contes et nouvelles ; Figuière. 2 »
André Lichtenberger : *Petite Madame ;* Plon. 3 50
Jules Massé : *Les Deux Rêves ;* Grasset. 3 50
J. Morian : *Le Tournant ;* Grasset. 3 50
Henri Rainaldy : *La Ville folle ;* Albin Michel. 3 50

Henri de Régnier, de l'Académie française : *L'Amphisbène*, roman moderne; Mercure de France. 3 50
M.-Reynès Monlaur : *Leur Vieille maison;* Plon. 3 50
Pierre Sales : *Coqueluche Ier;* Flammarion. 3 50
Ida R. Sée : *Féministes;* Figuière. 3 50
Colette Yver : *Un Coin du voile;* Calmann-Lévy. 3 50

Sciences

K. Pearson : *La Grammaire de la science. La Physique;* Alcan. 9 »
Elie de Cyon : *Dieu et Science. Essai de Psychologie des Sciences.* Avec 2 pl. hors texte et le portrait de l'auteur par J.-C. Chapelain. 7 50

Sociologie

Jules Bois : *Le Couple futur;* Librairie des Annales. 3 50
Paul Cloarec : *Idées Modernes. Essai de Politique positive;* Ed. de la Nouvelle Revue. 6 »
R. Hesse : *Les Criminels peints par eux-mêmes;* Grasset. 3 50
Boyer de Rebiab : *L'Intelligence intégrale;* Basset. 3 50

Théâtre

Friedrich Hebbel : *Judith*, tragédie en cinq actes, trad. par Gaston Gallimard et Pierre de Lanux; Nouv. Revue Franç. 3 50
Georges Polti : *Les Trente-Six situations dramatiques.* Nouvelle édition mise au courant et augmentée de deux index bibliographiques des œuvres et des noms d'auteurs cités dans cet ouvrage; Mercure de France. 3 50
Mario Prax : *Caïn*, mystère biblique en 2 actes, d'après Lord Byron; Figuière. 2 »

Voyages

Etienne Dupont : *Le Mont Saint-Michel inconnu*, d'après des documents inédits. Ouvrage orné de 8 gravures. 5 »
Pierre Loti : *Un Pèlerin d'Angkor;* Calmann-Lévy. 3 50

MERCVRE.

ÉCHOS

A propos de « l'inaptitude des romanciers contemporains à observer les questions d'argent ». — Une lettre de M. Paterne Berrichon. — Une lettre de MM. Georges de Okinczyc et Lucien Rolmer. — Les fouilles d'Ostie. — La librairie allemande. — Le symbole de la lionne et du bélier à Corinthe. — La XVe Exposition de la Société des Peintres de Montagne. — La VIe Exposition de la Société des Artistes Rouennais. — Publications du *Mercure de France*. — Le Sottisier universel.

A propos de « l'inaptitude des romanciers contemporains à observer les questions d'argent ».

Cher Monsieur,

Quelques-uns de vos lecteurs se rappelleront peut-être que le *Mercure* a publié, le 1er août dernier, un article sur *l'inaptitude des romanciers contemporains à observer les questions d'argent*, où nous critiquions les budgets de nombreux héros des romans modernes.

Parmi ces romans se trouvait *Sous le Fardeau*, des frères Rosny. L'un d'eux nous fait remarquer que nous avons été inexacts :

1° En disant que le docteur Saint-Clair, héros de *Sous le Fardeau*, prête 2.700 fr. à ses deux sœurs. Vérification faite, il ne prête que 2.500 fr. (peut-être même 2.000) à une seule de ses sœurs;

2° En écrivant qu'avec un budget inférieur à 9.000 fr. par an Saint-Clair arrive à entretenir une cuisinière, un groom, un cheval et une voiture. Or, ce médecin, s'il prend souvent des fiacres, n'a ni cheval ni voiture.

Nous sommes heureux de rectifier ces deux inexactitudes très involontaires. Mais il est bien entendu que nous maintenons les appréciations que nous avons portées sur le roman au point de vue budgétaire. Elles tiennent à quelques autres détails, et à une impression d'ensemble, sur lesquels il serait trop long de revenir ici. — Il convient d'ajouter que, dans les conclusions mêmes de notre article, nous nous sommes défendus d'interpréter ces critiques d'ordre *économique* comme autant de jugements d'ordre *esthétique* sur la valeur littéraire des œuvres : celle de *Sous le Fardeau* reste donc hors de cause à notre avis.

En recevant l'expression de nos sentiments les meilleurs, vous seriez très aimable, cher Monsieur, d'accorder à cette lettre l'hospitalité du *Mercure*.

ANNE-MARIE ET CHARLES LALO.

§

Une lettre de M. Paterne Berrichon.

Paris, le 5 mars 1912.

Mon cher Vallette,

Non par ce que M. Remy de Gourmont nomme, en trop facile et courante ironie, ma bonne foi familiale (n'ai-je pas affirmé la chasteté de la liaison Rimbaud-Verlaine bien avant de songer à m'allier à la famille de l'un de ces poètes ?), mais par native horreur de l'obliquité, je voudrais relever quelques allégations couchées de travers parmi les poussières de la *IV^e Lettre à l'Amazone*.

I. — Détacher du sonnet de Verlaine : *Vers pour être calomnié*, un tercet qui, présenté isolément, permet une interprétation qu'interdirait la présence du tercet précédent et surtout du titre, ce n'est peut-être pas acte de grande probité littéraire. Ce procédé de citation tronquée, ce moyen de critique ou de polémique à l'usage des journalistes politiques et des avocats au prétoire me semble, dans une revue, déplacé.

II. — On s'étonnera peu, sans doute, de voir M. de Gourmont, amateur autrefois de paradoxes puérils et constructeur aujourd'hui de châteaux de cartes matérialistes, user d'un raisonnement d'inspecteur de police, si appuyé ou orné de lectures à côté ce raisonnement soit-il, contre une démonstration en faveur de la pureté de Rimbaud, qu'il ne saurait comprendre, qu'il se défendrait de comprendre et qui, je l'admets, est pour le commun aussi difficile à comprendre que l'essentiel de *Une Saison en Enfer*.

III. — Je n'ai jamais soutenu que l'affection de Verlaine pour Rimbaud fût toujours d'intention extra-charnelle. Si elle l'avait été toujours, aurait-il employé ce qualificatif de *chaste* avec tant d'étonnement ? Rimbaud, lui, ne l'emploie jamais.

IV. — Je crois avoir prouvé par d'autres moyens que les témoignages de Verlaine, venant simplement en appui de ma thèse — et les physiologistes, j'en suis sûr, ont compris, — que si Rimbaud n'avait pas été, dirai-je continent ? non, dirai-je chaste ? oui, et je dirai aussi vierge (jusqu'à *Bottom*, juin 1873), rien ne s'expliquerait positivement du prodige des *Illuminations* et du drame unique constitué par les faits de sa liaison avec Verlaine et de son abandon subséquent de la littérature.

Les criminels dégoûtent comme des châtrés : moi, je suis intact, et ça m'est égal. (*Saison en Enfer*, « Mauvais Sang », mai 1873.)

Et que tout cela soit pire, soit mieux, soit plus laid, soit plus beau que ce que l'on avait rêvé : c'est affaire de point de vue et de degré de mentalité. En tout cas, j'ai tenu à n'y rien modifier, m'étant avant tout préoccupé d'exactitude biographique.

Pour le reste, je renvoie à la prose de Rimbaud intitulée *Vagabonds*.

Recevez, mon cher Vallette, mes meilleurs cordialités.

PATERNE BERRICHON.

§

Une lettre de MM. Georges de Okinczyc et Lucien Rolmer.

Paris, le 6 mars 1912.

Monsieur Alfred Vallette, directeur du *Mercure de France*.

Monsieur le Directeur,

On nous a fait lire, à la fin de la chronique des Théâtres du *Mercure*, dans votre nº du 1er mars, une petite phrase que vous avez du reste qualifiée en nous répondant vous-même « que nul ne pouvait considérer comme injurieuse cette plaisanterie qui est simplement de mauvais goût », — mais que nous sommes précisément obligés de relever.

M. Boissard y dit : « Il vient de se fonder une nouvelle revue très féminine, *Flora*. »

Voulez-vous avoir l'obligeance d'avertir vos lecteurs que ce n'est point *Flora* mais *La Flora*, comme l'héroïne de *la Primavera* et comme Botticelli la nomma lui-même, — et que la revue n'est point « très féminine », puisque nous en sommes les fondateurs.

Voici le sommaire du premier numéro :

Les jeunes revues et *La Flora*..	M. J. Ernest-Charles.
Le Livre de Cynthia (fragment).	Mme Jane Catulle Mendès.
Les Babyloniens (roman satirique à suivre).....	M. Louis Lormel.
La Vie des Livres.....	M. Lucien Rolmer.
Les Théâtres.....	M. Roger Lalli.
Musique.....	Mme Charlette Adrianne.
Lettre de la Parisienne	Mme Lucien Rolmer.
Les Articles du mois.....	M. Gaston Picard.

Publications récentes.

Vous en jugez : *La Flora* ne compte pas que des collaboratrices et ces collaboratrices nous ont honorés d'ailleurs en acceptant d'écrire dans *La Flora*!

Partant, confondre la revue *La Flora* avec l'*Examen de Flora* est aussi malveillant qu'il serait fâcheux de confondre toute la rédaction du *Mercure de France* avec M. Maurice Boissard.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur de *La Flora*, G. DE OKINCZYC. — Le Rédacteur en chef de *La Flora*, LUCIEN ROLMER.

§

Les fouilles d'Ostie. — Suspendues pendant dix-sept ans, les fouilles

d'Ostie ont été reprises en 1907, sous la direction de M. Dante Vaglieri, grâce à l'appui financier du gouvernement italien. Les crédits alloués annuellement sont aujourd'hui de 70.000 francs. Aussi les fouilles ont-elles pu être très fructueuses, plus encore que celles exécutées sous la direction de Lanciani, de 1879 à 1890.

Toute l'ancienne ville romaine peut être aujourd'hui reconstituée, bien qu'un tiers seulement soit déblayé, entre l'enceinte et le théâtre. On a pu rectifier ainsi diverses erreurs accréditées, par exemple sur l'ancien cours du Tibre : la dépression connue sous le nom de *fiume morto*, qui était le lit du fleuve avant l'inondation de 1557, n'était nullement, comme on le croyait, le cours suivi par le Tibre à l'époque romaine.

On a pu refaire aussi plus exactement l'histoire de la ville, liée à celle de ses canalisations : Ostie tomba en décadence dès que son aqueduc fut encrassé, et fut finalement abandonnée et dévastée par ses propres habitants sous le coup d'une véritable et curieuse terreur panique (1).

On a retrouvé de nombreux objets d'art, notamment un torse de Bacchus de l'école de Praxitèle, et une Victoire gigantesque.

La dernière trouvaille est celle du collège des *Navicularii Misuenses*, mariniers de Misua, petite ville d'Afrique voisine de Carthage, dont on a retrouvé les ruines à Sidi Dand. Ce fait prouve que le commerce de Misua avec l'Italie devait être très florissant : on sait que l'Afrique envoyait beaucoup de blé à Rome. Sur la mosaïque de l'édifice sont figurés deux navires aux voiles gonflées.

§

La Librairie allemande exporte, bon an mal an, pour environ cinquante millions de mark de publications, tant scientifiques que littéraires. Une récente statistique de l'Empire montre que la société des « Allemands à l'Etranger » prend à cette diffusion du livre, c'est-à-dire de la pensée allemande, la part la plus active. Cette exportation se répartit comme suit :

Les pays du Nord, Suède, Norvège, Danemark et Hollande, absorbent, bien entendu, une dose de littérature allemande tout à fait disproportionnée avec leur population, si on les compare à celles de la France, par exemple, ou de l'Angleterre ; celle-ci, avec huit fois plus d'habitants, en importe à peine pour la même somme que la Suède. Il est intéressant de remarquer la connexion immédiate de l'émigration allemande avec l'introduction du livre allemand, par exemple dans des pays comme le Brésil, l'Argentine, le Chili, qui en consomment aujourd'hui pour près d'un million de mark. Le Japon paie également un tribut de 818.000 mark. Les Etats-Unis, avec leur énorme contingent de population allemande, en sont pour 3.373.000 mark par an.

Et voici les chiffres de ce que les principaux pays européens font gagner la librairie allemande :

l'Autriche-Hongrie	20.850.000 mk.
la Suisse	6.840.000
la Russie	4.827.000

(1) Cf. *Journal des Savants*, oct. 1911 (article de M. Carcopino).

la France	2.544.000 mk.
la Grande-Bretagne	1.515.000
l'Italie	992.000
l'Espagne	189.000

Il va sans dire aussi que la production du livre dépasse, dans la seule Allemagne, celle de tous les autres pays civilisés *à la fois*, avec environ 30.000 exemplaires par an, nonobstant la publication de 13.000 revues périodiques et de 8.000 journaux quotidiens.

§

Le symbole de la lionne et du bélier à Corinthe. — Dans une étude sur un écrivain corinthien inédit, que vient de publier l'Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, M. Bernard Haussoulier donne des renseignements intéressants sur le symbole de la lionne et du bélier à Corinthe.

Les monnaies de Corinthe, spécialement celles de l'époque impériale, présentent à l'avers une tête de femme qui figure soit Aphrodite, soit la célèbre courtisane Laïs, et, au revers, une lionne debout au-dessus d'un bélier couché, sur l'abaque d'une colonne dorique cannelée : la lionne a la patte droite de devant posée sur la tête du bélier.

D'après Pausanias, sur le tombeau de Laïs était sculpté le même symbole de la lionne et du bélier. Au XVIe siècle, Alciat en donna, dans les distiques de ses *Emblemata*, une première explication ainsi précisée, en style savoureux, par un de ses traducteurs, Bartolemy Aneau :

« Laïs Corinthienne, la plus fameuse paillarde qui fut oncque, fait mettre telle image sur sa tombe, — donnant à entendre sa lubrique rapine par la lionne, — la follie des amoureux par ung mouton, sotte beste, tondu et escorché, — et la paillardise par la partie basse. »

La fin est inexacte, car la lionne pose toujours sa patte sur la tête du bélier. L'inscription relevée par M. Haussoulier sur un miroir de la collection Schlumberger explique que « la lionne désigne Corinthia (la Laïs du jour), et les béliers des amants pourvus de leur toison ». Le symbole est donc : l'aisance du triomphe remporté par la courtisane sur les amants qui laissent entre ses mains leurs riches toisons.

Il est curieux de noter à ce propos combien les métaphores se répètent ou se ressemblent entre langues et époques différentes, de rappeler, en français, le sens figuré de « tondre », l'acception prise par « lionne » voici un demi-siècle, et l'expression argotique « plumer le pigeon ».

§

La XVe Exposition de la Société des Peintres de Montagne est ouverte depuis le 10 mars dans les galeries du Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain. Elle prendra fin le 6 avril.

§

La VIe Exposition de la Société des Artistes Rouennais sera ouverte au Musée de peinture de Rouen du 16 mars au 22 avril. Une salle est réservée aux œuvres de M. Albert Besnard. Concert tous les dimanches. Salon de lecture.

§

Publications du « Mercure de France » :

LES TRENTE-SIX SITUATIONS DRAMATIQUES, par Georges Polti. Nouvelle édition mise au courant et augmentée de deux index bibliographiques des œuvres et des noms cités dans cet ouvrage. Vol. in-18, 3,50.

L'AMPHISBÈNE, roman, par Henri de Régnier. Vol. in-18, 3,50 (19 japon à 15 fr., 3 chine à 12 fr. et 97 hollande à 10 fr.).

ARIEL ESCLAVE, poèmes, par Louis Mandin. Vol. in-18, 3,50.

Nous ferons paraître en avril un nouvel ouvrage de M. Léon Séché : *le Cénacle de Joseph Delorme* (1827-1830), composé de deux volumes : tome I : *Victor Hugo et les Poètes* (*De Cromwell à Hernani*) ; tome II : *Victor Hugo et les Artistes*. Cet ouvrage fait suite au *Cénacle de la Muse française*. C'est la première fois qu'on étudie dans tous ses détails l'histoire du groupe littéraire et artistique qui se forma en 1827 autour de Victor Hugo. Comme toujours, l'auteur apporte une profusion de documents inédits sur les hommes et les œuvres. On lira dans le tome I les chapitres consacrés aux origines maternelles de Victor Hugo, à ses rapports avec Sainte-Beuve, au *Ronsard* qui servit à ce dernier pour écrire son *Tableau de la Poésie française au XVI^e siècle*, aux représentations d'*Anny Robsart*, *Henri III*, *Othello* et *Hernani* ; dans le tome II, les chapitres où sont étudiées les relations des artistes avec le Cénacle, et tout particulièrement celui qui contient la correspondance inédite de David d'Angers avec Aloysius Bertrand.

L'ouvrage sera illustré de nombreuses planches, et paraîtra dans le format in-8, à 15 francs les deux volumes. Il sera tiré un nombre d'exemplaires de luxe *strictement limité* à celui des souscriptions qui nous parviendront avant le 25 mars. Prix des deux volumes : sur japon impérial, 60 fr. ; sur chine, 50 fr. ; sur hollande, 40 fr.

§

Le Sottisier universel.

Un lieutenant ayant tiré son révolver à la suite d'une discussion, les officiers menacés dégaînèrent... De nombreux duels seront la conséquence de ce pugilat. — *Le Journal*, 24 janvier.

On réclame contre la mauvaise tenue des rues et routes de Montreuil-sous-Bois. — *Le Matin*, 24 janvier.

Nos poètes peuvent se flatter d'étymologies non moins nobles : M^me de Rohan est un bois sacré, du latin « broglio ». — *Paris-Journal*, 27 janvier.

Une carrure athlétique qui fait craquer l'uniforme, une large barbe au milieu du visage... — *Discours de Réception de M. Denys Cochin par M. Hanotaux.*

Les Costemore d'Arc et les Rivière d'Arc sont les descendants de Jeanne d'Arc. — *Excelsior*, 24 février.

[Description d'une machine de transatlantique]. — Des roues démesurées tournaient, des ressorts grinçaient, d'innombrables courroies ronflaient autour d'un axe d'acier gigantesque. Frédéric considéra avec stupeur le monstrueux cylindre, les jets puissants de vapeur, l'énorme bielle qui traversait le navire de part en part, peinant sans relâche pour l'entraîner à travers les eaux. Les machinistes, armés de pelles et de bidons d'huile, se mouvaient parmi les masses de fer chauffées à blanc, etc. — GERHART HAUPTMANN : *Atlantis*, traduction (?) de Paul Dubray et Joël Ritt. *Le Temps*, 11 février.

Coquilles et bizarreries

Les forces révolutionnaires dans le Wou-Tchang se sont mises aujourd'hui en route pour Berlin. Les habitants quittent la capitale. — *Paris-Journal*, 27 juin.

Les crocus sont très méritants également pour la culture en pots comme pour pleine terre. Nous recommandons à planter les crocus en massifs, sous les arbres, ou n'importe pas où, elles font un beau aspect partout. Les crocus supportent très bien l'hiver avec peu de couverture. — *Catalogue* de W. C. Roozen et Cie, p. 16.

— Dites-donc, vous ! dit celui qui tenait le volant, en braquant son frein. — *Le Journal*, 20 juin.

L'examen de la douille a permis d'établir qu'elle provient d'un browning à huit coups du calibre de 765 m/m. — *L'Intransigeant*, 29 février.

... un prix de 600 francs à l'auteur qui aura soumis au jugement de l'Académie un travail pour déterminer le rôle de l'hérédité dans l'étiologie du carnage chronique chez le cheval. — *La Cote*, 22 février.

MERCVRE.

Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imp. du MERCVRE DE FRANCE (G. Roy), 7, rue Victor-Hugo.

ANTISEPTIQUE AU CRYSTOL

CRYSTOL
TOILETTE

à l'usage des dames
ucieuses de leur santé.

Phie TRAPENARD, 35, rue des Dames, Paris

SIROP PHÉNIQUE
VIAL
contre
TOUX, RHUMES
CATARRHES
ENROUEMENTS
GRIPPE
BRONCHITES
PARIS, 8, rue Violenne
et toutes Pharmacies.

ITTES DES COLONIES
RISSENT INSTANTANÉMENT
ux d'Estomac, Indigestion.
DRON, 20, r. Châteaudun, Paris, et toutes Pharmacies

PIOLINE
CHAPOTEAUT
DOULEURS PÉRIODIQUES
IRRÉGULARITÉS
PROMPTEMENT
SUPPRIMÉES
Dans toutes les Pharmacies.
En gros : à Paris, 8, rue Vivienne.

ANTE
REGULARITÉ

AIX-LES-BAINS

La seule Maison moderne
D'AIX-LES-BAINS
Clientèle aristocratique
de la Station Auto-Garage

SAISON
du 15 avril à fin Septembre

La Machine à Écrire
EMPIRE
est préférée dans la haute Société
Pour la simplicité
de son fonctionnement
Pour sa robustesse à toute épreuve
Pour son volume restreint
RÉFÉRENCES
DE 12 ANNÉES
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE
à M. TRONCHET
Concessionnaire à Paris
43, Rue Vivienne, 43

L'ANNUAIRE
DE LA CURIOSITÉ & DES BEAUX-ARTS
1912

QUI VIENT DE PARAITRE

CONTIENT :

1° Des renseignements pratiques touchant toutes les questions artistiques (législation, douanes, association d'artistes ; expositions 1912, France et Etranger, etc.) ;

Les événements artistiques de 1911 : Grandes ventes, monuments inaugurés ;

2° Les adresses des marchands de choses anciennes du ***monde entier*** (Ameublement, livres, gravures, etc.) et toutes les professions qui s'y rattachent ;

3° L'intéressante liste des Amateurs-Collectionneurs de Paris, avec des indications sur leurs collections ;

4° Les adresses des artistes peintres, graveurs, sculpteurs, habitant en France (noms, adresses, titres, récompenses aux expositions).

Cet ouvrage est indispensable à toutes les personnes qui par goût ou profession s'intéressent à l'art ancien et moderne.

Un nombre limité d'exemplaires non souscrit avant tirage est en vente

Un volume de 470 pages, relié, contenant environ 25.000 adresses, franco, contre 8 francs.

Administration, 90, rue Saint-Lazare, PARIS

Tél. : 286-80

Les personnes dont le nom aurait été omis dans l'édition actuelle sont priées de bien vouloir nous en informer avant le 1er Octobre 1912, pour l'édition 1913.

L'INSERTION EST GRATUITE

NS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

GATES INTERNATIONALES
CANNES, NICE ET MENTON

Vacances de Pâques

ts d'aller et retour de 1re et 2e classes, à prix
, délivrés du 16 Mars au 16 Avril 1912.
Cannes : 1re classe, 177 fr. 40 ; 2e cl. 127 fr. 75;
Nice — — 182 fr. 60 ; — 131 fr. 50 ;
Monaco-Monte-Carlo : 1re cl. 185 fr. 45 ; 2e cl.
fr. 55 ;
Menton : 1re cl. 186 fr. 65 ; 2e cl. 134 fr. 40.
lité 20 jours (dimanches et fêtes compris) à
r du départ ou du dernier jour de la période
ion, si le voyage est commencé après cette pé-
avec faculté de prolongation une ou deux fois de
rs moyennant supplément de 10 0/0 par période.
à deux arrêts en cours de route à l'aller et au

ission des porteurs de billets de 1re classe, sans
nent, dans le "Côte d'Azur Rapide" et dans
in de nuit extra-rapide". — Toutefois les voya-
empruntant le Côte d'Azur Rapide ne pourront
de la faculté des arrêts qu'à partir de Marseille,
r ; au retour aucun arrêt ne sera autorisé.

CHEMINS DE FER DU MIDI

BILLETS DE FAMILLE

Pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées.

Billets délivrés toute l'année, dans les gares des réseaux du Nord, *Paris-Nord excepté*, de l'Etat, d'Orléans, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, suivant l'itinéraire choisi par le voyageur et avec les réductions suivantes sur les prix du tarif général pour un parcours *aller et retour compris* d'au moins 300 kilomètres. Pour une famille de 2 personnes, 20 o/o ; de 3 personnes, 25 o/o ; de 4 personnes, 30 o/o ; de 5 personnes, 35 o/o ; de 6 personnes ou plus, 40 o/o.

Exceptionnellement, pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins 4 personnes et le prix s'obtient en ajoutant au prix de 6 billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Durée : 33 *jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.*

Faculté de prolongation moyennant un supplément de 10 0/0.

AVIS. — Un livret indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectués les divers voyages d'excursions de famille, etc..., sera envoyé gratuitement à toute personne qui fera parvenir au Service commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris (IXe arrond.), le montant du livret, 0 fr. 25.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

es annonces sont exclusivement reçues par M. Claude, 6, rue Vivienne.

AISONS à Paris. 1° R. Richelieu, 52, et R. Montpensier. 47, 305 m. 727.563 f. M. à pr. : **280.000** fr. ; 2° R. N.-D.-ictoires, 23; 205 m. Rev. 25.850 fr. M. à pr. 00 fr. ; 3° Av. d'Antin, 67 ; 313 m. Rev. br. fr. M. à pr. : **380.000** fr. ; 4° R. Chaptal, 14 ; Rev. br. 15.403 fr. M. à pr. **150.000** fr. 5° R. de apelle, 2 et Place de la Chapelle, 20 ; 166 m. . 16.020 fr. M. à pr. : **165.000** fr.

RRAINS à Paris (16e) R. Rémusat, 25, 290 m. M. à pr. : **37.500** fr. et autres s. R. Nouvelle (57, r. Th.-Gauthier). 89-345-357 m. M. à pr. **62.200** r. 0 fr. et **50.000** fr. Propté à -Croix, 33 et 35, et r. des 1 et 7, av. lavoir ; 692 m. Rev. 4.800 fr. M. à **5.000** fr. Adjns s. 1 ench. Ch. Not., Paris, s. Me Houdart, not., 69, Bd Haussmann.

AKOFF. Pr., 31; r. de la Tour. Cont. : 216 m. Rev. br. ann. 1.500. M. : **7.000** fr. Adj. sur 1 ench., ét. Me Deraine, Vanves, 19 mars 1912, 2 h.

ON rue **BOURSAULT, 58.** Rev. : 10.560 fr. M. à pr. : **140.000** fr. Prêts à cons. : fr. **PROPTé** rue **CURIAL, 50.** Cont. : 1.740 m. Rev. : 10.959 fr. M. à 0.000 fr. A adj. sur 1 ench., ch. not., Paris, ars. S'ad. Me Sabot, not., 6, rue Biot.

MAISON à Bois-Colombes, 6, r. Raspail. Cce : 980 m. 74. R. br. : 4.590 fr. M. à pr. : **50.000** fr. A adj. ch. not., Paris, 26 Mars. S'adresser Me Pluche, not., 33, r. de la Chapelle.

Maison avec jardin à **PONTOISE,** boul. des Fosses, près Oise. Eau et gaz. A adj. étude de Me Delvaux, not. à Pontoise, le 17 mars 1912, à 2 h. 1/2. M. à pr. : **26.000** fr.

ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS

A adj. s. 1 ench., ch. des not., Paris, le 2 avril 1912.

GRAND TERRAIN, PLACE DENFERT-ROCHEREAU, 12 (14e arrondissement). Cce : 1.892 m. q. 80. Mise à prix : **151.500** fr. (**80** fr. par mètre). S'adr. Assistance Publique, 3, av. Victoria, ou Me G. Morel d'Arleux, not., 15, rue des Saints-Pères.

ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS

A adj. s. 1 ench. ch. notaires Paris, le 16 avril 1912.

TERRAIN D'ANGLE, RUE DES MINIMES ET RUE DES TOURNELLES, (3e arrondissement). Cont. : 275 m. 85. Mise à prix : **83.700** fr. (**300** fr. par mètre env.) S'adr. Assistance Publique, 3, av. Victoria, ou à Me G. Morel d'Arleux, not., 15, rue des Saints-Pères.

BULLETIN FINANCIER

Le marché financier arrivera-t-il à sortir du marasme où il patauge depuis nombreux mois? Ceux qui dirigent ses destinées sont pleins de bonne volonté, mais sans cesse les événements contrarient cette bonne volonté. Aujourd'hui, c'est la grève mineurs anglais qui inquiète à juste titre économistes et capitalistes. La fastidieuse teur des négociations franco-espagnoles au sujet du Maroc n'est pas faite non plus favoriser l'activité financière. La France finira peut-être par s'apercevoir que son l'Espagne se moque un peu d'elle?

A l'intérieur, il y a des tiraillements entre le ministère Poincaré et le groupe cal-socialiste au sujet de la réforme électorale. Le ministère Poincaré va-t-il être déception?

Quoi qu'il en soit, il y a dépression générale sur le cours de toutes les valeurs rente française fléchit sur la dernière quinzaine de 94,80 à 94,30; l'Extérieure Espag de 96,25 à 95,35. Le Turc Unifié s'inscrit à 92,35, l'Italien à 97,40. Les fonds ru marquent un recul assez sensible : le Consolidé 4 o/o cote 96,25 au lieu de 97 le 4 1/2 o/o 1909, 100,30 au lieu de 101,25; le 5 o/o 1906, 105,50 au lieu de 106

Les chemins de fer français subissent de nouvelles pertes. L'Est passe de 9 921, le Lyon de 1255 à 1249, le Nord de 1653 à 1620, l'Orléans de 1310 à 1301, le de 1082 à 1068.

Les établissements n'échappent pas au mouvement de recul : nous trouvon Crédit Lyonnais à 1540 au lieu de 1550, la Banque de Paris à 1759 au lieu de 177 Comptoir d'Escompte à 934 au lieu de 937, l'Union Parisienne à 1183 au lieu de 1 le Crédit Mobilier à 678 au lieu de 687. Le Crédit Foncier reste à 799 et la Société G rale à 821. Cette dernière banque a convoqué ses actionnaires en assemblée gén ordinaire et extraordinaire pour le 29 mars. Il sera proposé à l'assemblée extraordi une nouvelle augmentation du capital social qui serait porté de 400 à 500 millions. une nouvelle émission en perspective.

En attendant, l'attention des capitalistes se porte sur les obligations des che de fer de l'État qui leur seront offertes le 23 courant au pair. L'intérêt sera de 4 mais pourra être converti dans la suite. Les obligations seront remboursables en quante années. L'impôt du timbre sera à la charge de l'État, l'impôt sur le revenu e droits de transmission à la charge du porteur du titre. A ce sujet, on a beaucoup re ché au ministre des Finances d'avoir choisi le type d'emprunt de 4 o/o au lieu du 3 ou 3 1/2 o/o, mais M. Klotz a justifié son choix en montrant que l'Ouest-Etat d être traité, en l'occurrence, comme un industriel et mis sur le même pied que les a compagnies de chemins de fer. En somme, c'est un industriel qui emprunte et non l'État. La distinction faite par M. Klotz est aussi juste que subtile. En tous cas, l'émis du 23 ne peut avoir qu'un grand succès.

LE MASQUE D'OR.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 200 Millions de Francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère.

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris.

Président du Conseil d'Administration : M. ALEXIS ROSTAND, C. ✻
Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN, O. ✻
Administrateur Directeur : M P. BOYER, ✻

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiement de Coupons, etc.

AGENCES

45 Bureaux de Quartier dans Paris — 16 Bureaux de Banlieue — 180 Agences en Province — 11 Agences dans les colonies et pays de Protectorat — 12 Agences à l'Étranger.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public *14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain; 49, avenue des Champs-Elysées,* et dans les principales Agences.

GARANTIE ET SÉCURITÉ ABSOLUES

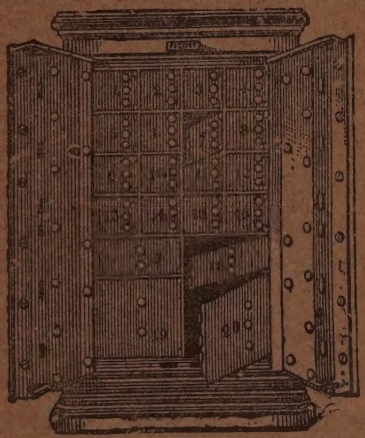

COMPARTIMENTS DEPUIS 5 FRANCS PAR MOIS

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 à 11 mois ½..... 1 1/2 0/0 | De 1 an à 2 ans..... 2 0/0
Au delà de 2 ans et jusqu'à 4 ans. 3 0/0

Les Bons délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX (Stations estivales et hivernales)

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales *Villes d'Eaux*; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités, Succursale, 2, place de l'Opéra

Installation spéciale pour voyageurs. Emission et paiement de Lettres de Crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des Lettres.

MERCVRE DE FRANCE

26, rue de Condé, Paris

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois sur 224 pages et forme dans l'année six volumes

—

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts
Philosophie, Histoire, Sociologie, Sciences, Voyages
Bibliophilie, Sciences occultes
Critique, Littérature étrangère, Revue de la Quinzaine

La Revue de la Quinzaine s'alimente à l'étranger autant qu'en France. Elle offre un nombre considérable de documents, et constitue une sorte « d'encyclopédie au jour le jour » du mouvement universel des idées. Elle se compose des rubriques suivantes :

Epilogues (actualité) : Remy de Gourmont.
Les Poèmes : Georges Duhamel.
Les Romans : Rachilde.
Littérature : Jean de Gourmont.
Histoire : Edmond Barthèlemy.
Philosophie : Georges Palante.
Psychologie : Gaston Danville.
Le Mouvement scientifique : Georges Bohn.
Science sociale : Henri Mazel.
Ethnographie, Folklore . A. van Gennep.
Archéologie, Voyages : Charles Merki.
Questions juridiques : José Théry.
Questions militaires et maritimes : Jean Norel.
Questions coloniales : Carl Siger.
Esotérisme et Sciences psychiques : Jacques Brieu.
Les Revues : Charles-Henry Hirsch.
Les Journaux : R. de Bury.
Les Théâtres : Maurice Boissard.
Musique : Jean Marnold.
Art : Gustave Kahn.
Musées et Collections : Auguste Marguillier.
Chronique de Bruxelles : G. Eckhoud.
Lettres allemandes : Henri Albert.
Lettres anglaises : Henry-D. Davray.
Lettres italiennes : Ricciotto Canudo.
Lettres espagnoles : Marcel Robin.
Lettres portugaises : Philéas Lebesgue.
Lettres américaines : Théodore Stanton.
Lettres hispano-américaines : Francisco Contreras.
Lettres brésiliennes: Tristao da Cunha.
Lettres néo-grecques : Démétrius Astériotis.
Lettres roumaines : Marcel Montandon.
Lettres russes : E. Séménoff.
Lettres polonaises; Michel Mutermilch.
Lettres néerlandaises : H. Messet.
Lettres scandinaves : P.-G. La Chesnais, Fritiof Palmér.
Lettres tchèques : William Ritter.
La France jugée à l'Étranger : Lucile Dubois.
Variétés : X...
La Vie anecdotique : Guillaume Apollinaire.
La Curiosité : Jacques Daurelle.
Publications récentes : Mercure.
Echos : Mercure.

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier des mois de janvier, avril, juillet et octobre. Les nouveaux abonnés d'un an reçoivent à titre gracieux le commencement des matières en cours de publication.

FRANCE		ÉTRANGER	
Le numéro..... *net*	1.25	Le numéro.....	1.50
Un an.....	25 fr.	Un an.....	30 fr.
Six mois.....	14 »	Six mois.....	17 »
Trois mois.....	8 »	Trois mois.....	10 »

ABONNEMENT DE TROIS ANS

France : 65 fr. | **Étranger : 80 fr.**

Envoi franco, sur demande, d'un numéro spécimen et du catalogue complet des Éditions du *Mercure de France*.

Poitiers. — Imprimerie du Mercure de France. G. ROY, 7, rue Victor-Hugo.